



وزارة التعليم العالي والبحث العلمي
Ministère de l'Enseignement Supérieur et de la Recherche Scientifique
جامعة عبد الحميد باديس مستغانم
Université Abdelhamid Ibn Badis de Mostaganem
كلية العلوم والتكنولوجيا
Faculté des Sciences et de la Technologie
قسم الهندسة المدنية والهندسة المعمارية
Département de génie civil et d'architecture



N° d'ordre : M.../ARCHI/2018

MEMOIRE DE FIN D'ETUDE DE MASTERACADEMIQUE

Filière : Architecture et urbanisme

Spécialité : Habitat et Projet Urbain

Thème

**la préservation des sites archéologiques de la côte
Mostaganemoise (entre sauvegarde préventive du patrimoine et
développement touristique)**

Présenté par :

Me :lebig bessaadi

Me : belkaious houari

Mlle : kheddaoui widad

Soutenu 26/06/2018 devant le jury composé de :

Président : Mm **GHARIRI**

Examineur : Mr **BENBOUZIANE**

Examineur : Mr **BESGHIRE**

Encadrante : Mme **MARAAF**

Année Universitaire : 2016/ 2017

Remerciement

Nous tenons par ce modeste travail, exprimer toute notre remerciement au dieu qui nous a guidé dans le bon chemin et nous a fait aboutir sa réalisation, notre gratitude à nos maîtres et enseignants y compris madame Maraaf.

Nous les remercions de nous avoir encadrés, orienté, aidé et conseillé.

Nous adressons nos sincères remerciements à tous les professeurs, intervenants et toutes les personnes qui par leurs paroles, leurs écrits, leurs conseils et leurs critiques ont guidé nos réflexions et ont accepté à nous rencontrer et répondre à nos questions durant nos recherches.

Nous remercions nos très chers parents, qui ont toujours été là pour nous, « Vous avez tout sacrifié pour vos enfants n'épargnant ni santé ni efforts. Vous nous avez donné un magnifique modèle de labeur et de persévérance. Nous sommes redevables d'une éducation dont nous sommes fières ».

Enfin, Nous remercions tous nos Amis que nous aimons, Pour leur sincère amitié et confiance et soutien, et à qui je dois ma reconnaissance et mon attachement

Dédicace 1.

Je dédie ce modeste travail à mes chers parents qui font le maximum pour leur soutien et encouragement durant toute ma vie.

Ma mère :

« Tu m'a donné la vie, la tendresse et le courage pour réussir.

Tous ce que je peux t'offrir ne pourra exprimer l'amour et la reconnaissance que je te porte.

En témoignage, je t'offre ce modeste travail pour te remercier pour tes sacrifices et pour l'affection dont tu m'as toujours entourée. »

Mon père :

« L'épaule solide, l'œil attentif compréhensif et la personne la plus digne de mon estime et de mon respect.

Aucune dédicace ne saurait exprimée à ta juste valeur, mon profond respect, et ma gratitude pour toi, que Dieu te préserve et te procure santé et longue vie. »

Que ce travail soit le symbole de mon grand amour, et ma reconnaissance de vos efforts et votre soutien inoubliable et de toutes ces années de sacrifices

A mes frères et ma sœur. Je remercie très spécialement mon ami Kamel qui a toujours sacrifié et m'a donné tous ce qu'il a pu donner.

A toutes mes Amis, Pour leur sincère amitié et confiance et soutien, et aussi à toutes les personnes qui m'ont aidée de près ou de loin à la réalisation de ce travail.

B. H.F

Dédicace 2.

Je dédie ce modeste travail à mon grand-père, mes parent qui m'ont beaucoup aidé pendant mes études et qui se sont sacrifiés pour que je réussisse.

A tous mes frères rabie, aymen, yacine

A mes meilleurs amis : abla,zahia ,khadija,khaira,sabrine,fatima,lila,chafia et bakhta, mahfoud , ahmed , abdjale et farid.

A toute ma famille et surtout ma tante rachida ; mes cousines ismail ,fatima ghania et zahira.

A tous mes collègues de la promotion 2017/2018 spécialement a assia,youcef,saife,islam , hamadi, abdlhak, sara ,asma,wissal,fadila

Et en fin pour ma encadrante mm maraafé, et pour mr bensoula et mes binôme houari et lebig, à qui je souhaite tout le bonheur et réussite.

Kheddaoui widad

Dédicace 3.

Remerciements et louanges à Dieu et Tout Puissant pour m'avoir donné la foi et la force d'accomplir ce modeste travail. Prière et Salut soient sur Notre Cher Maître \& Prophète " Mohammed " et sur sa famille et ses fidèles compagnons.

Je dédie ce modeste travail :

A ma famille qui m'ont guidé durant les moments les plus pénibles de ce long chemin et qui ont sacrifié toute leur vie afin de me voir devenir ce que je suis.

A mes frères et mes sœurs.

A toutes mes camarades.

A mes binôme houari et widad

A mes oncles, mes tantes et à toute la famille lebig sans exception.

Lebig bessaadi

sommaire

Introduction général

1- introduction.....
2-Choix du thème et du site
3-Problématique.....
4-les objectifs.....
5-Méthodologie de travail.....

Chapitre I « le patrimoine »

1. <u>généralité sur le patrimoine</u>	
1.1 introduction
1.2 Différentes définitions du patrimoine
1.3 Les différents types de patrimoine.....
1.4 Formes de patrimoine
1.5 Le patrimoine architectural.....
1.6 Le patrimoine naturel
1.7 Le patrimoine archéologique
1.8 Les valeurs et les critères pour la patrimonialisation.....
1.9 Les valeurs de patrimoine
1.10 La mise en valeur du patrimoine.....
1.11 Les différentes menaces sur le patrimoine.....
1.12 politiques de "conservation intégrée"
1.13 organismes internationaux, chartes, et mouvement associatif
2. <u>le patrimoine en l'Algérie</u>	
2.1 Introduction
2.2 L'évolution du patrimoine en Algérie.....
2.3 le cadre législatif.....
2.4 le schéma directeur des zones archéologiques et historiques.....
2.5 le schéma directeur des zones archéologiques et historiques a l'horizon.....
2.6 Patrimoine mondial en Algérie.....
3. <u>Conclusion</u>

Chapitre II «le tourisme »

1. <u>Généralité sur le tourisme</u>	
1.1 introduction
1.2 Différentes définition du tourisme.....
1.3 Le rôle du tourisme
1.4 Facteurs influents sur le tourisme
1.5 type de tourisme

1.6	Différents équipements touristique.....
1.7	Les visiteurs.....
1.8	Besoins de touriste.....
2.	<u>Tourisme méditerranéens</u>	
2.1	Introduction
2.2	Typologie de tourisme méditerranéen.....
2.3	Le flux touristiques dans les régions méditerranéennes.....
2.4	Le tourisme de la Rive Sud du méditerranéen.....
2.5	Les politiques des pays de la Rive Sud vers un tourisme vacancier.....
2.6	Conclusion.....
3.	<u>Tourisme en Algérie</u>	
3.1	Introduction
3.2	Aperçu historique de l'évolution du tourisme en Algérie
3.3	les politiques de développement du tourisme en Algérie.....
3.4	Les objectifs du secteur de tourisme en Algérie.....
3.5	Les différentes formes de tourisme en Algérie.....
3.6	Les régions touristiques en Algérie.....
3.7	Les atouts naturels de l'Algérie.....
3.8	Les instruments de la planification touristique
3.9	Les zones d'expansion touristique en Algérie
3.10	Conclusion
4.	<u>Tourisme à Mostaganem</u>	
4.1	Introduction
4.2	Présentation de la wilaya de Mostaganem.....
4.3	Potentialités touristique de la wilaya de Mostaganem.....
4.4	Tourisme balnéaire à Mostaganem
4.5	Le tourisme de masse à mostaganem.....
4.6	Le tourisme culturelle à mostaganem.....
4.7	les zones expansion touristique (ZET).....
4.8	états des ZET
4.9	cadres réglementaire de ZET
4.10	l'infrastructure d'accueil et hôtelière.....
4.11	conclusion
5.	<u>le circuit touristique</u>	
5.1	introduction
5.2	pourquoi des circuits touristiques.....
5.3	Objectifs des circuits touristiques
5.4	en quoi consiste un circuit touristique.....
5.5	Matérialisation des itinéraires
5.6	services pour les touristes.....
5.7	conclusion.....
6.	<u>Conclusion</u>

Chapitre III : thématique

1. Introduction.....
2. Vestiges archéologiques d'Alger, de la fouille au musée de la place des Martyrs.....
3. Le site de Bibracte en France
4. Le site archéologique de Saragosse en Espagne.....
5. Musée pointe à calière (Montréal-canada).....
6. Conclusion.....

Chapitre IV : « le cas d'étude : Sites archéologiques et potentialités touristique et culturel de Mostaganem »

➤ Introduction général

1. Introduction.....
2. Le patrimoine à Mostaganem.....
3. Chronologie historique de la ville de Mostaganem
4. Recensements des sites archéologiques de Mostaganem
5. Les établissements de la basse vallée du Chleff.....

➤ Site de Quiza

1. Historique antique de Quiza.....
2. Une occupation de colline.....
3. L'urbanisme de la ville
4. L'importance économique de Quiza.....
5. Découvertes archéologiques du site de Quiza
6. Conclusion.....

➤ Les établissements de la cote

1. .introduction général.....
2. Les trois sites de CAP IVI.....

➤ Le circuit touristique

1. Musée d'archéologie de Quiza

- Introduction.....
- Concept de projet
- La genèse de projet.....
- Programme surfacique de projet.....
- Dossier graphique de projet.....

2. le circuit touristique

- Introduction
- le circuit touristique.....

- le dépliant touristique.....
- conclusion.....

➤ **Conclusion générale**

- Conclusion.....

Introduction général

- introduction
- Choix du thème et du site
- Problématique
- les objectifs
- Méthodologie de travail

1- introduction :

L'Algérie est un pays des contrastes, il est situé au NORD de l'Afrique bénéficiant d'un climat méditerranéen où le soleil brille tout au long de l'année et les hivers sont doux.

Le littoral algérien c'est 1200 km de plage de sable fin bordait d'une mer turquoise, regroupant des grandes villes sur son territoire, et regorgeant de sites naturels magnifiques.

Le littoral algérien est également un lieu riche en histoire, le bord méditerranéen étant jalonné de plusieurs sites archéologiques de l'époque antique remontent à des dates antérieures.

Mostaganem une des villes côtières du pays s'étendant sur un territoire de 2269km avec une façade maritime de 124km, formée des basses plaines de l'ouest, le plateau de Mostaganem, les monts du Dahra avec leur points culminant à seulement 14km de la mer, et enfin les plaines de l'est parallèles au littoral.

La côte représentée par de vastes plages regorgeante de sites archéologiques de différentes périodes qui enrichissent d'avantage l'histoire de la wilaya, qui jusqu'à maintenant reste remplis d'incertitudes et d'un patrimoine riche en faune et flore. La wilaya de Mostaganem est appelée à devenir un pôle touristique incontournable de l'ouest algérien, Basé sur les plusieurs points d'attraction feraient de la wilaya de Mostaganem une des régions les plus touristiques du pays comme la position stratégique, les potentialités naturels, plus les potentialités culturelles que présentent les sites et les vestiges archéologiques¹.

¹ Mémoire : complexe touristique à cap ivi . explorer les limites de l'urbain./2012présenté par : lhoubi reda,bou rebir chahinez.

Mémoire : tourisme balnéaire à mostaganem.

Mémoire : tourisme d'affaire pour valoriser l'interface ville-mer à ben abdelmalek ramdan

Mémoire : village touristique abdelmalek ramdan

¹ Mémoire numérique : COMMENT PROMOUVOIR LE TOURISME EN ALGERIE/Présenté par : Melle HAROUAT Fatima Zohra. • Sous la direction de : Mr le Pr. BELMOKADDEM Mostefa.2011-2012

¹Mémoire : complexe touristique el-manara dans le cadre de l'ecotourisme CAP IVI – mostaganem/2017,présenté par : tarfaa abdrrezzek,larbaoui elaid

2- Choix du thème et du site :

Le choix du site s'est fait concurremment que le choix de thème. En effet, nous avons toute la côte ciblée des sites côtiers de FORNAKA à OULED BOUGHAEM d'où la potentialité touristique de la wilaya de Mostaganem qui est concentrée principalement sur le littoral.

Aujourd'hui le tourisme est un facteur principal de l'économie des pays tel que l'Espagne, la France, l'Italie, le Maroc, la Tunisie et l'Egypte qui ont optés pour un très vaste programme d'équipements touristique et les résultats obtenus dans ce domaine ; on fait basculer l'économie de leurs pays.

En effet, l'Algérie dispose d'une variété de potentialités dont la valorisation peut donner naissance à une nouvelle industrie touristique étendue et prospère ; ces potentialités résident dans la beauté et la diversité des paysages que présentent les sites côtiers et sahariens du territoire ; mais le tourisme en Algérie reste toujours non exploité d'une manière satisfaisante ; en outre, Mostaganem prise comme échantillonnage à échelle de la bande côtière de l'Algérie ; connaît un tourisme régional et même national important ces dernières années ; la wilaya dénombre 16 ZET toutes ne sort pas encore concrétisées ; les seules réalisées connaissent un afflux touristique plus de sept millions d'estivants de juin à septembre et presque morte d'octobre à mai, Vu le manque infrastructure d'accueil (hôtels ; restaurant ;...) qui freine le tourisme au sein de la ville ; aussi, à par les plages ; le tourisme à Mostaganem n'offre pas une grande villégiature en terme d'attraction culturel ; patrimonial ; etc....

Alors pour toutes ces raisons ; on n'a voulu attirer l'attention vers un nouveau mode de tourisme plus susceptible ; de participer au développement du tourisme en l'Algérie et exploiter les richesses naturelles pour servir la société et l'économie ainsi que protéger et mettre en valeur le patrimoine et le glorifier pour préserver l'identité nationale dans un contexte du développement durable.

3- Problématique :

La bande littorale de Mostaganem qui s'étire sur 124 kilomètres de longueur peut être divisée en deux unités fondamentales. La première occupe la partie nord d'un grand plateau quaternaire limité à l'ouest par la dépression abritant la zone humide de la Macta et vers l'est par les monts telliens du Dahra. Le contact avec la mer se fait à travers un ensemble de talus, de larges plages sablonneuses et des embouchures d'oueds à régime semi-arides dont le Chéelif, un des plus importants oueds de l'Afrique du nord. La deuxième unité se limite à un linéaire de plaines littorales exiguës bordées par la mer d'un côté et les versants nord du Dahra de l'autre. Contrairement à la partie ouest, la biodiversité de la côte est plus importante avec l'existence de grandes formations forestières en contact avec les plages. En effet Mostaganem est considérée la deuxième ville importante du littoral ouest après Oran, vue l'importance de fréquentations touristiques et le poids des interventions en matière d'aménagement touristique de ce secteur.

Le patrimoine de par sa contribution dans l'histoire de la région fait que cette dernière dotée d'un patrimoine naturel et culturel très riche remontant même jusqu'au néolithique, cette richesse relate l'histoire ancienne de la wilaya depuis les premiers établissements dont les souverains se sont succédés laissant chacun leur empreinte dans le paysage au travers de châteaux, de palais et d'édifices religieux et même des royaumes autour desquels villes et villages se sont dessinés, et qui fait l'honneur et la fierté des algériens, d'être les enfants d'une grande et vieille civilisation.

Cette problématique de sauvegarde d'un patrimoine d'un côté et de la valorisation d'un tourisme de l'autre. Nous mène aux questionnements sur l'association de deux horizons (culturel et le tourisme) dans un contexte développement économique de la ville de Mostaganem.

La manière de contribution des deux secteurs dans l'économie de la ville à cours / moyen et long termes et leurs impacts sur le tourisme culturel en Algérie d'une manière générale.

4- Les objectifs :

C'est grâce à questionnement que nous soyons parvenus aux objectifs suivants :

- ✓ Mettre les sites archéologiques en valeur tout d'abord par le recensement ; la localisation pour procéder à des fouilles archéologique afin de mettre l'accent sur ces découvertes et arriver à faire une datation sur les premiers établissements humains dans la wilaya.
- ✓ Création d'une base de données relative aux sites archéologiques.
- ✓ proposer un premier travail de l'élaboration d'une carte archéologique sachant que .beaucoup de sites n'ont pas vues le jour après ; celles du manuel établie par Stephen Gsell.
- ✓ proposer un circuit touristique côtier regroupant le balnéaire et le culturel.
- ✓ Opter pour un tourisme culturel en plus du balnéaire à l'échelle locale et nationale.

5- Méthodologie de travail :

Le travail s'inscrit dans un cadre de recherche ; de part dans le culturel et le touristique par ailleurs

Le mémoire est scindé en quatre chapitres à savoir :

Chapitre (1) :

Ce dernier est divisé en deux parties : la première concerne une revue littéraire sur le patrimoine ; la deuxième vise beaucoup plus le tourisme

Chapitre (02) :

Met en avance la wilaya de Mostaganem et ces atouts en mettant accents sur les secteurs touristiques et culturels.

Chapitre (03) :

Est une résultante de la recherche et des observations de terrain sur la lecture de rapports techniques et de travaux académiques et en fin sur l'organisation d'un ensemble d'enquêtes avec l'ensemble des acteurs. Pour en fin arriver à répondre au questionnement de la problématique et atteindre les objectifs fixés.

Chapitre (04) :

Est un ensemble de conclusions et de recommandations visant à protéger le leg patrimoniale sur tous ces volets culturels et naturels et leurs mises en valeurs ainsi que sur le plan touristique afin de contribuer aux atouts de la wilaya.

Chapitre I

Le patrimoine

- **Généralité sur le patrimoine**
- **Patrimoine en l'Algérie**
- **Conclusion**

1- Généralité sur le patrimoine

1. Introduction :

«Nous n'héritons pas la terre de nos parents, nous l'empruntons à nos enfants»

« Une terre, c'est le symbole des mémoires, qui nous livre nos origines. »

Chargées d'un message spirituel du passé, le patrimoine archéologique enfouis dans cette terre, demeure le témoignage vivant des traditions séculaires des peuples anciens.

Le patrimoine est un précieux fondateur de l'identité humaine, facteur non négligeable de la promotion de la diversité culturelle, du développement du sens du civisme et de la réduction de l'exclusion sociale, c'est pourquoi sa prise en charge effective et sérieuse ne peut être que salutaire. La chose essentielle, sinon primordiale, concernant ce patrimoine archéologique exposé aux aléas naturels et anthropiques, c'est de réfléchir à une stratégie globale, aussi bien sur le plan local que régional, destinée à la sauvegarde de ces fleurons du génie humain.

La communauté internationale ayant bien mesuré toute la portée de l'importance de patrimoine, a mis au jour des organismes internationaux, tels que l'UNESCO et l'ICOMOS qui ont pour but la gestion de ce précieux legs².

2. Différentes définitions du patrimoine :

Avant de traiter la notion du patrimoine architectural, objet de notre recherche, il serait très utile de porter un éclairage sur le patrimoine dans son sens le plus large et de présenter ses différents aspects.

Le patrimoine est une notion complexe qui a énormément évoluée dans le temps. Au sens large, il recouvre un ensemble de biens et savoirs représentatifs de valeurs, qui font l'objet d'une reconnaissance, d'une préservation et dont la finalité est la transmission aux générations futures.

² Ouvrage de « Terre des Hommes » paru en 1939

Plusieurs définitions ont été données à cette notion. Ainsi, le terme de patrimoine, renvoie à l'origine à ce « bien d'héritage » qui " descend suivant les lois des pères et des mères aux enfants" écrit le LITTRÉ :

➤ Selon le PETIT LAROUSSE, "le patrimoine est un bien, héritage commun d'une collectivité, d'un groupe humain".

➤ L'encyclopédie WIKIPEDIA explique que "Le patrimoine est étymologiquement défini comme l'ensemble des biens hérités du père (de la famille par extension). En effet, patrimoniaux signifie héritage du père en latin. Le patrimoine fait, donc, appel, à l'idée d'un héritage légué par les générations qui nous ont précédé, et que nous devons transmettre intact aux générations futures, ainsi qu'à la nécessité de constituer le patrimoine de demain»³.

➤ Pour André CHASTEL, historien de l'art français, auteur d'une importante œuvre sur la renaissance italienne : "le patrimoine se reconnaît au fait que sa perte constitue un sacrifice et que sa conservation suppose des sacrifices."⁴

➤ Pour Alphonse Duperont, historien français, spécialiste du moyen âge et de l'époque moderne, "le patrimoine contribue à ce façonnement humain de l'historique"⁵

➤ Dans son livre « L'allégorie du patrimoine », Françoise CHOAY a défini le patrimoine comme étant : "un bien, l'héritage commun d'une collectivité, d'un groupe humain. Il désigne un fonds destiné à la jouissance d'une communauté élargie aux dimensions planétaires et constitué par l'accumulation continue d'une diversité d'objets que rassemble leur commune appartenance au passé, œuvres et chefs-d'œuvre des beaux- arts et des arts appliqués, travaux et produits de tous les savoirs et savoir- faire des humains."⁶

³Chapitre I : EVOLUTION DE LA NOTION DU PATRIMOIN ET DE LA NOTION DU TOURISME

⁴Dominique POULOT ; *Patrimoine et modernité* ; éditions L'Harmattan 1998 ; p.09 (chapitre I : EVOLUTION DE LA NOTION DU PATRIMOIN ET DE LA NOTION DU TOURISME).

⁵ . DUPRONT ; *l'histoire après Freud*; Revue de l'enseignement supérieur ; 1968 ; p.27(chapitre I : EVOLUTION DE LA NOTION DU PATRIMOIN ET DE LA NOTION DU TOURISME)

⁶ Françoise CHOAY, *l'Allégorie du patrimoine*, édition du seuil 1992, 1996, 1999, nouvelle édition revue et corrigé (actualisée en 2007). p.9 (chapitre I : EVOLUTION DE LA NOTION DU PATRIMOIN ET DE LA NOTION DU TOURISME)

➤ La charte internationale⁷ du tourisme culturel a élargi la notion du patrimoine en estimant que "le patrimoine est un concept vaste qui réunit aussi bien l'environnement naturel que culturel, Il englobe les notions de paysage, d'ensembles historiques, de sites naturels et bâtis aussi bien que les notions de biodiversité, de collections, de pratiques culturelles traditionnelles ou présentes, de connaissance et d'expérimentation. Il rappelle et exprime le long cheminement du développement historique qui constitue l'essence des diverses identités nationales, régionales, indigènes et locales, et fait partie intégrante de la vie moderne. C'est un point de référence dynamique et un instrument positif du développement et des échanges."

➤ Le sens attribué au mot patrimoine diffère d'un domaine à un autre. Le tableau ci-dessous résume les définitions selon les différents usages :

Catégorie des sciences	Définition
Les historiens	Le patrimoine est une mise au présent du passé et une mise en histoire du présent. ⁸
Les sociologues	Le patrimoine et le lieu social sont les constituants de l'identité. ⁹
Les économistes	Revenus et est donc de la nature du capital. d'élément conçu comme ressources économique ¹⁰ .
Les législateurs	L'héritage que l'on tient de son père et que l'on transmet à ses enfants ¹¹ .
Sciences de la terre et de la vie.	Le patrimoine est l'héritage d'un environnement physique. géographique et vivant (flore. Faune) ce patrimoine est modifié par les activités humaines (il peut être détruit). Il influe en retour sur les structures des sociétés. Les cultures et les comportements collectifs. ¹²

Tableau 01 : définition du patrimoine selon les différentes sciences

⁷⁷Charte Internationale du Tourisme Culturel. Op cite.(chapitre I : EVOLUTION DE LA NOTION DU PATRIMOIN ET DE LA NOTION DU TOURISME)

Dominique POULOT. Op cite; p.110⁸

⁹ Henry ROUSSO, Le regard de l'histoire: l'émergence et l'évolution de la notion de patrimoine au cours du XXe siècle en France : Entretiens du patrimoine, Cirque d'hiver, éditions Fayard, 2003, Introduction générale.

¹⁰ Idem

¹¹ Encyclopédie Universalis

¹² Idem

3. Les différents types de patrimoine :

Le mot patrimoine n'a cessé d'évoluer puisque dans le livre intitulé « **patrimoine et modernité** »¹³, Dominique Poulot mentionne que " Le patrimoine relève d'un emploi métaphorique : on parle, d'un patrimoine non seulement historique, artistique ou archéologique, mais encore ethnologique, biologique ou naturel, non seulement matériel, mais immatériel, non seulement national ou local, régional, mais mondial, universel."

Françoise Fortune¹⁴, professeur de droit, estime que le mot patrimoine représente "des qualificatifs qui permettent d'en distinguer les usages, tel que patrimoine personnel ou familial, culturel, naturel ou commun, mondial, professionnel, humain ou bien encore génétique."

Le Service pédagogique **Château Guillaume**¹⁵, quant à lui, a distingué neuf formes officielles du patrimoine, elles sont présentées sur le diagramme suivant :

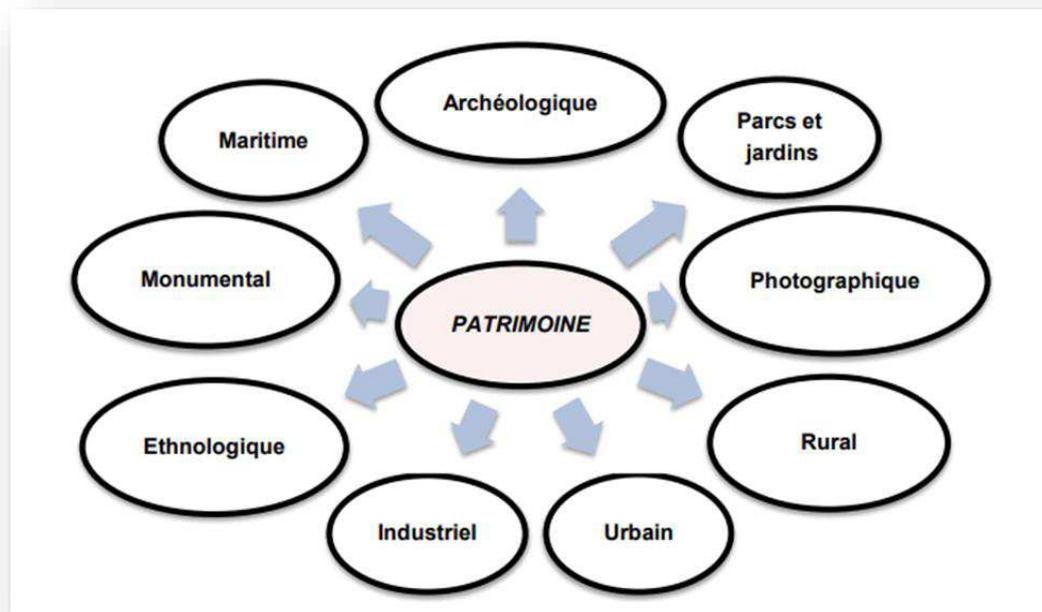


diagramme 1 : les différentes formes du patrimoine selon.

Source : le service pédagogique Château Guillaume

¹³ Dominique Poulot ; Op cite; p.0

¹⁴Henry ROUSSO; Op cite; p.39

¹⁵ Service pédagogique Château Guillaume le Conquérant - 14700 Falaise ; Op cite.

4. Catégorie de patrimoine :

Les formes de patrimoine citées ci-dessus peuvent être réparties en deux catégories à savoir le patrimoine immatériel et le patrimoine matériel¹⁶ :

4.1. Le patrimoine immatériel :

L'UNESCO en 2003 par la convention pour la sauvegarde du patrimoine culturel immatériel a validé l'idée que le patrimoine n'est pas uniquement matériel, car il existe aussi le patrimoine immatériel. L'organisation a donné la définition suivante : "On entend par patrimoine culturel immatériel, les pratiques, les représentations, expressions, connaissances et savoir-faire, ainsi que les instruments, objets, artefacts et espace culturel qui leur sont associés...Ce patrimoine culturel immatériel transmis de génération en génération, est recréé en permanence par les communautés et groupes en fonction de leur milieu, de leur interaction avec la nature et leur histoire, et leurs procure un sentiment d'identité et de continuité, contribuant à promouvoir le respect de la diversité culturelle et la créativité humaine ».

4.2. Le patrimoine matériel :

Ce patrimoine est le plus facile à localiser. Il représente les productions matérielles de l'homme et se compose de différents éléments :

- Les paysages : Ces derniers sont le résultat d'une action séculaire de l'homme sur son milieu.
- Les biens immobiliers : Les biens immobiliers sont aussi bien les bâtiments de différents usages et qui témoignent d'activités spécifiques ou tout simplement d'un style architectural spécifique.
- Les biens mobiliers : Dans la catégorie des biens mobiliers rentrent aussi bien les œuvres d'art que les ustensiles d'usage domestique ou professionnel.
- Les produits : Les produits résultent d'une adaptation aux conditions locales et à des traditions de cultures, d'élevage, de transformation et de préparation.

¹⁶ (chapitre I : EVOLUTION DE LA NOTION DU PATRIMOIN ET DE LA NOTION DU TOURISME) /Chapitre I : Concepts théoriques

4.2.1. Le patrimoine culturel :

Faisant partie de ces deux catégories, le patrimoine culturel sera notre champ d'étude, en particulier le patrimoine architectural. A cet effet, il serait important de donner quelques définitions.

D'un point de vue culturel, le patrimoine peut se définir comme étant "l'ensemble des biens matériels ou immatériels ayant une importance artistique et/ou historique certaine et qui appartiennent soit à une entité privée (personne, entreprise, association, etc.) soit à une entité publique (commune, département, région, pays, etc.) et qui est préservé, restauré, sauvegardé et généralement montré au public "

➤ Dans leur ouvrage "**tourisme culture et développement durable**"¹⁷, **David PICARD** et **MikeROBINSON** soulignent que "La notion de patrimoine culturel était à l'origine un concept issu du monde industrialisé et développé et qui avait donc tendance à en refléter les valeurs et les conceptions artistiques, mais elle s'est peu à peu élargie pour englober les vestiges patrimoniaux des pays moins développés où les structures permanentes et monumentales."

➤ La convention de **Faro**¹⁸ sur la valeur du patrimoine culturel pour la société a défini le patrimoine culturel comme étant "un ensemble de ressources héritées du passé que des personnes considèrent, par-delà le régime de propriété des biens, comme un reflet et une expression de leurs valeurs, croyances, savoirs et traditions en continuelle évolution. Cela inclut tous les aspects de l'environnement résultant de l'interaction dans le temps entre les personnes et les lieux."

➤ Les biens culturels comprennent : (suivant l'article 03 de la loi 98-15)¹⁹

1. les biens culturels immobiliers;
2. les biens culturels mobiliers;
3. les biens culturels immatériels.

¹⁸La convention de Faro sur la valeur du patrimoine culturel pour la société ;conseil de l'Europe ; 27 octobre 2005

¹⁹la loi 98-04 du 15 juin relative à la protection du patrimoine culturel

➤ Les biens culturels immobiliers comprennent : (Suivant l'article 08 de la loi 98-15) :

1. les monuments historiques ;
2. les sites archéologiques ;
3. les ensembles urbains ou ruraux.

Et Suivant l'article 07 de la loi 98-15 : Les monuments historiques se définissent comme toute création architecturale isolée ou groupée qui témoigne d'une civilisation donnée, d'une évolution significative et d'un événement historique.

Sont concernés, notamment les œuvres monumentales architecturales, de peinture, de sculpture, d'art décoratif, de calligraphie arabe, les édifices ou ensembles monumentaux à caractère religieux, militaire, civil, agricole ou industriel, les structures de l'époque préhistorique, monuments funéraires, cimetières, grottes, abris sous-roche, peintures et gravures rupestres, les monuments commémoratifs, les structures ou les éléments isolés ayant un rapport avec les grands événements de l'histoire nationale.

Ils sont soumis au classement par arrêté du ministre chargé de la culture après avis de la commission nationale des biens culturels, sur sa propre initiative ou de toute personne y ayant intérêt.

Le champ de visibilité dont la distance est fixée à un minimum de deux cents (200) mètres peut être étendu afin d'éviter notamment la destruction des perspectives monumentales comprises dans cette zone.

4.2.2. Le patrimoine architectural :

"Le patrimoine architectural est l'ensemble des constructions humaines qui ont une grande valeur parce qu'elles caractérisent une époque, une civilisation ou un événement et que, à cause de cette valeur, nous voulons transmettre aux générations futures." ²⁰

Selon le centre d'études et de recherches sur les qualifications (**CEREC**)²¹ le patrimoine architectural englobe les monuments historiques, c'est-à-dire les édifices classés ou inscrits à l'inventaire supplémentaire des monuments historiques. Le patrimoine architectural constitue un ensemble bien plus vaste qui comprend

²⁰Encyclopédie WIKIPEDIA

²¹Le patrimoine architectural: Un marché en construction ; Céreq (Centre D'études et de Recherches sur les Qualifications) ; Direction de la publication : Hugues Bertrand. Rédaction : Isabelle Bonal ; Commission paritaire n° 1063 ADEP ; Céreq Bref n° 183 - FÉVRIER 2002 ; p.01

également le patrimoine que l'on qualifie parfois de non protégé, de pays ou de proximité.

4.2.3. Le patrimoine naturel :

a) s'agit des éléments naturels constitués par des formations ou des groupes de formation physiques et biologiques, qui sont d'une valeur et d'une importance exceptionnelle du point de vue esthétique ou scientifique.

b) s'agit des formations géologiques et physiographiques et aux zones strictement délimitées, qui constituent l'habitat d'espèces menacées d'animaux et de plantes d'une valeur et d'une importance exceptionnelle du point de vue de la science ou de la conservation ; c) aux sites naturels ou zones naturelles strictement délimitées, d'une valeur et d'une importance exceptionnelle du point de vue de la science, de la conservation ou de la beauté naturelle.

4.2.4. Le patrimoine archéologique :

Le "patrimoine archéologique" est la partie de notre patrimoine matériel pour laquelle les méthodes de l'archéologie fournissent les connaissances de base. Il englobe toutes les traces de l'existence humaine et concerne les lieux où se sont exercées les activités humaines quelles qu'elles soient, les structures et les vestiges abandonnés de toutes sortes, en surface, en sous-sol ou sous les eaux, ainsi que le matériel qui leur est associé²².

5. Les valeurs et les critères pour la patrimonialisation:

Pour Choay (Choay 1992) et pour Bourdin (Bourdin, 1996), toute évendication patrimoniale est alors sensée s'appuyer sur quatre valeurs²³ :

- ✓ L'historicité
- ✓ L'exemplarité
- ✓ La beauté
- ✓ L'identité

²²CHARTRE INTERNATIONALE POUR LA GESTION DU PATRIMOINE ARCHEOLOGIQUE (1990)

²³ (chapitre I : EVOLUTION DE LA NOTION DU PATRIMOIN ET DE LA NOTION DU TOURISME) Chapitre I : Concepts théoriques

En effet, un bien ne peut être considéré en soi comme un élément patrimonial s'il ne revêt pas d'un caractère patrimonial par rapport à sa valeur esthétique dans un paysage, sa technique de construction ou son lien avec l'histoire locale. Une autre valeur vient s'ajouter à celles citées ci-dessus, il s'agit de la valeur économique, car selon (Ve chambré, 2007)"pour qu'il y ait patrimonialisation, il ne suffit généralement pas que l'héritage ciblé ait acquis du sens pour un groupe, une collectivité et qu'il y ait une légitimation "scientifique" par les spécialistes du patrimoine, il faut également que l'objet patrimonial puisse acquérir une valeur économique. «Ces valeurs peuvent être expliquées par les critères suivants :

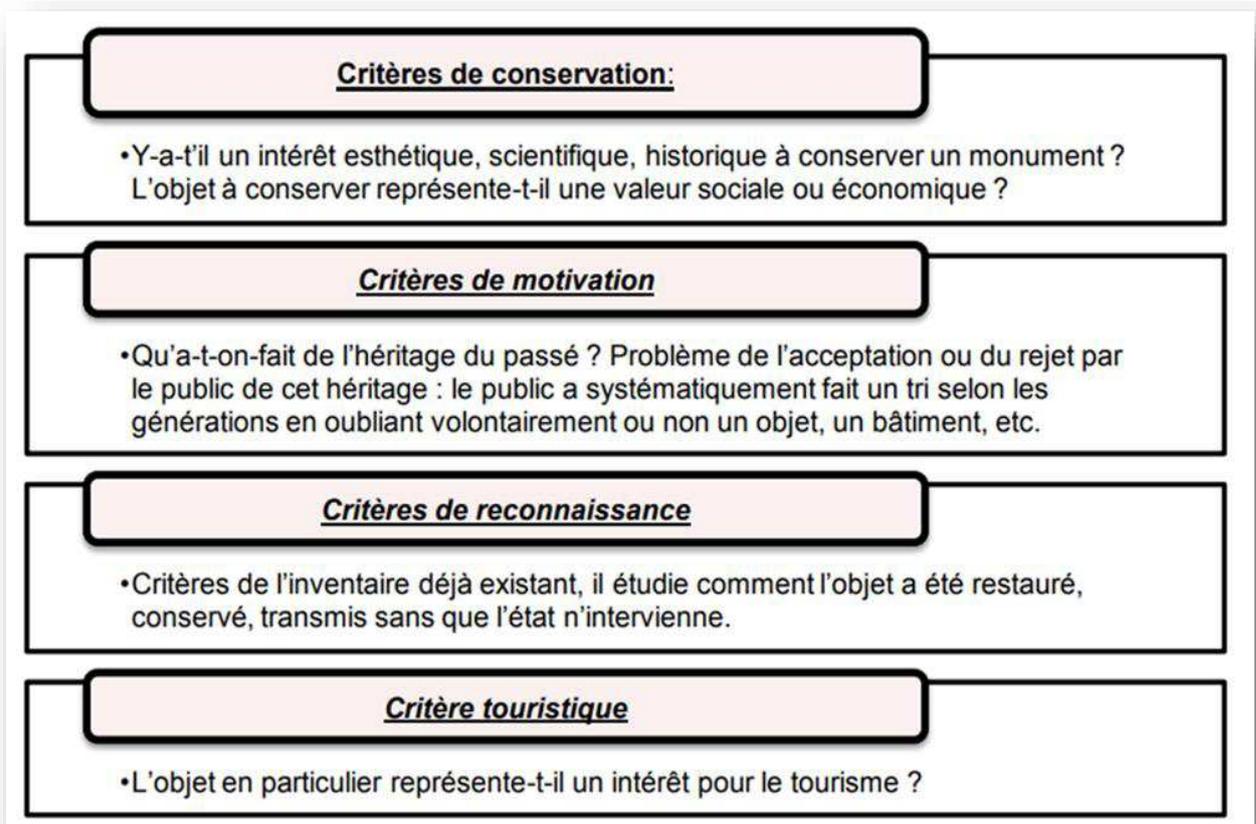


Diagramme 02: les critères des valeurs économiques de patrimoine.

6. La mise en valeur du patrimoine ²⁴:

Dans la valorisation du patrimoine, l'objectif est à la fois, la sauvegarde et la rentabilité immédiate, En général, la mise en valeur du patrimoine se compose de :

- ✓ Conservation du patrimoine,
- ✓ Animation du patrimoine dont le but est d'attirer les touristes
- ✓ La mise en scène (l'éclairage, le son, la lumière, etc.)
- ✓ La promotion du patrimoine par la construction de réseaux du patrimoine, les itinéraires et les circuits thématiques.

7. Les différentes menaces sur le patrimoine :

Parmi les risques et les menaces qui pèsent sur le patrimoine et qui peuvent contribuer à sa disparition, on distingue principalement les points suivants ²⁵:

- ✓ La dégradation naturelle
- ✓ Le pillage
- ✓ Le piétinement et la sur-fréquentation
- ✓ L'urbanisation
- ✓ Le dépaysement
- ✓ La disparition du patrimoine immatériel
- ✓ La faible sensibilité aux valeurs patrimoniales

Parmi ces risques, certains sont le fait de la nature, d'autres sont le fait de l'homme, ces derniers sont prépondérants, sont plus nuisibles et pour la plupart sont irréversibles. C'est pourquoi, le premier pas pour la préservation du patrimoine reste la sensibilisation de la population mais aussi celle des acteurs qui gèrent le patrimoine.

²⁴FRANCOIS H., HIRCZAK M. ; Patrimoine et territoire : vers une co-construction d'une dynamique et de ses ressources ; op cite ; p.157

²⁵ (chapitre I : EVOLUTION DE LA NOTION DU PATRIMOIN ET DE LA NOTION DU TOURISME) Chapitre I : Concepts théoriques

8. POLITIQUES DE "CONSERVATION INTÉGRÉE"

Le patrimoine archéologique est une richesse culturelle fragile et non renouvelable, l'agriculture et les plans d'occupation des sols résultant de programmes d'aménagement doivent par conséquent être réglementés afin de réduire au minimum la destruction de ce patrimoine. Les politiques de protection du patrimoine archéologique doivent être systématiquement intégrées à celles qui concernent l'agriculture, l'occupation des sols et la planification, mais aussi la culture, l'environnement et l'éducation. La création de réseaux archéologiques doit faire partie de ces politiques.

Les politiques de protection du patrimoine archéologique doivent être prises en compte par les planificateurs à l'échelon national, régional et local, La participation active de la population doit être intégrée aux politiques de conservation du patrimoine archéologique. Cette participation est essentielle chaque fois que le patrimoine d'une population autochtone est en cause. La participation doit être fondée sur l'accès aux connaissances, condition nécessaire à toute décision. L'information du public est donc un élément important de la "conservation intégrée".

8.1 La conservation préventive et l'archéologie préventive :

"La conservation préventive regroupe l'ensemble des actions entreprises indirectement sur les biens culturels. Elle agit sur leur environnement afin d'en retarder la détérioration ou d'en prévenir les risques d'altération. Ces interventions permettent de favoriser ou de créer les conditions optimales de préservation du patrimoine culturel, compatibles avec son usage social.

Les actions de conservation préventive peuvent être des gestes simples et de bon sens (préserver les objets en cire de la chaleur ou des documents en papier des conditions excessives d'humidité relative ou de lumière par exemple) mais également des opérations de grande envergure et complexes lorsque les biens culturels sont monumentaux, nombreux, de natures différentes, fragiles, etc."

La conservation préventive anticipe sur les dégradations éventuelles en prenant les mesures jugées nécessaires qui empêchent l'avènement de détériorations sachant que certaines détériorations sont irréversibles.

Dans notre axe de recherche, nous nous intéressent beaucoup plus à l'archéologie préventive en effet, l'Archéologie préventive a pour vocation de préserver et d'étudier les éléments significatifs du

patrimoine archéologique menacés par les travaux d'aménagement. Elle peut impliquer la mise en œuvre de diagnostics archéologiques (sondages), de fouilles (fouilles de sauvetage ou fouilles préventives) et dans certains cas, des mesures de sauvegarde.

8.2 Le diagnostic archéologique :

1. Le préfet de région prescrit un diagnostic après étude du projet d'aménagement par le service régional de l'archéologie et le notifie à l'aménageur.

2. Le préfet de région attribue la réalisation du diagnostic à un service archéologique agréé de collectivité territoriale et en informe l'aménageur.

3. L'opérateur désigné – l'Inrap ou un service archéologique agréé de collectivité territoriale – établit un projet d'intervention scientifique qu'il soumet au préfet de région.

4. Dès l'approbation du projet d'intervention et au plus tard deux mois après s'être vu attribuer la réalisation du diagnostic, l'opérateur définit, par convention avec l'aménageur, les modalités de l'intervention sur le terrain.

5. Le préfet de région désigne un responsable scientifique d'opération sur proposition de l'opérateur

6. L'aménageur met le terrain à la disposition de l'opérateur dans des conditions permettant à celui-ci de réaliser les travaux de diagnostic : dépollution, abattage des arbres, mise en sécurité... Un procès-verbal de mise à disposition du terrain est dressé entre l'opérateur et l'aménageur.

7. L'opérateur réalise le diagnostic.

8. Une fois le diagnostic achevé sur le terrain, un procès-verbal de fin de chantier est établi.

9. Les résultats scientifiques recueillis au cours du diagnostic sont rassemblés dans un rapport transmis au préfet de région, qui le porte à la connaissance de l'aménageur et du propriétaire du terrain.

10. Le préfet de région dispose d'un délai de trois mois, à compter de la réception de ce rapport, pour notifier à l'aménageur les éventuelles prescriptions ultérieures. Il peut s'agir d'une fouille ou de l'indication de la modification du projet d'aménagement²⁶.

²⁶ Ouvrage numérique : Archéologie préventive Guide pratique de l'aménageur. <http://kartenn.region-bretagne.fr/>

8.3 Quels sont les aménagements concernés ? :

Il s'agit des constructions ou des travaux, dont la localisation est située sur une zone connue pour sa «sensibilité archéologique» :

- Les zones d'aménagements concerté (ZAC) et les lotissements d'une superficie supérieure à 3 hectares.
- Les travaux soumis à déclaration ou autorisation en application du code de l'Urbanisme.
- L'aménagement et ouvrages soumis à étude d'impact (routes, déchetteries, carrières...).
- Les travaux sur les immeubles classés au titre des monuments historiques.

8.4 Qui le réalise ? :

Le préfet de région attribue le diagnostic à un opérateur d'archéologie préventive. La réalisation du diagnostic est une prérogative publique confiée à l'INRAP et aux services archéologiques des collectivités territoriales agréés pour leur territoire spécifique. L'INRAP intervient systématiquement si les services agréés décident de ne pas mener le diagnostic.

8.5 Fouille, post-fouille et valorisation :

Le préfet de région adresse à l'aménageur un arrêté de prescription de fouille dans les trois mois suivant la réception du rapport de diagnostic, ou prescrit directement une fouille dans un délai d'un mois à compter de la réception du dossier de l'aménageur. Un cahier des charges scientifique, y est annexé. Le préfet notifie la prescription, d'une part à l'autorité compétente (mairie, DDE) pour autoriser les travaux, d'autre part à l'aménageur.

L'aménageur est le maître d'ouvrage de la fouille pour laquelle il choisit un opérateur.

Le contrat ou marché, signé entre l'aménageur et l'opérateur, définit le projet scientifique d'intervention et les conditions de sa mise en œuvre sur la base du cahier des charges scientifique.

L'aménageur transmet le contrat (ou le marché public) signé, au préfet de région. Ce dernier dispose d'un délai de deux mois pour délivrer l'autorisation de fouille. L'aménageur peut également joindre à ces documents une demande de prise en charge du coût des fouilles par l'État, ou de subvention dans le cadre du Fnap.

Si le projet scientifique d'intervention n'est pas conforme au cahier des charges, le préfet de région peut demander à l'aménageur de présenter un projet scientifique amendé.

Une fois l'autorisation de fouille délivrée, l'aménageur met le terrain à la disposition de l'opérateur pour que la fouille puisse débuter.

La phase de terrain de la fouille s'effectue selon le projet d'intervention.

Si le chantier le permet, des actions de valorisation sont organisées (panneaux d'information, relations avec les médias, visites de site...).

Une fois la fouille achevée, un procès-verbal de fin de chantier est signé entre l'aménageur et l'opérateur.

Dans les quinze jours suivant la notification par l'aménageur de l'achèvement des fouilles sur le site, le préfet délivre à l'aménageur une attestation de libération de terrain.

Pendant la phase de post-fouille, les données recueillies sont analysées et rassemblées par le responsable scientifique d'opération dans le rapport final d'opération, que l'opérateur remet au préfet de région qui le transmet à l'aménageur.

Après avis de la commission interrégionale de la recherche archéologique (Cira), le rapport final d'opération peut être publié, isolément ou dans une synthèse. Ses résultats peuvent être repris au sein de divers supports à destination du public : publications, expositions, documentaires audiovisuels, etc.

9. INVENTAIRES :

Suivant l'article n°04 :

La protection du patrimoine archéologique doit se fonder sur la connaissance la plus complète possible de son existence, de son étendue et de sa nature. Les inventaires généraux du potentiel archéologique sont ainsi des instruments de travail essentiels pour élaborer des stratégies de protection du patrimoine archéologique. Par conséquent, l'inventaire doit être une obligation fondamentale dans la protection

et la gestion du patrimoine archéologique, En même temps, les inventaires constituent une banque de données fournissant les sources primaires en vue de l'étude et de la recherche scientifique. L'établissement des inventaires doit donc être considéré comme un processus dynamique permanent. Il en résulte aussi que les inventaires doivent intégrer l'information à divers niveaux de précision et de fiabilité, puisque des connaissances même superficielles peuvent fournir un point de départ pour des mesures de protection²⁷.

INTERVENTIONS SUR LE SITE :

suivant l'Article n°05 :

En archéologie, la connaissance est largement tributaire de l'intervention scientifique sur le site. L'intervention sur le site embrasse toute la gamme des méthodes de recherche, de l'exploration non-destructrice à la fouille intégrale en passant par les sondages limités ou la collecte d'échantillons. Il faut admettre comme principe fondamental que toute collecte d'information sur le patrimoine archéologique ne doit détruire que le minimum des témoignages archéologiques nécessaires pour atteindre les buts, conservatoires ou scientifiques, de la campagne.

Les méthodes d'intervention non destructives, observations aériennes, observations sur le terrain, observations subaquatiques, échantillonnage, prélèvements, sondages doivent être encouragées dans tous les cas, de préférence à la fouille intégrale. La fouille implique toujours un choix des données qui seront enregistrées et conservées au prix de la perte de toute information et, éventuellement, de la destruction totale du monument ou du site. La décision de procéder à une fouille ne doit donc être prise qu'après mûre réflexion, Les fouilles doivent être exécutées de préférence sur des sites et des monuments condamnés à la destruction en raison de programmes d'aménagement modifiant l'occupation ou l'affectation des sols, en raison du pillage, ou de la dégradation sous l'effet d'agents naturels.

Dans des cas exceptionnels, des sites non menacés pourront être fouillés soit en fonction des priorités de la recherche, soit en vue d'une présentation au public. Dans ces cas, la fouille doit être précédée d'une évaluation scientifique poussée du potentiel du site. La fouille doit être partielle et réserver un secteur vierge en vue de recherches ultérieures.

²⁷CHARTRE INTERNATIONALE POUR LA GESTION DU PATRIMOINE ARCHEOLOGIQUE (1990)

Lorsque la fouille a lieu, un rapport répondant à des normes bien définies doit être mis à la disposition de la communauté scientifique et annexé à l'inventaire approprié dans des délais raisonnables après la fin des travaux, Les fouilles doivent être exécutées en conformité avec les recommandations de l'UNESCO (recommandations définissant les principes internationaux à appliquer en matière de fouilles archéologiques, 1956), ainsi qu'avec les normes professionnelles, internationales et nationales.

10. ORGANISMES INTERNATIONAUX :

10.1 . L'UNESCO (Organisation des Nations Unies pour l'Éducation la Science, et la Culture), Dont les recommandations de 1954 (La Haye)²⁸, définissaient la protection des biens culturels en cas de conflits armés. Se sont ajoutées celles de 1972 (Paris)²⁹ proposant des mesures scientifiques, administratives, juridiques, financières à prendre par les états membres pour préserver les monuments, ensembles et sites sur leurs territoires³⁰.

10.2. L'ICOMOS (Conseil International des Monuments et Sites) Est une organisation internationale non-gouvernementale, qui se consacre à la conservation des monuments historiques et des sites dans le monde. L'organisation a été fondée en 1965 suite à l'adoption internationale de la Charte pour la conservation et la restauration des Monuments et des Sites. Aujourd'hui, l'organisation compte des Comités Nationaux dans plus de 107 pays.4 L'ICOMOS est le principal conseiller de l'UNESCO en matière de conservation et de protection des monuments et des sites.

10.3. l'ICCROM 2 (le Centre International d'Études pour la Conservation et la Restauration des Biens Culturels), Est une organisation intergouvernementale (OIG) qui se consacre à la conservation du patrimoine culturel. Ses membres sont des états indépendants ayant déclaré leur adhésion à l'organisation. Il a été créé pour servir la communauté internationale représentée par ses États membres, dont le nombre dépasse actuellement les 129. Il s'agit de la seule institution du genre à bénéficier d'un mandat à l'échelle mondiale ayant pour objectif la promotion de la

²⁸La Convention pour la protection des biens culturels en cas de conflit armé a été signée le 14 mai 1954 à La Haye, sous l'égide de l'UNESCO

²⁹Paris, le 16 novembre 1972, Convention pour la protection des biens culturels et naturels. Acceptation le 23 décembre 1974.

³⁰G.H Bailly, Le patrimoine architectural. Ed .Delta -Vevey- Suisse, 1975. P.31.

conservation du patrimoine culturel, à la fois mobilier et immobilier, sous toutes ses formes.

2. Le patrimoine en Algérie

1. Introduction:

L'Algérie dispose d'un riche héritage culturel exceptionnel de part sa portée historique et symbolique, témoignant du passage de nombreuses civilisations. Il s'agit d'une variété inestimable de patrimoine naturel, architectural, urbanistique et archéologique. Nous citons à titre d'exemple les sites préhistoriques du Tassili et de l'Ahaggar, les vestiges des Médina, Alger, Tlemcen, les Ksour sahariens, les villages Kabyles, les nombreux édifices hérités de l'époque coloniale et les villes antiques tels que : Timgad, Thévèste, Hippone, Cirta, et Madaure³¹.

2. L'évolution du patrimoine en Algérie :

I.1.Période précoloniale (647 – 1830) :

Plusieurs civilisations succèdent l'Algérie dont la construction des villes ou bien les reconstruire sur elles-mêmes, un patrimoine bâti hérité surtout de la période islamique tel que les mosquées et les marabouts.

I.2.Période coloniale 1830-1962

La production architecturale et urbaine des XIX^e et XX^e siècle issue de la période française passée par plusieurs étapes de connaissance et de revalorisation de cet héritage :

En 1840 : les missions scientifiques vont introduire en Algérie une conception du patrimoine architectural et des méthodes de mise en valeur et de conservation.

En 1872 : Edmond Duthoit avec son étude sur la conservation des monuments

³¹ Patrimoine architectural et urbain des XIX^e et XX^e siècles en Algérie. (Boussad Aiche, Farida Cherbi, Leila Oubouzar, Patrimoine XIX^e. et XX^e. siècles en Algérie ; un héritage à l'avenir incertain, in Romeo Carabelli, Alexandre Abry (sous la direction), Reconnaître et protéger l'architecture récente en Méditerranée, Maisonneuve et Larose, Paris, 2005, PP. 147-170.)

arabes 3 va jouer un rôle prépondérant dans la construction d'un savoir sur les monuments d'Algérie.

En 1887 : la loi relative à la conservation des monuments et objet d'art ayant un intérêt historique et artistique, la première liste officielle des monuments est établie cette même année et comportera sept monuments.

En 1900 : une nouvelle liste comporte 84 monuments historiques. La loi de 1930, les concepts du patrimoine et de monument sont étendus aux ensembles naturels.

En 1941 : la loi sur la réglementation des fouilles archéologiques.

En 1943 : la loi instituant les abords de 500 mètre autour des monuments classés

I.3.Période post indépendance (1962 à nos jours) :

Au lendemain de l'indépendance, l'Algérie s'inspira des lois, principes et pratiques en matière de protection et de gestion des biens culturels. La loi de 31 décembre 1962 est intervenue pour reconduire toutes lois françaises, après l'ordonnance de 67-281 du 20 décembre 1967 relative aux fouilles et à la protection des monuments et sites historiques et naturels³²³³

2. Le cadre législatif:

Les deux principales lois de l'Algérie indépendante en matière de protection du patrimoine ; l'ordonnance 67-281 du 20 décembre 1967 et la loi 98-04 du 15 juin 1998, constituent aujourd'hui l'essentiel de l'arsenal juridique. En élargissant la notion de biens culturels au patrimoine immatériel ignoré jusque-là, la nouvelle loi 98-04 du 15 juin 1998 constitue une réelle avancée. Elle définit la notion du patrimoine culturel, comme « l'ensemble des biens culturels immobiliers, mobiliers et immatériels ».

³² Les fondements théoriques du cadre législatif du patrimoine culturel en algérie

Les biens culturels immobiliers comprennent les monuments historiques, les sites archéologiques et les ensembles urbains ou ruraux. Les biens culturels mobiliers quant à eux concernent le produit des explorations archéologiques, les objets d'antiquité, les éléments résultant du morcellement des sites historiques, le matériel anthropologique et ethnologique, les biens culturels liés à la religion, l'histoire de l'évolution sociale, économique et politique, les biens d'intérêts artistique, les manuscrits et incunables, livres, documents ou publications d'intérêt spécial, les objets numismatiques ou philatéliques et les documents d'archives.

La volonté d'affirmer l'identité culturelle en la mettant en étroite relation avec la dimension patrimoniale apparaît comme un fait nouveau, révélateur d'une nouvelle approche face à la question identitaire qui s'affirme aujourd'hui comme un véritable fait de société.

Alors que la précédente ordonnance concernait essentiellement les fouilles, les sites et les monuments historiques, les dispositions de la loi de 1998, font référence au patrimoine culturel dans un sens plus large. Dans un contexte mondial favorable à l'évolution du concept de patrimoine, le glissement sémantique, en faveur de l'introduction de la notion de biens culturels,

Suivant la loi 98-04, pourrait être assimilée à une volonté d'ouverture vers des horizons plus larges de la dimension patrimoniale. Dans la pratique, il existe néanmoins des décalages importants entre les textes promulgués et leur mise en œuvre et faute de décrets d'application, la loi devient inopérante dans bien des cas³⁴.

Aujourd'hui la reconnaissance patrimoniale de ces sites et monuments historiques tarde à se mettre en place. Il est vrai que les monuments prestigieux des grands centres urbains, recueillent une forte adhésion pour leur sauvegarde et leur protection.

³⁴ Ouvrage numérique : **patrimoine architectural et urbain des XIX^{ème} et XX^{ème} siècles en Algérie.**
« **Projet Euromed Héritage II. Patrimoines partagés** »(Boussad AICHE, Farida CHERBI et Leila OUBOUZAR)

3. LE SCHEMA DIRECTEUR DES ZONES ARCHEOLOGIQUES ET HISTORIQUES :

En matière de territoires archéologiques et historiques et d'instruments de planification correspondants, la loi N° 98-04 portant protection du patrimoine culturel a prévu les dispositions ns suivantes ³⁵:

- ✓ Art. 1er : la présente loi a pour objet de définir le patrimoine culturel de la Nation, d'édicter les règles générales de sa protection, sa sauvegarde et sa mise en valeur, et de fixer les conditions de leur mise en œuvre.
- ✓ Art. 28 : Les sites archéologiques sont définis comme des espaces bâtis ou non bâtis qui n'ont pas de fonction active et qui témoignent des actions de l'homme ou des actions conjuguées de l'homme et de la nature, y compris les sous-sols y afférents et qui ont une valeur historique, archéologique, religieuse, artistique, scientifique, ethnologique ou anthropologique.
- ✓ Art. 30 : Il est établi un plan de protection et de mise en valeur pour les sites archéologiques et leur zone de protection. Le plan de protection et de mise en valeur fixe les règles générales d'organisation, de construction, d'architecture, d'urbanisme, d'occupation du sol s'il y a lieu, ainsi que les servitudes d'utilisation du sol, notamment celles relatives à la détermination des activités qui peuvent y être exercées dans les limites du site classé et de sa zone de protection.
- ✓ Art. 32 : Les réserves archéologiques sont constituées d'espaces où n'ont pas été effectuées des prospections, des investigations et qui peuvent contenir des sites et monuments qui n'ont été ni identifiés, ni recensés, ni inventoriés. Elles peuvent receler en sous-sol des vestiges et posséder, à ciel ouvert des structures archéologiques.
- ✓ Art. 38 : Sont classés en parc culturel les espaces caractérisés Par la prédominance et l'importance des biens culturels qui s'y trouvent et qui sont indissociables de leur environnement naturel.
- ✓ Art. 40, alinéa 2 : Le plan d'aménagement du parc est un instrument de protection qui doit être inclus dans les plans d'aménagement et d'urbanisme et se substitue au plan d'occupation des sols pour la zone concernée.

³⁵ LE SCHEMA DIRECTEUR DES ZONES ARCHEOLOGIQUES ET HISTORIQUES. (Direction de la Restauration et de la Conservation du Patrimoine Culturel Direction de la Protection Légale des Biens Culturels et de la Valorisation du Patrimoine Culturel aout 2007)

4. LE SCHEMA DIRECTEUR DES ZONES ARCHEOLOGIQUES ET HISTORIQUES A L'HORIZON 2025 :

1. Fixe les orientations permettant le développement de la stratégie nationale de préservation et de valorisation du patrimoine archéologique, dans le cadre de la loi 98/04 portant protection du patrimoine culturel.
2. Détermine les conditions de mise en œuvre des actions de préservation et de valorisation du patrimoine archéologique à l'échelle du territoire national
3. Prévoit l'identification, le recensement et l'enregistrement de l'ensemble des biens culturels protégés.
4. Projette de reconstituer la carte de répartition et de distribution des différentes catégories de biens culturels matériels et immatériels à l'échelle du territoire national,
5. favorise les actions de reconnaissance de l'espace archéologique et historique algérien à travers un renouveau méthodologique et une orientation des sciences de l'archéologie et du patrimoine culturel, vers des préoccupations essentiellement historiques
6. Fixe les perspectives de renforcement des systèmes de contrôle et de surveillance des espaces archéologiques,
7. Prévoit la conciliation des impératifs de la préservation des biens culturels protégés et les exigences du développement économique,
8. veille au respect de l'adaptation des valeurs culturelles, économiques et sociales au contexte authentique du lieu,
9. Prévoit la mobilisation des ressources financières pour la prise en charge des opérations d'inventaire ; de restauration et de valorisation des zones archéologiques et historiques³⁶.

³⁶LE SCHEMA DIRECTEUR DES ZONES ARCHEOLOGIQUES ET HISTORIQUES.(Direction de la Restauration et de la Conservation du Patrimoine Culturel Direction de la Protection Légale des Biens Culturels et de la Valorisation du Patrimoine Culturel.2007)

5. Patrimoine mondial en Algérie :

L'Algérie ratifie la convention pour la protection du patrimoine mondial, culturel et naturel le 24 juin 1974. Le premier site protégé est inscrit en 1980.

L'Algérie compte 7 sites inscrits au patrimoine mondial, 6 culturels et 1 mixte. Les sites suivants sont inscrits au patrimoine mondial ³⁷:

La Casbah d'Alger :



Figure 01: casbah d'alger/source : wikipédia

Les Ruines romaines de Djemila :

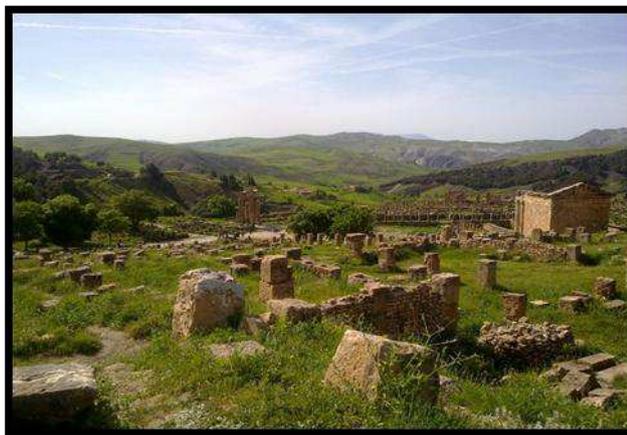


Figure 02 : ruines romaines de Djemila ,source : Wikipédia

³⁷ Wikipédia

La Vallée du M'Zab :

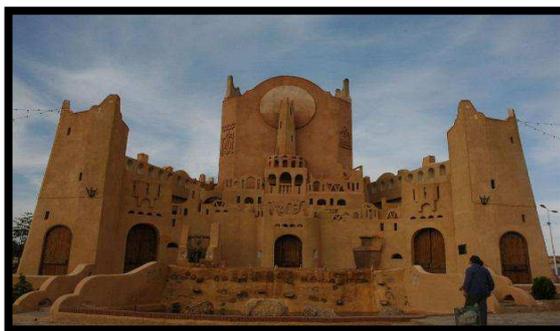


Figure03 : vallé » du mzab , source : Wikipédia

La Kalâa des Béni Hammad :

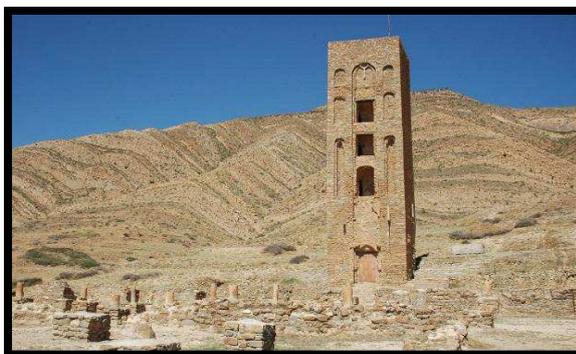


Figure 1 : la kalaa des béni hammad, source : wikipedia

Timgad :



Figure05 : Timgad ; source : Wikipédia

Tassili n'Ajjer :



Figure 0 6 : tassili. Source : wikipedia

Les ruines romaines de Tipaza :



Figure 07 : les ruines romaine de Tipaza. Source : Wikipédia

3. Conclusion

Généralement Le patrimoine est un précieux fondateur de l'identité humaine, Là où il existe Les différentes chartes qui ils démontrent bien l'intérêt majeur que portent la plupart des états au patrimoine historique et surtout archéologique et à la conservation de ce dernier. Il est à retenir des principales recommandations que:

- S'impose la nécessité de la collaboration entre toutes les sciences et toutes les techniques pour la restauration et la conservation des monuments.

- Il y a obligation de l'entretien permanent des monuments pour une meilleure conservation.

- La nécessité de l'implication des citoyens dans la préservation du patrimoine à travers leur sensibilisation pour la prise de conscience de l'importance du patrimoine, est primordiale.

- Le point fort à retenir des organismes internationaux c'est les travaux qu'ils réalisent lors de leur organisation en réseaux avec les institutions des différents états membres. Ils mettent au jour des outils efficaces qui servent à l'analyse des différents phénomènes sur le terrain.

Chapitre II

Le tourisme.

- **Généralité sur le tourisme**
- **Tourisme méditerranéens**
- **Tourisme en Algérie**
- **Tourisme à Mostaganem**
- **Conclusion**

1. Généralité sur le tourisme

« Je me promenés dans les espaces imaginaires et je les modifie lorsque je n'atteins pas les sensations que je souhaite.»

(Fernaud Pouillon)

1. Introduction :

Le tourisme dans le monde est aujourd'hui de plus en plus considéré comme le moteur du développement durable par ses bénéfices sur les autres secteurs « agriculture, artisanat, culture, transport, service, industrie ». Il constitue un soutien à la croissance et une source de création d'emploi et de revenus durables³⁸. « SDAT 2025 »

C'est une préoccupation pour tous les pays et d'une manière plus spéciale pour le tiers monde et ce pour des raisons financières et leurs conséquences politiques et socioéconomique, Il représente pour de nombreux pays véritable manne pour l'économie nationale.

L'activité touristique avant qu'elle ne soit un moyen d'équilibre pour l'économie nationale, Elle est un facteur de détente et de loisirs pour l'ensemble de la population, elle aussi un moyen important de mise en valeur des richesses naturelles, elle constitue un phénomène très important dans toute société. Elle représente un des maillons forts dans l'épanouissement de l'individu qu'elle lui procure :

- ✓ Une nouvelle attitude sociale
- ✓ Une nouvelle manière de penser
- ✓ Une nouvelle culture
- ✓

2. Différentes définition du tourisme:

Le mot '**tourisme**' vient de la transcription anglaise d'un vocable français '**the tour**'. Qui a été utilisé pour la première fois en 1841³⁹ désignant la personne

³⁸ SDAT 2025

³⁹Mémoire : complexe touristique el-manara dans le cadre de l'écotourisme CAP IVI – mostaganem 2017, présenté par : tarfaa abdrrezzek, larbaoui elaid

qui faisait le grand tour. Cette expression désigne le voyage sur le continent. C'est à ce moment-là que le tourisme est né.

S'il se fit à la définition du dictionnaire Larousse :

Pour le client touriste : Le tourisme est un ensemble de services, un acte de consommation lié à une motivation, à un besoin, ces services lui sont fournis par « l'objet touristique » et ses diverses composantes (l'entreprise, localité, organisation) disponibles.

Pour le pays : Les entreprises touristiques et leurs employés, le tourisme est plutôt un travail, une source de profit, ou de développement.

Pour les économistes : Le tourisme reflète les caractères d'une activité économique, notamment au travers de la production de biens (articles de sport, de loisir, équipements distractifs, immeubles, etc...) et services (transport, hébergement, restauration, distraction, animation, tour opérateur, etc...) spécialement touristiques. Les entreprises fournissant des marchandises et des services touristiques voient le tourisme comme une opportunité de faire un bénéfice.

- La stimulation pour la production de biens non spécifiquement touristiques mais consommés par le touriste, en faisant travailler d'autres secteurs liés (infrastructure, agriculture, artisanat, etc...)

- L'apparition de professions spécifiques (agence de voyages, tours opérateurs, animateurs, etc...).

Pour L'OMT, (Alain Laurent, 2003): «Le tourisme est un déplacement hors de son lieu de résidence habituel pour plus de 24 heures mais moins de 4 mois, dans un but de loisirs, un but professionnel (tourisme d'affaire) ou un but sanitaire (tourisme de santé)».

D'autres sources définissent le tourisme comme une industrie vaste et polyvalente dont la complexité se reflète dans la terminologie utilisée pour la décrire et la qualifier. Leiper 1979 (Demen-MeierCh., 2005) « souligne le peu d'intérêt de la part des académiques jusqu'à ce jour ».

Il existe une multitude de définitions et d'appréhensions du phénomène touristique, bien qu'il n'y ait pas de définitions normalisées et acceptées à l'échelle internationale : Tout d'abord, il faut savoir qu'il n'y a pas de tourisme sans touriste et seule sa présence permet d'identifier un lieu touristique. C'est pourquoi on définit

le tourisme comme une activité humaine. Celle-ci est basée sur un déplacement, un changement de place et par extension géographique un changement d'habitat. Cette caractéristique qui le différencie des loisirs pour lesquels le déplacement n'est pas vraiment une obligation et une condition nécessaire à leur réalisation. Car être touriste et faire du tourisme signifient quitter le secteur du tourisme temporairement son lieu de vie habituel pour aller ailleurs, dans un ou des lieux situés hors de son environnement quotidien ; des lieux construits pour les touristes.⁴⁰

3. Le rôle du tourisme :

Le tourisme quel que soit sa forme, est une branche importante dans le développement du pays, car il contribue à l'émancipation du peuple à travers les différents rôles à savoir ⁴¹:

✓ **Rôle social :**

- Le tourisme crée une atmosphère de détente et de décompression.
- Les activités liées au service du tourisme contribuent à la lutte contre le chômage en générant des nombreux emplois.
- El permet l'échange culturel et la prise de conscience de la personnalité individuelle et collective. La possibilité d'échapper à un environnement de plus en plus agressif et pollué crée par l'implantation des industries et par la concentration des populations urbaines dans ce cas le tourisme révèle alors un caractère sécurisant et quiet pour la psychologie de l'individu.

✓ **Rôle culturel :**Le tourisme permet :

- Découvrir, les différentes civilisations des peuples à l'échelle mondiale et ceci à travers les vestiges, les ruines, que l'on peut y trouver.
- La mise en valeur des potentialités du pays en matière de patrimoine historique et architectural...
- Le désenclavement des régions et des forces actives.

✓ **Rôle économique :** Le tourisme permet :

- Augmentation les échanges monétaires.
- L'équilibre des balances de paiement.
- La création d'emploi (besoins de chômage : un lit /0,5 emploi).

⁴⁰ Mémoire numérique : COMMENT PROMOUVOIR LE TOURISME EN ALGERIE ? Présenté par : Melle HAROUAT Fatima Zohra. • Sous la direction de : Mr le Pr. BELMOKADDEM Mostefa.2011-2012

⁴¹Mémoire numérique : Complexe touristique à Marsat Ben M'hidi

- Favorise un aménagement de territoire plus équilibré.
- Le développement régional (décentralisation).

✓ **Rôle politique :**

- El valorise l'image du pays au monde extérieur.
- El est synonyme de stabilité et de sécurité pour un pays.
- Permet un mouvement d'affaires intense entre les pays.
- El favorise, par le biais de « l'expérience » une prise de conscience.
- internationale, ainsi que l'importance d'échange politico-économique.

4. type de tourisme :

On peut distinguer différent types de tourisme, à savoir⁴² :

Le tourisme durable : Représente toute forme de développement. D'aménagement d'activité touristique qui respecte l'environnement

Le tourisme d'affaires : Ce type de tourisme a un intérêt professionnel. Technique ou scientifique. Il se pratique en toute saison dans le cadre de : mission ; congrès ; séminaires ; foires ; salons ou d'exposition et autre meetings, ce tourisme doit son développement aux effets de la mondialisation des échanges.

Le tourisme sanitaire : C'est un tourisme de récréation et de repos en vue surtout de recevoir des soins médicaux on à l'édification de nombreux équipement répondant à ce critère (climatisme ; thermalisme et thalassothérapie) actuellement ce genre de tourisme occupe une place très importante dans le marché ; car il a joindre ; l'utile à l'agréable.

Le tourisme culturel et cultuel : Lier à des activités religieuses et culturelles car le déploiement actuel du tourisme conduit à la recherche de formules culturelles susceptibles d'atténuer l'excès de commercialisation et de banalisation.

Et l'apparition de nouveaux genres de touristes avec un certain niveau intellectuel. A qui la formule : sable, mer ; soleil, ne suffit guère ; leur objectif est satisfaire leur soif de culture et de savoir ; sans oublier les pèlerinages qui attirent des milliers de religieux.

⁴²Mémoire numérique : Complexe touristique à Marsat Ben M'hidi

Le tourisme agrément et de loisir : C'est un tourisme récréatif .culturel. Sportif. Motivé par des raisons loisirs et de vacance (détente) il peut s'effectuer en bord de mer. En montagne principalement

5. formes de tourisme :

On peut distinguer plusieurs formes de tourisme selon les facteurs suivants ⁴³:

Selon le lieu où s'exerce le tourisme « l'emplacement » :

- 1- Tourisme balnéaire :** Généralement aménagement aménagé pour l'accueil des touristes offrant l'hébergement et différents services de loisir. Située au bord de la mer.
- 2- Tourisme urbain :** ce sont les villes qui attirent les touristes par leur nom (Venise, Rome, Paris....)
- 3- Tourisme climatique (montagne. Désert...)** : située généralement au sommet des montagnes permettant des hébergements, offrant de bonnes conditions de vie et donnant la possibilité de pratiquer les différents sport d'hivers, invitant ainsi les gens pour un séjour prolongé.

Selon la durée :

- 1- tourisme organisé séjours :** grâce au tour opérateur, qui organise le séjour, le touriste arrive à connaître dans le complexe une certaine aire touristique.
- 2- tourisme (short breaks) :** tourisme de court durée, typique de week-end ou de passage, ces voyages qui durent seulement quelques jours, souvent sont organisés de façon autonome par les visiteurs, concernant les principales villes d'art ou les régions intéressantes du point de vue touristique.

Selon la taille de groupe :

- 1. Tourisme de masse :** intéresse une tranche sociale extrêmement vaste et articulée
- 2. Tourisme ambiant :** c'est un tourisme pratiqué par des jeunes

⁴³Mémoire : complexe touristique el-manara dans le cadre de l'ecotourisme CAP IVI – mostaganem 2017, présenté par : tarfaa abdrrezzek, larbaoui elaid

Selon le budget :

- 1- Tourisme d'élite (luxe) :** c'est le tourisme qui fréquente une localité renommées .luxueuses et réservées
- 2- Tourisme social :** captive les activités touristiques à bas pris .

Selon les âges

- 1. tourisme juvénile (les jeunes) :** il s'agit d'un tourisme pour enfant et jeunes .
- 2. -tourisme « fitness » 3^{ème} :** le tourisme 3^{ème} âge pour améliorer sa forme .

Selon le mode d'hébergement :

- Hôtellerie.
- Village de vacances.
- Résidence secondaire.
- Camping (camp de toile).

6. Facteurs influents sur le tourisme :

➤ **Facteurs influent sur le tourisme ⁴⁴:**

- Elévation du niveau de vie.
- Existence de merveilleux sites.
- Facilité de transport.
- Facilité des échanges.
- Suppression d'entraves administratives et douanières.

➤ **Facteurs qui freinent l'évolution du tourisme :**

- Trouble politique.
- Trouble économique surtout monétaire.
- Insuffisance ou inexistence du transport.
- Détérioration du niveau de vie et la hausse des prix. Les guerres.

➤ **Autres facteurs ⁴⁵:**

- Le facteur géographique : Il joue un rôle important, qui pourra changer la nature des produits touristiques d'une région à une autre selon les sites et les paysages offerts par chaque région.
- Le facteur climatique : La nature de l'offre touristique dépend du climat de la région (tourisme balnéaire, tourisme saharien).

⁴⁴ Mémoire numérique : Complexe touristique à Marsat Ben M'hidi

⁴⁵ Mémoire numérique : tourisme balnéaire (complexe touristique el rayane cap ivi)

- Facteur économique : l'offre touristique est liée progrès technologique et législatif ainsi qu'aux moyens de transport et de communication de cette région.
- Facteur culturel : la culture et les traditions d'un peuple peuvent attirer des gens curieux appelés touristes, à visiter leur région, on peut donc de cette manière renforcer l'aspect culturel et bien sur l'économie de ce pays.

7. Différents équipements touristique:

Selon le besoin et la demande, plusieurs types d'infrastructures de différentes catégories sont mettre à la disposition de clientèle, nous citons⁴⁶ :

- ✓ **Village de vacance** : C'est ensemble d'hébergement, faisant l'objet d'une exploitation globale à caractère commercial, pour assurer des séjours de vacances et de loisir selon un prix forfait aine, il peut être bâti en dur ou sous tentes avec des locaux de service et de loisir communs.
- ✓ **Complexe touristique** : Est un ensemble de plusieurs bâtiments ou d'installations destinés au divertissement au loisir et au repos (hôtel, bungalows, équipements, sportifs,...) pour assurer un certain confort et détente au touriste.
- ✓ **Auberge rurale** : C'est un établissement hôtelier de petites dimensions, en générale contient de 8 à 10 chambres, au confort modeste, situé en espace rural, et dont la clientèle se recrute par mis les familles modestes essentiellement.
- ✓ **Les gîtes ruraux** : Locaux réalisés par des agriculteurs on artisans ruraux dans leurs maisons, destinés à la location saisonnière, le développement de ce type d'hébergement est lie aux gens qui cent le goût de retour à la nature, ces locaux permettent aux ruraux d'obtenir des revenus complémentaires tout en gardant le patrimoine immobilier rural.
- ✓ **Le caravanning** : C'est un véhicule ou élément de véhicule qui est équipé pour le séjour ou l'exercice d'une activité, il est en permanence équipé

⁴⁶Mémoire numérique : Complexe touristique à Marsat Ben M'hidi

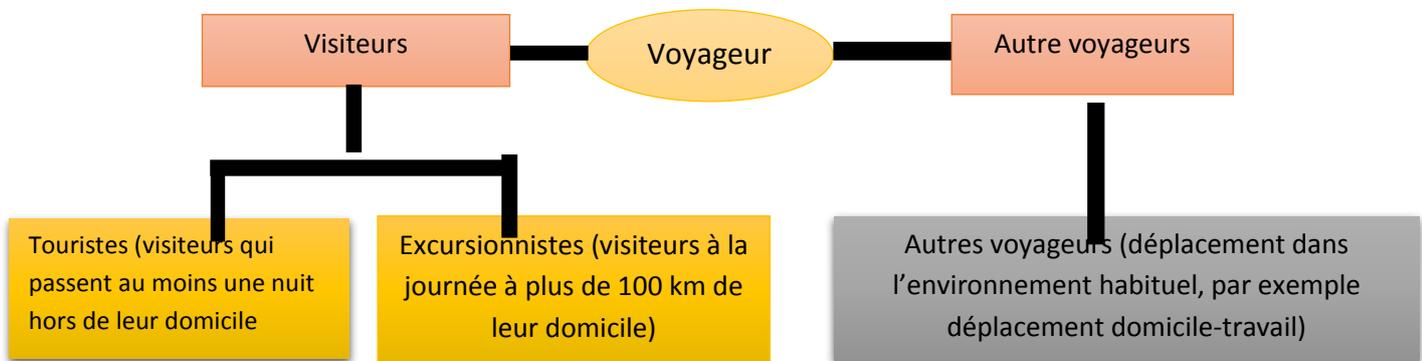
d'un moyen de mobilité lui permettant de se déplacer par lui-même où il est déplacé par simple traction.

- ✓ **Le camping** : C'est une activité individuelle ou collective pratiquée sous tente avec l'accord de celui qui possède le sol, il est possible de la pratiquer dans les forêts ou sur le côté, souvent il y a des terrains qui sont aménagés et équipés pour cette pratique.
- ✓ **Bungalows** : Ce sont des constructions simples et légères utilisées notamment pour des séjours temporaires ou de vacances, en particulier à l'intérieur d'un camping, d'un ensemble hôtelier. → **Motels** : Hôtel en bungalow, situé aux abords des grandes routes, permettant aux clients automobilistes de garer leur voiture devant leur chambre.
- ✓ **Les hôtels** : Se sont des établissements commerciaux d'hébergement classés, qui offrent des chambres ou des appartements meublés en location, un service de restauration et des services de loisir, la classification des hôtels s'opère selon certains critères :
 - **Hôtels de place** :
 - Les hôtels d'étapes de voyage : près des gares, des aéroports, sur les autoroutes,...
 - Les hôtels de séjour : au bord de la mer, d'un lac, dans une station de sports d'hiver, dans un parc de loisir,...
 - - Les hôtels de centre-ville : pour les visiteurs de la ville, de ses habitants, de ses commerces, ...
 - **Hôtels fonctionnels** : ils sont conçus en priorité pour les besoins d'une clientèle qui se rassemble pour des activités particulières :
 - Hôtels de congrès et séminaires.
 - Hôtels de loisir, de clubs, de vacances.
 - Hôtels pour groupes touristiques.
 - Hôtels à proximité d'un centre paramédical ou hospitalier.
 - **Hôtels de caractères** : ils ont été imaginés pour offrir une ambiance, un style, une sensation :
 - Hôtels dans les demeures historiques.

- Hôtels pour le repos, le calme.
- Hôtels pour un style de vie, ma noire, auberge,...
-

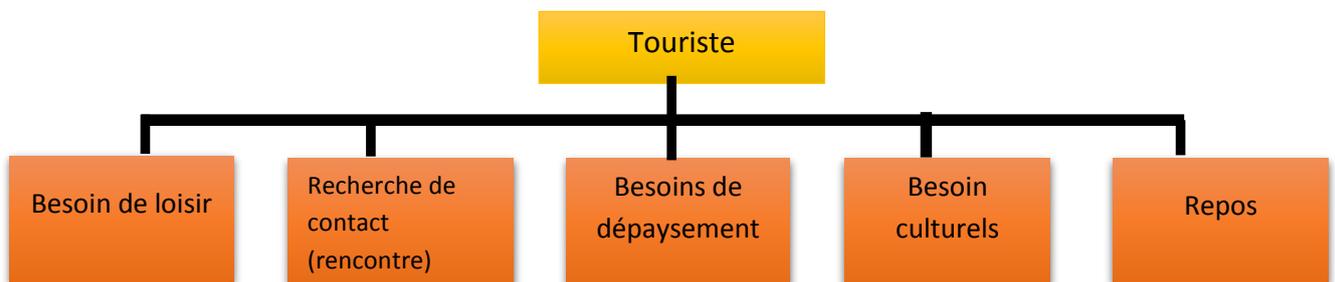
8. Les visiteurs:

Tous les voyageurs intéressant le tourisme sont appelés **visiteurs** on distingue deux catégories de visiteurs : **les touristes**, qui passent au moins une nuit (et moins d'un an) hors de leur environnement habituel, et **les excursionnistes**, qui ne passent pas de nuit hors de leur environnement habituel⁴⁷.



Organigramme 03: du catégories de visiteurs.

➤ Besoins de touriste :



Organigramme 04 : du besoins de touriste.

⁴⁷Ouvrage numérique : champ de tourisme(mémonto du tourisme)

2. Tourisme méditerranéens

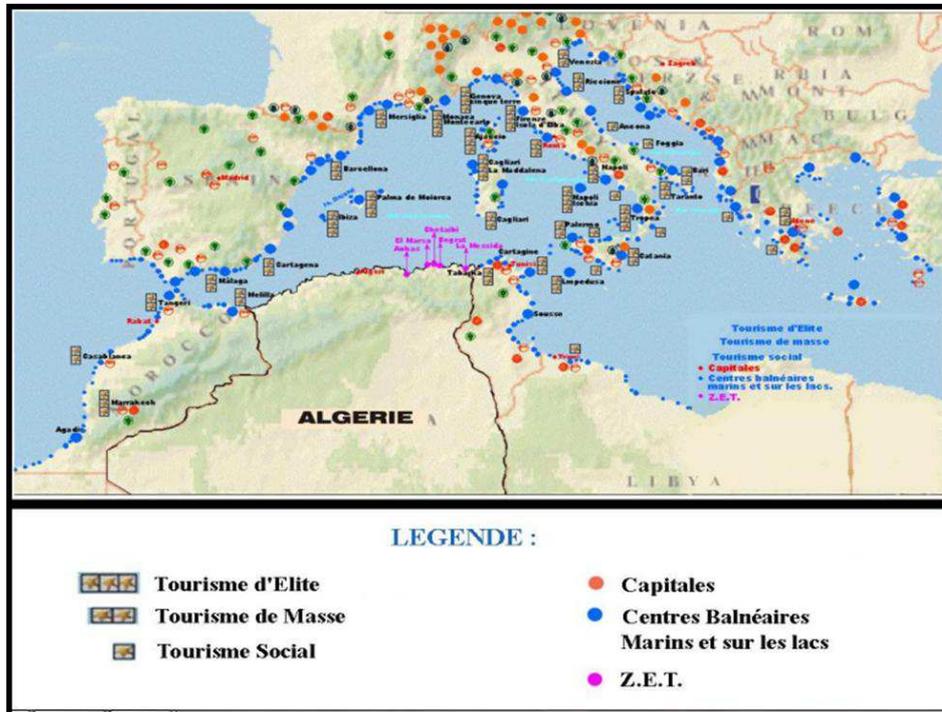
1. Introduction

Le bassin du méditerranéen est une des plus importantes macro-aires touristique au monde, Environ un quart ($\frac{1}{4}$) de tout le tourisme mondial se concentre dans l'aire du méditerranéen. Le tourisme balnéaire est rentré ensuite généralement dans une phase de maturité, La demande n'est plus caractérisée exclusivement par le binôme soleil-mer, on assiste donc à une redistributions des destinations et à une profonde modifications des motivations et des comportements des touristes, ils assument un poids toujours plus considérable le possibilité de découvrir le tissu culturel, le patrimoines historique, artistique et monumental, les traditions, Les produits typiques gastronomiques, les saveurs locales, les événements, cet ensemble, cette pluralité d'options déterminent le succès d'une destination touristique⁴⁸.

2. Typologie de Tourisme Méditerranéen :

- Tourisme d'élite
- Tourisme de Masse
- Tourisme Social

⁴⁸ Mémoire : complexe touristique el-manara dans le cadre de l'ecotourisme CAP IVI – mostaganem2017, présenté par : tarfaa abdrrezzek, larbaoui elaid



Carte 1 : de typologie de tourisme méditerranéen / sources : Mémoire : complexe touristique el-manara dans le cadre de l'écotourisme CAP IVI – Mostaganem

- ✓ **Tourisme d'élite** : est le touriste qui fréquente localités renommées, luxueuses utilisant résidences et moyens privés.
- ✓ **Tourisme de Masse** : Il s'agit d'une typologie plus considérable et pour le nombre de personnes qu'elle implique, pour les activités économiques qu'elle détermine et pour les conséquences ambiantes qu'elle provoque
- ✓ **Tourisme Social** : Comprend les activités touristiques à bas prix, il s'agit en général de voyages « tout compris » qui utilisent structures réceptives, économiques et services de transport en autocar.

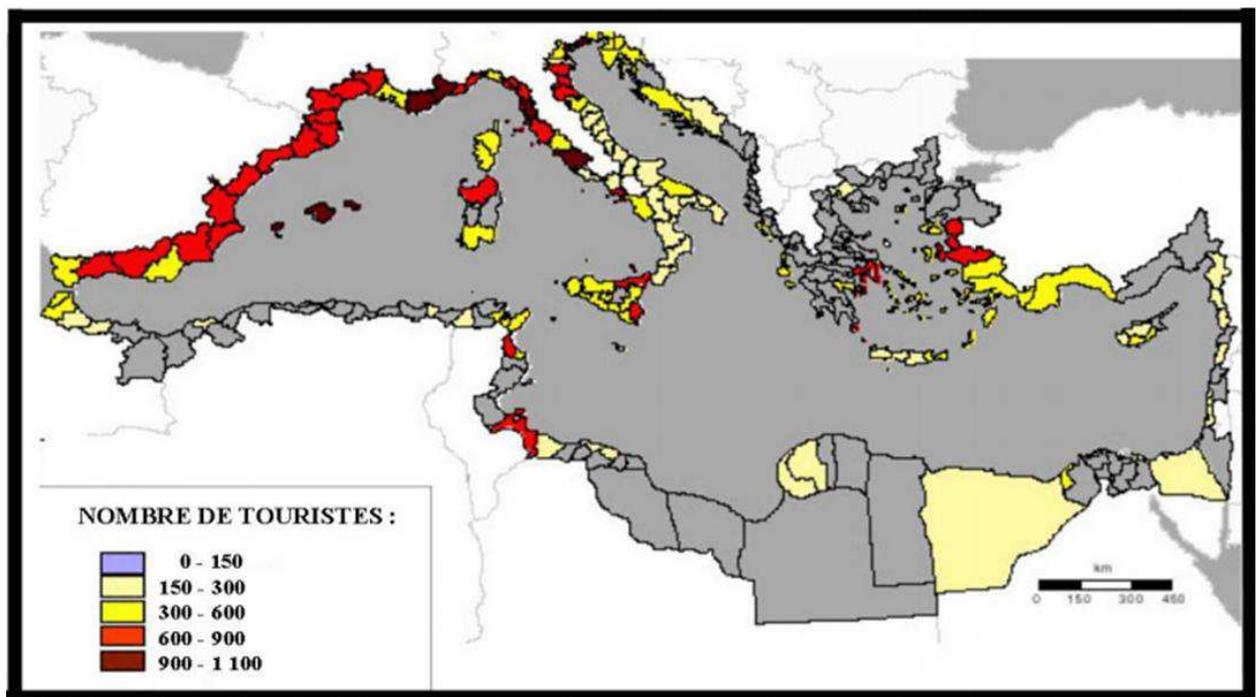
3. Le flux touristiques dans les régions méditerranéennes :

Localisation importante des touristes aussi bien dans le méditerranéen Nord que dans le Sud, et va loin la priorité de certaines localités par rapport à des potentialités.

D'après la comparaison des 02 cartes suivantes, on voit que le flux touristique se concentre là où est plus importante la densité de la population, cela fait émerger 02 observations :

- ✓ L'offre touristique se lie à la disponibilité des services et infrastructures déjà existants.
- ✓ Beaucoup d'importances est donnée par les déplacements internes et non seulement par ceux intercontinentaux.

Estimation du nombre de touriste dans les régions méditerranéennes :



Carte 2 : Estimation du nombre de touriste dans les régions méditerranéennes/source : Mémoire : complexe touristique el-manara dans le cadre de l'ecotourisme CAP IVI – mostaganem

4. Le tourisme de la Rive Sud du méditerranéen :

pays	Des entrées monétaires (ml \$ USA)		Numéro d'arrivées	
	Quote-part		Quote-part	
	1990	2000	1990	2000
Algérie	0,6	0,1	5,7	2,6
Chypre	11,6	9,3	7,8	8,4
Malta	4,6	3,3	4,4	4,2
Jordanie	4,7	3,9	2,9	4,7
Egypte	10,1	19,2	12,1	15,6
Liban	5,5	6,0	1,1	2,3
Libye	0,1	0,1	0,5	0,1
Maroc	11,6	9,7	20,2	13,3
Tunisie	8,7	7,7	16,1	16,3
Turquie	29,7	25,6	24,1	23,9
Méditerranéen Rive Sud	100	100	100	100

Tableaux 02: le tourisme de la rive sud du méditerranéen/ source : source :
Mémoire : complexe touristique el-manara dans le cadre de l'écotourisme CAP IVI
– mostaganem.

D'après les données de l'O.M.T (Organisation Mondiale du Tourisme), tous les pays de la Rive Sud indiquent une incidence du tourisme interne des résidents relativement réduite parce que caractérisée d'une forte incidence du tourisme commercial et d'affaire.

Et selon les dernières données définitives disponible (2000), le pays leader de la Rive Sud est notamment le Turquie avec 18 millions d'arrivées et desquelles environ le 55% sont étrangers, l'Egypte avec 9,2% millions d'arrivées desquelles le 50% imputable aux étrangers.

La prédominance d'un tourisme des résidents, de genre commercial détermine une permanence moyenne réduite aussi comme le Maroc les arrivées sont

6,7 millions, desquels le 57% sont clients étrangers, et pour la Tunisie, au total les arrivées sont 11,7 millions, desquelles le 59% clients étrangers ; les données relatives à l'Algérie ne sont pas considérable par rapport aux circuits des tour-opérateurs du méditerranéen, le tourisme algérienne se base en prévalence sur les voyages dans le désert (interne au pays).

5. Les politiques des pays de la Rive Sud vers un tourisme vacancier :

Pays	Politique
Tunisie	Politiques des places lits exogènes avec tourisme international (facilites inverseurs), projet de valorisation archéologique interne.
Egypte	Politiques de circuit de masse concentre sur le Nil et localité ce la mer rouge.
Turquie	Politiques des places lits intégrée et concentrée sur la côte ouest et sud.
Maroc	Politique mixte : places lits intégrée (côte) et circuit cultural (interne et désert).
Libye	Nouvelle ouverture au tourisme archéologique.
Algérie	Nouvelle ouverture au tourisme du désert existant.

Tableaux 03 : les politiques des pays de rive sud vers un tourisme vacancier /
source : Mémoire : complexe touristique el-manara dans le cadre de l'ecotourisme
CAP IVI – mostaganem

6. Conclusion

La richesse, la variété et la complexité de la géographie du tourisme dans le monde, offre à l'homme la détente et le plaisir. En remarque que les facteurs géographiques jouent un rôle fondamental sur le plan touristique au niveau ; ressources touristiques, localisation des foyers touristique, types d'espaces et de région touristique et de politique d'aménagements traditionnelles.

3. Tourisme en Algérie

1. Introduction :

L'Algérie avec 1200 km de côte donnant sur la mer méditerranée est un des plus grands états de l'Afrique. Vaste de deux millions et demi de km², elle compte l'un plus beau désert du monde avec une diversité des paysages naturels et patrimonial et des lieux non contaminés. Des cotes non encore anthropiques, et surtout a l'avantage d'être un pays vierge en fait de tourisme.

En effet, L'histoire, la géographie, le climat, les potentialités tout concourt à faire de l'Algérie un des bastions du tourisme mondial aux attraits multiples, Situé en Afrique du Nord, une des principales attractions touristiques est le Sahara, le deuxième plus grand désert au monde, Quelques dunes de sables peuvent atteindre 180 mètres de hauteur^{2,3}. Cet État est membre de l'Organisation mondiale du tourisme depuis 1976 mais le tourisme en Algérie n'en est pourtant qu'à ses débuts, Ce tourisme peut aussi répondre à un besoin national, Qui permette à l'Algérie de mettre en valeur sur le pourtour méditerranéen.

Toutes ces richesses pour satisfaire un besoin international, Or la politique touristique ainsi que facteurs extérieurs font freinés ce créneau qui pourrait être une alternative aux énergies fossiles sur lesquelles repose le pays et contribuerai à plus de 50% l'économie. En effet, les revenus liés au tourisme ne dépassent pas les 10 % du produit intérieur brut et selon le rapport "Faits saillants du tourisme" de l'Organisation mondiale du tourisme publié en 2014, l'Algérie est la 4^e destination touristique en Afrique en 2013 avec 2,7 millions de touristes étrangers, et occupe la 111^{ème} position sur la scène du tourisme international, selon le Conseil mondial du tourisme et du voyage (WTTC), basé à Londres. Le secteur du tourisme en Algérie représente 3,9 % du volume des exportations, 9,5 % du taux des investissements productifs et 8,1 % du Produit Intérieur Brut⁴⁹.

⁴⁹ Site web : <http://journals.openedition.org/etudescaribeennes/9305>

2.Aperçu historique de l'évolution du tourisme en Algérie:

L'Algérie a connu quatre étapes différentes. Chacun d'elle a laissé des vestiges pouvant sur les activités de détente de chaque époque ⁵⁰:

✓ **L'époque romaine byzantine :**

- les romains construisaient les thermes dans chaque ville établissement ou l'art n'était pas négligé, A l'arrives des byzantine. Ces joyaux de l'architecture furent à l'abondons et tombèrent entre les mains des scandales. Peu soucieux du confort

✓ **L'époque arabo-turque :**

- Les turques s'installèrent au bord de la mer et créèrent une civilisation essentiellement orientée vers celle-ci, d'autre part ils instaurèrent les loisirs bains publics et construisirent les « hammams »

✓ **L'époque française :**

- Les français différent des hôtels dans les grandes villes. Surtout en bordure de mer et principalement destinés pour les européens. Et ils instaurèrent les stations thermales.
- Les richesses touristiques de l'Algérie ont été découvertes assez tôt, bien avant la 1^{ère} guerre mondiale. Un flux des touristes important a été enregistré et a suscité. Chez le colonisateur .l'idée de mettre en place des infrastructures répond au gout de cette clientèle.
- Les capacités touristiques héritées à l'indépendance (1962) étaient évaluées à 5922 lits répartis. par type de tourisme comme suit (tableau) :

⁵⁰ Mémoire : complexe touristique el-manara dans le cadre de l'ecotourisme CAP IVI – mostaganem2017,présenté par : tarfaa abdrrezzek,larbaoui elaid

✓ **Après 1962 :**

- Pendant la période 1962-1966, les préoccupations en matière de développement touristique étaient axées sur la préservation de ce patrimoine et la collecte d'information relatives aux différentes zones d'expansion touristique, et aussi la création de l'office national algérien de tourisme « O.N.A.T »

- En effet. l'année 1996 représente une date historique dans le phénomène touristique en Algérie. Car il y a eu l'adaptation d'une politique nouvelle en terme de tourisme politique dictée par la charte nationale.

3.Les politiques de développement du tourisme en Algérie ⁵¹:

La première politique (1962-1979) :

La définition des bases des activités touristiques dans une perspective de long terme .fixant les objectifs :

- L'apport de devise
- L'intégration de l'Algérie à la marche internationale de tourisme
- La création d'emplois
- La mise en place d'un système de formation hôtelier.

Cette politique s'est traduite par l'adoption d'une stratégie privilégiant la construction d'unités de type .complexe touristique balnéaire et d'hôtels sahariens destinés à une clientèle étrangère ayant un pouvoir d'achat très élevé.

A partir de 1966 un certain nombre d'études ont été menées afin de situer les parties du territoire national réunissant les conditions susceptibles de permettre leur aménagement immédiat ou futur et compte tenu de la nature des sites et des possibilités d'investissements. Le tableau suivant regroupe la typologie touristique en Algérie :

⁵¹ Mémoire : complexe touristique el-manara dans le cadre de l'écotourisme CAP IVI – mostaganem2017, présenté par : tarfaa abdrrezzek, larbaoui elaid

Tourisme	urbain	saharien	balnéaire	climatique	totale
Nombre de lit	2377	487	2969	090	5922

Tableaux 04 : la typologie de tourisme en l'Algérie / source : : complexe touristique el-manara dans le cadre de l'écotourisme CAP IVI – mostaganem.

Une première approche dégagait les perspectives du programme **1967-1973**, et concluait à la réalisation de 26.500 lits, à la fin de 1973 les capacités d'accueil réalisées totalisaient 9.22 lits.

Une deuxième approche devait permettre, à l'issue de deuxième plan quadriennal **1974 -1977** de développer une capacité d'accueil globale de 50.000 lits.

À la fin de **1977** .ces structures totalisaient 17.550 lits correspondant à un volume d'investissement de 1.479.260.000 da en concours temporaire et 415.500.000 da en crédits d'infrastructure.

En **1978** les capacités d'accueil réalisées étaient de 9.756 lits.

En **1979** .elles se répartissaient comme suit :

- Tourisme balnéaire9853 lits
- Tourisme thermal.....2250 lits
- Tourisme saharien2102 lits
- Tourisme urbaine.....2910 lits
- Tourisme climatique638 lits

Le parc hôtelier en Algérie⁵² :

Algérie est en deçà des forts besoins exprimés. L'objectif de l'Algérie à l'horizon 2015 est d'accueillir 2,5 millions de touristes, et à ce propos un vaste plan d'investissement et de réhabilitation des établissements hôteliers est en cours. Beaucoup de chaînes hôtelières internationales ont signé des contrats pour la construction de nouvelles infrastructures hôtelières et le management des hôtels déjà existants.

⁵² Wikipédia

- Le parc hôtelier algérien est constitué de 1.136 établissements totalisant 96.500 lits¹²:
- Hôtellerie urbaine soit 673 établissements totalisant 47511 lits.
- Hôtellerie balnéaire soit 217 établissements totalisant 31238 lits.
- Hôtellerie saharienne soit 185 établissements totalisant 11548 lits.
- Hôtellerie thermique soit 47 établissements totalisant 5095 lits.
- hôtellerie climatique soit 14 établissements totalisant 1108 lits.

Cette stratégie. n'a malheureusement pas permis d'aboutir aux résultats escomptés en des délais d'études et de réalisation élevé d'infrastructures touristiques et des surcout consécutifs à inaccessibles par l'écrasante majorité des nationaux.

➤ **La deuxième politique 1980 :**

Des nouvelles donnes socio-économiques ont été à l'origine de la formation de la politique touristique de mai 1980. Qui a arrêté une nouvelle stratégie en matière de développement touristique, à la lumière des orientations de la charte national en la matière.

Les structures concernées, avait été chargé en 1983, d'appliquer un programme à moyen terme le but est :

- L'amélioration de la gestion du patrimoine
- L'amélioration du niveau de formation
- Imposer nouvelle dynamique à la politique commerciale.

➤ **A partir de 1990 :**

Une décision a été prise pour encourager les investissements des opérateurs publics et privés, et la création de sociétés mixtes et des contacts d'aménagement avec ces opérateurs.

La procédure à la conception et à la mise en œuvre de la promotion touristique en vue de la création d'une véritable image de l'Algérie touristique.

L'amélioration et développement des politiques à l'échelle national et international.

L'organisation de campagne multimédia sur des thèmes spécifiques des produits .des événements et manifestations majeures.

➤ **A partir de 1997 :**

Des nouveaux objectifs en matière de développement touristique ont été définis et consiste à avoir des stratégies à court et moyen terme :

➤ **Court terme :**

Améliorer et développer les relations avec les principaux acteurs du tourisme et assure la collaboration de partenaires tant en Algérie qu'à l'étranger.

➤ **Moyen terme :**

Cibler des paysages précis et donner à la promotion un caractère régional plus que national, et entre les années 1997 et 2002. Le gouvernement prévoit la promotion du « sud international ».

4. Les objectifs du secteur de tourisme en Algérie :

Notre pays est appelé à mettre en place une politique pour la prise en charge des sites et des villes qui ont les caractéristiques nécessaires pour le développement de tourisme⁵³ :

- ✓ Conserver le patrimoine
- ✓ Prendre en considération tous les caractéristiques du tourisme
- ✓ Améliorer et augmenter les capacités et le nombre des infrastructures d'accueil et assurer le confort des touristes.
- ✓ Amélioration de l'offre touristique et diversification des richesses touristique
- ✓ Mise en œuvre d'une politique de marketing touristique ciblée, mettant en valeur les richesses existante.
- ✓ Développement des structures de formation dans les métiers du tourisme.
- ✓ Augmenter l'apport économique du secteur touristique et de consolider une culture touristique en Algérie.

⁵³ Mémoire numérique : tourisme balnéaire (complexe touristique el rayane cap ivi)

5. Les différentes formes de tourisme en Algérie :

Chacun de ces milieux présente des caractéristiques spécifiques aptes à satisfaire une ou plusieurs formes de tourisme, parmi ces tourisms examinons successivement :

➤ 5.1. Le tourisme culturel:

Le tourisme culturel est une forme de tourisme qui a pour but de découvrir le patrimoine culturel d'une région et, par extension, le mode de vie de ses habitants.

C'est un phénomène social et économique de fond dans le monde contemporain, le tourisme culturel représenterait de 8 % à 20 % des parts du marché touristique. Cette part a nettement augmenté ces dernières années avec la création d'offres commerciales spécifiquement ciblées sur des destinations culturelles (parfois par des opérateurs spécialisés) et de sites permettant d'appréhender celui-ci.) Le tourisme culturel est d'habitude perçu comme un phénomène socio économique positif, en mesure de s'intégrer d'une façon équilibrée avec la nature des lieux, avec les économies locales et le tissu culturel des territoires. Puisque l'idée même de culture dérive de rapports, on suppose que les voyageurs se déplacent avec des buts culturels, une attitude d'ouverture envers ce qui est nouveau et de respect envers la réalité observée. Cette vision figée et romantique du voyage comme un Grand Tour moderne risque de nous faire perdre de vue le fait que le tourisme culturel, comme les autres formes de tourisme, pèse profondément sur l'organisation de l'espace. Les lieux du tourisme cinématographique et les parcs culturels représentent deux exemples, en quelque sorte opposés, de territoires créés par le tourisme culturel.

L'Algérie est riche d'un patrimoine culturel qu'il est important de protéger et de sauvegarder, mais aussi de préserver de l'oubli autant que des injures du temps. C'est un patrimoine d'une richesse exceptionnelle qui traduit dans toute sa plénitude une histoire millénaire, façonnée par des apports civilisationnels multiples, par des habitudes, des traditions et des coutumes qui plongent leurs racines dans une façon de vivre qui reflète bien le génie du peuple.

Une des marques de la personnalité multiple de l'Algérien est cet attachement à la célébration quasi-rituelle des coutumes et fêtes locales qui montrent la diversité du patrimoine culturel algérien. Cet attachement a parfois

subi l'usure du temps c'est pourquoi aujourd'hui, il y a un véritable travail de renaissance à mener, de restauration et une volonté d'ancrer de nouveau cette tradition qui vient du plus profond de notre histoire faisant partie prenante de la conscience collective⁵⁴.

5.1.1. La Typologie de tourisme culturel⁵⁵ :

Les trois principaux types de touristes culturels sont, selon la typologie de l'Economist Intelligence Unit :

Touriste motivé par la culture (5 à 10 % des touristes culturels) : fait de son voyage ou de ses vacances comme principal but un tourisme d'éducation ou d'apprentissage ;

Touriste inspiré par la culture (15 %) : intéressé par les destinations culturelles connues et réputées, il est peu motivé à revenir au même endroit ;

Touriste intéressé par la culture (5 à 10 %) : profite d'un voyage ou de vacances non culturelles pour visiter des sites culturels et historiques.

Le développement du "tourisme créatif" est une composante du tourisme culturel recouvrant les pratiques artistiques et culturelles des touristes (stages d'arts plastiques, d'artisanat d'art, de photographie, etc.).

5.2. Tourisme balnéaire en Algérie :

Le littoral algérien comparant plusieurs infrastructure existante consistait en des mités hôtelières principalement implantées dans les grands centre urbains du nord ; ajouté à cela ; on observe certaines réalisation de type balnéaire composées de résidences secondaires édifiées par les colons pour leurs besoins propres ; jusqu' en 1966 le tourisme algérien n'a vécu que sur l'héritage laisse par la colonisation et aucune réalisation nouvelle n'est venu d'enrichir ce patrimoine.

Des 1967 le gouvernement entreprend des études qui tendent à dégager les sites à protéger et déterminer les zones d'exploitation : morriti, zéralda, les andalouses , el-kala...

⁵⁴ Mémoire : COMMENT PROMOUVOIR LE TOURISME EN ALGERIE/? Présenté par : Melle HAROUAT Fatima Zohra.
• Sous la direction de : Mr le Pr. BELMOKADDEM Mostefa.2011-2012

⁵⁵ Mémoire : COMMENT PROMOUVOIR LE TOURISME EN ALGERIE

En définitif dans les capacités développés une large part a été consacré au tourisme balnéaire (environ 60 %) et le plus grand des installations réalisées dans ce type de tourisme (environ 75%) a été planté dans la zone ouest de la capitale entre Alger et Tipaza⁵⁶.

5.3.Tourisme montagnoux:

Montagnes de Kabylie (Tikdja), Balcon de Ghoufi, Montagnes de Chréa (station hivernale de sport)

5.4.Tourisme saharien :

Il forme un grand ensemble régional avec une superficie de 2.000.000 km², le tourisme saharien se caractérise par son originalité sur le marché international et a pour buts :

- Le complémentarité touristique entre la région du nord et celle du sud.
- Développer les régions du sud
- Faire du tourisme algérien un tourisme varié et permanent⁵⁷

5.5.Tourisme thermal :

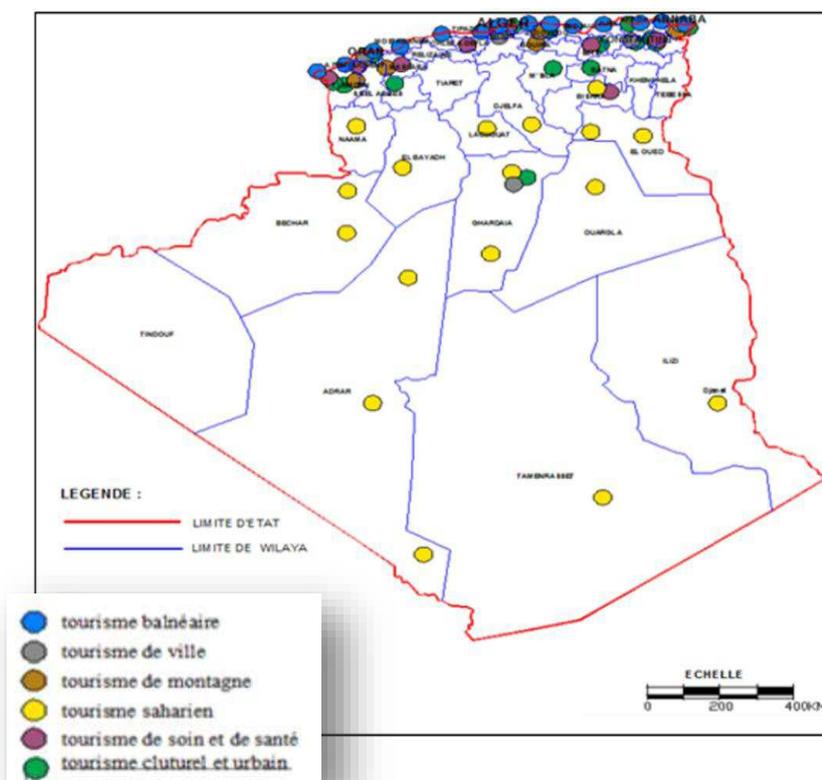
Nombreuses sont les stations thermales qui attirent une énorme population, les stations thermales les plus importantes sont : Hammam Bouhifa, Essalihine, Righa, Meskhoutine...

⁵⁶ Mémoire : COMMENT PROMOUVOIR LE TOURISME EN ALGERIE

⁵⁷ Mémoire : COMMENT PROMOUVOIR LE TOURISME EN ALGERIE? Présenté par : Melle HAROUAT Fatima Zohra.

• Sous la direction de : Mr le Pr. BELMOKADDEM Mostefa.2011-2012

Les formes de tourisme en l'Algérie :



Carte 04 : les formes de tourisme en algérie / source : Mémoire numérique : tourisme balnéaire (complexe touristique el rayane cap ivi)

6. Les régions touristiques en Algérie :

La politique de mise en valeur et de protection des potentialités naturelles ; culturelles et historiques, exige des aménagements spécifiques, et à cet effet l'Algérie s'est doté d'un découpage du territoire en sept (07) régions touristique, l'ensemble de ces régions disposent de 174 zones d'expansion touristique (ZET) classé par décret n 88-232 du 05 novembre 1988. D'une superficie totale de 47073 ha⁵⁸.

⁵⁸ Mémoire : complexe touristique el-manara dans le cadre de l'écotourisme CAP IVI – mostaganem2017, présenté par : tarfaa abdrrezzek, larbaoui elaid

Régions	Potentialités
Algérois	mer, soleil, sites antiques et arabo-mauresque (casbah)
Oranais	Mer, soleil et site andalous
constantinois	Sites et paysages et corniche, Annaba, Bejaia, Skikda, Jijel
Aurès	Balcon de roufi, Timgad, porte du désert
oasis	Soleil, palmiers et artisanat
Saoura	Carrefour d'échange entre l'Afrique du nord et l'Afrique noire
Le Hoggar et tassili	Musée, rupestre naturelle

Tableaux 4 : les régions touristique en l'algerie / source : ¹ Mémoire numérique : tourisme balnéaire (complexe touristique el rayane cap ivi)

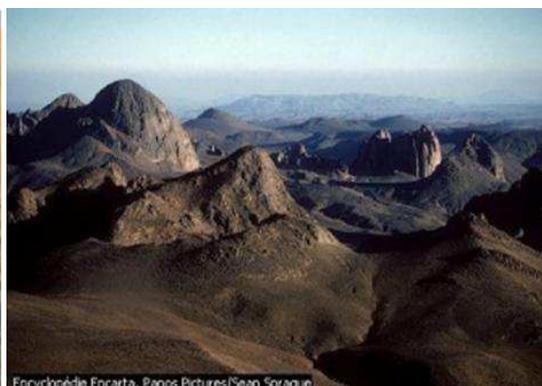
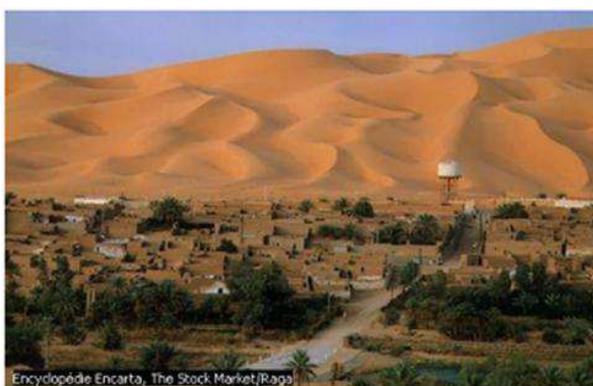


Figure 08: oasis de Kazan (entre Bechar et Adrar)
source : Mémoire numérique : Complexe touristique à Marsat Ben M'hidi

Figure 09 : Hoggar, site naturel vierge

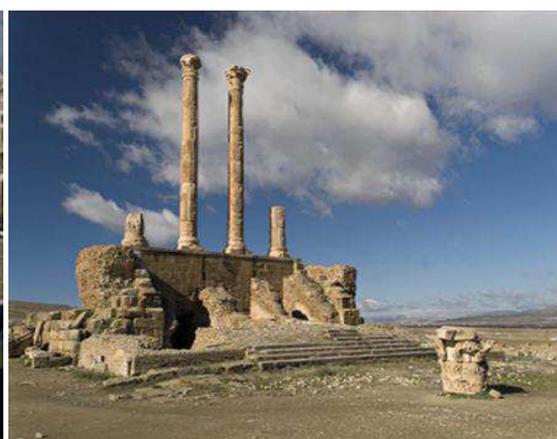


Figure 10: porte d'Alger (reflète la richesse maritime)
source : Mémoire numérique : Complexe touristique à Marsat Ben M'hidi

Figure 11m : Ghardaïa Mزاب



Figure 12 : Sahara



Figure 13 : Timgad

7. Les Instruments de Planification Touristique :

Pour le bon aménagement des zones côtières et la protection et la valorisation du littoral, des outils ont été utilisés en se basant sur des lois et des normes. Il s'agit principalement de ⁵⁹:

	Désignation
PAW	Plan d'aménagement de la wilaya
PDAU	plan directeur d'aménagement et d'urbanisme
POS	Plan d'occupation des sols
PAT	Plan d'aménagement touristique
ZET	Zone d'expansion touristique
PAW	Plan d'aménagement de la commune
SNAT	Schéma national d'aménagement du territoire
ZAC	Zone d'aménagement concerté
ENET	Entreprise national d'équipements touristique

Tableaux 5: les instruments de planification touristique/ source :PDF : aménagement de territoire

⁵⁹ Oeuvrage numérique : aménagement de territoire

Etude du schéma directeur d'aménagement touristique (SDAT) :

C'est l'étude qui permet d'inventorier et de délimiter les sites susceptibles d'être développés dans différentes régions du pays.

Ces sites (zones) sont sélectionnés pour recevoir des équipements et installations touristiques de loisir.

Il y a 02 types de (SDAT) :

- 1) Le (SDAT) du sud : l'étude de SDAT du sud a permis d'inventorier et de délimiter 107 sites susceptibles d'être développés, parmi lesquels un nombre restreint de 22 a été sélectionnés et jugés propices à un développement prioritaire.
- 2) Le (SDAT) du littoral nord : d'après les 14 wilayas du littoral, il permet la délimitation de 140 zones jugées prêtes à recevoir des équipements touristiques ; parmi lesquelles 17 ont été choisies comme zones pilotes et ont fait l'objet d'étude de détail.

8. Les zones d'expansion touristique (Z.E.T) :

Ce sont des espaces. Qui sont censés être protégés et qui sont destinés à recevoir les investissements touristiques compte tenu des critères suivants⁶⁰ :

- ✓ L'accessibilité (port, aéroports)
- ✓ La desserte (route, voies ferrées)
- ✓ La proximité des réseaux (énergie, eau, tél, assainissements)
- ✓ La constructibilité des terrains.

L'ensemble des régions touristiques dispose de 179 zones d'expansion touristique :

- 145 ZET implantés sur littoral. Dont 08 à la wilaya de Tlemcen.
- 13 ZET localisées dans les wilayas intérieures.
- 22 ZET situés au niveau de wilaya du sud.

⁶⁰ Mémoire numérique : tourisme balnéaire (complexe touristique el rayane cap ivi)

Ainsi que 202 sources thermales qui ont été recensées pour leurs caractères physicochimiques. Et leurs propriétés sur tout le territoire national. Ces sources sont classées comme suit :

- ✓ 136 sources thermo-minérales d'importances locales.
- ✓ 55 sources thermo-minérales d'importance régionale
- ✓ 11 sources d'immense nationale.

Les zones expansion touristique en Algérie

Wilaya	Nombre de ZET	wilaya	Nombre de ZET
Adrar	05	Ouargla	06
Bejaia	11	M'sila	03
Biskra	01	Oran	08
Bechar	02	El-Bayad	01
Tamanrasset	02	Illizi	01
Djelfa	02	El-oued	01
Tlemcen	08	naama	03
Tizi-Ouzou	08	boumérdes	14
Saida	09	El-taraf	05
Jijel	19	Ghardaïa	02
Annaba	04	Tipaza	24
Skikda	09	Ain Tmouchent	06
chlef	10	Mostaganem	16

Tableaux 6 : les zones expansion touristique en Algérie/ source : Mémoire numérique : tourisme balnéaire (complexe touristique el rayane cap ivi)

9. Conclusion :

L'Algérie dispose d'une variété de potentialité touristique reconnue pour être d'une grande originalité aussi bien en Afrique, qu'au sein du bassin méditerranéen son climat et la diversité de ses sites forme d'elle une destination tout à fait indiquée pour la pratique du tourisme sous ses différentes formes : le balnéaire, le saharien, le culturel, de montagne, thermal et de santé.

Mais avec toute sa richesse l'Algérie reste la plus faible destination touristique en méditerranée, loin derrière le Maroc et la Tunisie.

Ce constat est basé sur les points faibles suivants :

- Faiblesse des services.
- L'absence du professionnalisme.
- Les modestes capacités d'hébergement.
- L'image de la situation algérienne sur le plan sécuritaire.
- Le non-parachèvement des réformes

Tous ces points ont négativement affecté les destinations algériennes qui se classent à la 147^e position d'un total de 174 pays par contre, le Maroc et la Tunisie ont massivement investi dans l'infrastructure hôtelière contrairement à l'Algérie, ils sont classés parmi les meilleures destinations de la région méditerranéenne.

4. Tourisme à Mostaganem

1. Introduction :

La bande maritime de Mostaganem s'étend sur une façade maritime de 124 Kms. Elle est jalonnée de très belles plages, de forêts récréatives d'un riche patrimoine culturel et historique constituant un atout indéniable en matière de tourisme ce qui a permis la réalisation de 15 zones d'extension touristique.

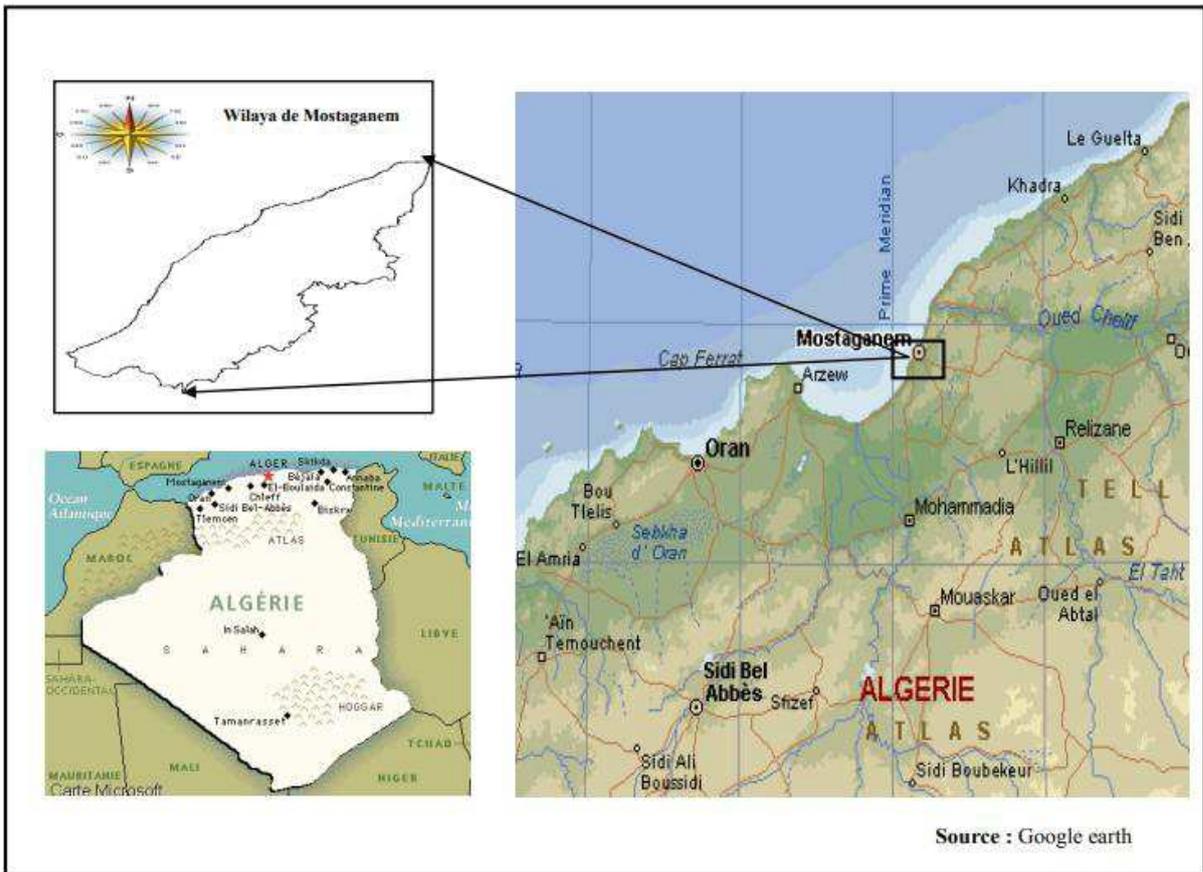
La wilaya de Mostaganem recèle d'importants atouts en mesure de lui assuré un véritable essor dans le domaine touristique soutenu par des investissements de plus en plus importants pour valoriser tant la vaste bande côtière que les sites historiques qui s'y trouvent. Elle est l'une des wilayas côtières de l'ouest du pays qui, depuis l'indépendance, enregistre chaque année un nombre élevé de touristes venus des quatre coins du pays et de l'étranger, pour profiter des bienfaits de la mer et des reliefs de toute beauté de la région mostaganémoise. Le nombre d'estivants qui affluent sur la wilaya est en constante augmentation pour atteindre la saison estivale écoulée plus de 10 millions de visiteurs⁶¹.

2.Présentation de la wilaya de Mostaganem :

Mostaganem est une ville côtière du nord-ouest algérien, situé à 360 km à l'ouest d'Alger et à 80 km à l'est d'Oran. Elle est délimitée à l'est par la wilaya de Chlef .au sud-est la wilaya de Relizane ; à l'ouest la wilaya d'Oran. Au sud-ouest la wilaya de Mascara et au nord par la mer méditerranéenne ⁶²

⁶¹<http://journals.openedition.org/etudescaribeennes/9305>

⁶²Ouvrage numérique : wilaya de Mostaganem



carte 05: la situation de la wilaya de mostaganem / source : ouvrage numérique: wilaya de mostaganem

Elle est composée de dix (10) daïras et de trente-deux (32) communes s'étendent sur une superficie de 2.269 km ; formé des basses plaines de l'Ouest, le plateau de Mostaganem, les monts du Dahra avec leur points culminant à seulement 14 Km de la mer, et enfin les plaines de l'Est parallèles au littoral, est organisée administrativement en 10 daïras et 32 communes composées de 700 Douars.

Les communes de Mostaganem



Carte 06 : wilaya de Mostaganem /

source :

<https://www.google.com/search?client=opera&biw=1326&bih=631&tbm=isch&sa=1&ei=1W4dW C-JIH8sQGZ->

3.Potentialités touristique:

La richesse de la wilaya de Mostaganem, sur le plan touristique se trouve principalement dans sa région côtière qui se caractérise par une géomorphologie riche en paysages panoramiques.

La wilaya de Mostaganem recèle de potentialités touristiques variées, qui lui permettent de développer, au-delà de sa vocation balnéaire première, plusieurs formes de tourisme en adéquation avec les particularités de chaque territoires géotouristique. De ce fait on peut distinguer 5 pôles touristiques ⁶³:

⁶³ Mémoire : complexe touristique el-manara dans le cadre de l'écotourisme CAP IVI – mostaganem2017, présenté par : tarfaa abdrrezzek, larbaoui elaid

3.1.Pôle tourisme balnéaire :

Socle de l'activité touristique de la willaya s'étalant sur 124 km, le long de la façade maritime de la willaya, le cordon littoral compte 10 communes (Fornaka ; Stidia ; Mazagran ; Mostaganem ; Ben Abdmalek ramdane ; Hadjaj ; Sidi Lakhdar ; Khadra ; Achaacha ; Ouldboughelem). Couvrant une superficie de 27000 ha, dominés morphologiquement par des formations dunaires.

3.2.Le pôle éco-tourisme :

Principalement au niveau de la zone humide de la Macta. Qui est un complexe de marais littoraux alimenté par un réseau hydrographique temporaire et dense. La richesse de la biodiversité de cette zone la prédispose à un développement écotourisme prometteur.

3.3.Le pôle tourisme climatique :

Couvrant les monts du Dahra sur superficie de 780500 ha. Le relief accidenté est prédestiné aux activités climatiques. Le pôle est par ailleurs, traversé par le méridien de Greenwich. Au niveau de la commune de Stadia, ce qui lui confère un attrait touristique supplémentaire.



Figure 14: pole tourisme climatique. Dahra/

source : [https://fr.wikipedia.org/wiki/Dahra_\(massif\)](https://fr.wikipedia.org/wiki/Dahra_(massif))

3.4.Le pôle agro-tourisme :

Englobant la plaine des bordjias, le plateau de Mostaganem et de la vallée du Chélif. Le plateau s'étend sur une superficie de 56000 ha, avec un relief ondulé. Enfin la plaine couvre une superficie de 25000 ha faisant partie de la grande plaine sublittorale du Hābra.



Figure 2 : vallée de chélif/ Source : rapport de la Z.E.T benbdelmalekramdan

3.5.Le pôle tourisme culturel :

Positionné essentiellement au niveau du chef-lieu de la willaya et les agglomérations urbaines et semi urbaines limitrophes. Il s'appuie sur la valorisation touristique d'un riche patrimoine matériel et immatériel.



Figure 3 : le site de quiza . Mostaganem/

figure21 : bordj turk

Source : photo prise par l'auteur

4.tourisme culturelle à mostaganem:

Mostaganem est remarquable par son activité touristique culturelle multiforme et intense :

Lieu de spiritualité, elle comporte un nombre impressionnant de mausolées et de zaouïas, plus des historiques et des richesses patrimoniales, que on peut citer⁶⁴ :

- **4.1.Des sites historiques:**

- ✓ **4.1.1.Tobbana de turc :**
«top aneh» la batterie. C'est le rempart semi-circulaire dominant l'Ain sefra faisant face à Tigditt et où était une batterie de canons défendant la ville. Edifié par Baba Aroudj au XVI^o siècle.

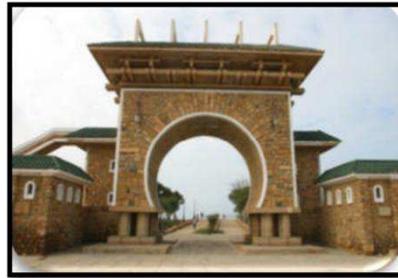


Figure 4 : tobbana de turc /

source : Mémoire numérique : CENTRE OCÉANOGRAPHIQUE PERLE D'OCÉAN

- ✓ **4.1.2.Bordj et tork :**

Construit au XV^o siècle ; surplombe Tigditt, avec une vue sur la baie d'Arzew, il est également appelé FORT DE L'EST. Classé monument historique mais abandonné à une ruine progressive et certaine.



Figure 23 : bordj el turc à mostaganem/ source : Wikipédia

⁶⁴Mémoire numérique : CENTRE OCÉANOGRAPHIQUE PERLE D'OCÉAN

- **4.2.Des curiosités du patrimoine :**

- **4.2.1.Le palmier de sidi Lakhdar :**

Dans ses prédictions le saint a annoncé que cet arbre au pied de son tombeau poussera après sa mort avec vigueur et en dépit du bon sens. Ce palmier s'est développé horizontalement au sol avant d'effectuer une courbe et monter vers le ciel.



Figure 5 : le palmier de sidi Lakhdar/source : Wikipédia

- **4.2.2.La trouée entre sidi Saïd et sidi Abdallah:**

Ces deux saints étaient amis de leur vivant et se jurèrent que rien ne les séparerait. Hors il arriva que les promoteurs coloniaux tentèrent d'édifier des immeubles entre leurs mausolées. D'effondrements en catastrophes, ils en arrivèrent à épargner un espace entre les constructions qui n'a d'autre fonction que de permettre aux saints de « se voir ». L'endroit est situé dans les lieux les plus convoités du centre de la ville et son abondant est un aveu d'impuissance de la logique.



Figure 25: Mostaganem /source : Wikipédia

5. Tourisme balnéaire à Mostaganem :

Deux types de tourisme balnéaire peuvent être identifiés : le premier est un tourisme de masse issu d'une adaptation des flux d'estivants aux conditions socioéconomiques, le second est plutôt cadré par une planification préalable et des acteurs institutionnels. Les deux types jouent un rôle déterminant dans l'économie touristique et dans son rapport avec le milieu naturel⁶⁵.

5.1. Le tourisme de masse :

Le tourisme de masse à Mostaganem participe à la création d'emplois temporaires divers en relation avec les services de transport, de location et diverses ventes alimentaires et de produits du terroir, tous en relation avec la plage, les pratiques et les séjours balnéaires. Selon les statistiques fournies par la protection civile pour l'année 2014, à titre indicatif, plus de sept millions d'estivants ont fréquenté la côte mostaganemoise. Les flux sont concentrés sur les quatre mois les plus chauds de l'année et restent confinés sur le secteur des plages. Cette pression spatiotemporelle génère souvent des problèmes d'hygiène et d'approvisionnement en eau potable en quantité suffisante sans oublier les problèmes de circulation automobile sur les routes de corniches

Tableau 1. La fréquentation touristique de la côte mostaganemoise en

2014 :

	Nombre de touristes	Part
Jun	596 530	8,2%
Juillet	2 753 650	38,4%
Août	3 760 000	52,4%
Septembre	73 227	1%
Total	7 183 407	100

Tableau 7 : la fréquentation touristique de la cote mostaganémoise. Source : Direction générale de la protection civile de la wilaya de Mostaganem, 2014

⁶⁵<http://journals.openedition.org/etudescaribeennes/9305>

6. Les zones d'expansion touristique en Mostaganem :

Vers la fin des années 1990, la côte mostaganemoise a bénéficié d'une délimitation de quinze ZET occupant au total 4 339 hectares de superficie sur les parties les plus pertinentes du rivage. Sur l'ensemble des ZET proposées, six ZET sont considérées comme prioritaires. Elles sont prises en charge par des plans d'aménagement et d'occupation du sol. Sur les six sites figurent deux zones côtières (Mers El Hadjadj et Kef Kadous) considérées comme des sites sensibles à écosystème fragile.

Les Plans d'occupation du sol (POS) conçus par différents bureaux d'études pour ces ZET prévoient l'implantation de différents types de constructions : hôtels, bungalows, piscines, discothèques, restaurants, boulevards et promenades pour piétons et cyclistes, etc. Les différentes unités ZET doivent être gérées par une seule direction pour assurer l'hygiène, la sécurité et la gestion des voiries et des réseaux divers. La ZET n'est pas considérée comme une enclave, elle est ouverte à tous les citoyens, mais certains secteurs de la plage peuvent être réservés, sous couvert d'une redevance, à la clientèle de certains hôtels. À Mostaganem seules les ZET géographiquement proches de la ville ont connu un certain démarrage comme la ZET Sablette-Ouréah. Les autres ZET, en retrait, dans les zones naturelles, sont restées vides faute d'investissement ou ont vu leur foncier détourné pour d'autres usages, comme celles de Mers El Hadjadj, de Kharouba ou de Benabdelmalek Ramdane⁶⁶.

Tableaux des zones d'expansion touristique en mostaganem suivant la loi n 88-232 :

Suivant le décret n 88-232 du 5 novembre 1988 :, la bande côtière de la wilaya de mostaganem compte 15 zones d'expansion touristique (ZET) s'étendant sur une superficie de 4.339 hectares dont 1.797 ha destinés à la construction pour une capacité d'accueil de 42.734 lits, allant de la Macta à l'ouest vers Ouled Boughalem dans la daïra d'Achaacha à l'est de Mostaganem⁶⁷.

⁶⁶<http://journals.openedition.org/etudescaribeennes/9305>

⁶⁷ Décret n°88-233 du 5 novembre portant déclaration des zones d'expansion touristique.

denomination	commune	daira	Delimitation et superficie
Petit port	Sidi lakhdar	Sidi ali	<p>A pour délimitation :</p> <p>Au nord : la mer méditerranée</p> <p>A l'est : le talwaeg de l'oued saddaoua</p> <p>Au sud : la falaise qui long la cote jusqu'au C.W42 . puis elle suit celui-ci jusqu'à une distance de 500 m de la cote.ou elle se dirige vers l'ouest sur une distance de 1500 m pour rejoindre la cote.</p> <p>Superficie : 327 ha</p>
Brahim plage Oued roumane	Sidi lakhdar	Sidi ali	<p>A pour délimitation :</p> <p>Au nord : la mer méditerranée</p> <p>A l'est : le méridien Lambert 301.7</p> <p>Au sud : une ligne fictive qui longe la cote a une distance de 1000 m et sur de longueur de 4900 m</p> <p>A l'ouest : le méridien Lambert 297.4</p> <p>Superficie de 325 ha</p>
zerrifa	khadra	Sidi ali	<p>A pour délimitation</p> <p>Au nord : la mer méditerranée</p> <p>A l'est : le méridien lambert 305 sur une profondeur de 1500 m</p> <p>Au sud : la parallèle 330 de Lambert sur une distance de 2000 m en traversant l'oued zerrifa.</p> <p>A l'ouest : le méridien lambert 303 sur une profondeur de 650m</p> <p>Superficie : 220 ha</p>
El macta	Fornaka	Hassimameche	<p>A pour délimitation :</p> <p>Au nord : la mer méditerranée</p> <p>A l'est : la koubaa de sidi mansour.</p> <p>Au sud : la RN 11</p> <p>A l'ouest : le talweg de l'oued el macta.</p> <p>Superficie : 75.5 ha</p>
Stidia plage	Stidia	Hassimameche	<p>A pour délimitation :</p> <p>Au nord : la mer méditerranée.</p> <p>A l'est : le méridien lambert 256 :</p>

			<p>profondeur 250m Au sud : une ligne fictive sur une profondeur de 500 m A l'ouest : le méridien lambert 253.2 : profondeur 625 m Superficie : 48 ha</p>
Oureahsablettes	Mazagran et stidia (partie ouest)	Hassimameche	<p>A pour délimitation : Au nord : le talweg du petit oued dont l'embouchure correspond à la parallèle 291.6 Au nor-est : les limites des falaises sur une profondeur de 700 m . Au sud-est : elle suit le tracé de la route nationale jusqu'à la route relier la ville d'ouréah à la plage. Ou dans sa partie sud. Et suit une distance de 3200 m . elle se retrécie à une bande de 250 m de large. Superficie : 240 ha</p>
Kharouba	mostaganem	-	<p>A pour délimitation : Au nord : sa limite se trouve à 570 m . au nord de la pointe kharoub et s'étend sur 250 m vers l'intérieur. Au sud : du promontoire situé à 200 m au nord-ouest de bifurcation de la route qui longe la plage . la limite s'étend sur une profondeur de 250 m A l'est : une ligne fictive presque parallèle à la cote et distance de celle-ci de 250 m A l'ouest : la mer méditerranée Superficie : 41.3 ha</p>
Cheliff plage	Mostaganem (cheliff-ouest) et abdlmalek ramdane (cheliff-est)	Sidi ali	<p>A pour délimitation : Au nord : la pointe de kharouba sur 570 m et une profondeur de 250 m A l'est : la RN 11 en s'éloignant de la cote de 250 m Au sud : la parallèle 303 à 127 m et une profondeur de 250m A l'ouest : la mer méditerranée Superficie : 525 ha</p>

Cap ivi	Abdelmalek ramdane	Sidi ali	<p>A pour délimitation :</p> <p>Au nord-nord-ouest : la mer méditerranée</p> <p>A l'est : le méridien lambert 278 . elle passe par la pointe rocheuse et descend perpendiculairement sur la RN 11 et à 240 m à l'est du phare.</p> <p>Au sud : la route national 11</p> <p>A l'ouest : le méridien lambert 273.1</p> <p>Superficie : 883 ha</p>
Kef kaddous	Khadra (rive ouest de kaddous)achaagma (rive est de oued kaddous)	Sidi ali	<p>A pour délimitaion :</p> <p>Au nord : la mer méditerranée</p> <p>A l'est : le méridien lambert 311.3 qui passe à 700 m de l'oued kaddous et pénètre sur une profondeur de 700 m</p> <p>Au sud : la parallele de lambert 333.2 sur une distance de 1650 m</p> <p>A l'ouest : le méridien de lambert 309.7 sur une profondeur de 200 m</p> <p>Superficie : 68 ha</p>
Sidi abdelkader	achaacha	Sidi ali	<p>A pour délimitation :</p> <p>Au nord : la mer méditerranée</p> <p>A l'est le méridien de lambert sur une profondeur de 1700 m en traversant l'oued kramis.</p> <p>Au sud : une ligne fictive qui longe de cote à 900 m de profondeur et une distance de 3100m.</p> <p>A l'ouest : le méridien lambert 313 sur une profondeur de 800 m .</p> <p>Superficie : 300 ha</p>
Bahara	Ouled boughalem	Sidi ali	<p>A pour délimitation :</p> <p>Au nord : la mer méditerranée</p> <p>A l'est : le méridien lambert 326. Le point situé à 1500 m de l'embouchure de l'oud aben.</p> <p>Au sud : la RN 11 . traverse les falaises en quittant la RN 11 et l'oued bezougert</p> <p>A l'ouest : le méridien de lambert 318.7 sur une profondeur de 375 m</p> <p>Superficie : 360 ha</p>
Ramdane plage	Abdlmalek ramdane	-	<p>A pour délimitation :</p> <p>Au nord : la mer méditerranée</p> <p>A l'est : la méridien lambert 283.2 qui passe à 2000 m de kef bou ghetar.</p> <p>Au sud : par une ligne fictive en passant à 50 m du point de cote 50 et 80 et une profondeur de 750 m jusqu'à l'oued. Et traverse la route</p>

			<p>au point de cote 132 m et continue vers l'est sur une profondeur de 650 m A l'ouest : par le méridien de lambert 278.4 qui passe à 2500 m à partir de l'embouchure de l'oued ouillis. Superficie : 182 ha</p>
Hadjadj-plage	hadjadj	Sidi ali	<p>A pour délimitation : Au nord : la mer méditerranée A l'est : le talweg de l'oued abid Au sud : par une ligne fictive qui longe la cote à une distance de 600 m et sur une longueur de 7500 m A l'ouest : le méridien lambert 278.4m Superficie : 450 ha</p>
El asfer	Sidi lakhdar	Sidi ali	<p>A pour délimitation : Au nord et à l'ouest : la mer méditerranée Au sud –ouest : le talweg de l'oued abid A l'est et au sud : une ligne fictive qui suit le méridien lambert 291.1 à partir de la cote . jusqu'à l'oued abid . Superficie : 579 ha</p>

Tableau 8 : des zones expansion touristique suivant la loi n°88-232

7. Etat des ZET ⁶⁸:

7.1 Les cartes des ZET suivantes donnent les informations concernant chaque ZET à savoir :

1. Mecta :



A pour délimitation :

Au nord : la mer méditerranée

A l'est : la koubaa de sidi mansour.

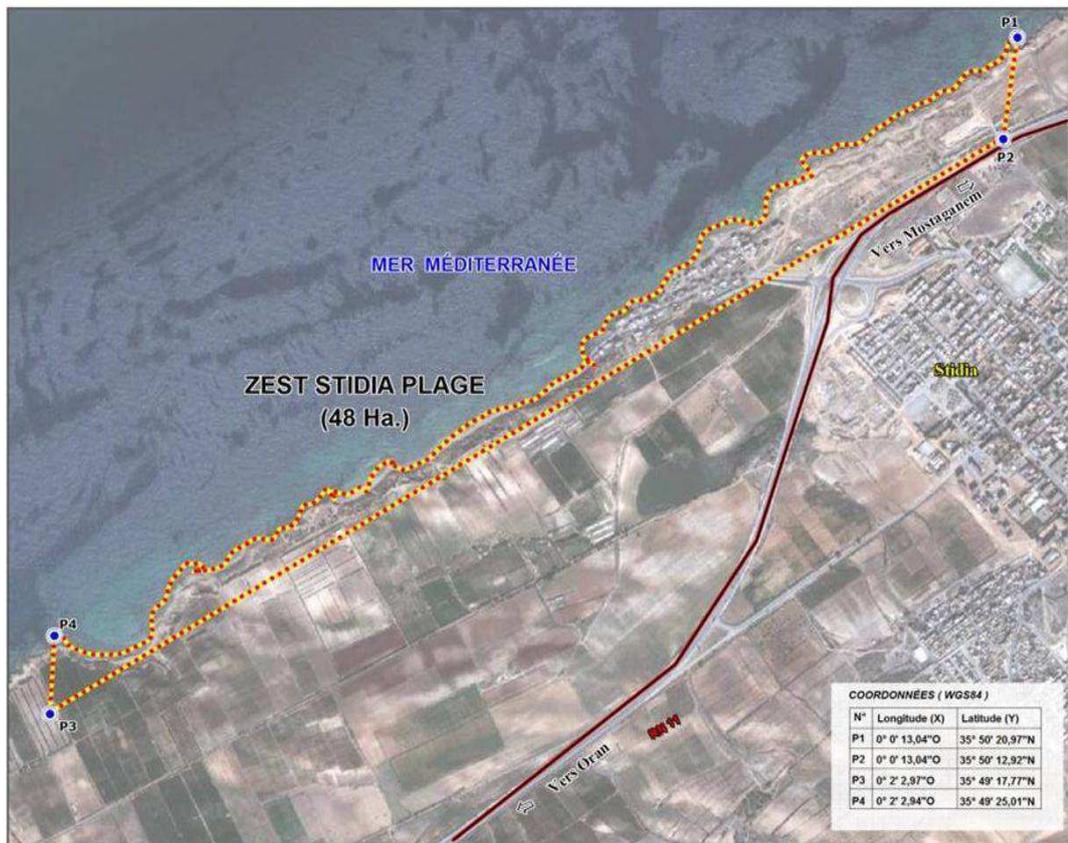
Au sud : la RN 11

A l'ouest : le talweg de l'oued el macta.

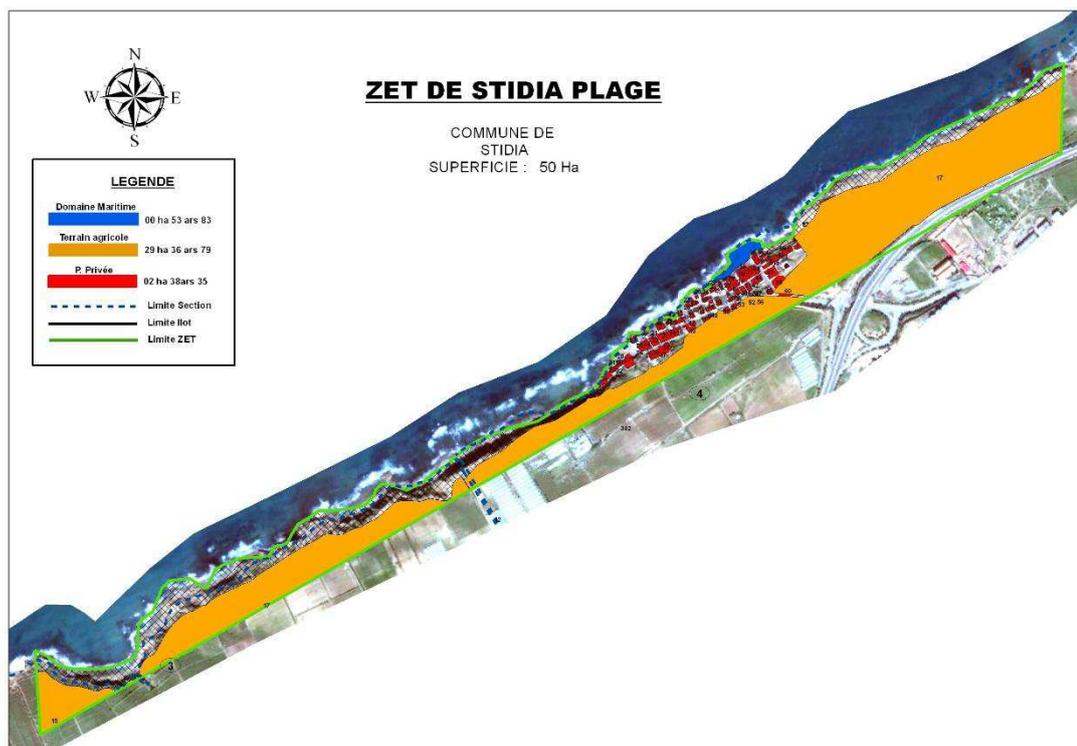
Superficie : 75.5 ha

2. Zet de stidia plage :

Tableau 21 : de école de voile et de plongée.



Carte 10 : ZET stidia plage/ source : direction du tourisme et l'artisansa de mostaganem



Carte 11 : ZET stidia plage / source : cadastre de mostaganem

A pour délimitation :

Au nord : la mer méditerranée.

A l'est : le méridien lambert 256 : profondeur 250m

Au sud : une ligne fictive sur une profondeur de 500 m

A l'ouest : le méridien lambert 253.2 : profondeur 625 m

Superficie : 48 ha

Rapport de la zet de stidia suivant la phase 02 :

L'étude de l'état initial de la Z.E.S.T. permet de repérer l'existence d'espaces qu'il convient de protéger et des secteurs potentiellement constructibles.

La Z.E.S.T de Stidia s'étend sur une superficie de 48 hectares.

La surface aménageable couvre une superficie de 30 hectares soit les zones potentiellement constructibles et les zones naturelles à préserver. L'ensemble des espaces naturels identifiés sur le territoire de la Z.E.S.T. couvrent des terrains qu'il n'est pas souhaitable de bâtir, et qui doivent, au contraire, être protégés dans le cadre

de ce projet touristique. Ils sont non constructibles mais restent cependant aménageables dans un cadre de développement durable. Les différentes servitudes sont non constructibles⁶⁹.

Il s'agit :

→ de la bande littorale de 100 m depuis le rivage qui doit être préservée de toute urbanisation. Seuls des accès au bord de mer, dans le cadre du développement touristique, peuvent y être aménagés

→ La bande de 35 m par rapport à la RN 11

Par contre :

La partie Ouest de la Z.E.S.T affecté à l'activité agricole, est un secteur propice à recevoir la construction d'équipements touristiques sous certaines conditions puisque soumis à des risques naturels d'inondation et de liquéfaction comme expliqué précédemment.

nombre	désignation	Surface m°
1	Hotel 3 étoile	700
2	Villa standing	20 villa*100
3	Hotel 4 étoile	5350
4	Ensemble des restaurant	30300
5	Hotel 1 étoile	1380
6	Zone d'animation et espace vert	19298
7	Ecole de voile de plongé	14500

Tableau 9 : programme surfacique/direction du tourisme et l'artisana de mostaganem

⁶⁹ direction du tourisme et l'artisana de mostaganem

Lot N°1 : Village Touristique:



Figure 26 : plan d'aménagement du village touristique à stidia / source : direction du tourisme et l'artisanat de mostaganem

Lot N° 2 : Hôtel 4 Etoiles



Figure 27 : plan de masse de l'hôtel de quatre étoiles de village touristique de Stidia. source : direction du tourisme et l'artisanat de mostaganem

Lot N° 3 : Ensemble Restaurants / Commerces / Loisirs



Figure 28 : plan de masse source : direction du tourisme et l'artisanat de Mostaganem

Lot N° 4 : Hôtel 1 Etoile

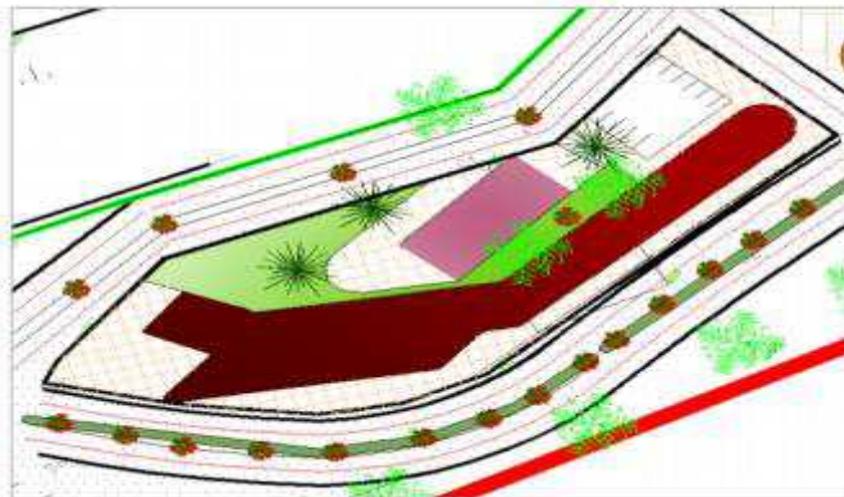


Figure 29 : plan de masse de hôtel de un étoile. /source : direction du tourisme et l'artisanat de Mostaganem

Lot N° 5 : Zone d'animation et espace vert



Figure 30 : plan de masse de la zone d'animation et espaces verts. source : direction du tourisme et l'artisanat de mostaganem

Lot N° 6 : Equipement public: Ecole De Voile Et De Plongée



Figure 6 : plan de masse d'équipement public : école de voile et de plongée source : direction du tourisme et l'artisanat de mostaganem

3. Zet de oureah sablettes :

. La ZET Sablette-Ouréah, un investissement touristique réalisé sur un site fragile⁷⁰ :

Dans le cas de la ZET Sablettes-Ouréah, localisée sur un cordon dunaire mobile, l'occupation est programmée sur trois sites selon trois phases : Sablettes 1, Sablettes 2 et Ouréah. Le premier site a bénéficié dès 1997 d'un POS pilote conçu par le bureau d'étude URSA. Durant cette période, la question environnementale ne représentait pas un enjeu majeur et la répartition des différents projets s'inscrivait dans une logique de rentabilité économique. Non loin de la ZET, des unités industrielles rejettent des déchets liquides dans la mer sans traitement préalable, comme la papeterie et la sucrerie de Mostaganem. Le site lui-même est composé d'une formation dunaire mobile.

Le plan prévoit une urbanisation de masse avec des coefficients d'emprise au sol élevés, l'aspect de l'intégration paysagère est négligé et la question des échanges hydrodynamiques et les équilibres écologiques n'ont pas été traités dans l'étude d'impact. Ainsi le principal boulevard du village touristique se trouve à l'intérieur du Domaine public maritime, entre 40 et 50 mètres du trait de côte. Ce laisser-faire n'est pas contradictoire avec la vision des différents acteurs puisque les collectivités locales souhaitent maintenir un niveau élevé de l'occupation du sol afin d'assurer une taxe foncière élevée d'une part, et faire augmenter l'offre d'emplois pour les jeunes locaux d'autre part.

L'intérêt de ces derniers est d'abord pour la proximité de la plage et la sécurité de l'endroit . Sur les 133 lots de terrains distribués, 81% sont des propriétés privées individuelles, 10 % sont acquis par des entreprises et le reste, soit 9 %, demeure dans le domaine public. L'ensemble des projets affiche une dominance pour l'hôtellerie, entre milieu et haut de gamme, pour une capacité de 2 300 lits. 700 autres lits sont départagés entre des locations de type bungalows et des campings.

⁷⁰ (Source : site : <http://journals.openedition.org/etudescaribeennes/9305>)

Les motifs relatifs au choix de la Sablette comme destination touristique

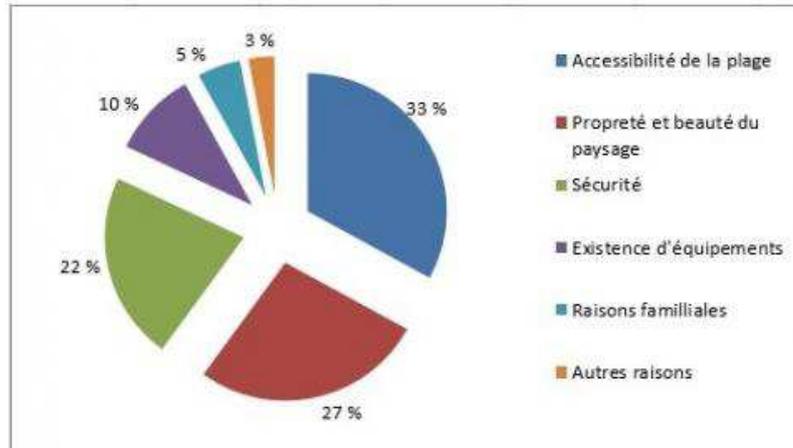
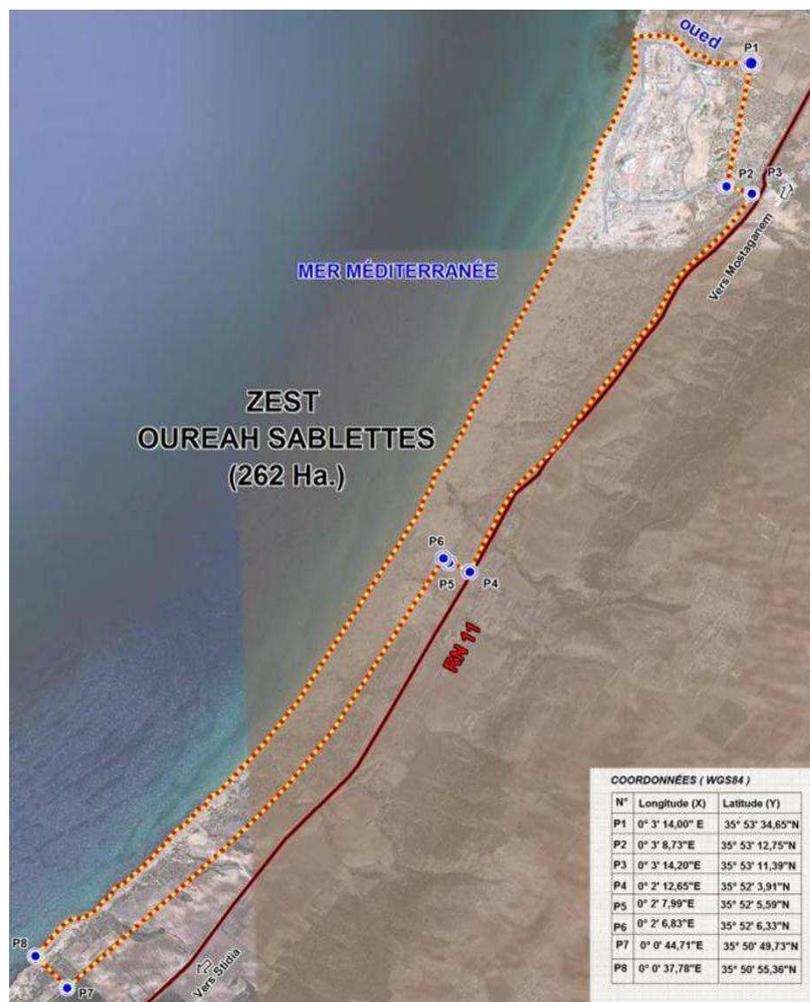


Diagramme 05 : Les motifs relatifs au choix de la Sablette comme destination touristique. Source : Ghodbani à partir de l'enquête (Bekheira, 2006)



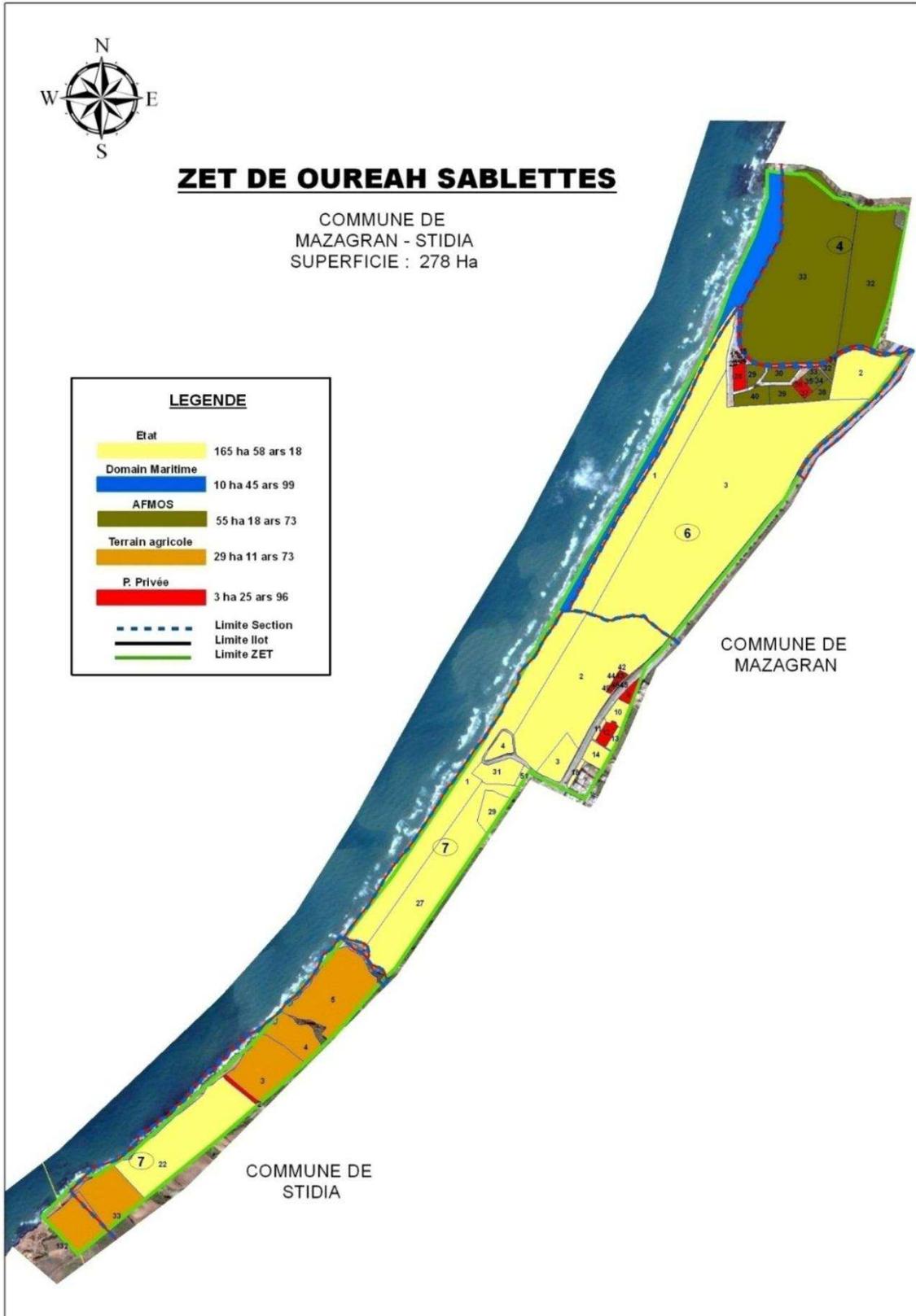
Carte 12 : oureah sablettes / source : direction du tourisme et l'artisanat de mostaganem

A pour délimitation :

Au nord : le talweg du petit oued dont l'embouchure correspond à la parallèle 291.6

Au nor-est : les limites des falaises sur une profondeur de 700 m .

Au sud-est : elle suit le tracé de la route nationale jusqu'à la route relier la ville d'ouréah à la plage. Ou dans sa partie sud. Et suit une distance de 3200 m . elle se retrécie à une bande de 250 m de large. Superficie : 240 ha



Carte 13 : oureah – sablette /source : cadastre de mostaganem.

4. Zet de kharouba

Rapport Zet de kharouba suivant la phase 02⁷¹ :

-La Z.E.S.T de KHAROUBA s'étend sur une superficie de 41,3 hectares ;La surface aménageable couvre une superficie de 3,6 hectares soit les zones potentiellement constructibles et les zones naturelles à préserver. L'ensemble des espaces naturels identifiés sur le territoire de la Z.E.S.T. couvrent des terrains qu'il n'est pas souhaitable de bâtir, et qui doivent, au contraire, être protégés dans le cadre de ce projet touristique. Ils sont non constructibles mais restent cependant aménageables dans un cadre de développement durable.

→de la bande littorale de 100 m depuis le rivage qui doit être préservée de toute urbanisation. Seuls des accès au bord de mer, dans le cadre du développement touristique, peuvent y être aménagés.

→ Une bande de 40 mètres de part et d'autres de l'oued qui traverse la zet au milieu

→ La bande de 35 m par rapport à la RN 11

→ Les servitudes de passage de la conduite d'eau GARGAR et des eaux usées, qui traverse la ZET du nord au sud. Par contre :

La partie centre de la Z.E.S.T qui présente sous forme d'un terrain vierge, est un secteur propice à recevoir des aménagements mais très léger en raison de la nature du terrain (argileux) et en pente sous certaines conditions puisque soumis à des risques naturels d'inondation et de liquéfaction.

OBJECTIFS DE DEVELOPPEMENT TOURISTIQUE DE LA ZEST de kharouba :

Les structures estivales dans la partie littorale de la wilaya de Mostaganem s'avèrent actuellement insuffisantes et le tourisme y est peu diversifié. Elles ne peuvent actuellement répondre à la demande d'un tourisme régional et national. Par

⁷¹ direction du tourisme et l'artisanat de mostaganem

ailleurs les nationaux non résidents représentent un marché très important en matière de produits touristique balnéaires et familial.

Dans le site de la Z.E.S.T. de KHAROUBA les pratiques touristiques actuelles sont essentiellement des activités de plage.

La ZEST de KHAROUBA est proche des Wilayas d'Oran et de Mascara, un pôle culturel majeur et une vitrine du nouveau savoir-faire touristique algérien et cible une clientèle algérienne mais aussi internationale.

Le diagnostic du SDAT a permis de définir les attentes de la clientèle internationale, notamment européenne, comme étant à la recherche de produits touristique tels:

- } Découverte culturelle : visite de sites/musées
- } Nature-grands espaces
- } Ressourcement et bien-être : sous forme d'équipements de thermo ludisme, balnéothérapie

Quant à la clientèle nationale, elle est à la recherche de produits tels :Le balnéaire: au travers d'une offre structurée adaptée aux familles

- } Loisirs : sous la forme d'espaces de divertissements péri urbains pour les jeunes L'étude des potentialités de la Z.E.S.T. KHAROUBA et de l'état actuel du territoire qu'elle couvre ainsi que le diagnostic du SDAT qui a permis de définir les attentes des différentes clientèles permet donc de mettre en évidence les axes à développer :

Tourisme balnéaire:

La Z.E.S.T. de Kharouba jouie d'une situation privilégiée de par sa localisation géographique sur la côte méditerranéenne. Elle bénéficie de potentialités exceptionnelles offertes par sa situation, notamment la présence de la mer et des plages à proximité d'une importante clientèle locale et régionale des wilayas limitrophes de l'intérieur : Relizane, Mascara, Oran...qui ne disposent pas des mêmes potentialités. Les flux touristiques de la Z.E.S.T. de Kharouba sont aujourd'hui essentiellement liés au tourisme local et balnéaire. Il concerne plus particulièrement les résidents locaux et des wilayas périphériques dont la fréquentation touristique s'exprime principalement pendant les vacances scolaires. La ZEST de Kharouba, avec ses richesses naturelles d'une part et sa proximité

d'Oran, Mascara et de Rélizane qui seront des destinations de choix pour les touristes internationaux d'autre part peut, à juste titre, se prêter au développement d'un tourisme à destination d'une population local et régionale.

Tourisme culturel:

Les sites archéologiques et historiques, le riche patrimoine culturel, événementiel et artisanal de la région et des environs immédiats de la Z.E.S.T. sont autant d'atouts pour le développement d'un tourisme culturel de qualité. D'après l'OMT, le tourisme culturel occupera, durant les prochaines décennies, une place considérable dans l'offre touristique mondiale.

Tourisme de nature:

La côte maritime, avec ses richesses marines, les côtes rocheuses, les zones humides, les forêts, le remarquable patrimoine paysager, faunistique et floristique comme les forêts sont autant d'atouts pour le développement d'un tourisme de nature et des activités de randonnées pédestres, en VTT, quad et escalade en direction des jeunes et des touristes nationaux et étrangers.

Tourisme familial:

Le tourisme familial fait appel à des hébergements spécifiques tels des bungalows de taille répondant aux besoins de la famille algérienne moyenne et des nationaux non résidents. Un large programme d'animation, services et activités sont destinés à tous les membres de la famille notamment aux plus petits. En effet Les programmes pour enfants sont très appréciés par les familles, l'offre de jouets et de jeux vidéo, les activités supervisées et le service de gardiennage sont également recherchés par les familles. un espace au calme, où parents et enfants peuvent se retrouver ensemble, y pratiquer des activités qui soient un moment d'échange et de partage. Par ailleurs on peut tout à fait, en donnant la priorité au tourisme de séjour, répondre aux besoins d'une clientèle au pouvoir d'achat élevé en appliquant une faible densité avec des équipements de haut standing de type villas. Les qualités du site s'y prêtent pleinement.

Tourisme sportif:

La pratique d'un sport de nature nécessite souvent un déplacement et un séjour dans un lieu propice à cette pratique. Le sport est de plus en plus intégré dans les produits touristiques.

Le tourisme sportif est un tourisme destiné aux jeunes et aux touristes étrangers qui sont intéressés par des activités sportives, de découvertes et de loisirs.

Ce type de tourisme nécessite un développement soutenu des autorités. Dans cette zone de nombreuses activités peuvent se développer :

plongée et chasse sous marines, escalade, VTT... Les axes à développer sont donc :

- Créer des équipements d'hébergement de standing, de restauration et d'animation pour développer un tourisme balnéaire de qualité en direction d'une clientèle nationale et internationale.

- Les richesses naturelles et culturelles aux alentours de la ZEST sont des atouts pour le développement durable d'un tourisme de nature national et international.

Créer des équipements d'accompagnement de sports et de loisirs ainsi que des équipements qui peuvent abriter les différents événements culturels de la région intégrés aux équipements purement touristiques et cibler une clientèle internationale à la recherche de ce type de tourisme.

PROGRAMME :

<i>nombre</i>	<i>désignation</i>	<i><u>Surface m°</u></i>
<i>1</i>	<i>Foret récréative</i>	<i>50000</i>
<i>2</i>	<i>Camping familiale</i>	<i>14948</i>
<i>3</i>	<i>Parking</i>	<i>2850</i>

LOT N°1 : Foret Récréative



Figure 7 : plan d'aménagement des espaces verts source : direction du tourisme et l'artisanat de mostaganem

LOT N°2 : Camping Familiale :

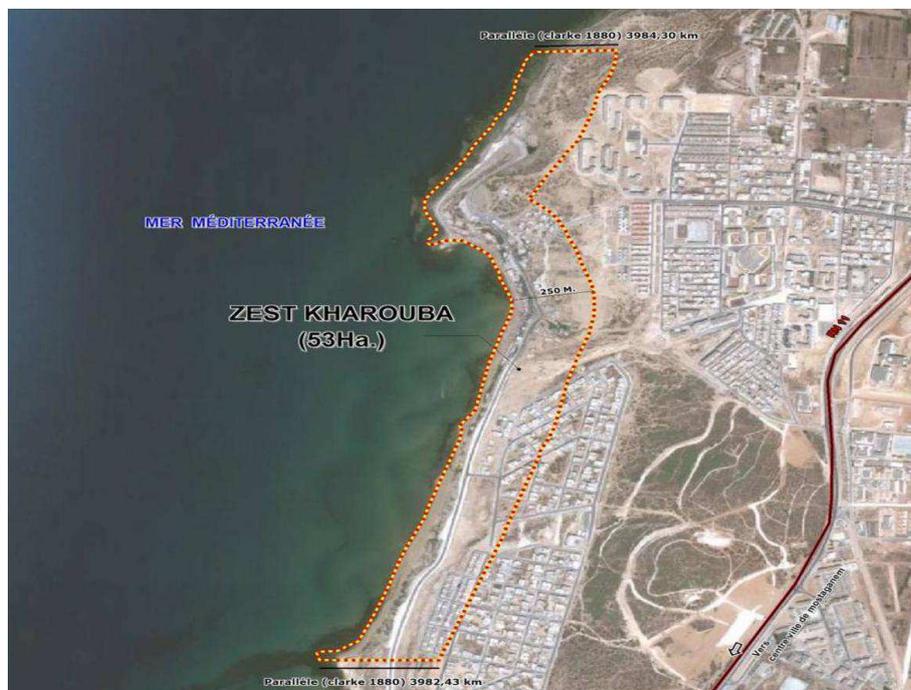


Figure 8 : plan d'aménagement de camping familial/ : source : direction du tourisme et l'artisanat de mostaganem

LOT N°3: Parking



Figure 34 : plan de parking. /source : direction du tourisme et l'artisanat de mostaganem



Carte 14: ZET kharouba / source : direction du tourisme et l'artisanat de mostaganem

A pour délimitation :

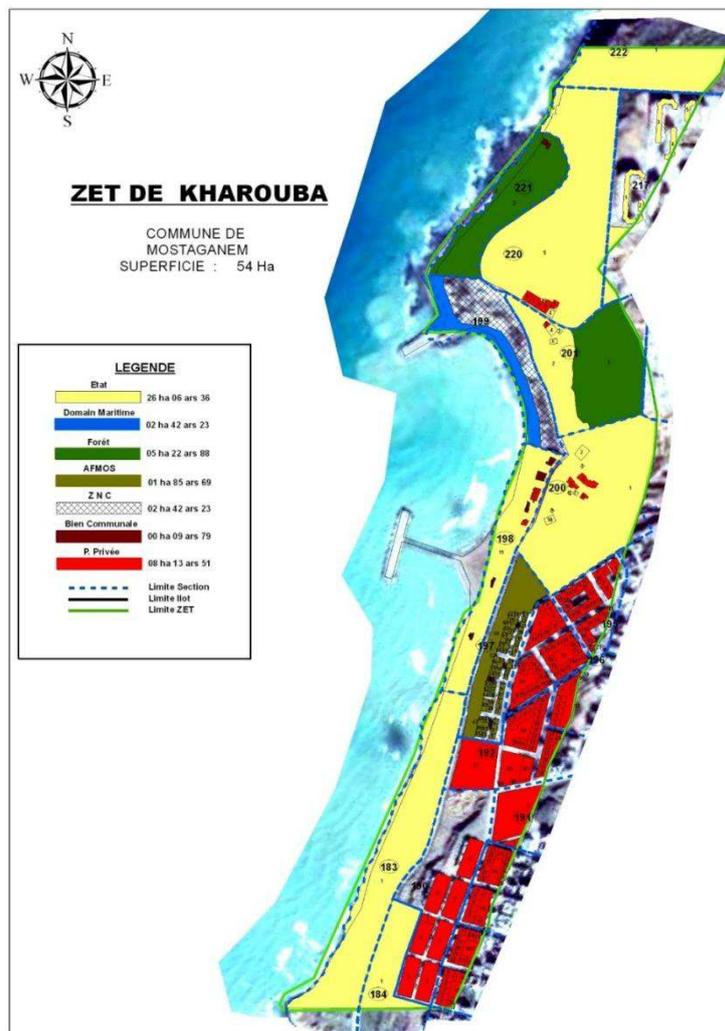
Au nord : sa limite se trouve à 570 m . au nord de la pointe kharoub et s'étend sur 250 m vers l'intérieur.

Au sud : du promontoire situé à 200 m au nord-ouest de bifurcation de la route qui longe la plage . la limite s'étend sur une profondeur de 250 m

A l'est : une ligne fictive presque parallèle à la cote et distance de celle-ci de 250 m

A l'ouest : la mer méditerranéenne

Superficie : 41.3 ha



Carte 15: ZET de kharouba / source : cadastre de mostaganem.

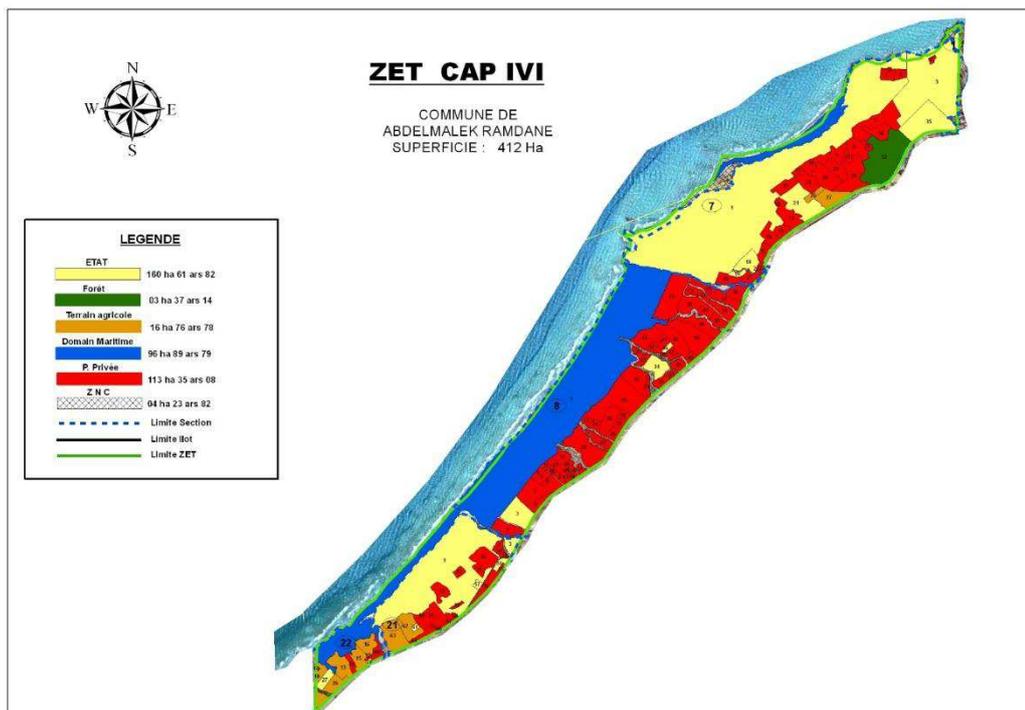


Figure 35 : ZET CAP IVI / source : cadastre de mostaganem.

Programme de cap ivi ⁷²:

Plan d'aménagement de ZET de CAP IVI :

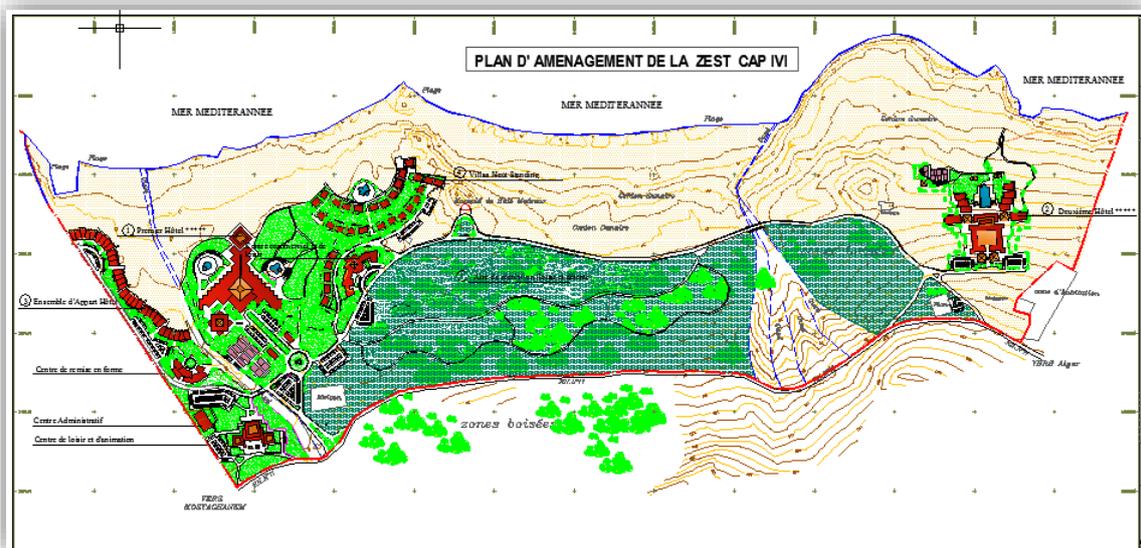
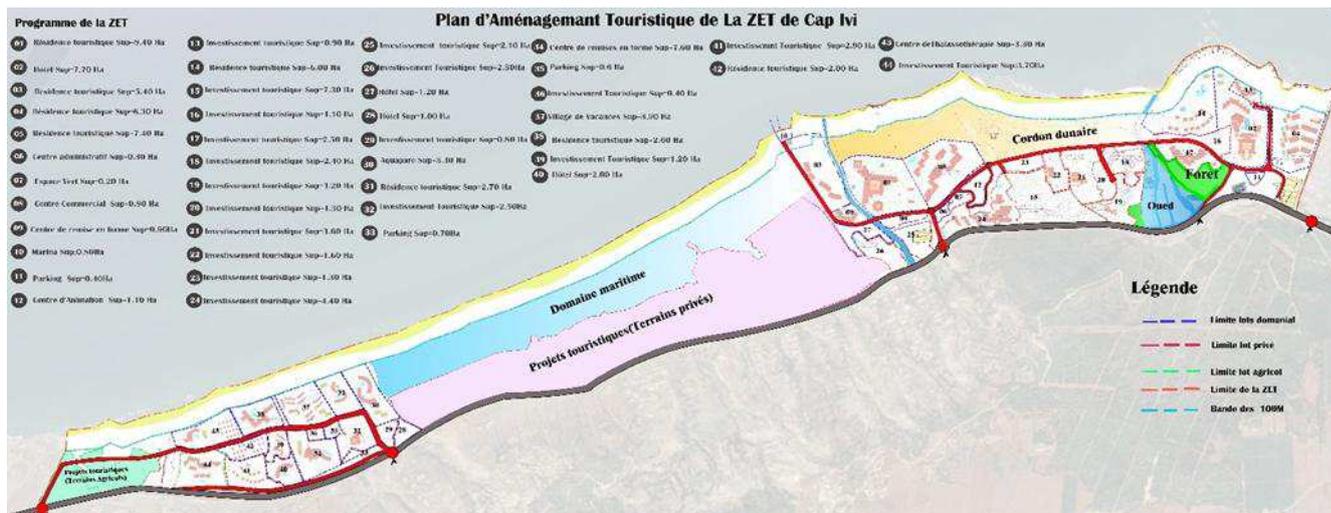


Figure36: plan de masse de la ZET CAP IVI/ source : direction du tourisme et l'artisanat de mostaganem

⁷² direction du tourisme et l'artisanat de mostaganem



Carte 37 : plan d'aménagement touristique de la ZET CAP IVI/ source : direction du tourisme et l'artisanat de mostaganem

PROJETS	SURFACE.HA	PROJETS	SURFACE.HA
RESIDENCE TOURISTIQUE	8.40	CENTRE COMMERCIAL	0.8
HOTEL	7.70	CENTRE DE REMISE EN FORME	0.9
RESIDENCE TOURISTIQUE	5.40	MARINA	0.8
RESIDENCE TOURISTIQUE	6.3	PARKING	0.4
RESIDENCE TOURISTIQUE	7.4	CENTRE D'ANIMATION	1.1
CENTRE ADMINISTRATIF	0.3	INVESTISSEMENT TOURISTIQUE	0.9
ESPACE VERT	0.2	RESIDENCE TOURISTIQUE	6.00
INVESTISSEMENT TOURISTIQUE		INVESTISSEMENT TOURISTIQUE	7.30
INVESTISSEMENT TOURISTIQUE	2.5	INVESTISSEMENT TOURISTIQUE	1.1
INVESTISSEMENT TOURISTIQUE	2.4	INVESTISSEMENT TOURISTIQUE	1.6

<i>INVESTISSEMENT TOURISTIQUE</i>	<i>3.2</i>	<i>INVESTISSEMENT TOURISTIQUE</i>	<i>1.30</i>
<i>INVESTISSEMENT TOURISTIQUE</i>	<i>1.30</i>	<i>INVESTISSEMENT TOURISTIQUE</i>	<i>4.40</i>
<i>INVESTISSEMENT TOURISTIQUE</i>	<i>3.60</i>	<i>INVESTISSEMENT TOURISTIQUE</i>	<i>2.10</i>
<i>CENTRE DE REMISE EN FORME</i>	<i>7.60</i>	<i>VILLAGE DE VACONCE</i>	
<i>PARKING</i>	<i>0.7</i>	<i>RESIDENCE TOURISTIQUE</i>	<i>3.70</i>
<i>INVESTISSEMENT TOURISTIQUE</i>	<i>2.30</i>	<i>HOTEL</i>	<i>1.20</i>
<i>INVESTISSEMENT TOURISTIQUE</i>	<i>3.70</i>	<i>CENTRE DE THALASSOTHERAPIE</i>	<i>3.30</i>

tableaux 10 : programme surfacique de la ZET de mostaganem/source : direction du tourisme et l'artisansa de mostaganem

6.ZET DE CHELIF PLAGE :

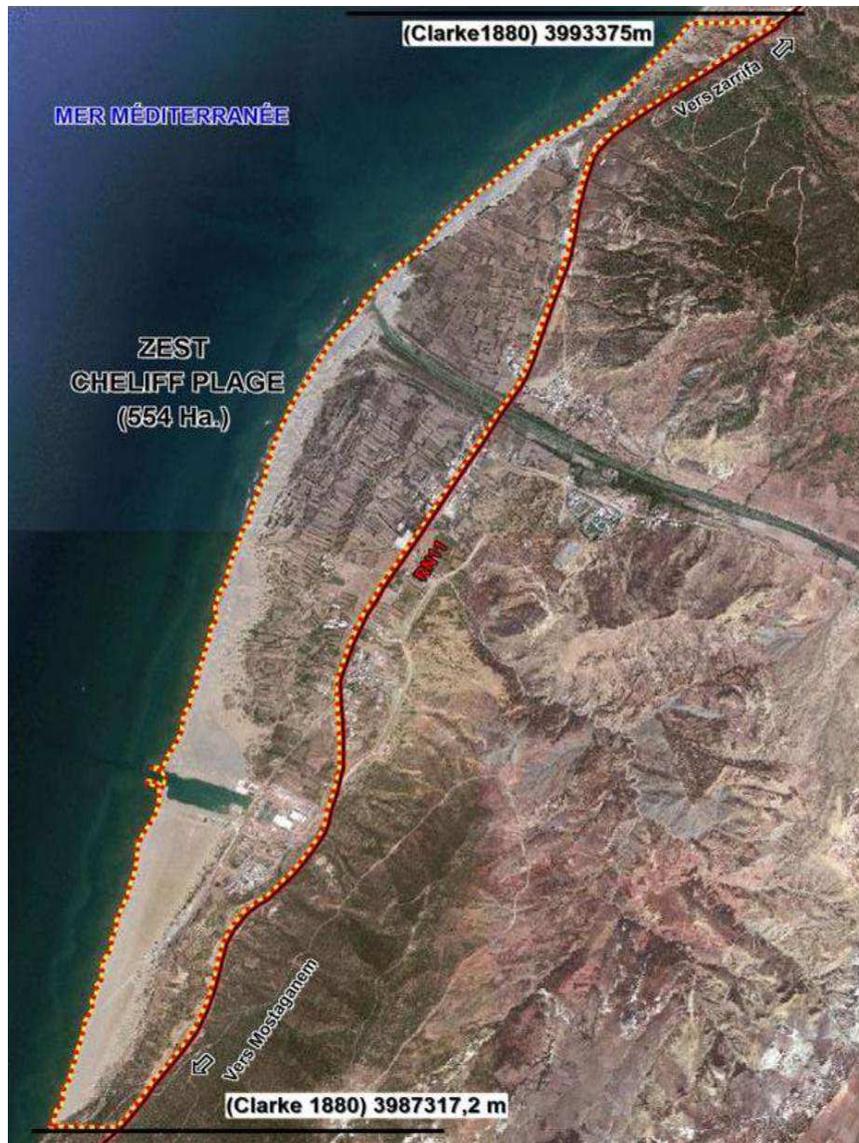
chelif plage :



carte 38 : plan d'aménagement de Chélif plage/ source : direction du tourisme et l'artisansa de mostaganem



Figure 39 : Chélif plage / source : direction du tourisme et l'artisanat de mostaganem



Carte18: zet chlif plage / source : direction du tourisme et l'artisanat de mostaganem

A pour délimitation :

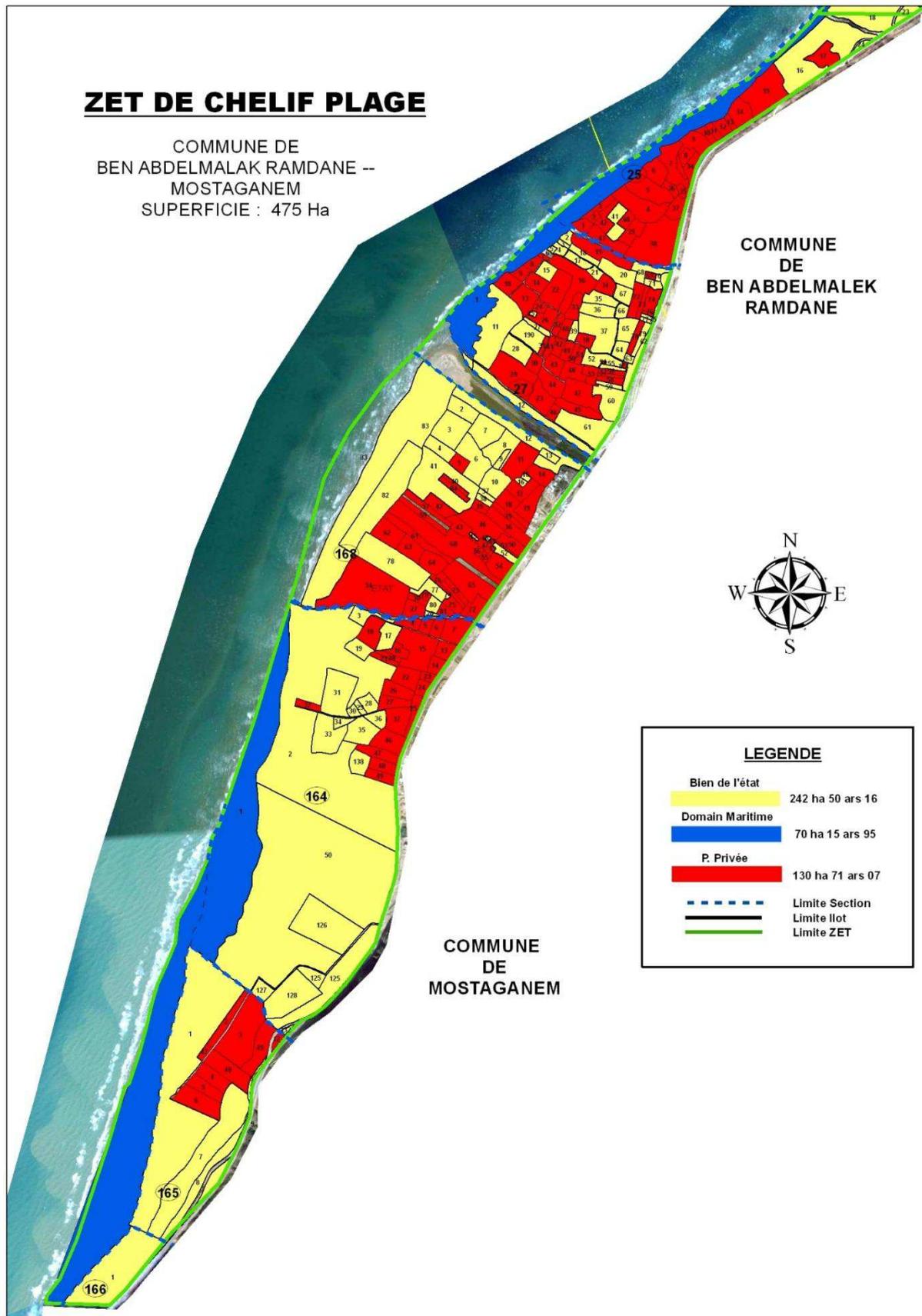
Au nord : la pointe de kharouba sur 570 m et une profondeur de 250 m

A l'est : la RN 11 en s'éloignant de la cote de 250 m

Au sud : la parallèle 303 à 127 m et une profondeur de 250m

A l'ouest : la mer méditerranée

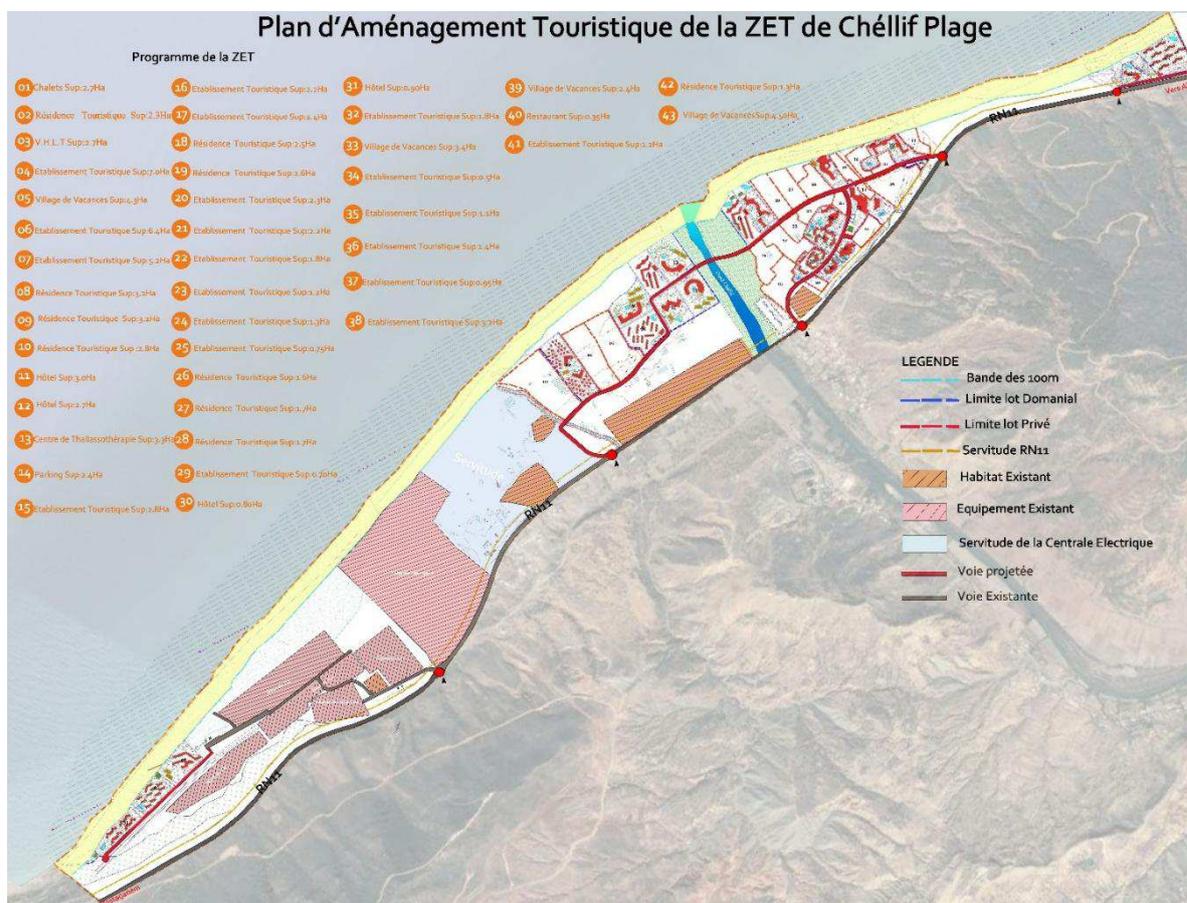
Superficie : 525 ha



carte 19 : ZET DE chlif plage /source : cadastre de mostaganem

- Programme de la zet cliff plage:

Plan d'aménagement touristique de la zet de chéllif plage ⁷³ :



Carte 20 : plan d'aménagement de la ZET cliff plage/ source : direction du tourisme et l'artisanat de mostaganem

Programme surfacique de la zet cliff plage :

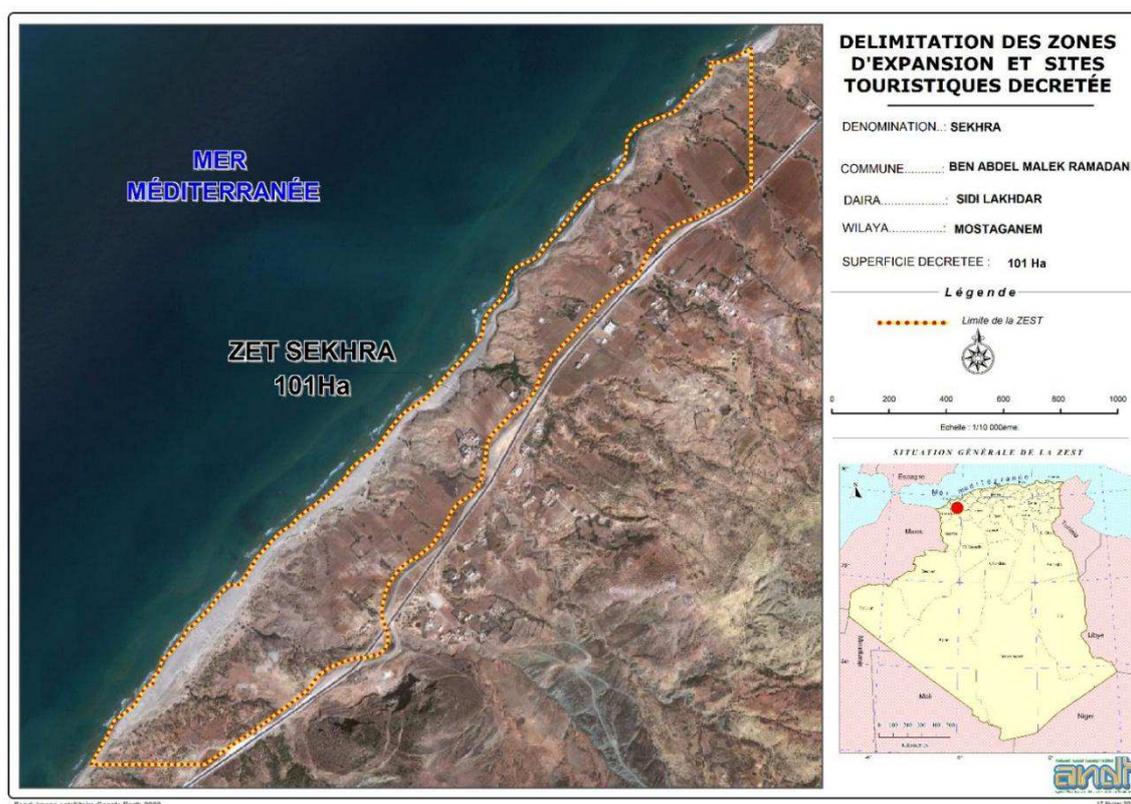
désignation	Surface ha	Désignation	Surface ha
Chalets	2.7	Etablissement touristique	6.4
Résidence touristique	2.3	Etablissement touristique	5.2
v.h.l.t	2.7	Résidence touristique	3.2
Etablissement touristique	7.0	Résidence touristique	3.2
Village de vacances	4.3	Résidence touristique	3.8
Hotel	3.0	hotel	3.0

⁷³ direction du tourisme et l'artisanat de mostaganem

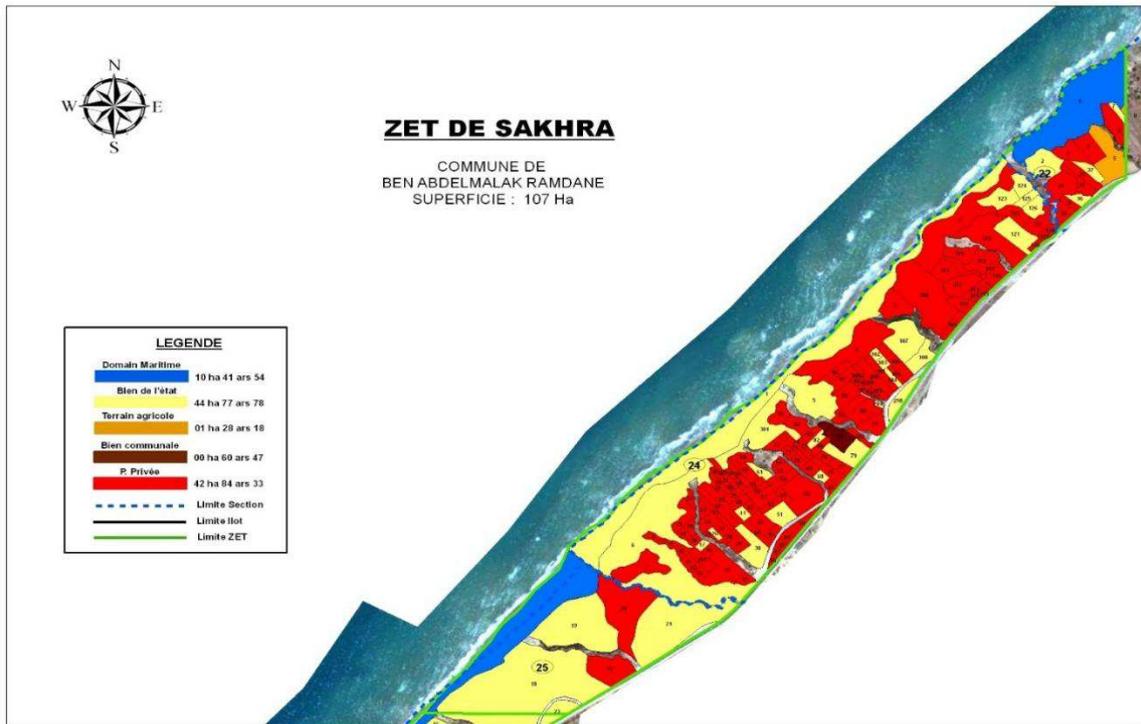
Centre de thalassothérapie	3.3	Etablissement touristique	2.8
Parking	2.4	Etablissement touristique	2.2
Résidence touristique	2.8	Résidence touristique	2.6
Résidence touristique	2.5	Résidence touristique	2.3
Etablissement touristique	2.4	Résidence touristique	2.6
Etablissement touristique	2.2	Etablissement touristique	2.3
Etablissement touristique	1.8	Hotel	0.8
Etablissement touristique	1.2	Etablissement touristique	0.75
Etablissement touristique	1.3	Etablissement touristique	0.7

Tableau 11: programme surfacique de la ZET cliff plage /source : direction du tourisme et l'artisansa de mostaganem

7. Zet SAKHRA :



Carte 21 : ZET sakhra / source : direction du tourisme et l'artisansa de mostaganem



carte 22 : ZET de sakhra / source : cadastre de mostaganem.

8 .Zet de HADJAJ PLAGÉ :



Carte 23: zet hadjaj plage/ source : direction du tourisme et l'artisanat de mostaganem

A pour délimitation :

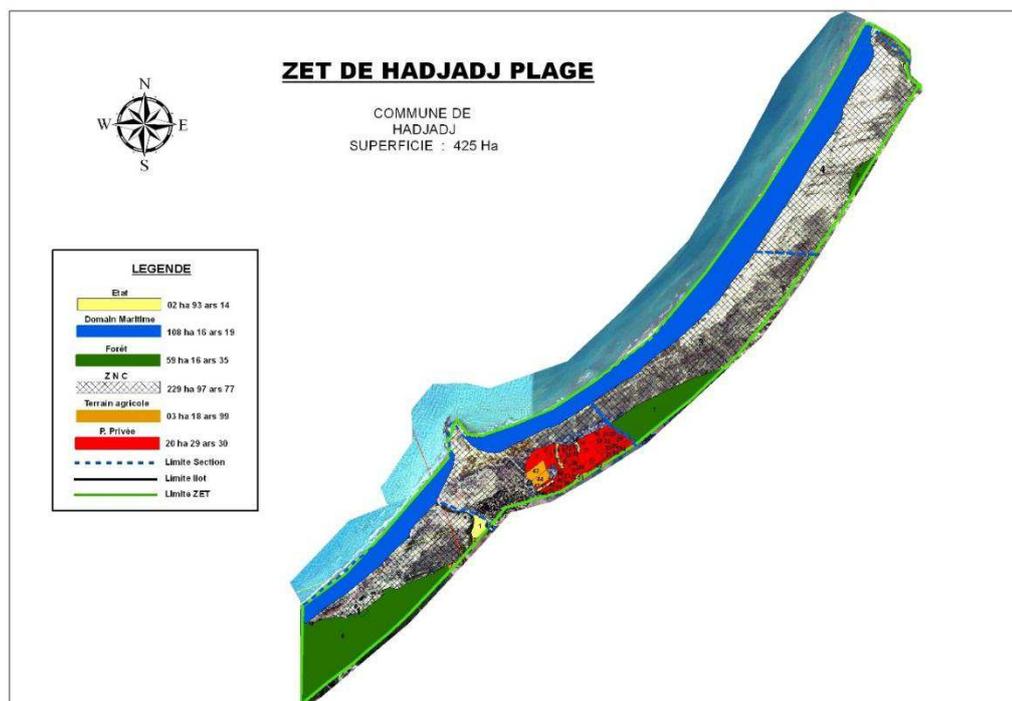
Au nord : la mer méditerranée

A l'est : le talweg de l'oued abid

Au sud : par une ligne fictive qui longe la cote à une distance de 600 m et sur une longueur de 7500 m

A l'ouest : le méridien lambert 278.4m

Superficie : 450 ha



Carte 24: zet de hadjadj plage/ source : cadastre de mostaganem

9. ZET DE RAMDANE PLAGE :

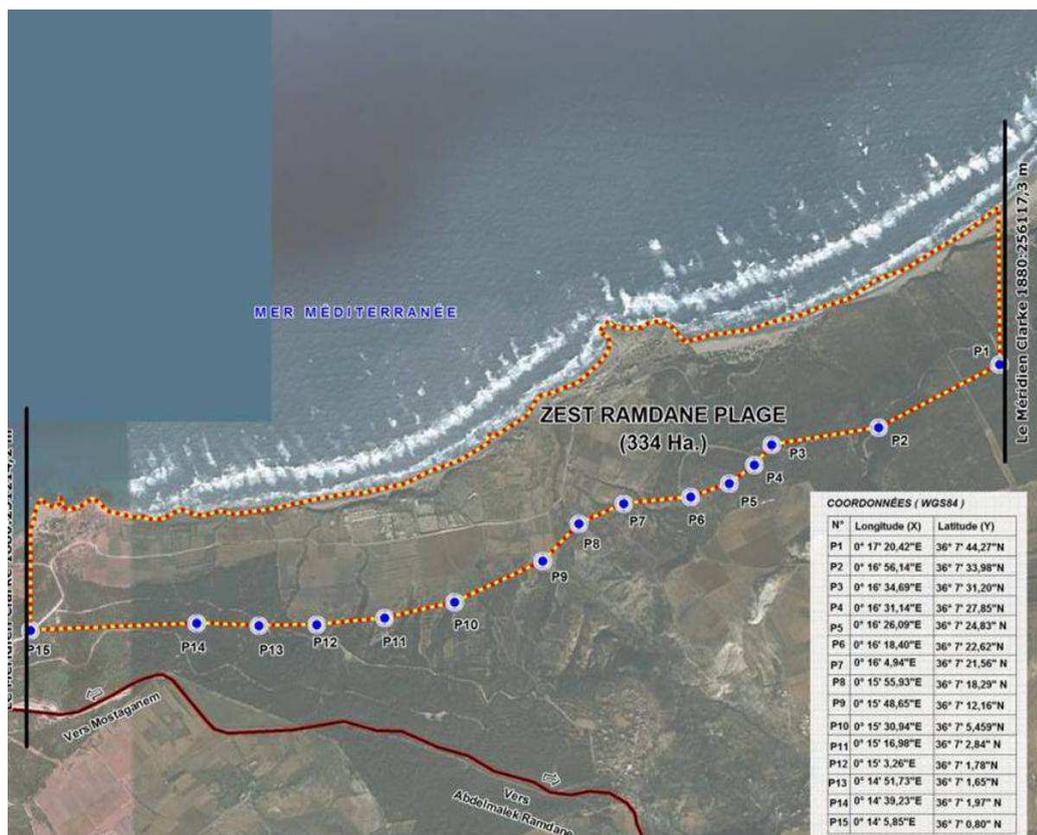
Programme de la zet de ramande plage suivant la phase 03:

La zet de ramande, initialement considérée comme atout touristique de grande valeur balnéaire dans une région aux forts relents historique et culturel représenté par la région de MOSTAGANEM a été reconsidérée dans la vision d'un développement touristique visant le tourisme national que le parti d'aménagement développé dans cette phase de l'étude a mis en exergue à travers un programme d'équipements d'hébergement et de loisirs touchant les différentes catégories de la société et s'adaptant aux donnes actuels du secteur surtout en matière de nature physique et de contraintes.

Pour ce faire, le présent rapport est accompagné d'un règlement d'utilisation des zones délimitées dans la ZET, complété par des fiches techniques pour chaque lot⁷⁴.

AFFECTATION		N° du Lot	SHON	
Complexe hôtelier 4 *		6	13 920	m 2
Complexe hôtelier 3 *		3	10 000	m 2
Complexe hôtelier 2 *	Premier complexe	1	8 460	m 2
	Deuxième complexe	2	8 410	m 2
Ensembles résidentiels haut standing	Premier ensemble	12	5 400	m 2
	Deuxième ensemble	13	3 600	m 2
Ensembles résidentiels standing	Premier ensemble	15	4 620	m 2
	Deuxième ensemble	16	11 060	m 2
	Troisième ensemble	17	5 320	m 2
Ensembles de bungalows	Premier ensemble	4	2 200	m 2
	Deuxième ensemble	5	11 000	m 2
Pôle animation - sports - loisirs	Animations - loisirs	8	11 050	m 2
	Aquaparc	7	1 700	m 2
	Centre équestre	9	3 000	m 2
Commerces de proximité	Unité nord	14	1 250	m 2
	Unité sud	11	900	m 2
Centre administratif - Accueil - Sécurité		10	1 250	m 2
TOTAL			103 140	m 2

Tableau 12: programme surfacique de la ZET de ramdane plage.



Carte 25 : ZET ramdane plage/ source : direction du tourisme et l'artisansa de mostaganem

A pour délimitation :

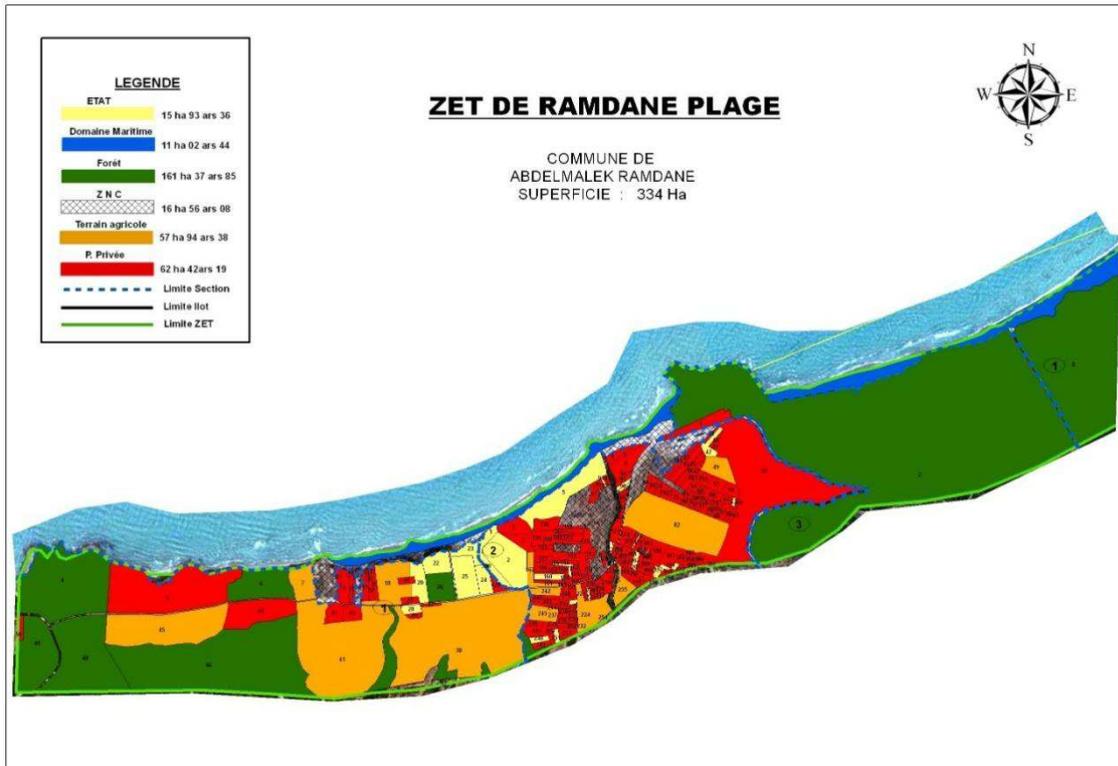
Au nord : la mer méditerranéee

A l'est : la méridien lambert 283.2 qui passe à 2000 m de kef bou ghetar.

Au sud : par une ligne fictive en passant à 50 m du point de cote 50 et 80 et une profondeur de 750 m jusqu'à l'oued. Et traverse la route au point de cote 132 m et continue vers l'est sur une profondeur de 650 m

A l'ouest : par le méridien de lambert 278.4 qui passe à 2500 m à partir de l'embouchure de l'oued ouillis.

Superficie : 182 ha



Carte 26 : ZET ramdane plage/ source : cadastre de mostaganem.

10.ZET DE PETIT PORT :

A pour délimitation :

Au nord : la mer méditerranée

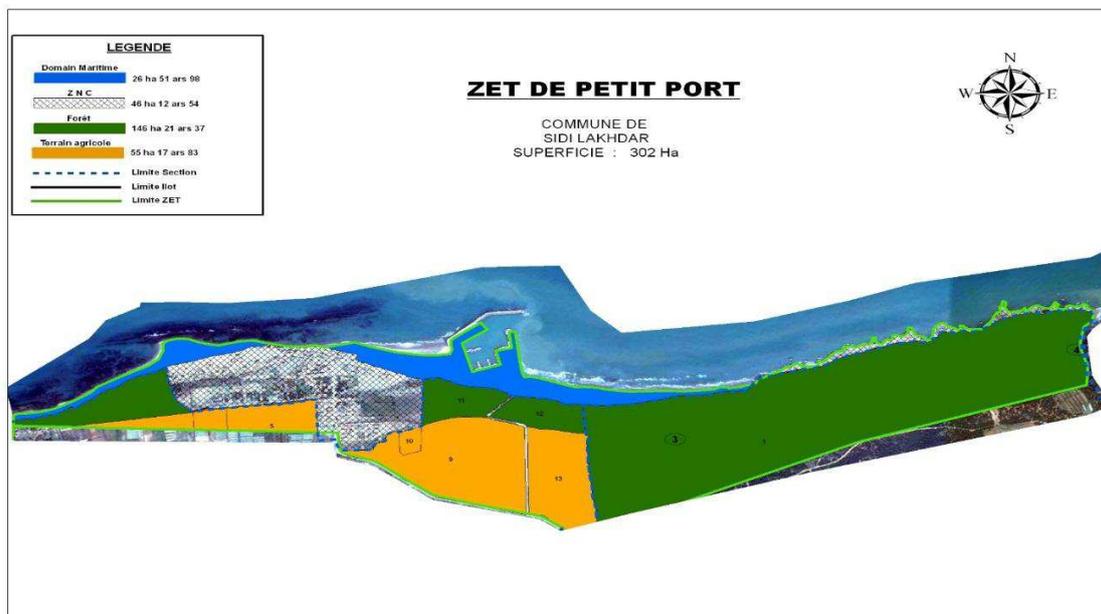
A l'est : le talwaeg de l'oued saddaoua

Au sud : la falaise qui long la cote jusqu'au C.W42 . puis elle suit celui-ci jusqu'à une distance de 500 m de la cote.ou elle se dirige vers l'ouest sur une distance de 1500 m pour rejoindre la cote.

Superficie : 327 ha

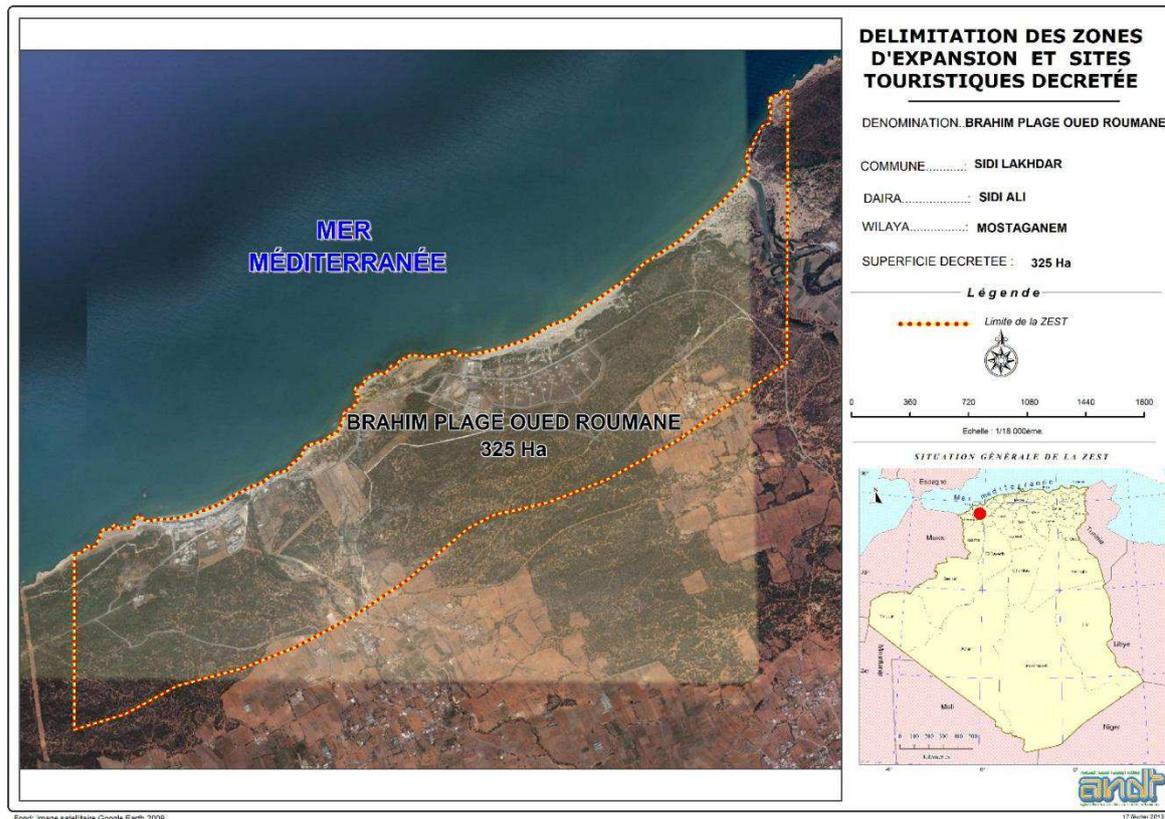


Carte 27 : ZET petit port / source : direction du tourisme et l'artisanat de mostaganem

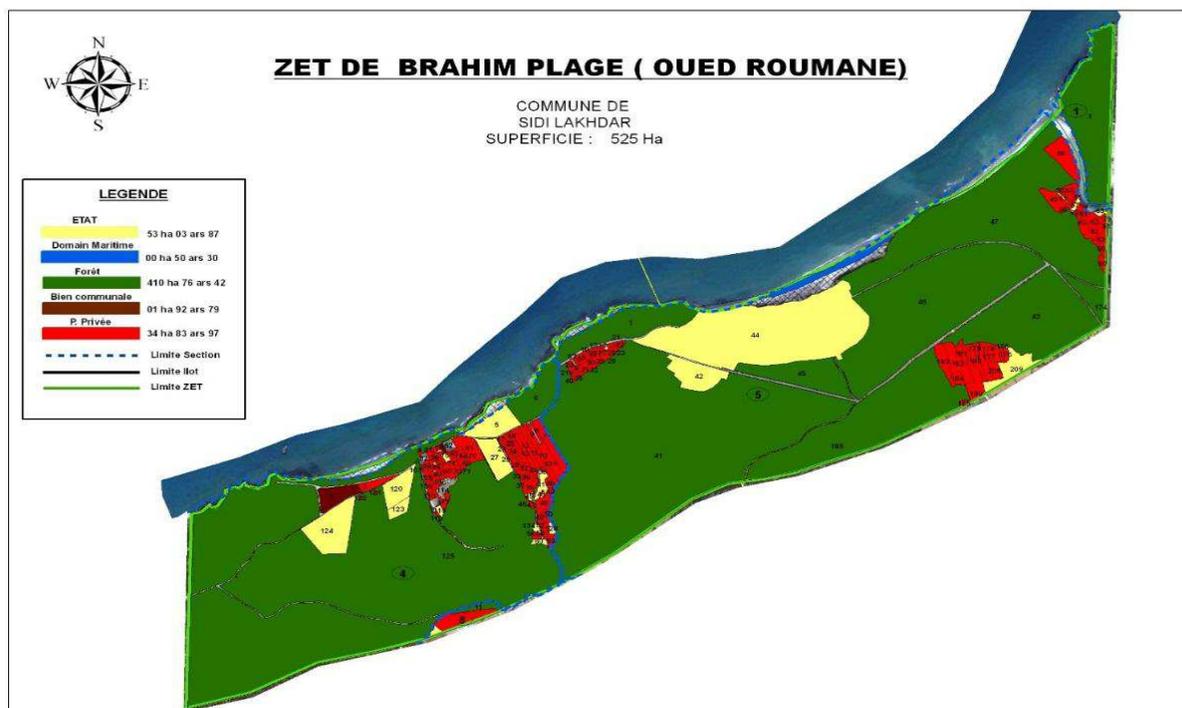


Carte 28 : ZET petit port/ source : cadastre de mostaganem

11.Zet de brahim plage :



carte 29 : ZET brahim plage oued roumane / source : direction du tourisme et l'artisanat de mostaganem



carte 30: ZET de brahim plage (oued roumane) / source : cadastre de mostaganem

A pour délimitation :

Au nord : la mer méditerranéenne

A l'est : le méridien Lambert 301.7

Au sud : une ligne fictive qui longe la cote a une distance de 1000 m et sur de longueur de 4900 m

A l'ouest : le méridien Lambert 297.4

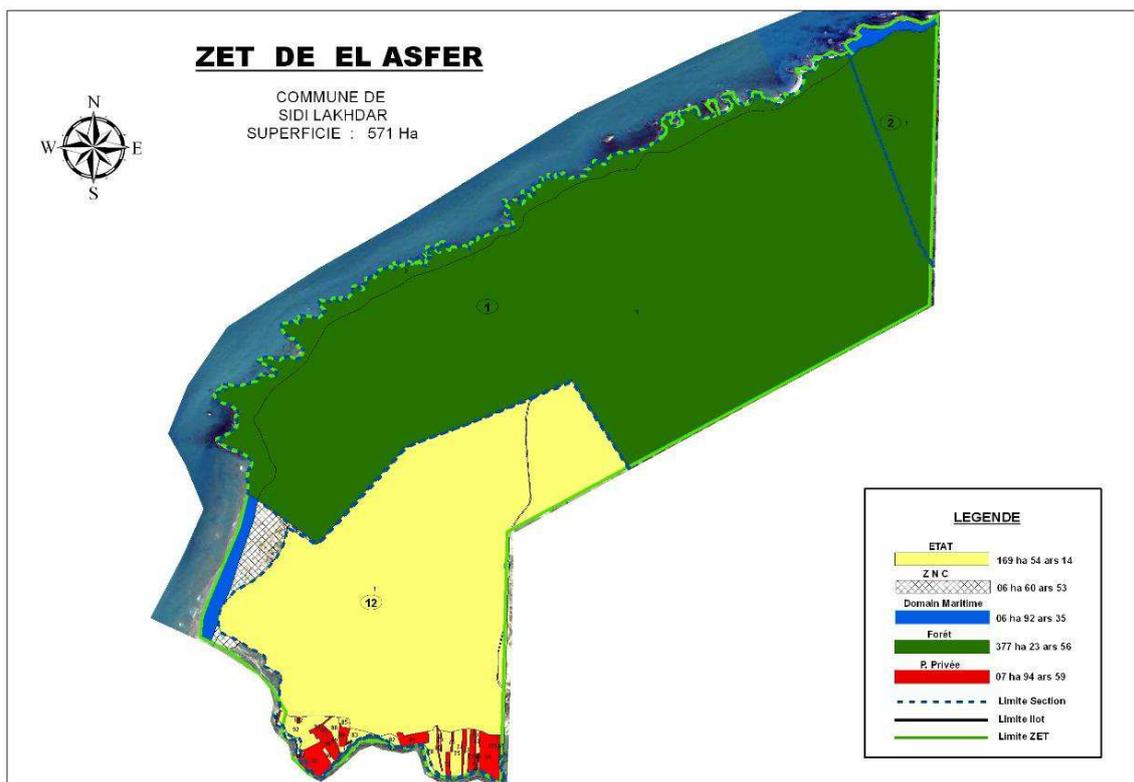
Superficie de 325 ha

12.Zet de EL ASFER :

ZET el asfer :



Carte 31 : zet el asfer / source : direction du tourisme et l'artisanat de mostaganem



Carte 32 : zet asfer/ source : direction du tourisme et l'artisanat de mostaganem

A pour délimitation :

Au nord et à l'ouest : la mer méditerranée

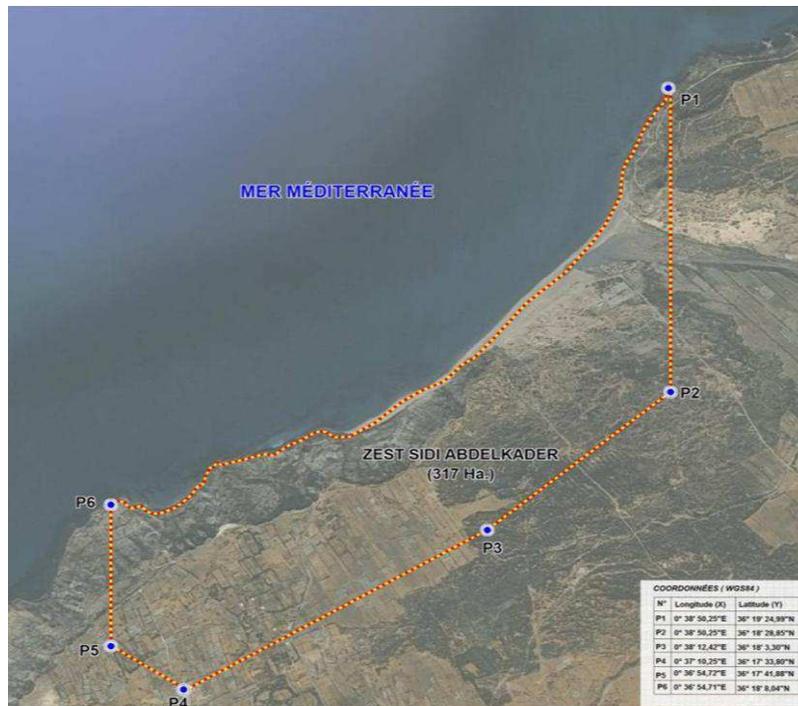
Au sud –ouest : le talweg de l'oued abid

A l'est et au sud : une ligne fictive qui suit le méridien lambert 291.1 à partir de la cote . jusqu'à l'oued abid .

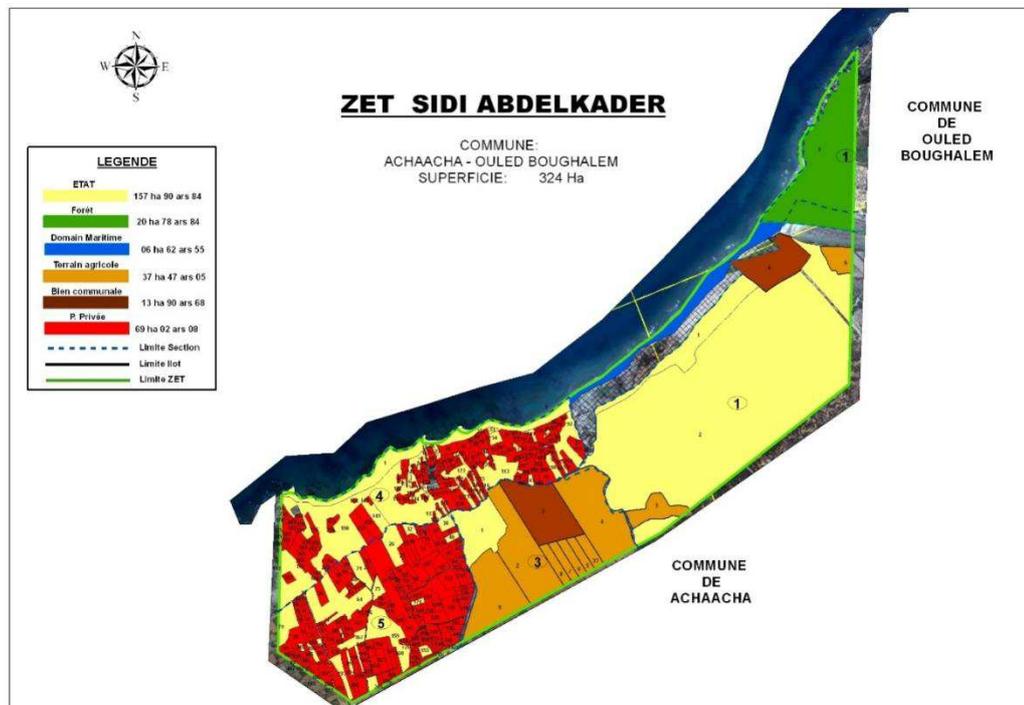
Superficie : 579 ha

13.Zet sisi abdelkader :

zet sisi abdelkader



Carte 33 : ZET sisi abdelkader / source : direction du tourisme et l'artisanat de mostaganem



Carte 34 : zet sisi abdelkader/ source : direction du tourisme et l'artisanat de mostaganem

A pour délimitation :

Au nord : la mer méditerranée

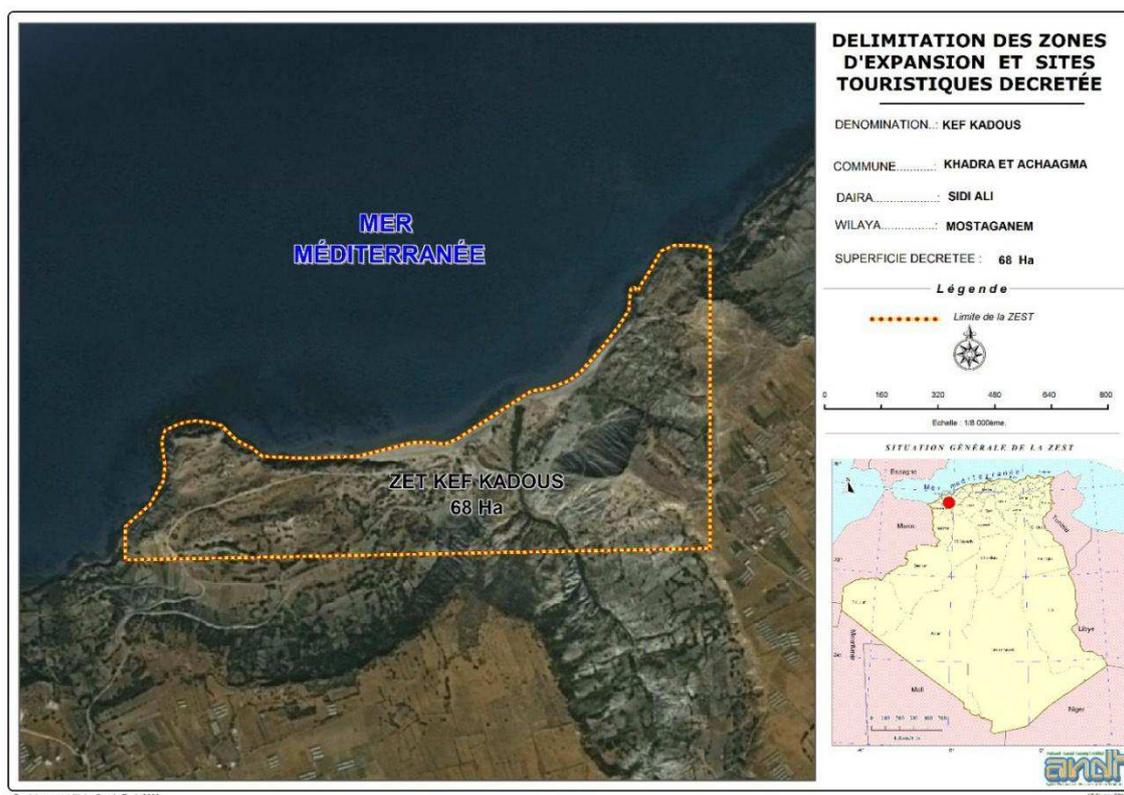
A l'est le méridien de lambert sur une profondeur de 1700 m en traversant l'oued kramis.

Au sud : une ligne fictive qui longe de cote à 900 m de profondeur et une distance de 3100m.

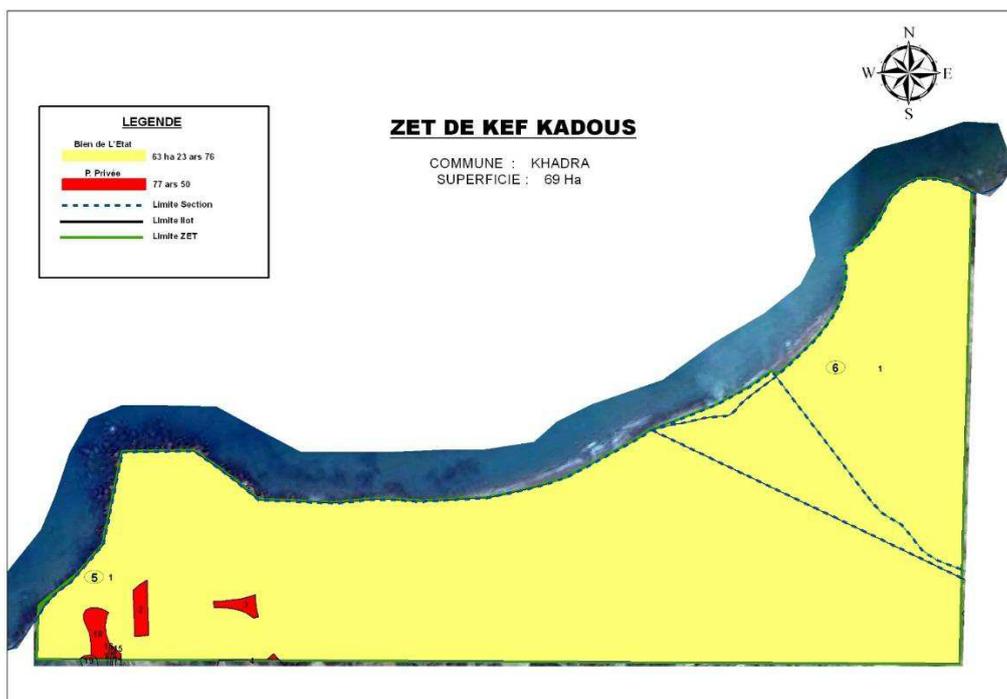
A l'ouest : le méridien lambert 313 sur une profondeur de 800 m .

Superficie : 300 ha

14.kef kadous :



Carte 35 : ZET de la kef kadous / source : direction du tourisme et l'artisanat de mostaganem



Carte 36 : ZET de kef kadous / source : cadastre de mostaganem

A pour délimitaion :

Au nord : la mer méditerranée

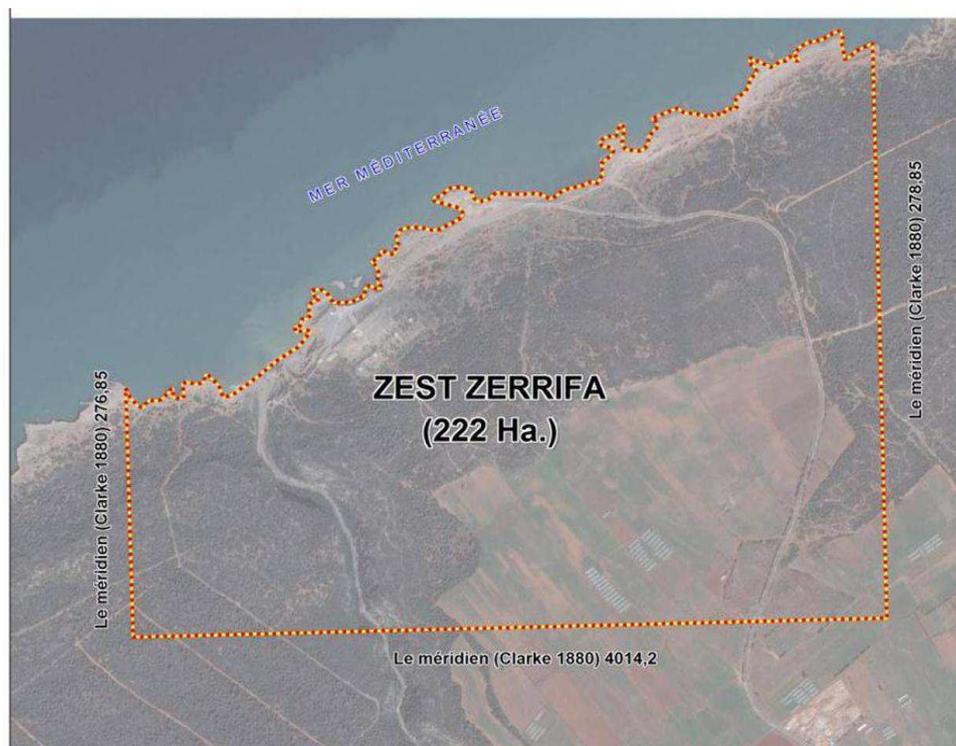
A l'est : le méridien lambert 311.3 qui passe à 700 m de l'oued kaddous et pénètre sur une profondeur de 700 m

Au sud : la parallèle de lambert 333.2 sur une distance de 1650 m

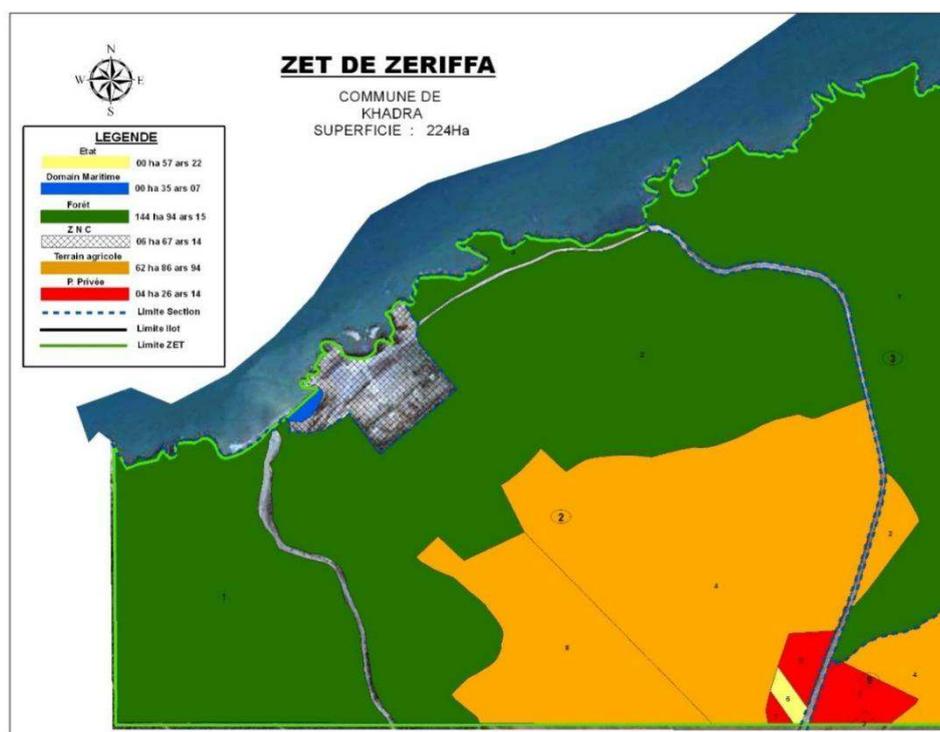
A l'ouest : le méridien de lambert 309.7 sur une profondeur de 200 m

Superficie : 68 ha

15.Zet de ZERIFA



Carte 37: ZET zerrifa / source : direction du tourisme et l'artisansa de mostagane



Carte 38: zet de zeriffa./ source : cadastre de mostaganem

A pour délimitation

Au nord : la mer méditerranée

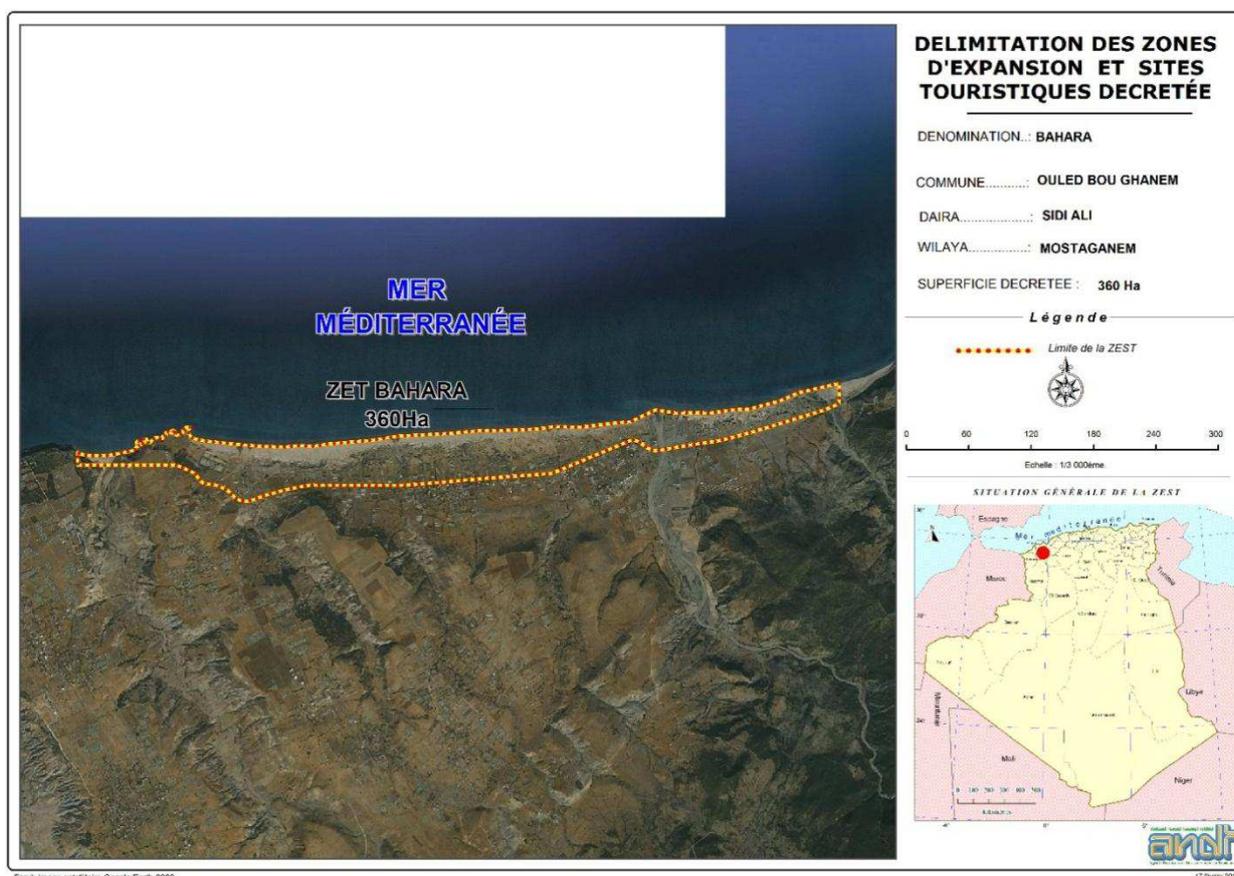
A l'est : le méridien lambert 305 sur une profondeur de 1500 m

Au sud : la parallèle 330 de Lambert sur une distance de 2000 m en traversant l'oued zerrifa.

A l'ouest : le méridien lambert 303 sur une profondeur de 650m

Superficie : 220 ha

16.Zet de bahara



carte 39: LA ZEAT DE BAHARA / source : direction du tourisme et l'artisansa de mostaganem

A pour délimitation :

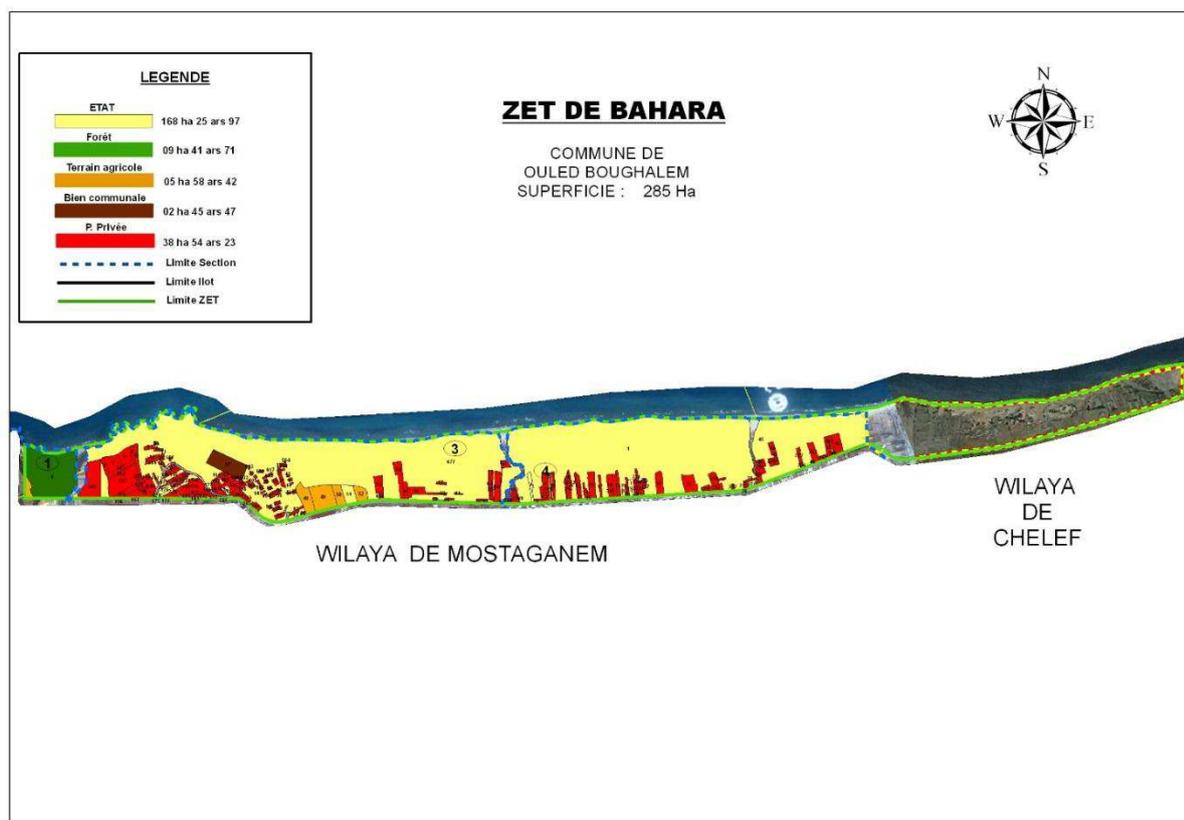
Au nord : la mer méditerranée

A l'est : le méridien lambert 326. Le point situé à 1500 m de l'embouchure de l'oud aben.

Au sud : la RN 11 . traverse les falaises en quittant la RN 11 et l'oued bezougert

A l'ouest : le méridien de lambert 318.7 sur une profondeur de 375 m

Superficie : 360 ha



carte 40: ZET DE BAHARA / source : cadastre de mostaganem

8. Les infrastructures hôtelières⁷⁵ :

Infrastructures d'accueil

En matière d'infrastructures d'accueil, la wilaya de Mostaganem compte actuellement 21 établissements hôteliers et résidences touristiques pour une capacité totale de 1.837 lits, générant 167 postes d'emploi permanents. Parmi ces derniers, un seul a obtenu une seule étoile et 10 autres non classés, qui ont été construits avant 1985 ; que :

Dans la commune de Mostaganem :

- ✓ Hôtel senoucia . d'une capacité de 112 lits
- ✓ Hôtel el badr . d'une capacité de 47 lits
- ✓ Hôtel dar el moualim . d'une capacité de 68 lits
- ✓ Hôtel Riyad . d'une capacité de 26 lits
- ✓ Hôtel sahel. D'une capacité de 48 lits

⁷⁵ Mémoire : complexe touristique el-manara dans le cadre de l'écotourisme CAP IVI – mostaganem

- ✓ Hôtel royal. D'une capacité de 62 lits
- ✓ Hôtel el djzair . d'une capacité de 22 lits
- ✓ Auberge de jeunesse .d'une capacité de 50 lits

Dans la commune de mazagran :

- ✓ Motel bahia.d'une capacité de capacité de 36 lits
- ✓ Hôtel maamri, d'une capacité de 18 lits

Dans la commune de ben abdelmalekramdane :

Hôtel chamse , d'une capacité de 18 lits .

❖ **Total : 507 lits**

en outre les centres de vacances dans la wilaya offrent une capacité totale de 6290 lits .

5. Conclusion

En Algérie comme dans le monde, le tourisme est non seulement une source de devise pour l'économie nationale, mais aussi un facteur du développement des activités touristique, c'est une composante clé de l'urbanisation côtière.

Le choix de la wilaya de Mostaganem est un choix stratégique, car elle offre une opportunité naturelle pour le développement de sa région, cette zone jouit d'une richesse naturelle inestimable et pittoresque (sites côtière, forêts) mais aussi par ce qu'elle représenté actuellement une pauvreté dans la qualité des aménagements et la construction.

6. Le Circuit touristique

1. Introduction :

Un circuit touristique peut désigner un forfait touristique ou un trajet touristique lorsqu'il est en boucle lorsque le départ et l'arrivée se font au même point⁷⁶.

a) Dans le cas d'un forfait : Le circuit touristique, ou simplement circuit, est un produit de l'industrie touristique comprenant des nuitées dans plusieurs sites différents ainsi que le transport entre ces différents sites. Encadré par une agence de voyages réceptive, il peut également comprendre des repas et des activités, mais ces derniers sont généralement proposés au prix d'un supplément que le voyageur acquitte sur place. Il ne comprend pas non plus, le plus souvent, le pourboire des éventuels guides qui orientent les clients. Certains circuits sont particulièrement réputés, par exemple les safaris au Kenya ou les croisières de l'Express côtier en Norvège. Ils sont alors des produits-phares de la destination touristique considérée.

b) Dans le cas d'un trajet : un circuit touristique « se définit comme un trajet à suivre le long d'un chemin pittoresque, axé sur une thématique distinctive et qui relie un certain nombre de sites touristiques évocateurs et ouverts aux visiteurs. On y trouve également une variété de services complémentaires, tels l'hébergement, la restauration, des postes d'essence ainsi que des services d'accueil et d'information touristiques. Si le trajet est en boucle, c'est-à-dire si le départ et l'arrivée se font au même point, il sera appelé « circuit ». Si les points de départ et d'arrivée sont différents, il sera appelé « route ».

2. Les différentes catégories de circuit touristiques :

1- Les circuits et mini circuits :

Comprend le transport en aller/retour entre la localité de résidence habituelle et celle de destination, l'assistance au départ et à l'arrivée, et le transfert entre le lieu d'arrivée et le lieu de départ du circuit et de même pour le retour, sans oublier l'assistance au courant du circuit effectuée que se soit par un guide touristique professionnel ou par un assistant représentant le tour opérateur émetteur ou les deux

⁷⁶ Wékipedia

à la fois, le circuit ou mini circuit est dans certains cas suivi ou précédé d'un séjour dans un lieu d'hébergement, il est généralement vendu depuis l'étranger.

2- Les voyages organisés :

Nous pouvons considérer le circuit comme un voyage organisé. En plus nous ajoutant une autre forme, celle des groupes homogènes car les circuits sont hétérogènes. C'est-à-dire que les participants se rencontrent sur les lieux du départ. Les exemples sont nombreux, les voyages de promotion, les incentives...etc

3- Les excursions et les tours guidés :

Se sont les excursions organisées et vendues sur place par les agences de voyages de licence. Afin de permettre aux clients qui effectuent un séjour. Ou les locaux. De pouvoir découvrir le pays ou certaines régions du pays. L'excursion regroupe des clients de différents hôtels d'une même zone touristique ou une autre voisine, dans un même moyen de transport et sont obligatoirement accompagnés par un guide touristique agréé par l'O.N.T.T et suivent un programme préétabli.

4- Les congrès, séminaires, et les colloques :

Il s'agit d'un tourisme particulier qui rentre dans le cadre du tourisme des affaires, se sont des réunions entre plusieurs personnes afin de statuer sur un sujet ou de discuter des plans d'action...ect

Si la plupart de réunions sont mises au point et organisées par les intéressés avec souvent l'aide des hôteliers. Lorsque nous touchons aux congrès et spécialement aux congrès internationaux répétitifs. L'assistance d'un vrai professionnel est absolument nécessaire. Les congrès peuvent avoir lieu ponctuellement ou régulièrement selon les cas, les thèmes et les professions.

L'organisation du congrès commence une à trois années avant son début ou avant son jour d'ouverture. Elle passe par la détermination du lieu. Les moyens d'échec du plan a pour un détail quelconque.

5- Les événements : les fêtes et les festivals :

Se sont des événements organisés par les autorités compétentes ou par des professionnels, ces événements sont de plusieurs types, des manifestations sportives et des festivités culturelles.

6- Les forfaits et les séjours :

Pour le tourisme intérieur le séjour est plus simple. Il se compose généralement d'un lieu d'hébergement et des services que peut recevoir le client une fois dans la structure de séjour.

Pour le tourisme extérieur le séjour se compose généralement d'un lieu d'hébergement et des services que peut recevoir le client une fois sur place. Mais en plus nous retrouvons d'autres services. Le transport en aller/ retour entre la localité de résidence habituelle et celle de destination. l'assistance au départ et à l'arrivée. Et le transfert entre le lieu d'arrivée et le lieu de séjour et de même pour le retour sans oublier l'assistance sur le lieu de séjour. D'autre séjour ne nécessitent pas d'intervention au sein de sa structure. Par exemple le client se contente d'acheter son billet d'avion aller/retour, et du reste c'est la famille ou les amis qui s'en charge.

7- Les voyages de stimulation ou « inventive tavel » :

le voyage de stimulation est né dans sa forme actuelle à la fin de la dernière guerre mondiale. Ce voyage était psychologiquement assimilé à un revenu supplémentaire et qui est toujours une occasion de parfaire l'éducation de ceux qu'on invite.

3.POURQUOI DES CIRCUITSTOURISTIQUES?

Circuit Touristique⁷⁷ :

- ✓ itinéraire ou parcours défini et balisé avec une durée déterminée
- ✓ Ce circuit peut être guidé ou non
- ✓ Cet itinéraire est porté par des supports et du matériel promotionnel

4.Objectifs de la réalisation de circuits touristiques⁷⁸ :

- Orientation et information des visiteurs
- Canalisation des flux touristiques
- Contrôle des parcours les plus importants
- Valorisation des parcours

⁷⁷ Les circuits touristiques au sein des médinas :entre besoins d'attractivité, faisabilité technique,gestion et promotion

⁷⁸ Les circuits touristiques au sein des médinas :entre besoins d'attractivité, faisabilité technique,gestion et promotion

- Renforcement de l'activité économique située sur les circuits
- Réhabilitation des espaces parcourus

5. EN QUOI CONSISTE UN CIRCUIT TOURISTIQUE ?

Identification et tracé des circuits touristiques :

Le projet de circuits touristiques ne doit pas être une action isolée. Il doit s'inscrire dans le cadre d'une vision globale de réhabilitation et de la politique urbaine de la ville (Programme de réhabilitation, plan d'aménagement ...)

Il peut être décomposé en plusieurs actions de projet : Identification des éléments du patrimoine matériel et immatériel présentant une valeur particulière à faire découvrir par le visiteur (monuments, savoir-faire, traditions et coutumes et autres points d'intérêts)

-Tracé des circuits. Qui décide de ce tracé ?

- Enquêtes auprès des professionnels du tourisme
- Enquêtes auprès des usagers potentiels (Touristes)
- Enquêtes auprès des populations locales (Commerçants, artisans, résidents ...)
- Réunion de restitution à différentes étapes du processus⁷⁹.

6. Matérialisation des itinéraires :

Matérialisation des itinéraires par :

- un système de signalisation touristique (panneaux d'orientation, d'interprétation et d'information.)
- Charte graphique
- Choix du lieu d'implantation des panneaux
- Démarche participative, concertations entre les acteurs publics et privés concernés



Figure 39: de signalisation touristique/source :

6.SERVICES POUR LES TOURISTES :

Aménagement et équipement des haltes et des points de départ et d'arrivée

• Les services pour touristes comprendrons au moins⁸⁰ :

- Documents : Plans, guides, journaux, cartes postales, ...
- Buvette
- Vente de produits d'artisanat et de souvenirs
- Téléphone, Internet, ...
- Toilettes
- Localisation des haltes sur les circuits
- Partenariat public-privé : Cahier de charges pour l'ouverture et la gestion d'une halte.

7.Conclusion :

Après le denombrement des ZET ainsi que le potentielité patrimoniale ,on peut citer les bases de circuit touristique comme suivant :

- ✓ **Mise en place d'un circuit touristique paysager patrimonial avec sites naturels exceptionnels ;**
- ✓ **Aménagement des grandes forêts**
- ✓ **Réhabilitation et transformation en équipement culturel des anciennes site**
- ✓ **Réhabilitation et aménagement des sites culturels des villages**
- ✓ **Mise en valeur des sites culturels**
- ✓ **Aménagement des places publiques**
- ✓ **Mise en place d'une campagne de communication répondant d'une part, à la**

Nécessité de changer l'image de la région et d'autre part, de faire connaître les spécificités de la région

⁸⁰ Oeuvrage numérique : circuit touristique.

Oeuvrage numérique : guide touristique.

8. Conclusion

Aujourd'hui le tourisme est une des principales branches économique des pays tel que les pays méditerranéens, dans chaque pays la typologie détermine les différents formes du tourisme pour lesquelles il s'apprête, les atouts de notre pays qu'il soient naturels, culturels, offrent une gamme riche et variée de produits de haute valeur touristique, mais la réalité est que le secteur touristique en Algérie n'est pas bien structuré et son niveau est loin du marché international, Où Mostaganem est un échantillon de villes côtière algériennes que Mostaganem n'offre pas une grande villégiature touristique en raison de la Faiblesse de l'infrastructure touristique.

Chapitre III

thématique

- **Vestiges archéologiques d'Alger, de la fouille au musée de la place des Martyrs**
- **Le site de Bibracte en France**
- **Le site archéologique de Saragosse en Espagne**
- **Musée pointe à calière (Montréal-canada)**
- **Conclusion**

2.Cadre opérationnel :

La fouille de la Place des Martyrs est menée sous la maîtrise d'ouvrage du ministère de la Culture. Celui-ci a confié la maîtrise d'ouvrage déléguée à l'Office de gestion et d'exploitation des biens culturels classés (OGEBC).

L'opération de fouille archéologique préventive est réalisée par le Centre national de recherche en archéologie (CNRA) et l'Institut national de recherches archéologiques préventives (Inrap) qui ont constitué un groupement archéologique réunissant des chercheurs et spécialistes dans divers domaines.

3.Les découvertes :

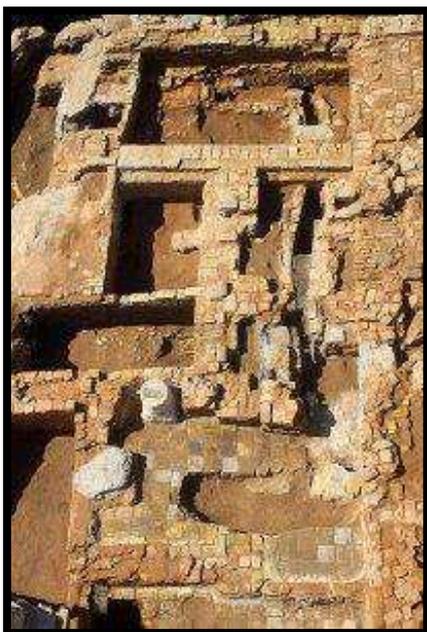


Vestiges des périodes berbéro-ottomane et berbéro-islamique :

La fouille archéologique de l'accès nord (répartie en deux espaces de 180 et 250 m²) a révélé la présence de quartiers berbéro-islamique et berbéro-ottoman directement posés sur le substrat schisteux.



Du côté de l'accès Sud, cette fouille a concerné une surface de 133 m² pour une profondeur maximale estimée à 7 m. Les vestiges marquants de cette occupation sont constitués de lambeaux de sols d'habitat et, en partie, d'espaces d'artisanat remontant à la période berbéro-romaine (Haut Empire).



Par ailleurs, la fouille archéologique de la zone nord, qui se trouve sur l'emplacement même du corps de la station de métro, s'étale sur près de 800 m². Les constructions coloniales se caractérisent par deux bâtiments aux caves très profondes (Hôtel de la Régence et Café Apollon). Le nord de cette rue est marqué par une série de commerces dont les arrière-boutiques reprennent généralement les orientations du bâti berbéro-ottoman sur lequel elles s'appuient.

La partie nord de la zone de fouille a livré un îlot d'habitation berbéro-ottoman bordé à l'ouest et au sud par deux rues. Deux grandes citernes, très profondes, marquent la partie ouest et la partie centrale de la zone fouillée. De la période berbéro-islamique, il ne reste que les fondations d'un schéma urbanistique dont le tracé a été repris presque exactement lors de la restructuration du bâti à la période berbéro-ottomane, ayant engendré une perturbation de toutes les structures antérieures (antique et islamique).

Dans la partie sud ont été mises à jour quelques tombes berbéro-byzantines. A l'ouest a été retrouvée une partie de la grande voie dallée (cardo), déjà repérée dans la fouille du puits sud. Et, sur le substrat schisteux, dans la partie est, ont été découvertes les fondations (3 m) d'un grand mur (probablement berbère) en forme d'arc de cercle.



Du II^e au IX^e siècle

En exhumant les vestiges conservés sur près de 7 m de profondeur, les archéologues vont écrire 2000 ans d'histoire de ce quartier central d'Alger, à proximité immédiate d'Ikosim, ancien comptoir berbéro-punique du II^e-III^e siècles avant notre ère. Cité autonome de Maurétanie, la ville est passée sous l'autorité du royaume de Juba II. Elle adopte le nom d'Icosium à la fin de l'1^{er} siècle de notre ère.



Du X^e au XIX^e siècle

L'époque berbéro-islamique voit l'installation de nouvelles constructions, celles érigées par les Ath Mezghenna qui recréent au X^e siècle la ville, mais dont il ne subsiste que les fondations correspondant à un schéma d'urbanisme élaboré. El Djazaïr est devenue prospère grâce à son port et connaît son apogée entre le XVI^e et le XIX^e siècle. Les différents aménagements et constructions sont organisés à partir d'une trame héritée de la période berbéro-islamique.

4. Musée national des antiquités-station de métro à Alger :



Place des Martyrs, la future station-musée s'inspirera de musées italiens et grecs. «Mais à Rome ou à Athènes, le musée présente des séquences particulières alors qu'ici, le visiteur pourra embrasser toute l'histoire d'Alger sur 2.000 ans. C'est une fierté !»



Une partie des objets mis au jour sera ainsi exposée dans un musée classique, à l'extérieur, doté d'une ou plusieurs salles. Mais les vestiges immobiliers seront eux présentés dans un musée *in situ*, pour certains à plus de 7 mètres sous terre, et sur 1200 m²

Exemple n°2 :

2.Le site de Bibracte en France

1/ présentation du projet :

Projet : la mise en valeur des vestiges archéologique de site Bibracte.

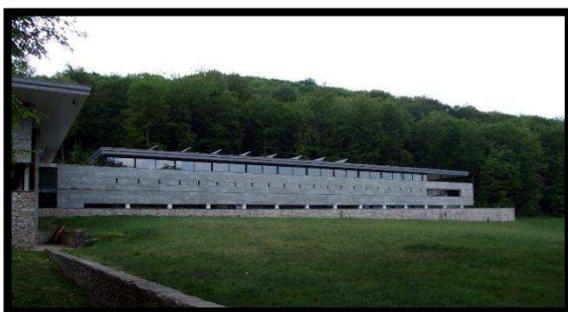
Situation : la forêt du mont Beuvry. Au cœur du parc naturel régional du Morvan en bourgogne, Bibracte en France.

Surface : 220 ha



Le projet de présentation de mise en valeur des vestiges archéologique de ce site a une double vacation : D'abord ; faire du site une vitrine de archéologique celtique et diffuser ses valeurs à travers une présentation in situ qui favorise la rencontre du public et les spécialistes travaillant dans les fouilles

En suite promouvoir à partir des fouilles archéologiques les rencontres et les recherches pluridisciplinaires et de la formation pratique pour les universitaires. Professionnels et scolaires. Mais tout cela doit se faire dans le respect des composantes du site qui est la foret et le paysage, Pour minimiser l'intervention sur le site archéologique et assurer la compréhension de sa valeur. Un musée « centre d'interprétation » est installé à l'entrée du site.



Ce musée est abrité dans le bâtiment d'une architecture contemporaine qui porte les marques de notre temps. Mais il fait aussi référence à l'époque des vestiges présentés à travers les matériaux utilisés tels que la pierre et le bois. Sur le plan volumétrique. Le bâtiment s'intègre parfaitement avec les lignes du paysage

L'exposition permanente se divise en deux volets :
Elle offre un aperçu général sur la civilisation celtique en Europe. A travers ses « oppida » (ville fortifiées). Elle plonge le visiteur dans le cœur de son quotidien. Elle aborde plusieurs aspects : histoire ; organisation sociale ; l'artisanat ; l'agriculture, la religion. L'art et la culture...etc.

Elle aborde de façon particulière l'oppidum de Bibracte dans ses différents aspects.

Le parcours commence par la nécropole qui se trouve à l'entrée de l'oppidum, Elle est illustrée par des enclos funéraires représentés à l'échelle et par des objets recueillis dans les tombes.



L'urbanisme de la ville est exposé grâce à un grand plan qui résume l'ensemble de la découverte depuis 1865. Il présente les différentes espaces. Les lieux publics, rues, Sources aménagées. ...etc.



Le musée dispose également d'un espace pour des expositions temporaires. D'un amphithéâtre en plein air. Ainsi que de service pour le confort des visiteurs d'une boutique et d'un salon de thé et un restaurant de découverte autour de la cuisine gauloise



Enfin l'exposition aborde la vie quotidienne de ce peuple. Elle reconstitue un atelier de bronziers, un intérieur gaulois à l'échelle réelle et des témoignages de l'architecture « romanisée » des derniers temps de l'oppidum.

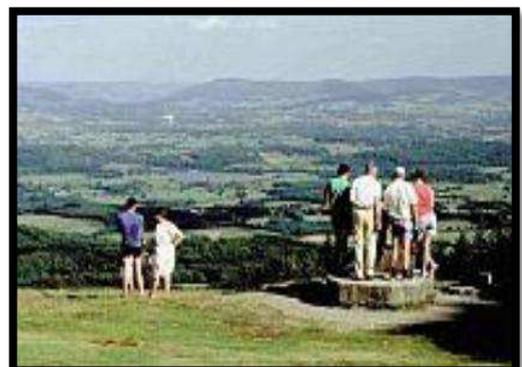
. Les interventions sur les vestiges découverts sur le site sont guidées par les principes suivant :

Différencier la ville gauloise (les vestiges archéologique) sans dénaturer le massif boisé, plus l'Instaurer la continuité visuelle sur la ville permettant la compréhension spatiale. La lisibilité des logiques de relief (assise géographique) fait partie prenante du « sens » du lieu. Ce principe s'est traduit par la mise en évidence des charpentes paysagères du site. Les points hauts. Ensellements. Vallons : rapport avec les collines et vallées alentour...etc.



Des parcours thématiques gérés par des visites guidées qui débutent depuis l'espace d'accueil du musée « centre d'interprétation » installé sur le site et suivent la succession des fouilles, La circulation des visiteurs propose des cheminements piétons tressés en bois de châtaignier,

Pour la protection des fouilles des agents atmosphériques. Des abris provisoires en textiles sont mis en place. Ceux –ci sont considéré comme des abris modulables et ne nécessitent pas des engins lourds pour le levage et évite toute action irréversible dans le site.



Exemple n°3 :

3.Le site archéologique de Saragosse en Espagne

le site archéologique de Saragosse est constitué de cinq sites antiques ; le forum, le port, les thermes ; le théâtres et la muraille romaine

1/Le musée du forum de Caesaraugusta :

Le musée se trouve sous l'actuelle place de la Seo, il expose les vestiges archéologiques de l'ancien forum romain de la ville au temps de l'empereur Tibère. Les vestiges d'un marché. Les canalisations des égouts ainsi que quelques murs de boutique de l'époque de l'empereur auguste. Datant de la création de la ville de Saragosse.



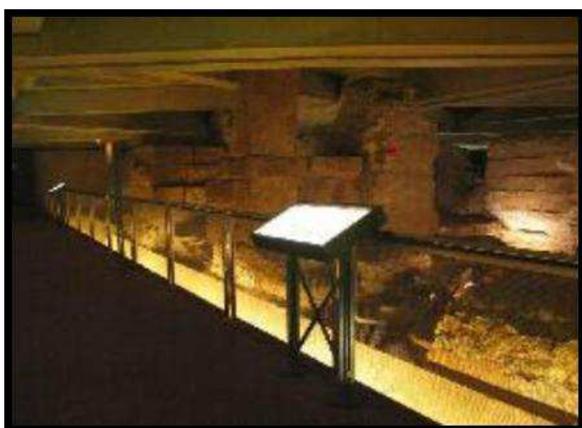
Le musée est divisé en deux aires : celle des exposition et de service et celle des vestiges. la premier présente un audiovisuel ; dix vitrines et une maquette ; ainsi que d'autres éléments destinés à ordonner le discours tel que les panneaux. Le premier contact se fait par le biais de l'audiovisuel ; qui sert à familiariser le visiteur avec le site et son histoire. Ensuite ; le public visite l'exposition permanente pour ; accéder ensuite au deuxième niveau. Ou se trouve les vestiges présents in situ.



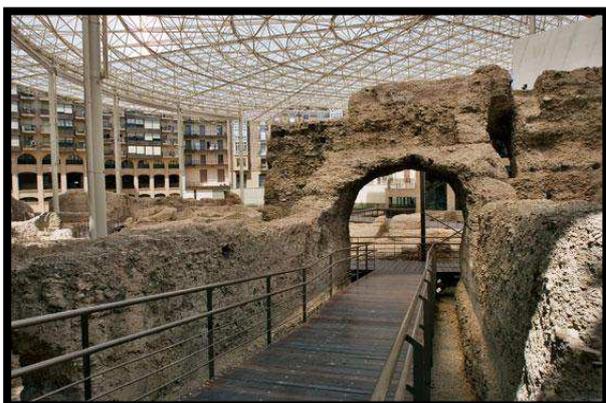
L'exposition permanente est composée de vitrine qui montre une sélection des artefacts issus des fouilles. L'objectif poursuivi est de faire comprendre la vie quotidienne des romains.



la presentation des vestiges in situ : l'accès aux vestiges se fait par des passerelles permettant le passage parmi les vestiges sans les altérer, Ce parcours n'est pas dirigé de façon stricte. mais orienté par le personnel du musée.



ces passerelles sont construites en métal ou en bois. elles conduisent le public vers six emplacements où une interprétation de certains des vestiges est proposée : la place, le portique, les magasins etc, le circuit est accompagné par des dioramas avec trois dessins reconstituant différents endroits dont le but est de situer le visiteur dans l'espace et de l'aider à représenter l'architecture réelle du forum.



L'accès du public aux vestiges se fait par une passerelle fixe. En métal et en bois. Permet de traverser les vestiges et de percevoir l'aspect « monumental » de l'édifice.

Exemple n°4 :

4.Musée pointe à calière (Montréal-canada)



Pointe-à-calière c'est le musée d'archéologie et d'histoire de Montréal. Il se trouve sur le lieu de la première fondation de Montréal. La pointe-à-calière, cette institution a été inaugurée en 1992 pour présenter et conserver les vestiges découverts « in situ » dont, le premier cimetière catholique du XVIIe siècle, les ruines de la place du marché et rue du centre-ville du XVIIIe siècle en fin des maisons du XIXe siècle.

Les ruines s'étendent sur une surface d'environ 2000 m² enfouie sous le sol. Elle s'explore selon un parcours à la fois horizontal et vertical et se déploie ainsi en six bâtiments et structures (l'Eperon, la place royale et la crypte archéologique, l'ancienne-douane, la station de pompage d'Youville, l'école de fouilles archéologiques la maison-des-marins).



L'exposition des vestiges se divise en deux approches :

-l'exposition permanente : c'est un parcours sous terrain parsemé de repères des vestiges archéologique et des artefacts qui témoignent des différentes occupations du site et qui s'étendent sur plus de six siècles. Cette longue période d'histoire a fait que chacun des vestiges a évolué un contexte environnemental différent ce qui est fortement mis en avant dans leur présentation au public.



L'égout collecteur : le collecteur d'égout est un vestige qui remonte à la ville du XIXe siècle, pour expliquer son rôle, une peinture sur une plaque de verre qui présente la rivière emportant les eaux usées, est mise au centre du tunnel



La visite débute par :

Les vestiges du Royal Insurance building (1861-1951) : ils sont présentés par un dispositif multimédia l'Archéospore



Le cimetière : le premier le cimetière catholique de la ville de Montréal remonte à 1643. La muséographie souligne le caractère émotionnel de ces vestiges. Les images de personnages sont représentées virtuellement et projetées sur le sol du cimetière.



Le place du marché : le musée présente une partie de la place de marché qui remonte au XVIIIe siècle. La présentation évoque son contexte urbain et paysager du marché avec des personnages virtuels faisant leurs activités.

5. Conclusion :

La conservation du patrimoine de la civilisation par la préservation des vestiges archéologiques et par la mise en valeur des vestiges archéologiques par la création des projets culturels-touristiques suivant des bases historiques sous présentation architecturale unique

Chapitre IV (cas d'étude)

Sites archéologiques et potentialités touristique et culturel de Mostaganem:

- Introduction générale
- Site de Quiza
- Les établissements de la côte
- Le circuit touristique
- Conclusion générale

Sites archéologiques et potentialités touristique et culturel de Mostaganem:

I. Introduction général

I.1.introduction

Au vu de leur profondeur historique, les Monuments historique et Sites archéologiques témoignent, au fil de l'histoire, la richesse culturelle dans le temps, Ils ne sauraient être réduits à une simple préexistence n'intéressant que la curiosité de touristes étrangers.

L'archéologie est avant tout un enjeu de territoire qui fournit les garanties d'une planification territoriale durable.

Les identifiants et référents culturels du territoire (les Monuments et Sites archéologiques) sont les clés de lecture des modèles de distribution et de répartition des établissements humains sur des échelles de temps requises (qui peuvent aller au-delà des millénaires).

Pour une projection vers le futur il est fondamental d'interroger le passé dans le sens du respect de la sacralité du territoire, de la mémoire et du génie des lieux qui garantissent la cohésion des sociétés et la consolidation de leurs relations dans les espaces partagés, or ce patrimoine ne pourra être contribuable sans une stratégie lui conférant une fonction à la ville ,par ailleurs, la création d'un circuit touristique est une optiques ,proposé dans ce travail de contribution pour la ville de Mostaganem, le choix des deux sites archéologiques celui de QUIZA et CAP IVI sont un des échantillons pris comme cas d'étude pour la création d'un circuit touristique vu leur importance, leur étendu et leur continuité dans le temps.

I.2 .Le patrimoine à Mostaganem :

De la préhistoire à nos jours, certains sites archéologiques, plus que d'autres, semblent n'avoir jamais été abandonnés et la vie s'y prolonge encore. C'est le cas de la ville actuelle de Cherchell, capitale du royaume de Maurétanie puis de la Maurétanie césarienne, dont la longue occupation humaine est attestée par les nombreuses découvertes archéologiques effectuées sur le site (Leveau,1984 : 556).

Dans la basse vallée du Chlef, par contre, connue surtout par son occupation romaine, les phases protohistorique et musulmane de peuplement sont encore inédites pour la première ou très peu étudiée pour la seconde. Et c'est pour remédier à cet état lacunaire des connaissances et comprendre la dynamique et l'organisation du peuplement ancien, dans une région où aboutit le plus grand oued du pays et où

sont réunies de bonnes conditions pour l'établissement humain, qu'un projet de recherche, concernant surtout l'archéologie préromaine, a été lancé en 2008 entre les universités d'Alger et Ravira iVirgili de Tarragone, Nous présenterons dans ce travaux quelques résultats des prospections menées sur la côte orientale de Mostaganem, en mettant en évidence la densité du peuplement de la côte et la permanence de la vie, occultée jusque-là, sur les sites du premier âge du Fer jusqu'à la période musulmane.¹

I.3. Chronologie historique de la ville de Mostaganem

I.3.1.L'époque préhistorique :

Mostaganem a connu à la préhistoire une prospérité humaine comme toutes les villes du Nord-Africain, dont l'empreinte demeure jusqu'à nos jours présente. Cela est perceptible dans de nombreuses communes à l'instar de Kharouba, Fornaka, Bouguirat, Sidi El-Mejdoub, Cap Ivi, Sidi-Bellatar (le site de Quisa),..., etc.)² d'où des traces préhistoriques de l'âge de l'utilisation de la pierre taillée en silex, des outils de chasses et des traces indiquent le passage des hommes préhistoriques, en effet les nombreuses prospection effectuer sur la cote de Mostaganem montre la richesse chronologique par la quelle à passer la région, les rares documents sur lesquelles est baser cette recherche, donne un aperçu historique depuis l'antiquité à nos jour.

Les seules prospections jusqu'à aujourd'hui démontrent que la ville remonte à l'age de fer.or pour nous énumérant cinq plages principales :

I.3.1.1.L'époque antique :

L'historien Marmol Carbajal décrit la ville dans son livre« إفريقيا وصف », comme une ville très ancienne, construite par les autochtones au pied d'une montagne donnant sur la mer. »

""مستغانم مدينة موغلة في القدم بناها سكان البلاد الاصيليون على سفح جبل مطل على ساحل البحر "" ""

Certains anciens récits racontent que les phéniciens ont occupé les côtes Ouest du Maroc et de Mostaganem .Cela peut être confirmé par la présence de nombreux vestiges et dont une tablette exposé au musée d'Oran à écriture phénicienne découverte dans le village de H'rarta situé près du site Quisa.

I.3.1.2.L'époque romaine :

Carthage fut le point de départ de la colonisation romaine de l'Afrique du nord en 146 av. Cette expansion d'est en ouest se traduit aujourd'hui encore par la très richesse en sites archéologiques d'époque romaine. Pourtant en Algérie, la région de

¹ (doc boussadia)

² Mémoire : La vulnérabilité des deux casbahs (Tigditt et Derb-Tobbana)/chapitre 03/ mm maraafe

l'Oranie souffre d'un manque flagrant d'intérêt en dépit du grand nombre de sites archéologiques qu'elle recèle, dont les plus anciens remontent au VII^e siècle av.J.C. ils témoignent de l'importance géostratégique de la région sur laquelle nos connaissances demeurent toutefois très lacunaire, dépassant rarement les résultats de quelques travaux de recherches antérieurs et épars.

Ces travaux particulièrement ceux de Stéphane Gsell de département d'archéologie d'Alger présentent une cartographie très pauvre d'établissements antiques, avec un réel déséquilibre entre la répartition des sites et les étendues qu'ils couvrent, Ces mêmes recherches anciennes se sont focalisées essentiellement sur l'occupation romaine de l'Algérie occultant ainsi les autres aspects et étapes de son histoire, dont la civilisation berbère demeure la grande inconnue.

La région occidentale offre à ce titre de grandes possibilités de recherche puisqu'elle comporte plusieurs sites importants, à l'image de QUIZA et de SIGA, capitale massassyle, ces cités antiques sont aujourd'hui abandonnées, inexplorées et pour le plus grand bien de l'archéologie, encore préservées de la course galopante du béton qui a envahi et détruit bon nombre de sites d'importance capitale tel que Cirta, aujourd'hui Constantine, qui fut capitale des royaumes berbères de Syphax et de Massinissa.³

Les récits y sont très rares, certains manuscrits rapportent que l'origine de la ville est le port romain à Mostaganem situé plus à l'Est, bien qu'aucune trace du port n'ait été trouvée. Cela s'explique par un fort séisme qui a frappé de nombreuses régions côtières à cette époque dite «époque de l'empereur Gallien» (3^e siècles) qui a englouti le port. Ce cataclysme n'épargna pas Murustaga (ancien nom affecté au port). L'auteur El-Boustani⁶ dans son livre rapporte que Mostaganem est une ancienne ville qui existait bien avant l'avènement de l'islam, elle fût nommée à cette époque « Cartena » qui est un nom romain qu'utilisaient les romains autrefois après l'avoir rebâti de nouveau, car l'Afrique septentrionale a été secouée et désolée par de terribles tremblements de terre, où un grand nombre de villes, et particulièrement celles du littoral en particulier furent englouties. Des fouilles effectuées non loin de Quisa en 1937 par Malva Vincent qui affirme que les traces trouvées sont aucun doute celles d'un port côtier qui fait partie de l'ensemble de la ville de Quisa, cette supposition va faire l'objet dans un futur proche, d'une investigation archéologique par le département d'archéologie d'Alger pour affirmer ou infirmer les dires de Malva Vincent

³ Mémoire : La vulnérabilité des deux casbahs (Tigditt et Derb-Tobbana)/chapitre 03/ mm maraafe



Figure46 :site de quiza

I.3.1.3. L'époque islamique:

Cette époque a vu défilé plusieurs périodes et successeurs qui l'ont conquis, parmi les grandes périodes, on peut citer : la période Adarissade, l'époque des Mouahidine puis les l'arrivé des turques,

I.3.1.4. Période espagnole :

Le début du 16ème siècle, est une date du début de la colonisation par les espagnoles qui se termine enfin par l'invasion française.⁴ Après avoir occupé mers el Kabîr en 1501. Oran en 1509 .les espagnols s'installent à Mostaganem en 1511 suite à une capitulation signée avec les marabouts et cheikhs de cette ville. Les espagnols régleront sur la ville jusqu'en 1561. date d'arrivée des Turks.

I.3.1.5. Période coloniale :

L'occupation française de la ville commença le 28 juillet 1833. En mai 1837 et suite au traité de la Tafna. Mostaganem et sa région revenait définitivement aux français, Cette occupation passera par plusieurs étapes. Chacune d'elles se distinguera par son emprunt, son type d'organisation et ses d'implantation⁵.

I.4.Recensement des sites archéologiques de Mostaganem :

⁴ Mémoire : La vulnérabilité des deux casbahs (Tigditt et Derb-Tobbana)/chapitre 03/ mm maraafe

⁵ Mémoire : La vulnérabilité des deux casbahs (Tigditt et Derb-Tobbana)/chapitre 03/ mm maraafe

Le présent inventaire historique de la wilaya de Mostaganem est le fruit de plusieurs années de travail mené par l'antenne locale de l'agence nationale d'archéologie ainsi que le département d'archéologie d'Alger, un travail similaire, mais d'envergure nationale a été réalisé par stephane gsell en 1911 (atlas archéologique de l'Algérie)

Il reste toujours d'actualité et est très sollicité même présente certaines insuffisances. La description des lieux et des milieux physique des sites est souvent sommaire. Le milieu national (l'environnement) décrit n'est plus le même aujourd'hui.

La carte suivante a été dressée pour localiser les monuments, sites et vestiges historiques dans toute la wilaya de Mostaganem :



carte 41 :localistaion des monuments et sites historique dans la wilaya de Mostaganem. Source : la direction de la culture de la wilaya de Mostaganem

Afin de compléter la carte, un tableau a été dressé pour le recensement des sites archéologiques avec localisation et période aux quelles remontent chaque site

Nature du bien	Mode d'acquisition	période	Localisation
Station préhistorique de Sidi-El-Mejdoub (04 stations)	Patrimoine appartenant à l'état	paléolithique moyen (entre 30 et 20.000 ans AV/JC)	Plage de Kharouba
El-Tamaris	Patrimoine appartenant à l'état	De 25 à 18000 ans AV/JC	Moulin en allant vers les trois frères
Stations de Chaâbet-El Youdi et Chaâbet-El Grigra	Patrimoine appartenant à l'état	Néolithique 4000 à 3000 ans AV/JC	Situés aux alentours et au pied de la montagne Diss au point kilométrique 357.200 de la route nationale N° 11
Stations du ravin de l'olivier (plusieurs foyers préhistoriques au total de 04)	Patrimoine appartenant à l'état	Néolithique 4000 à 3000 ans AV/JC	Situés aux environs à la montagne Zegmoum aux points kilométriques 348.50/348.200 et 348,350 / 348,370 de la route nationale N° 11
Stations du ravin de l'olivier (plusieurs foyers préhistoriques au total de 04)	Patrimoine appartenant à l'état	Néolithique 4000 à 3000 ans AV/JC	
Vestiges de sour-El Mitou	Patrimoine appartenant à l'état (commune de Sour)	Epoque antique - Epoque romaine	Commune de Sour daïra de Ain Tedles wilaya de Mostaganem
Vestige de Ain-Sal	Patrimoine appartenant à l'état (commune de Sour)	Epoque antique -Epoque romaine Commune de Sour Kelmitou (commune de Bellatar)	Commune de Sour Kelmitou (commune de Bellatar)

Quiza	patrimoine appartenant à l'état (commune de Bellatar)	Epoque antique -Epoque punique -Epoque romaine II siècle AV/JC et IV siècle AP/JC	Commune de Bellatar (Ouled-Safi)
CAP IVI	Patrimoine appartenant à l'état	- Epoque antique -Epoque romaine	Commune de Aabdel-MalkRamdane
CAP IVI	Patrimoine appartenant à l'état	Paléolithique moyen (Mousterien) 30 à 40.000 ans AV/JC	la route nationale de Mostaganem - Alger
Pointe de Ouilis	Patrimoine appartenant à l'état	Epoque romaine	Commune de Aabdel-MalkRamdane
Ruine de Abdel Malek Ramdane	Patrimoine appartenant à l'état	Epoque antique -Epoque punique -Epoque romaine	Commune de Abdel Malek Ramdane« Ex-Ouilis »
Ruine de Hadjadj	Patrimoine appartenant à l'état	-Epoque antique -Epoque romaine	Commune de Hadjadj (ex-Bosquet)
Site de oued Mustapha	Patrimoine appartenant à l'état	Epoque préhistorique - Epoque paléolithique	Commune de Sidi-Ali

Ruine d El-Bahara	Patrimoine appartenant à l'état	Epoque antique -Epoque romaine	Plage Ouled-Boughalem
Site historique de sidi Ali	Patrimoine appartenant à l'état	450.000 et 300.000 ans AV/JC	Commune de Sidi-Ali à Sidi-Affif
Site de Errayeh	Patrimoine appartenant à l'état	450.000 et 300.000 ans AV/JC	Situé à 02Km environs à l'ouest de Sidi-Ali (exactement localisé à l'amont ou prend naissance l'oued-Mostapha qui traverse les deux douars dits Kraira et Dhamia)
chaabet el kraktar	Patrimoine appartenant à l'état	épipaléolithique	ain boudinar
chaabet el amra	Patrimoine appartenant à l'état	l'époque épipaléolithique	située à l'ouest de la forêt de chaabet AIET au km 344.35 à 50 m au nord de la route qui mené de oued chelif à chaabet kraktar
sidi sekra	Patrimoine appartenant à l'état	préhistoriques	se trouve à l'ouest et au nord ouest dela kouba de sidi sekra-entre la route et les dunes.
djebel zegmour	Patrimoine appartenant à l'état	préhistoriques	A 200 m au nord ouest de la cote 78.00 à proximité de la route menant de oued chelif à chaabet et kraktar

koubat sisi abdelkader	Patrimoine appartenant à l'état	préhistoriques	situé à 550 m environs au nord est du pont de oued chelif sur le plateau qui domine la rive droite du fleuve
Aboukir	Patrimoine appartenant à l'état	site prehistorique neolithique	source marabout, côte ouest du ruisseau
djebel disse versant ouest cote 76	Patrimoine appartenant à l'état	préhistoriques	au sud de Oued bou kramel et au nord de chaabet. youdi et chaabet grigra
oureha	Patrimoine appartenant à l'état	d'époque indéterminée	à l'est de la foret d'oureaha,tout pres de la route menant à oran (il s'apirait des propblement de vestiges de la voie antique qui mine de quiza à port magnus)
ain sisi cherif	Patrimoine appartenant à l'état	d'époque indéterminée	carroyage Lambert : 266-267 N.S. et 284-285 E.O)
champ de tir	Patrimoine appartenant à l'état	paleolithique inferieur	L égèrement au nord de la cote 96 à l'ouest de la route nationale n°11 allant de mostaganem vers kharouba.
foyer prés de la route de tijdit	Patrimoine appartenant à l'état	néolithique	
rivoli dans le djebel trek et touries	Patrimoine appartenant à l'état	polies néolithique	sur la ligne de la crête à cinq ou six cents mètres au S.E. de la cote

kef bouguettar	Patrimoine appartenant à l'état		ben abd el malek ramdane
douar el djaalia	Patrimoine appartenant à l'état	site antique berbère puis romain	situé dans l'embouchure de l'oued chlef. juste au départ de la route menant à sidi bel Attar.
kef lesfare	Patrimoine appartenant à l'état	d'époque musulmane	daira sidi lakhdar
Ain Brahim	Patrimoine appartenant à l'état	l'époque musulmane	embouchure de l'oued tittinguel, plage de ain brahim
koudiat errays	Patrimoine appartenant à l'état	antique	sur la rive gauche de l'oued chlef

Tableaux 13: recensement des sites archéologiques de Mostaganem/ source :le direction de la culture de la wilaya de mostaganem

I.5. Les établissements de la basse vallée du Chleff :

L'oued Chlef, a l'itinéraire sinueux, prend sa source dans l'atlas saharien et pénètre dans la mer à 35 km à l'Est de la ville de Mostaganem. Il traverse une distance de plus de 700 km, fertilisant ainsi Les terres mais modifiant sur son passage la physionomie des paysages auxquels il apporte des transformations importantes par ses creusements, ses dépôts sédimentaires et son rôle favorable au développement et à l'enrichissement végétal. Ce cours d'eau majeur, signale dans l'antiquité sous le nom de Chylimath⁶, favorisa sur son sillage l'implantation de plusieurs villes importantes dans l'antiquité. Celles-ci se sont développées sur l'axe routier mauritanien, reliant Auzia a la partie occidentale de la Maurétanie Césarienne, en empruntant sur une grande distance, avant de bifurquer vers la mer au niveau de Gadaum Castra, le même itinéraire que l'oued Chlef . De telles

⁶ 4. PTOL., geogr., IV, 2 (trad. E. L. STEVENSON, New York 1932, p. 94).

implantations favorisèrent le développement de ports fluviaux qui créèrent une dynamique économique très importante ouvrant ainsi de nouveaux pôles d'intérêt, de nouveaux marchés et des axes d'échanges de différents produits récoltés localement ou importés des autres provinces et régions de la Méditerranée occidentale.

Dans le bas Chlef, l'homme s'est installé au bord de la mer et à l'intérieur des terres, Il a occupé des promontoires, appelés « kef », certaines plages, des collines dominantes ou de simples monticules (koudiat-s), mais aussi les berges et les embouchures d'oueds, Selon leur emplacement et l'importance acquise au fil du temps (militaire, politique, économique, commerciale, culturelle, etc.), ces établissements ont connu des parcours et des développements différents, mais tous ont contribué, proportionnellement au statut et aux spécificités de chacun, à la dynamique du peuplement et du développement de la région, Certains, comme la cité antique de Quiza, qui était certainement une place forte de la Maurétanie césarienne occidentale durant les premiers siècles de notre ère, ont dominé dans leur essor économique et commercial toute la région littorale jusqu'aux hauts plateaux de l'Ouest dans les régions de Tiaret et de Relizane.

Les populations du littoral ont exercé diverses activités, exploitant terres et ressources naturelles. Plusieurs restes archéologiques témoignent des métiers qu'elles ont développés, en relation avec leur milieu, dans les domaines de l'agriculture, de la pêche et de la petite industrie.

La période préromaine

Nous avons concentré notre circuit sur cette période qui sur les premières occupations historiques de la basse vallée du Chlef, dans les embouchures d'oueds, autour des criques et sur les promontoires maritimes, Ces caractéristiques physiques des reliefs, devenus de réels repères géomorphologiques pour l'archéologie phénicienne et maritime, nous les retrouvons sur toute la côte est de Mostaganem et autour de son delta, que M.-M. Vincent (1937) décrivait déjà avec beaucoup d'intérêt vers le milieu du siècle dernier : « la nature a réuni dans l'embouchure de l'oued Chlef tous les éléments que recherchaient les navigateurs marchands de la Phénicie et de Carthage pour l'établissement de leurs comptoirs : une côte rocheuse, une grande plage, incurvée et couverte de sable fin. De chaque côté du fleuve, à la limite de la plage, un promontoire, aride du côté de la mer, est accessible du côté des terres ».

C'est sur ces deux pitons de l'embouchure, justement, à El Djaalia et à Djebel Aïzeb, que nous avons découvert les premières céramiques d'origine phénicienne, datant du premier âge du Fer, de la côte de Mostaganem, une côte où beaucoup situaient les établissements humains littoraux de la basse vallée du Chlef (Algérie)

Peuplement ancien durant les périodes tardives de l'Antiquité. D'autres découvertes Survinrent par la suite, plus à l'est sur le cordon littoral, sur le kef de Hadjadj et sur la plage, incurvée, de Clovis. Mais c'est dans l'embouchure, et plus encore sur le site d'El Djaalia, que les résultats furent probants : une plus grande concentration de poterie phénicienne sur la surface, mais aussi, et surtout, des niveaux archéologiques à laisser mener par équipe d'Alger .

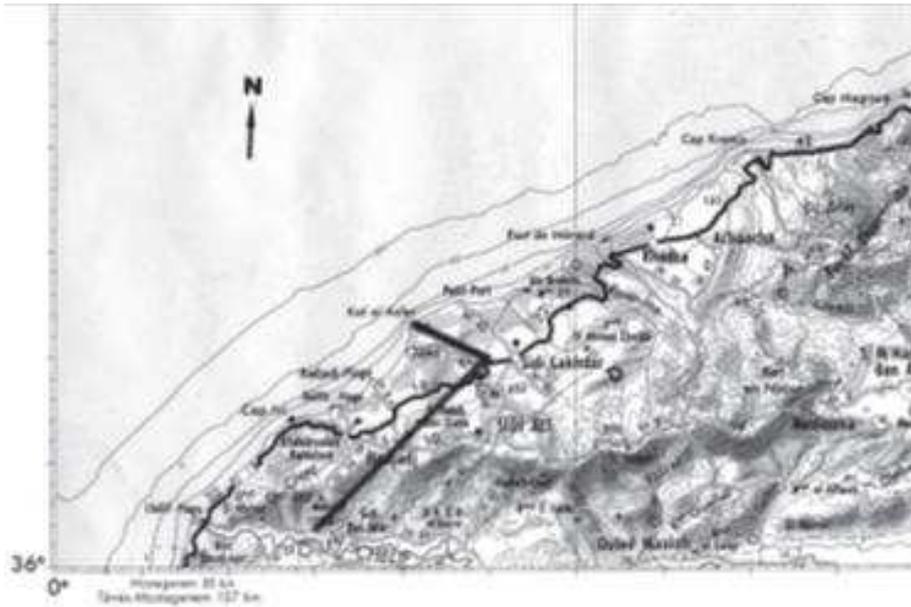


Figure47 :site de quiza et le vallé de chlef

Les traces de l'occupation romaine de la région se rencontrent sur la quasi-totalité des sites archéologiques recensés sur la côte de Mostaganem, sur les berges de l'oued Chlef, sur les plages et les promontoires du front de mer ; seuls les établissements de Kef Lasfar et d'Ouled Amarna, datant de l'époque musulmane, semblent dépourvus de tout vestige antique.

Sur le cours de l'oued Chlef, plusieurs établissements humains furent implantés durant l'Antiquité. De statut de grande ville ou de petite ferme, ces agglomérations ont contribué au maintien de la sécurité dans la région et participé au développement structurel d'une économie (ports, ateliers de production, huilerie, entrepôt), dont les effets bénéfiques se firent sentir sur tout le territoire occidental de la Maurétanie césarienne. Ils y créèrent une dynamique économique très importante en ouvrant de nouveaux pôles d'intérêt, de nouveaux marchés et plusieurs axes d'échanges et de commercialisation de marchandises diverses produites localement ou importées des autres provinces et régions de la Méditerranée occidentale. Parmi ces établissements, la ville de Quiza, sur la rive orientale de l'oued et à quelque 8 km de son embouchure, demeure le meilleur exemple du développement socio-économique de la région durant l'Antiquité⁷.

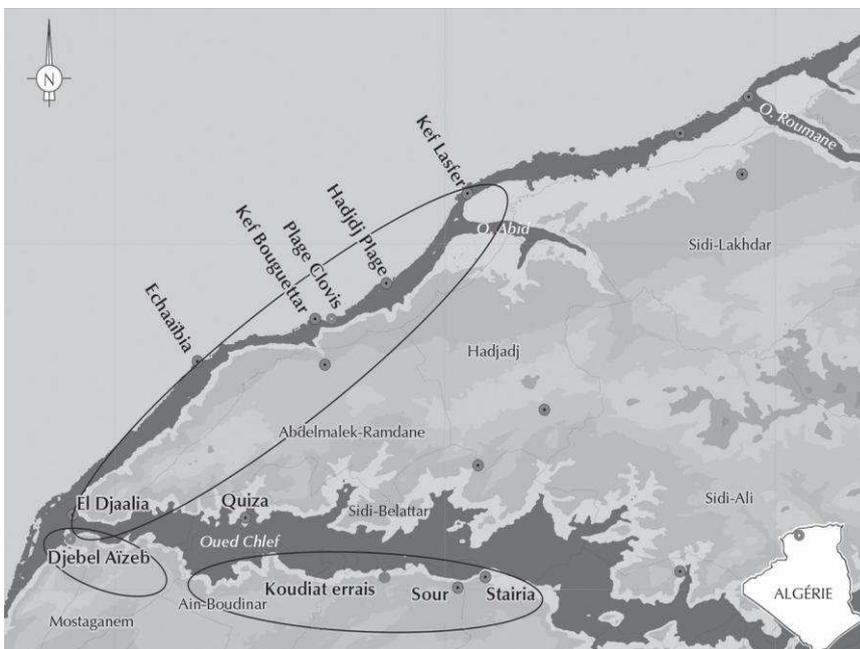
⁷livre : el inventario de los yacimientos paleolicas en la región litoral/l'auteur : brahim boussadia



carte 42 :carte de oued chlef.localisation des sites dans la basse de vallé de chlef et délimitation de la zone prospection/source : livre : el inventario de los yacimientos paleolicas en la región litoral/l'auteur : brahim boussadia.

I.5.1.Cadre géographique des deux sites objets de notre étude :

l'axe de recherche c'est une partie du oued chelif jusqu'à chaïbia c'est un axe qui démarre du site de quiza et leangeant la cote jusqu'à Cap ivi et chaïbia.



carte 43 :carte répartition des sites archéologique sur la cote et sur les rives de l'oued chlef/source : livre : el inventario de los yacimientos paleolicas en la región litoral/l'auteur : brahim boussadia

II. Site de QUIZA

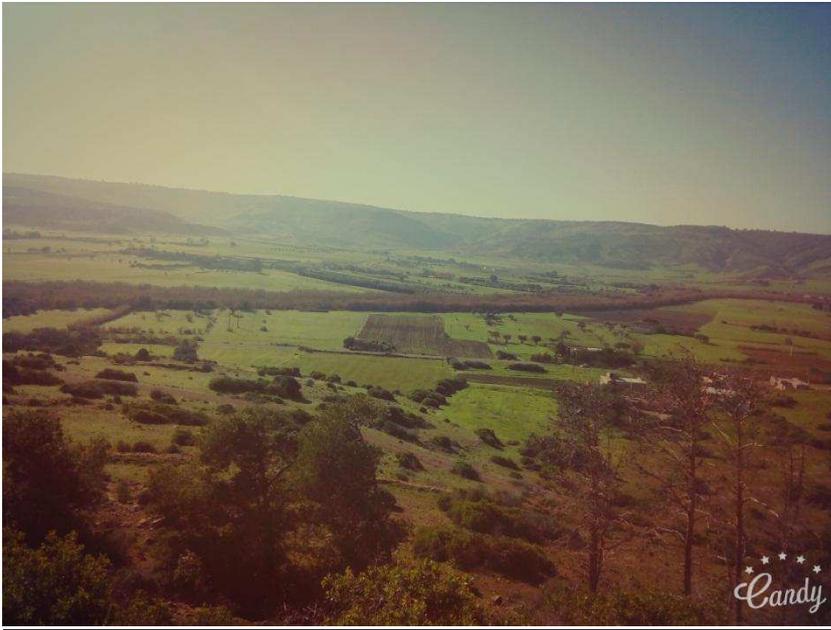


Figure48 : le site de quiza/source : photo prise par l'auteur

II.1.Historique antique de Quiza :

Géographiquement le site de Quiza faisait partie de la Numidie occidentale, royaume de massaessylie, à l'époque du règne du roi Syphax. Ce dernier est connu pour ses positions favorables aux carthaginois et son opposition aux idées colonisatrices des romains à la fin du III siècle av.J-C.

A sa mort en 203 av.J-C le royaume de Syphax, qui s'étendait de l'oued malouiya à l'ouest, à citra ,l'actuelle Constantine, à l'est, fut annexé au profit du numide Massinissa alors roi de massylie, par la suite et après l'annexion officielle du royaume de Maurétanie à l'empire romain à la mort de Ptolémée vers 40 apr. J-C. la ville intégra la nouvelle création provinciale, la Maurétanie césarienne ,Ce site nous est connu d'après des inscriptions découvertes sur les lieux et par les nombreux auteurs latins qui l'ont citée.l'historiographie classique mentionne à cet emplacement une ville d'importance .il lui est attribué un statut tantôt de ville pérégrine (cité libre dont les habitants ou du moins la majorité d'entre eux ne sont pas des citoyens romains) Quiza centaine perigrinorum oppidum, de municipes(commune) Quiza municipium, au tantôt de colonie.

Certaines inscription inscrites aux corpus des inscriptions latines (CIL) témoignent de la langue active du site, confirmée par ailleurs par des traces archéologiques de surfaces, des inscriptions des années 128.163 et 252 apr.J-C

nomment des duumvirs (CIL.VIII.9697=21514.9700.9701) un princeps patrie sue , un disp(unctor) reip(ublicae) Q (uinzensium) et un curator,il est également fait mention de la participation d'un évêque de la ville (episcopus quidiensis),priscus,à la conférence religieuse tenue à carthage en 411 et celle relative à l'exil de Tiberianus (un autre évêque) par huneric en 484.apr.J-C8

Une cité mentionnée dès le V^o siècle AV.J-C :

Sur les sites de Quiza et kef bouguettare,distants l'un de l'autre de quelque kilomètre à cet effet le site antique de Quiza est présenté son état de conservation et les premiers travaux archéologique ,l'approche se caractérise par une vision globale de la cité, son organisation, son importance, ses activités, son évolution et son rôle dans l'échiquier régional,notamment sa relation avec les villes avoisinantes, à travers les différentes phases de son occupation. Le site de Quiza, lieu-dit el-benian, fait partie de la commune de sidi-bel-attar,daira de ain tedless,distance d'une vingtaine de km au nord-est de la ville de Mostaganem, cette ville antique se situe sur la rive gauche de l'oued chlef,à quelque 8 km de la mer ver le sud Les vestiges de constructions antiques dont beaucoup sont encore visibles, sont dispersés sur une superficie de 72 ha environ sur une colline qui domine la vallée à quelque 110 m d'altitude.

Les travaux de prospection de 2001 ont permis de recueillir des données d'une occupation pré-romaine.la découverte de fragments de céramique campanienne A et B , de très bonne facture, situerait d'ores et déjà une présence sur le site au III^e siècle av.J-C,Quiza pourrait être cette ville annoncée à l'est de siga , si l'on considère ses avantages topographiques et sa situation sur l'oued chlef.l'un des plus importants fleuves d'Algérie.

La présence en surface d'une céramique émaillées de l'époque musulmane suggéré une succession de civilisation et une certaine permanence dans l'occupation du site⁹.

⁹Doc boussadia



la carte 44 : localisation de site antique de Quiza sur la rive de chlef. source : livre : el inventario de los yacimientos paleolicas en la région litoral/l'auteur : brahim boussadia

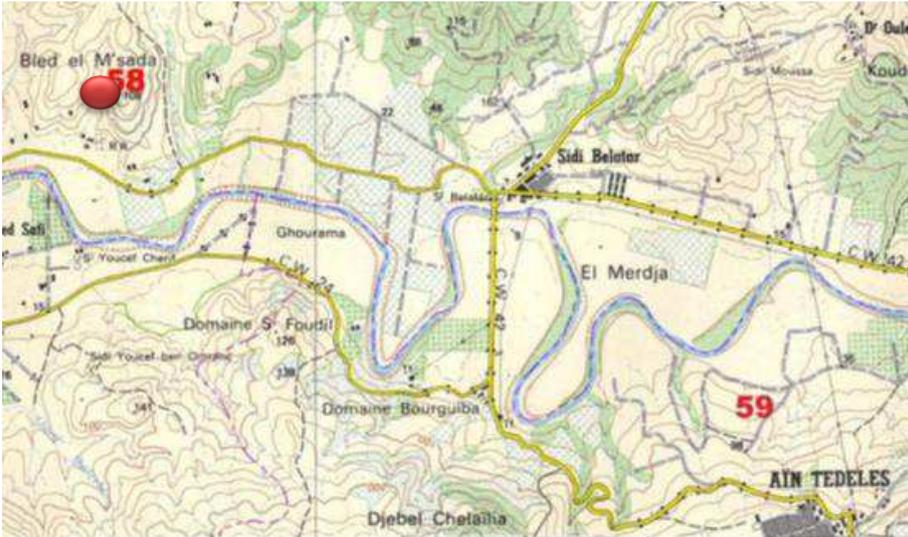
II.2. Une occupation de colline

À l'image de Siga, capitale numide de Masaessylie, le site de Quiza présente une topographie accidentée et domine du haut de la colline, qui s'élève à plus de 100 m d'altitude, une grande partie de la vallée du Chlef. Le plateau des ruines, descendant par plateformes successives vers la berge, est délimité, à l'est et à l'ouest, par deux ravins, chaabet Ain Soltane et chaabet Ben Dif Allah, Ces deux falaises abruptes, qui accentuent la défense naturelle du site, ont été renforcées durant l'occupation romaine par une enceinte dont les traces sont encore visibles sur le côté nord de l'oppidum. Des vestiges d'habitations, ainsi que des structures de productions artisanales témoignent de l'importance stratégique du site qui se développe, dès la fin du Ier siècle avant J.-C., depuis sa fonction militaire en un véritable pôle économique et commercial régional¹⁰.



Figure49 : la topographie de quiza /source : photo prise par l'auteur

¹⁰ Boussadia, 2008 : 657-668).



la carte 45 : localisation de site antique de quiza.

II.3.L'urbanisme de la ville :

La topographie sur un terrain accidenté et en pente, suggère une occupation en gradin, éloignée de la notion de damier qui caractérise l'urbanisme romain, ces normes sont par contre aisément applicables sur le replat d'environ 3 ha du sommet de la colline, on situerait l'essentiel de l'occupation, la population quizitaine se serait concentrée dans cet relief naturel et par une enceinte¹¹.

II.4.L'importance économique de Quiza :

Les établissements antiques côtiers de la basse vallée de Chlef 661 compose essentiellement de céramiques et d'ossements animales et date de la fin du Ier siècle avant J.-C. (forme Ettlenger 22 en sigillée italique et type Morel 1222 C1 en céramique à vernis noir), D'une trentaine de balles de frondes en plomb. Ces projectiles étaient associés à des lames de plomb qui attestent leur production locale et la présence sur la place d'une troupe d'élite composée de frondeurs. Cette ville devait rayonner économiquement sur une très vaste région, comprise entre la mer et les hauts plateaux de l'Ouest (Tiaret, Relizane...) dont elle constituait l'accès à la Méditerranée.

Diverses marchandises, produites localement ou importées de régions diverses, transitaient par Quiza, qui devait compter un nombre important d'entrepôts, avant d'être acheminées à l'intérieur des terres, au profit des populations qui y vivaient. La grande masse de céramique d'importation présente en surface sur le site, campanienne, sigillée arétine, gauloise et africaine, de la paroi fine et diverses catégories d'amphores, témoigne de la richesse de la cité et des rapports commerciaux importants qu'elle entretenait à haute époque avec d'autres partenaires de la Méditerranée. La découverte d'une petite bourse contenant des deniers appartenant à la République romaine confirme l'importance des échanges et

¹¹ Doc Boussadia

le développement précoce de la ville qui a vu par ailleurs l'essor d'un artisanat local basé sur la petite industrie et l'agriculture. D'autres sites se sont développés autour de Quiza au bas empire confortant sa position économique et défensive en jouant un rôle de relais ou de producteur agricole¹²

II.5. Découvertes archéologiques du site de Quiza :

courant du mois d'août 2001, la première campagne de recherches archéologiques a été lancée sur le site antique de Quiza. À cet effet, on a ouvert trois sondages d'une superficie de 25 m² chacun (carrés de 5*5m) dont la fouille n'a été que partiellement menée. Plusieurs découvertes, de natures diverses, ont été faites, les derniers niveaux ont révélé des espaces structurés et du mobilier archéologique liés à la vie quotidienne de la population antique, les structures dégagées suggèrent déjà, à travers les différences d'exécution technique enregistrées, une superposition de plusieurs niveaux d'occupation dont la nature reste à identifier, la découverte la plus intéressante reste certainement cet orifice cylindrique qui garde les traces de l'usage du feu, et qui contenait des scories de pâte de verre, quelle signification donner à cette structure dont une grande partie est encore enfouie de part et d'autre du Sandage, à laisser présager d'un atelier attestant d'une activité du verre dans cette partie de l'Afrique romaine à l'époque constantinienne, des pièces appartenant à cette famille impériale accompagnent la découverte.

Les limites urbaines ne sont pas entièrement définies. La découverte des traces de l'enceinte s'inscrit dans nos perspectives de recherche, néanmoins, les quelques données qui ont été enregistrées permettent d'établir un certain nombre d'observations¹³.

¹² Doc boussadia

¹³ Doc boussadia : dans le bassin du chlef/l'antique quiza.

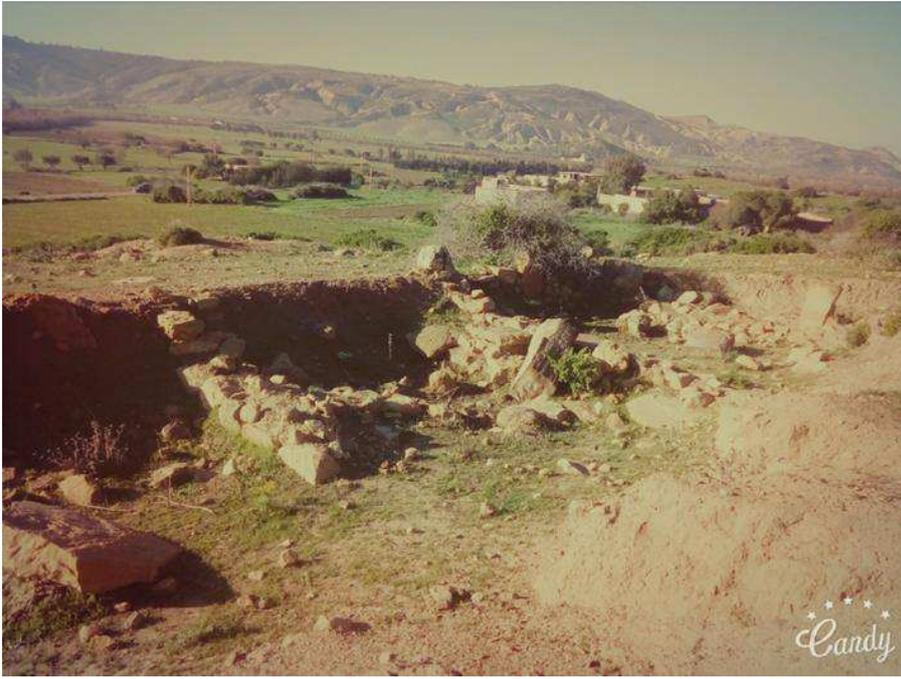


Figure50 : la fouille de quiza /source : photo prise par l'auteur



Figure51 : les vestiges archéologiques de la fouille de 2001 de quiza./source : photo prise par l'auteur



Figure52 : cylindre de l'usage du feu /source : photo prise par l'auteur



Figure53 : les découvertes des fouille de quiza.source : doc boussadia(rapport de : dans le bassin du chlef_l'antique de quiza)

Les céramique découvertes dans le dépotoir, cet hypothétique four de verrier les pierres de contrepoids réutilisées dans la construction des murs, la proximité de meules à écraser les olives, celles des citernes d'eau et de plusieurs petits bassins en opus signinum, permettre incitent à placer le secteur, il dans les quartiers artisanaux implantés généralement à l'extérieur des remparts.

Les tranchées creusées dans la partie basse du site(secteur) pour le passage d'une conduite d'eau devant relier Mostaganem, ont mis au jour sur les parois restées encore à découvert, et sur une profondeur d'environ 3 m, les traces d'inhumations humaines dont une collective, cette dernière est représentée par une fosse contenant les ossements de plusieurs individus jetés pêle-mêle , aucune structure funéraire n'apparait en surface, les traces de feu constatées in situ et la présence d'os calcinés pourraient témoigner d'une épidémie au sein de la population de quiza.ces restes sont attestés à l'ouest-sud-ouest du noyau urbain ou nous situerions l'espace réservé aux morts, la nécropole.

Le matériel archéologique issu de cette parcelle est peu significatif. On y trouve notamment les formes de sigillée africaine D,hayes 87 et 61 et l'amphore de type africain.il suggère une limite d'utilisation de cet espace de la fin du V° siecle apr.J-C14.



Figure54 : les différentes vestiges archeologiques aux quiza. _source : photo prise par l'auteur

Plusieurs citernes :

Citerne 1 : Elle se situe à la limite ouest du site, elle est localisée sur une pente selon une orientation est-ouest.se voute est fracassée mais garde dans l'ensemble.sa forme d'origine avec son trou de puisement et celui du trop-plein.

¹⁴ doc boussadia(rapport de : dans le bassin du chlef_ l'antique de quiza)

A l'intérieur la citerne est enduite d'un opus signinum étanche (voir fig 26)

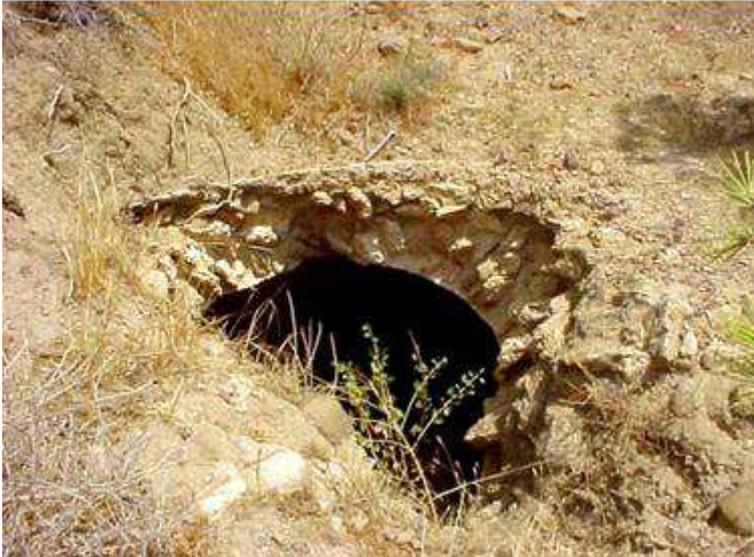


Figure56 : citerne à l'ouest du site. source : la direction de la culture de la wilaya de mostaganem

citerne2 : Située vers la partie est du site. A la lisière de la forêt. il n'en reste que la fond et l'enduit étanche qui la couvrait de l'intérieur.

Citerne 3 : Même état et même localisation que la précédente.

Citerne 4 : Situé sur la pente .légèrement excentrée nord-est, elle fait partie d'un édifice. En souterrain. Dont l'état actuel ne permet pas l'identification. Cette citerne, avec une voute éventrée mais encore debout dans ses 3 :4 était couverte d'une mosaïque. constituant le sol de l'espace du dessus .dont il ne reste malheureusement que quelques tesselles pour en attester l'existence. C'est le plus grand des réservoirs visités, Enfouie, cette citerne se situe sur la colline, du côté ouest . Un trou, de puisement élargi, donne accès à l'intérieure cde la citerne qui demeure encore comblée par des terres de colluvions. L'angle sud –est apparait un aménageant postérieur, matérialisé par une colonne monolithe taillée dans un grès jaunâtre s'élevant de l'intérieur de la citerne vers l'extérieur. ce monument est en bon état de conservations ; il garde encore quelques restes de canalisations en terre cuite qui le reliaient avec d'autre installations hydrauliques de la ville.

Citerne 5 :Ce réservoir est localisé à proximité de la citerne précédente. Il est actuellement comblé par la destruction de sa voute.

Citerne 6 : Située sur le chantier sur la pente nord-sud de la colline, ce monument est encore enfoui .

Citerne7 :Même cas que la précédente.

Citerne 8 : Elle est située l'extrémité nord-est de colline. cette citerne est éventrée et ne garde qu'une petite partie de sa voute .l'aspect actuel et les éléments

encore en place, permettent néanmoins , la restitution graphique de ce réservoir d'eau (Voir fig.).



Figure57 : reste d'une citerne antique sur la partie supérieure du site, à l'extrémité nord est. . source : la direction de la culture de la wilaya de mostaganem .

Citerne9 : Ce réservoir, en sou sol, se située au pied de la colline, dans sa partie est. Il appartient à un monument que se trouve aujourd'hui complètement arasé et dont les niveaux archéologique sont totalement érodés. Cette citerne, comblée à ras bord de gravats, parait en très bon état de conservation et garde encore la margelle qui ornait sa bouche de puisement.

Citerne 10 :Elle est située au sud –ouest de la citerne 9.ce réservoir en grande partie encore enfoui est construit en blocage et parait être de grande capacité.

Citerne11 : Elle se située à la limite ouest du site antique. Construite en blocage elle garde une bonne partie de sa structure¹⁵.

¹⁵ Rapport de quiza (la direction de la culture de la wilaya de mostaganem)



Figure58 : l'intérieur du citerne. source : photo prise par l'auteur



Figure59 : citerne à l'ouest du site. source : photo prise par l'auteur



Figure 60:citerne à la partie supérieure du site. source : photo prise par l'auteur



Figure 61:citerne à la partie supérieure du site. source : photo prise par l'auteur

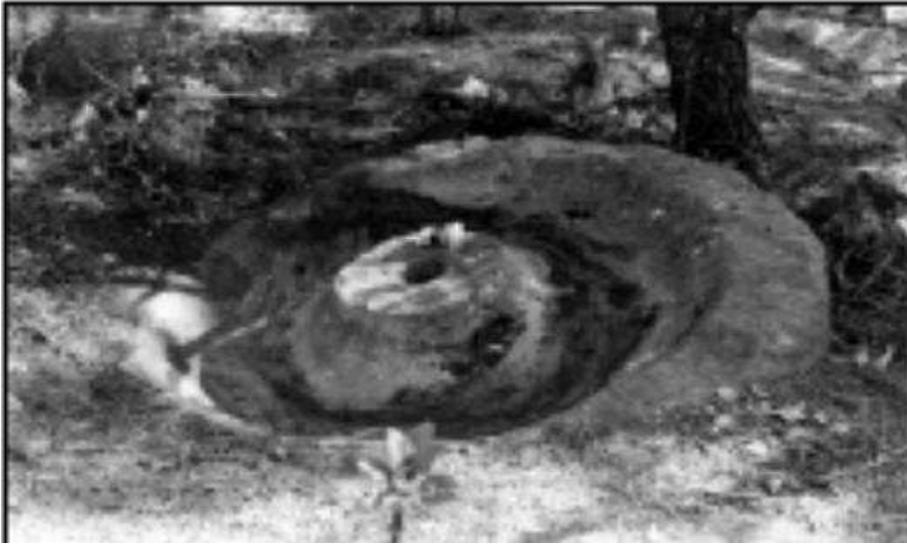


Figure 62:élément de pressoir à huile. ... source : la direction de la culture de la wilaya de mostaganem

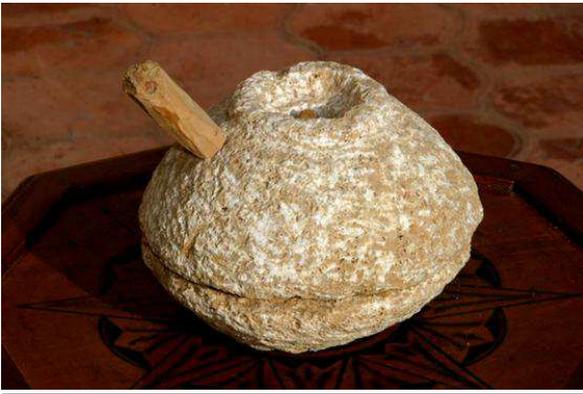


Figure 63:broyeur moulin
source : rapport de musée d'archéologie de burj turk (la direction de la culture de la wilaya de Mostaganem)



figure 64 : amphore romaine



63:deux lampes à huile de la période romaine
source : rapport de musée d'archéologie de burj turk (la direction de la culture de la wilaya de Mostaganem)

Figure



Figure 64: peinture avec inscription phénicienne et inscription romaine



figure65 : boulons pour la porte d'origine de la

forteresse.
source : rapport de musée d'archéologie de burj turk (la direction de la culture de la wilaya de Mostaganem)



figure66 : la couronne d'une colonne romaine décorée.

source : rapport de musée d'archéologie de burj turk (la direction de la culture de la wilaya de Mostaganem)

II.6.Conclusion :

La position de Quiza, dans un milieu rural sur une voie communale, qui parait de prime abord avantageuse, est loin de constituer ; en fait, un atout de conservation et de sauvegarde.

Par le passé, le site a subi une opération de routage (ouverture de pistes menant au sommet de la colline) suivie d'un vaste reboisement sur la quasi-totalité de la colline, aucun égard ne fut accordé au site, cette atteinte directe à son intégrité, si elle offre l'avantage de freiner un tant soit peu l'érosion des terrains, constitue en parallèle une source importante de nuisance ; surtout quand on connaît la force destructrice des racines et leur effet dévastateur sur les structures maçonnées.

L'étendue du site, environ 72 ha et une topographie offrant le plus souvent une visibilité quasi nulle, ne facilitent aucunement sa surveillance contre d'éventuelles recherches illicites, dont les traces sont malheureusement apparentes à plusieurs endroits. Heureusement, dans leur majorité, les vestiges sont encore enfouis, néanmoins, certaines constructions telles que les citernes, les murs monumentaux, etc. Posent des problèmes de conservation et de stabilité structurelle.¹⁶

¹⁶ Brahim boussadia, chargé de cours au département d'archéologie, université d'Alger

III. Les établissements de la côte

III. Les établissements de la côte :

III.1. Introduction :

D'un promontoire à l'autre, les établissements antiques se succèdent sur la côte orientale du bas Chlef. Les distances rapprochées entre ces différentes stations, sur une moyenne de 7 km, montrent la densité du peuplement de la côte et l'intensité des activités artisanales qui y étaient exercées. La proximité de la mer favorisait à cet effet le développement de la pêche, l'industrie de transformation des produits halieutiques et l'implantation de petites stations portuaires.

Mais d'autres activités artisanales liées à la production du verre et à la métallurgie sont aussi attestées sur ces sites du littoral, à El Djaalia comme à Hadjadj, où des découvertes, encore inédites, de creusets et de scories en grande quantité furent réalisées. La ville antique de Chaaïbia (cap Ivi), est le premier établissement qui se présente à l'est de l'embouchure de Chlef. Il occupe une position très avantageuse sur une plate-forme rocheuse délimitée à son extrémité ouest par deux promontoires avancés dans la mer, formant ainsi une crique, assez bien abritée des vents d'est et du nord-est. Cette station datant des IV^e et V^e siècles serait le second havre, maritime, de la ville de Quiza où plusieurs structures, le plus souvent fuyantes à cause de l'important ensablement du site, apparaissent ici et là, citernes, églises disséminées sur les quinze hectares qu'occupait la ville dans l'Antiquité (Morizot, 1992 : 439-458).

D'autres établissements font suite vers l'est à cette petite ville maritime, des vestiges antiques sont ainsi visibles sur la plage de Clovis et sur les promontoires de Kef Bouguettar et de Hadjadj, qui la délimitent respectivement à l'est et à l'ouest. À Kef Bouguettar, les données actuelles n'indiquent qu'une occupation tardive du site, de la fin du IV^e siècle au VI^e pour la période antique, et plus tard encore sous les dynasties musulmanes, notamment celle des Almohades. Plusieurs vestiges témoignent du passé de cette agglomération littorale (habitations, foyers, et un monument à abside) et des activités de ses habitants qui s'adonnaient à la pêche et à la salaison des produits de la mer ; la découverte d'hameçons et de plombs de lestage de filets dans des niveaux du V^e siècle apr. J.-C. à Bouguettar, mais aussi les restes de plusieurs bassins de salaison sur la plage de Clovis, située à proximité immédiate du cap, confirment la relation étroite entre l'homme et la mer¹⁷.

¹⁷ (document BOUSSADIA ANTIBE)

sur cette côte on peut démontré trois sites importants à savoir :

La baie d'Arzew est balisée par deux phares. A l'ouest, c'est celui de la pointe de l'Aiguille, cette arête qui matérialise le cap Carbone, et à l'est celui de cap Ivi. Installé sur le flanc de la montagne, ce phare est visible par temps clair à plus de 120 km. En effet, à 212 m du niveau de la mer, ses lumières sont perceptibles depuis la côte espagnole. Construit en 1878, il occupe un site historique d'où les premiers habitants de la contrée pouvaient contrôler tout mouvement de navires. En effet, le site archéologique du cap Ivi fait partie d'une série de postes d'observation qui jalonnent l'accès à une véritable cité antique : la ville de Quiza qui se trouve sur le flanc sud de la montagne à moins de 3 km à vol d'oiseau. Selon certaines versions, elle aurait abrité l'unique port fluvial d'Algérie. On y accède en longeant sur 5 km, la rive droite du Chélif depuis l'embouchure.



Figure 67 : la phare de cap ivi. source : photo prise par l'auteur

Des deux côtés du phare, des sites archéologiques d'une grande richesse, mais qui n'ont pas encore livré tous leurs secrets, sont répertoriés. Celui de Chaïbia, en contrebas du phare, est sans doute le plus prometteur, car la profondeur des eaux et les ruines qui affleurent sur la plage laissent supposer l'existence d'un véritable comptoir phénicien.

III.2.Les trois sites de CAP IVI :

Site 1 :

Elles se trouve à l'est du Cap IVI, sur une plage et sur longueur de 02 Km a 01 Km 500 de profondeur , délimitées par Koudiat sidi Mohamed à l'est ,au sud par les dunes de sables et à l'ouest par chaabet Bouselab . Elles sont visibles à partir de la R.N 11 reliant Mostaganem à ténés (surtout en été quand la mer est calme).

le site historique de chaibia se situe à 7 km environ à l'est de l'embouchure du Cheliff et a environ 2 km à l'ouest du phare de cap ivi, ce site est constitué d'un port maritime et les restes d'une ville romaine. Cette ville et ce port ont été cités la première fois par le géographe el Bakri au XI^o siècle qui lui donne le nom de ksar el flous des travaux et de fouilles ont été entrepris en 1937 et en 1950. Ces travaux et fouilles confirment l'existence d'un port et d'une ville de 2 km de long et 1.5 km de large situes dans la période romaine. A l'occasion de ces travaux, les chercheurs ont trouvé des chapelles chrétiennes, des lampes, des pierres gravées ainsi que des pièces de monnaies. Depuis 2000, les chercheurs de l'institut national d'archéologie et du centre national de recherche préhistorique et historique ont travaillé sur le site pour déterminer son origine et sa relation avec une autre ville historique, Quiza située sur la rive droite de l'oued Chleff dans la commune de bel Attar.

Les vestiges retrouvés sont des montants de postes, de pierres taillées qui jonchent la plage les fondations de constructions, des alignements de murs, une importante citerne , de nombreux lésons de céramiques et de poteries (restes de jarres ,amphores) quelques monnaies et des lampes en poterie blanc châtres décorées .

Selon Malva Vincent (1937) ces ruines sont sans aucuns doutes celles d'un port côtier qui fait partie de l'ensemble de la ville de QUIZA.

De ce fait elle considérait que cette ville antique possédait deux ports :

L'un fluvial situé sur la rive droite de l'ouest du Chéiff et l'autre côtier maritime qui est au fait le port du cap IVI.

Aujourd'hui, ces ruines sont complètement recouvertes par le sable de la plage et de ce fait dont bien à l'abri des dégradations humaines et naturelles.

Site : 02

Entre la baie d'Arzew (*Portus Magnus*) et Cherchell (*Caesarea*), la côte algérienne est très inhospitalière et l'on n'y trouve presque aucun refuge naturel ; aussi a-t-il fallu au XIXe siècle créer de toutes pièces les ports de Mostaganem et de Ténès, pour ouvrir au trafic cette partie du littoral algérien.

Moins exigeants que les nôtres, les marins de l'antiquité, qui ne pratiquaient qu'exceptionnellement la navigation nocturne, avaient besoin, par conséquent, d'escales rapprochées et étaient contraints de mouiller à l'embouchure des rares fleuves africains ; telle fut sans doute l'origine de cités comme Quiza, sur le bas chélif, ou de cartenna à l'embouchure de l'oued Allal. D'un fleuve à l'autre la moindre crique présentait un intérêt vital. Ainsi voit-on El Bekri au XIe siècle mentionner des ports, que nous avons quelque peine à localiser, comme Csar et Flous et Marsa Maghila. Peut-être le premier d'entre eux correspond-il aux ruines que l'on voit à 2Km à l'ouest du Cap Ivi. Tel était du moins l'opinion de Malva M. Vincent, à l'époque secrétaire de la société de géographie et d'archéologie de la province d'Oran, qui fut la première en 1937 à signaler l'existence de ces vestiges, que l'Atlas archéologique ignorait.

Ces ruines occupent une plateforme rocheuse, située à 22Km de Mostaganem et à 135Km de Ténès, qui fait légèrement saillie sur le littoral et se prolonge par deux promontoires d'une centaine de mètres de long, orientés d'est en ouest, délimitant une petite crique bien abritée des vents du nord et de l'est, mais à demi ensablée vers l'intérieur, cette plate-forme est cernée de tous côtés par un cordon de dunes, toujours en mouvement, qui l'isole de la route nationale n° 11. Malva Vincent y avait noté la présence de pierres taillées, d'alignement de montants de portes, disséminés sur une longueur de 2Km en bordure de la mer sur 1.5 Km de large, soit sur 300ha, ce qui paraît énorme. Au sol, elle avait ramassé de nombreux débris de poterie des restes de jarres, des lampes rondes en poterie blanchâtre de forme courante, une curieuse lampe triangulaire, qu'elle datait de « la basse époque chrétienne » et « toutes sortes de vaisselle brisée ». Des pièces de monnaie avaient également été trouvées sur le site, mais elles étaient en trop mauvais état pour être identifiées. Malva Vincent concluait à l'existence en ce lieu d'un port romain.

Site : 03

Plusieurs établissements antiques jalonnent l'extrémité occidentale de la face maritime du massif montagneux du Dahra. De l'oued Chleff à l'Ouest jusqu'à Kef Lasfar à l'Est, se succèdent plusieurs occupations antiques établies sur des promontoires (Kef Lasfar, Hadjdj et Kef Bouguettar) et des plages (Clovis et Cap Ivi) plus ou moins encaissées. Les distances rapprochées entre ces différentes stations, sur une moyenne de 7 km, démontrent de l'intensité des activités artisanales qui s'exerçaient dans la région. La proximité de la mer favorisait à cet effet le développement de la pêche, des industries de transformation des produits de mer et l'implantation de stations portuaires. La ville antique de Chaaibia, Cap Ivi, paraît avoir joué dans ce contexte-là un rôle économique important dans la région. Ce site, ignoré par Gsell et étudié par d'autres auteurs¹⁸, serait cette ville inhabitée qui s'élevait au bord de la mer et appelée Cars el Flous¹⁹. Cette ville de front de mer, ensevelie en grande partie sous le sable, occupe une position stratégique de choix. Elle est située à une dizaine de kilomètres à l'Est de l'embouchure de l'oued Chlef, sur une plateforme rocheuse qui est délimitée vers l'Ouest par deux promontoires avancés dans la mer formant dans cette partie du site une baie abritée des vents d'Est et de Nord-Est.

des fragments de grands contenants tels les amphores et les dolia, sur les promontoires où se situent généralement les entrepôts, permettrait d'y voir, en attendant la découverte de structures portuaires, un petit port maritime. Cette station serait le second havre, maritime, de la ville de Quiza²⁰. Le matériel archéologique de surface, récolté sur le site du Cap Ivi (monnaie à module réduit, sigillée africaine présentant un répertoire morphologique tardif; FIG. 5) n'appuie que partiellement cette hypothèse mais atteste néanmoins de la coexistence tardive des deux sites durant les IV^e et V^e siècles de notre ère. L'état actuel des connaissances, archéologique et géomorphologique, ne nous permet pas d'établir à cette époque où l'activité commerciale devait être moins importante, l'existence d'un transfert des activités portuaires ou leur extension, de Quiza vers le site de Chaaibia.

¹⁸ VINCENT, Les ruines romaines, cit., p. 1-18; MORIZOT, Les fouilles du Cap Ivi, cit., p. 439-58.

¹⁹ A. EL BEKRI, Description de l'Afrique septentrionale, Paris 1965, p. 164. (source :

²⁰ VINCENT, Les ruines romaines, cit., p. 17.

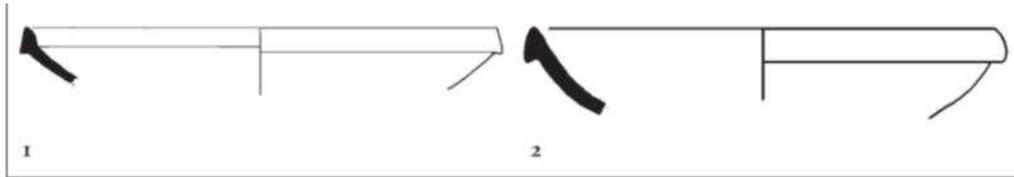


Fig. 5: Chaaïbia (Cap Ivi), Sigillée Africaine D: 1) Type Hayes 61 A (iv^e - début v^e siècle ap. J.-C; 2) Type Hayes 99 B (530-580 ap. J.-C.) (dessin A. Djilid).

D'autres établissements font suite sur le littoral à cette petite ville maritime. Des vestiges antiques sont ainsi visibles sur la plage de Clovis ²¹⁸ et sur les promontoires de Kef Bouguettar 19 et de Hadjadj 20 qui la délimitent respectivement, à l'Est et à l'Ouest. Les occupations de ces sites du IV^e siècle au VI^e, voire même au VII^e pour le site de Kef Bouguettar, qui a livré par ailleurs un monument à abside de bonne facture pouvant représenter une basilique, ont laissé des traces d'habitations et plusieurs témoignages matériels (bassins de salaison, hameçons...), activités auxquelles s'adonnaient les populations locales. Les données amassées au cours de cette première prospection que nous avons effectuée dans la basse vallée de Chlef révèlent, dans un territoire réduit et investi partiellement, les immenses potentialités de la région en matière de richesses archéologiques. Les différents sites mis à jour, appartiennent à des faciès culturels différents représentatifs d'une très longue occupation, quasi continue, depuis la préhistoire jusqu'à la période musulmane.

Cependant, il reste difficile de se faire une idée exhaustive sur le peuplement de la région dans l'antiquité et sur la nature des occupations, chacune dans son contexte géochronologique, à partir

- ✓ Site inédit situé sur la plage de Clovis. Nous y avons découvert, dispersés sur une surface assez importante, les restes d'un bassin et les traces de beaucoup d'autres. Ces installations paraissent avoir été utilisées pour la production de poissons sales (salaison).

- ✓ Les sondages effectués sur le site ont révélé des structures d'habitats datables du V^e siècle ap. J.-C. et les vestiges d'un monument à abside de 20 m de longueur sur 11,5 m de largeur. Ce site est en relation directe avec celui de la plage Clovis, situé à proximité, où nous n'avons identifié aucune trace d'habitat.

- ✓ Restes d'un monument sur le versant Est du promontoire. La présence de meules et d'une densité très importante de céramiques variées témoigne de la richesse du site et de l'intensité de l'activité.

Des données tronquées, établies sur les seules observations de surface et dans un territoire aussi réduit. Néanmoins, les premiers résultats auxquels nous avons

aboutis plaident pour une occupation tardive du cordon littoral, compris entre l'oued Chlef et le site du Kef Lasfar, à l'inverse des établissements qui sont situés sur les rives de l'oued, à proximité de Quiza et qui sont attestés dès le I^{er} siècle après J.-C.

Les données archéologiques actuelles portent à croire que cette partie du littoral était inhabitée ou peu fréquentée. Quelle crédibilité faut-il accorder à une telle hypothèse quand on sait l'immensité de la région et son appartenance au royaume florissant de la Masaessylie, alors dirigé par le célèbre roi numide Syphax qui avait pour capitale Siga, ville située un peu plus à l'Ouest? Cette situation anéantirait aussi l'idée, jusque-là admise, de l'implantation par les puniques, sur leur route vers l'Atlantique, pour leurs besoins de ravitaillement, de repos et d'échanges avec les autochtones, sur cette côte nord-africaine d'escales et de comptoirs tous les 30 kilomètres.

Ces problématiques montrent l'état lacunaire de nos connaissances sur le peuplement de la Maurétanie Césarienne occidentale, notamment notre grande ignorance de l'archéologie des peuples numide et maure qui ont assurément habité cette partie de l'Afrique du Nord. Les vestiges et le mobilier archéologiques découverts sur la partie littorale située à l'Ouest de l'oued Chlef, Portus Magnus, Marsa Madakh, Rachgoun, Siga..., témoignent en effet du peuplement de la région au IV^e siècle av. J.-C. et de l'existence à cette époque-là de relations commerciales qui les unissaient à d'autres régions de la Méditerranée occidentale. Aujourd'hui cet état de la question impose une approche pluridisciplinaire, à inscrire dans le cadre de travaux de la valorisation des sites par la création d'un circuit touristique archéologiques systématiques et des études stratigraphiques de toute la région littorale de la basse vallée de Chlef²².

²² http://www.bcmediterranea.org/tanger-tetouan/sites/default/files/L%27Africa_romana_17_Cravioto-pp.595-608.pdf

Yacine Alim Publié dans **El Watan** le 12 - 08 - 2004

Source : <https://www.djazairiss.com/fr/elwatan/2242>

IV. Le circuit touristique

I. Musée d'archéologie:

1. introduction :

L'approche architecturale constituée la dernière phase de élaboration de notre thème elle conclue de toute les étapes précédentes à travers lesquelles on a tiré le programme et les principe de base de notre projet ainsi que la démarche conceptuelle, cette phase met en quelque sorte, une première localisation des deux sites (Quiza et Cap Ivi), et sera un point départ pour le circuit culturel démarrant de Quiza.

✓ Le projet architectural le musée archéologique en terme de préservation des sites archéologiques de la côte Mostaganemoise (entre sauvegarde préventive du patrimoine et développement touristique), cette partie a pour l'objet de présenter le programme élaboré pour répondre aux exigences citées dans l'approche thématique

❖ Le musée archéologique est spécialisé dans l'exposition des objets archéologiques en plein air en plus la scénographique présente par le site lui-même, comme l'Acropole d'Athènes. D'autres présentent à l'intérieur de bâtiments des artefacts trouvés dans des sites archéologiques.

1-concepte de projet :

➤ **relation harmonieuse du bâtiment avec son environnement extérieur :**
ne disposant pas d'information humble sur l'étendue du site l'emprise au sol épouse la morphologie du terrain, la structure générale du projet est-elle qu'elle muni muse l'emprise au sol du site réalisée principalement en charpente d'alliage, d'acier, et de verre cette dernière dispose de grand portée à fin de ne pas piétiner les vestiges, le bâtiment s'intégrer parfaitement avec les lignes du paysages et les courbes du niveaux.

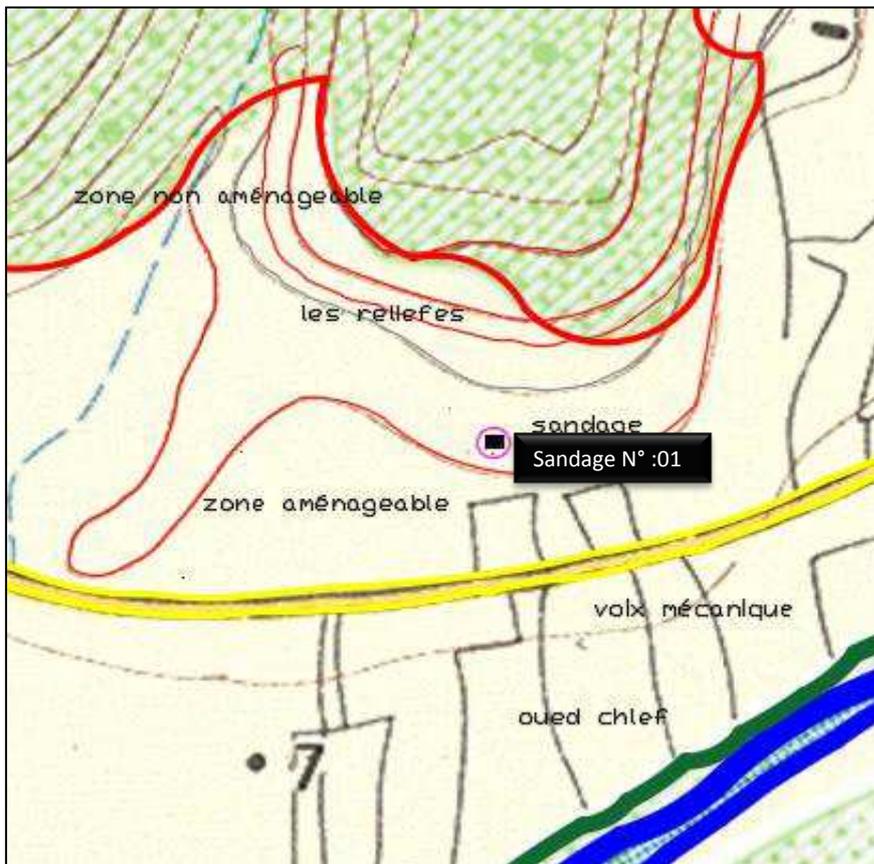
2. la genèse de projet :

1. l'approche d'implantation :

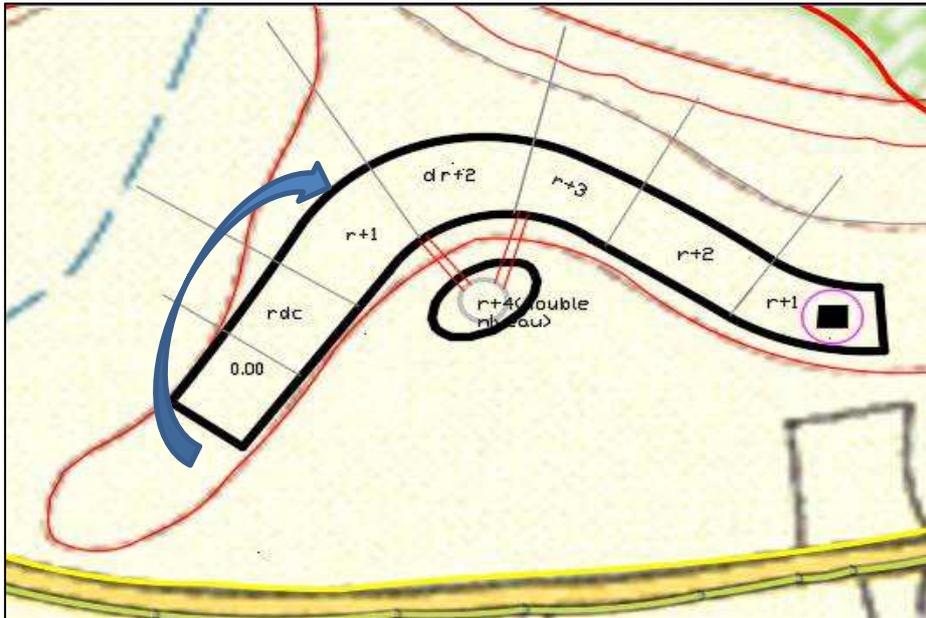
Traiter le bâtiment comme étant un morceau de la géographie ou l'objet architectural s'efface dans le sol cela veut dire que le respect les courbes du niveaux et les servitudes en délimitation des zones aménageables et nom aménageables, en effet , suivant les archéologues qui ont effectuer les fouilles, le sandage N° :01

constitue la limite ou le dépotoir de la cité antique , la ville étant développée en structure étage, prend naissance de l'amont de la crête soit à 110m d'altitude de oued chlef, ou un Sandage à été effectué et qui a démontré les premières traces d'une citadelle.

La stratégies de préserver le site ainsi comme point de départ du circuit, le musée sera implanté sur les 1 er point de Sandage N° : 01 effectuée en 2001.



- ✓ Préservation la zone d'archéologique (zone non aménageable).

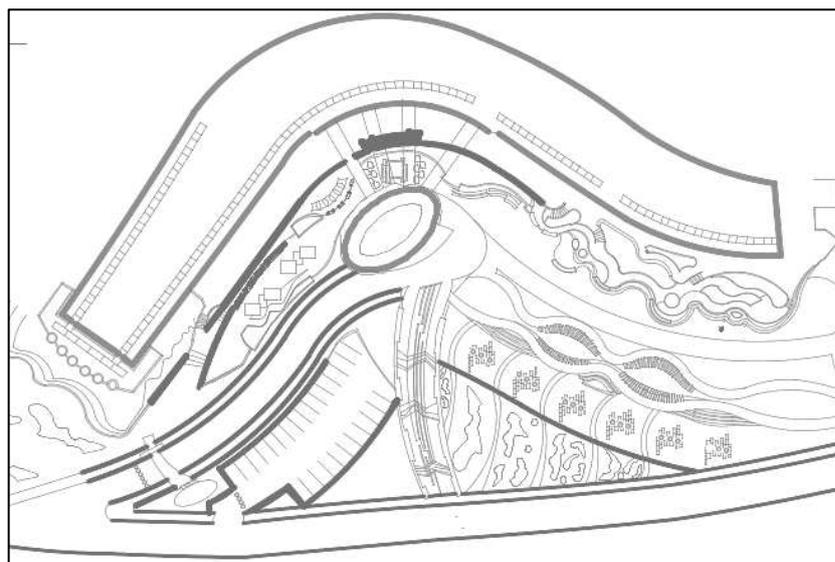


- ✓ L'intégration du bâtiment avec les lignes des paysages et les courbes du niveau où la toiture flantante suivant les lignes des montagnes.

Les étapes de la genèse :

Notre but, c'est d'élaborer un projet qui pourra marquer et témoigner de la richesse architecturale et Historique de la ville de Mostaganem.

L'intervention s'articule autour de 6 étapes. Passons à la formalisation du projet schéma de principe, et cela dans cette genèse du projet.



La 1 ère étape: les axes

Un axe fort de visibilité: c'est un axe majeur à partir du quel qu'on aura une vue globale de l'équipement (Projet) et qui offre des percées visuelles pertinente à la nature et les vues panoramiques.

La 2 ème étape: l'accessibilité

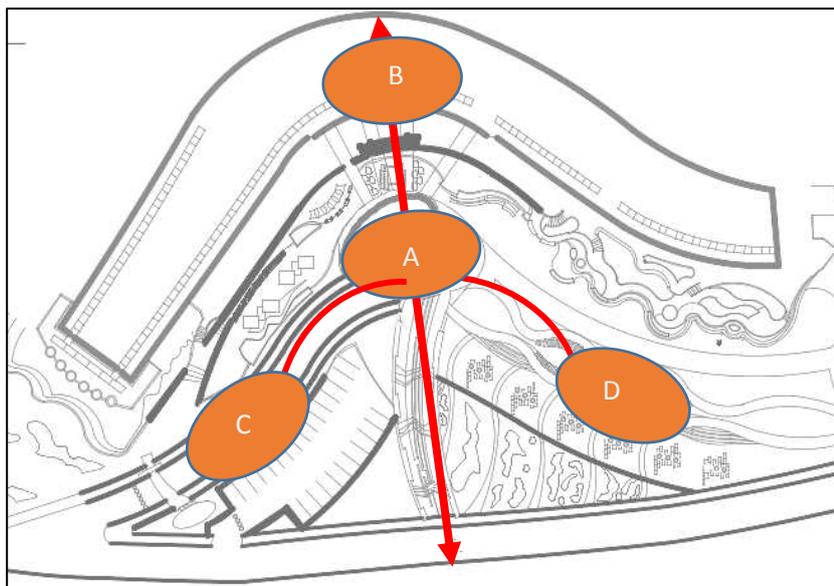
Le recule : pour matérialiser notre projet , réduire la propagation du bruit et assurer la sécurité. L'accès principale piétonne: va se situer sur l'axe principale pour qu'il soit visible.

L'accès mécanique et le parking sont placés à coté du l'aile ouest du projet , pour faciliter la mobilité des voitures de service et éloigner le flux mécanique le plus possible ainsi que pour ne pas gêner les vestiges.

La 3 ème étape: les alternatives d'implantation.

La masse bâtie du projet : est implantée dans le milieu du terrain sur l'axe majeur de composition.

La 4ème étape: l'organisation spatiale (zoning)



L'organisation spatiale des fonctions se fait selon la priorité et la relation fonctionnelle entre elles. Entité –A-: c'est la partie principale qui regroupe l'accueil publique et privée.

Entité –B-: c'est le musée (exposition, recherche, conférences...).

Entité –C-: c'est le parking et l'accès mécanique.

Entité –D- : exposition extérieur, espaces d'animation.

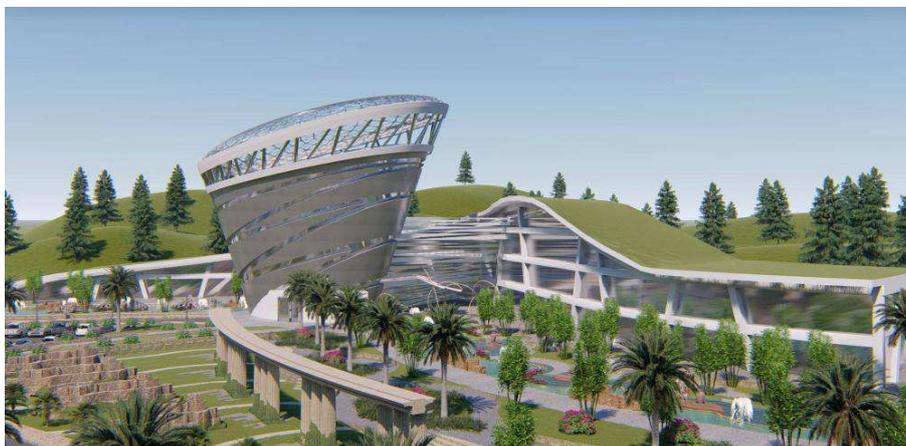
La 5ème étape: la forme et la volumétrie

Notre site d'intervention étant situé dans un milieu naturel à fort contraste topographique et végétal où la présence de l'eau est un élément inséparable de la nature où le projet l'utilise nécessairement pour structurer la profondeur historique des civilisations.

Donc on a opté pour une forme qui dicte et symbolise le lien entre le projet et son milieu matériel (topographie) et immatériel (la profondeur historique) qui permet sa communication et son harmonisation avec l'environnement.

A cet effet la forme est une résultante d'un ensemble critères :

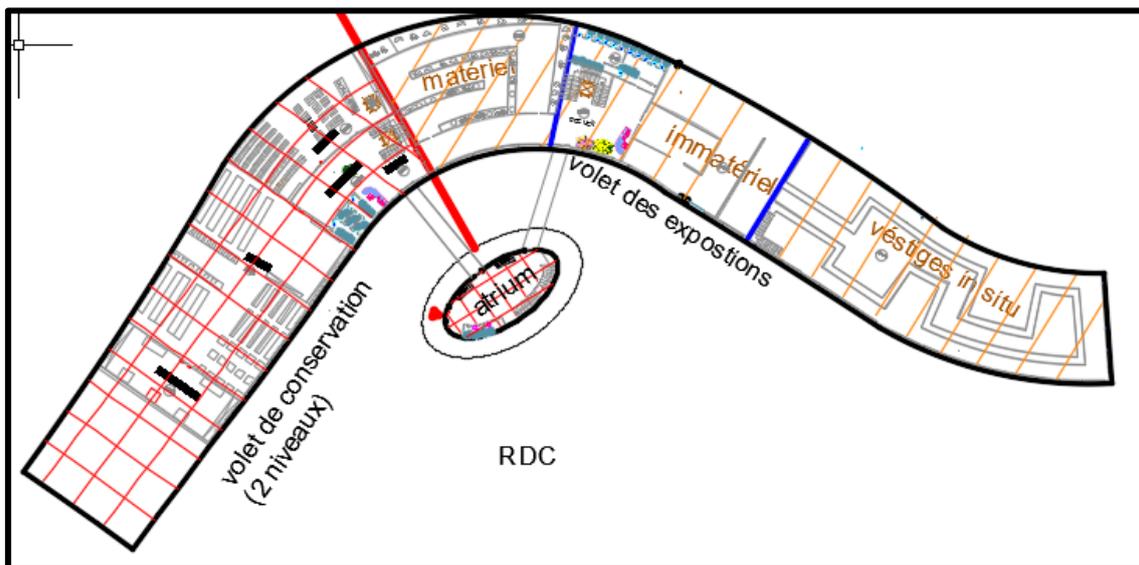
- L'intégration et l'harmonisation du projet avec son milieu.
- La flexibilité et le mouvement exprimés par sa forme courbe.
- Traitement de volume d'entrée pour avoir un élément d'appel qui soit visible du loin.



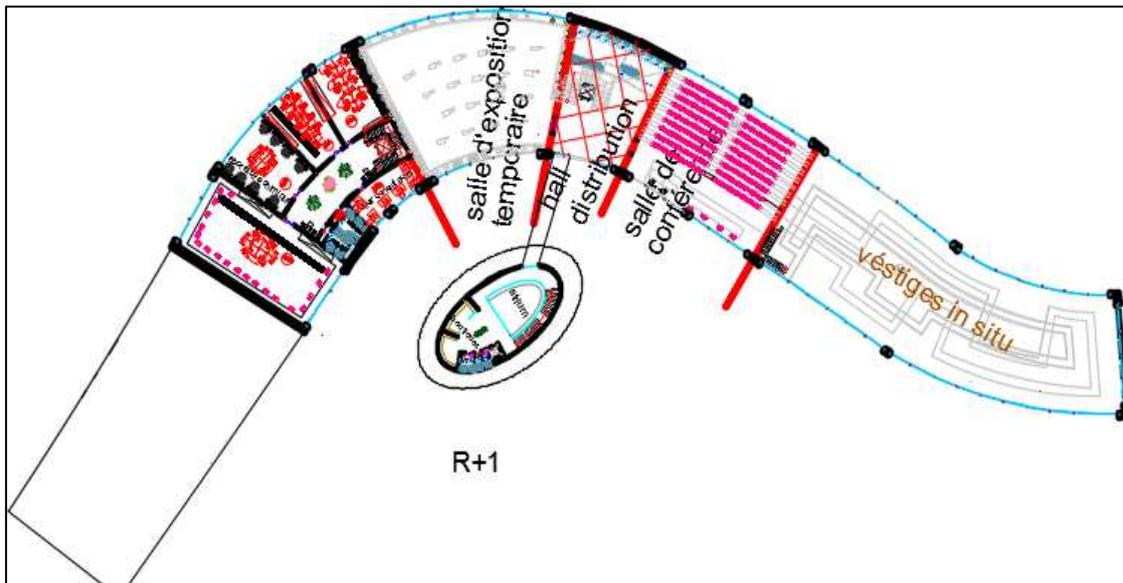
2. l'approche fonctionnelle :

La conception des espaces intérieurs fait par des ailes que on a cinq ailes qui ils distribuait comme suivant :

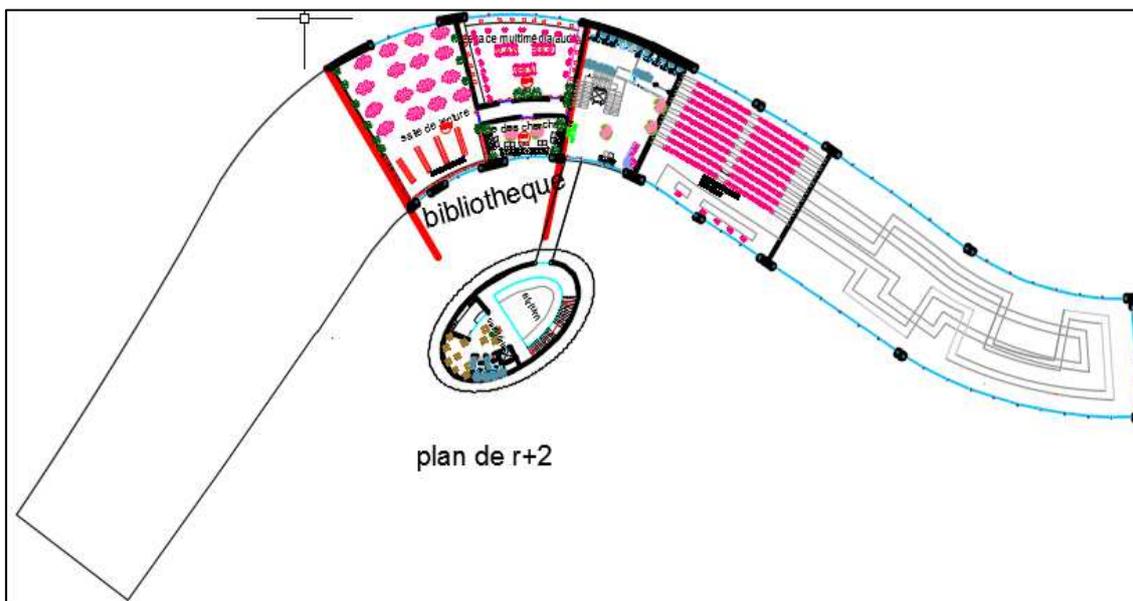
1. Aile des expositions
2. Aile de conservation
3. Aile de la salle de conférence
4. Aile de la bibliothèque de recherche
5. Aile de l'administration



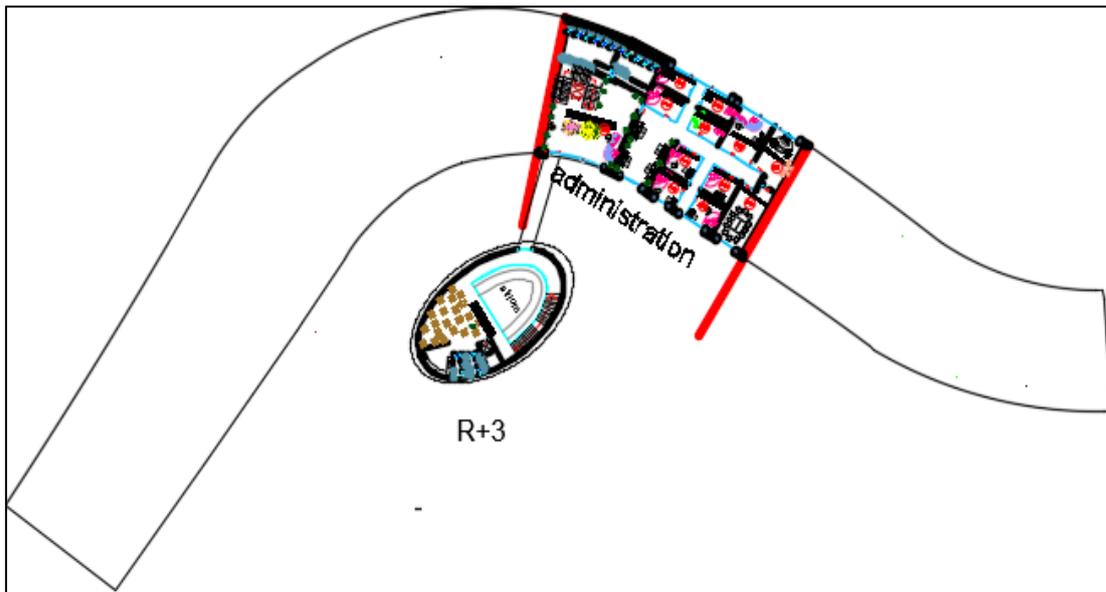
- ✓ atrium est un silo de projet (élément dominant) présente l'interprétation qui contient l'accueil et les espaces de services (les boutiques, cafétéria et le restaurant), cet atrium est conçu comme une tour qui sur plombe le paysage archéologique.
- ✓ le 2eme bâtiment est divisé en partie que la première partie est réservée à les expositions (matériel, immatériel, vestiges in situ, avec le parcours intégral, partiel et labyrinthe) et la 2eme partie est réservée à la conservation



- ✓ le 1er étage contient la salle de conférence en double hauteur, 2eme niveau des vestiges in situ et la salle d'exposition CAP IVI.



- ✓ 2eme étage contient la bibliothèque de recherche pour les spécialistes travaillant dans le fouille et les chercheurs.



- ✓ La dernière étage contient l'administration.

2. Proposition de programme surfacique pour le "Musée archéologique de -Quisa- Mostaganem" :

En se basant sur certaines références et notamment le « Neufert » et le schéma directeur de l'infrastructure culturelle ainsi par le ministère de la culture, nous avons proposé un programme surfacique pour le futur musée, afin que ce dernier puissent répondre à la vocation émise ce dessus à savoir musée archéologique.

Vu la vocation du dit musée, nous avons proposé un programme qui abritera la totalité du surfaces exposantes, à même de permettre un bon fonctionnement de cette structure avec ses différents espaces sans pour autant empiéter sur l'indépendance et l'autonomie de chacun d'eux. En effet, les principales salles d'exposition sont les salles permanentes chacune réservé à Quiza et CAP IVI, avec d'un côté avec le volet des vestiges, et le volet de l'histoire du site autre qui recouvre les différentes salles du patrimoine matériel retrouvés lors des fouilles progressives. Pour les salles d'exposition temporaire, on peut proposer une seule.

Vu les développements de l'archéologue MALVA VINCENT, le site de Quisa est une ville remontant à la période phénicienne avec son port fluvial celui du Chélif continu jusqu'aux côtes de CHAIBIA (port maritime engloutis sous la mer », à cet effet, nous allons consacré au musée de salles importantes après celle des vestiges

qui ne cessera d'agrandir au fur et à mesure que les fouilles seront effectuées (notons que le site fait 70 H présumé et son étendant n'est pas délimitée avec exactitude).

On peut résumer le programme comme suit

Exposition permanente : volet patrimoine matériel

Salle 1: section période phénicienne

Salle 2: section romaine

Ailes des vestiges in situ

Programme et surfaces proposés

DESIGNATIONS		SURFACE M²
1- Accueil		100
	Accueil public	30
	Accueil groupes	30
	Billetterie	20
	Boutique	20
2- Expositions		
1.	Exposition permanente: volet patrimoine matériel	1800
<i>Aile de la présentation scénographique : présente histoire de site de QUIISA ET CHAIBIA</i>		
	<i>Salle 1: section période phénicienne</i>	175
	<i>Salle 2: section romaine</i>	175
	<i>Ailes des vestiges présentent in situ : accès aux vestiges se fait par des passerelles</i>	En fonction des fouilles au-delà de 750
2.	Exposition permanente : volet patrimoine immatériel (savoir faire et savoir vivre des occupants du site)	330
3.	Salle d'exposition temporaire	420
3- Bibliothèque		490
4.	Salle de lecture (Bibliothèque) / Rangement bibliothèque	270
5.	Gestion et banque de prêt	20
6.	Espace multimédia/audio	150
7.	Aile pour les spécialistes et les chercheurs	70
4- Salle de conférences (260 places)		328
8.	Salle de conférence	320
9.	Régie	08
5- Gestion musée (administration)		369
10.	Service personnel	225
	Salle d'archives (gestion)	20
	Régie / sécurité	12
	Bureau Intendant	15

Bureau personnel		15
Bureau comptabilité		15
Bureau régisseur		15
Bureau directeur		30
Secrétariat		30
Salle de réunion		40
Local pour femme de ménage		09
Sanitaires		2*17
11.	Département de conservation	69
Conservateur en chef		20
Conservateur adjoint		20
Secrétariat		20
Sécurité en chef		09
6- Conservation		1370
12.	Réserves	500
13.	Chambre forte (pour les œuvres de grandes valeurs)	130
14.	Archives	220
15.	Atelier de reprographie	60
16.	des laboratoires de conservation des objets en métal, terre cuite, pierre et matière organique, céramique	200
17.	un laboratoire photographique	70
18.	un laboratoire chimique	80
19.	Atelier de restauration	50
20.	Les sanitaires	30*2
7- Locaux Techniques		80
21.	Magasin	30
22.	Local chaufferie	25
23.	Local pour poste transfo	25
8- atrium		350
24.	Accueil	100
25.	Les boutiques	40
26.	Cafétéria	85
27.	restaurant	85
28.	Stockage	25
29.	Sanitaires	24
9- Circulations		400

Surface totale :7132 m²

II. circuit Touristique :

II.1.1.Introduction :

Dans notre cas et afin de valoriser les deux sites vu leur continuité dans le temps, nous avons opter pour un circuit touristique Suivant l'ancien chemin à savoir le cour de oued chleff vu qu'il existant déjà un port fluviale et suivant la côte jusqu'à arriver à l'ancien port maritime de CAP IVI.

Le flux de personnes à l'intérieur et autour d'une destination présente une opportunité importante pour renforcer la capacité du tourisme à générer des retombées économiques importantes d'une part et valoriser les destinations d'autre part, en particulier dans les zones rurales et éloignées.

Développer, des circuits et des itinéraires pour aider les visiteurs à comprendre, approcher et apprécier une destination est un enjeu important qui peut déterminer leur qualité et faisabilité donc à cet effet la réalisation de circuits touristiques consiste à prendre en considération les points suivants :

- Orientation et information des visiteurs
- Canalisation des flux touristiques
- Contrôle des parcours les plus importants
- Valorisation des parcours
- Renforcement de l'activité économique située sur les circuits
- Réhabilitation des espaces parcourus

En fin en tant qu'outils de marketing et de communication actifs, des circuits et des itinéraires peuvent être développés autour d'un thème particulier pour attirer les visiteurs et augmenter leur durée de séjour.

Définition d'un circuit touristique :

« Une route ou un circuit touristique se définit comme un trajet à suivre pour atteindre une destination en passant par des sites touristiques ouverts aux visiteurs le long d'un chemin pittoresque, où des services sont disponibles. Il peut être appelé « circuit » si le trajet est en boucle, c'est-à-dire si le départ et l'arrivée se font au même point. Il est appelé « route » si les points de départ et d'arrivée sont différents. »²³

²³ Politique de signalisation touristique – routes et circuits touristiques. Tourisme Québec et le Ministère des Transports du Québec, novembre 2002.



Figure 68 : carte explicatif de circuit touristique/source :www.circuitsdecouvertcoaticook.org

II.1.2.dépliant (brochure) touristique :

Selon le Grand Robert, une brochure est un « ouvrage imprimé et broché ou sommairement assemblé, dont le nombre de pages est trop réduit pour constituer un livre ». Le tourisme renvoie au « fait de voyager, de parcourir pour son plaisir (pour se distraire, se cultiver, etc.) un lieu autre que celui où l'on vit habituellement (même s'il s'agit d'un petit ».

Suivant Boyer & Viallon (1994, p. 40), la brochure se distingue en premier lieu des dépliants et des prospectus par sa longueur. Ressemblant plutôt à un livret, ce support de communication a en outre une durée de vie plus longue, voire bisannuelle. Ceci peut justifier le choix d'une impression de qualité, entraînant un coût de production plus élevé (p. 39).

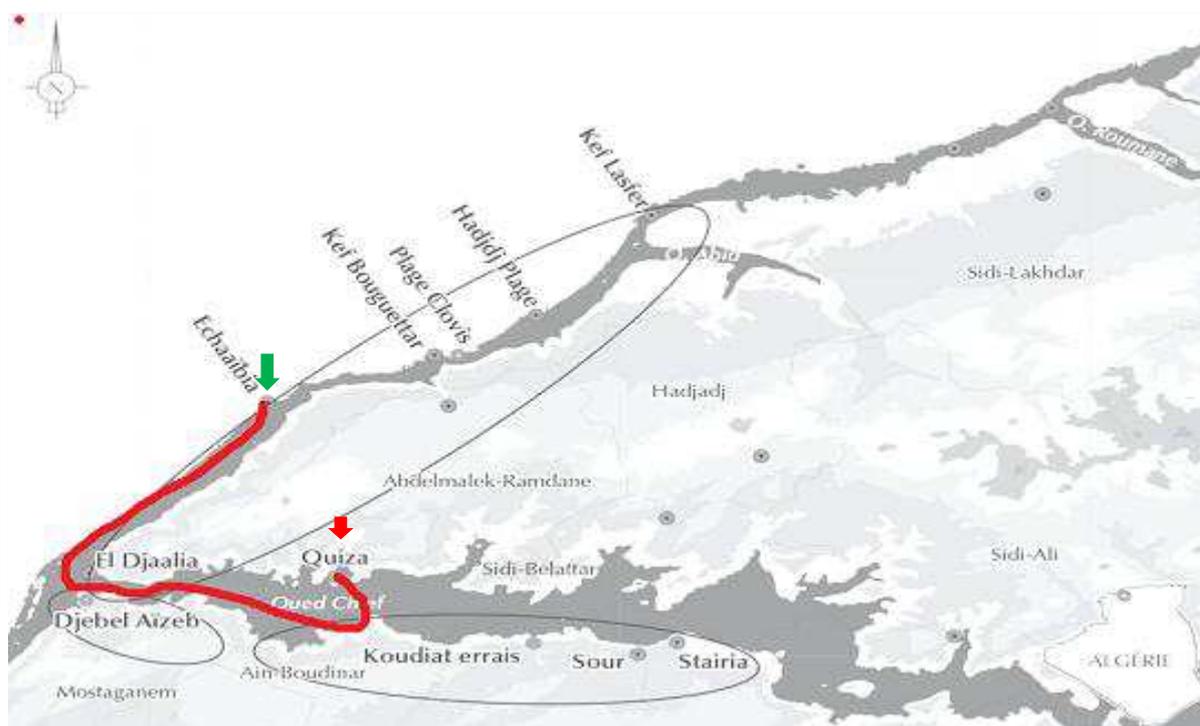
Il ne faut pas oublier non plus que la communication verbale n'est pas le seul composant de la brochure touristique. Snell-Hornby (1999, p. 96) affirme que les éléments visuels, qu'il s'agisse de photographies, de cartes, de plans, de diagrammes ou de logos, jouent un rôle majeur. En effet, il n'est pas exceptionnel qu'on leur accorde davantage d'importance que le texte même. La réussite de la brochure est déterminée par la confluence des deux.



Figure 69 :dépliant touristique./source : pinterest-gtsak.info

II.2.le circuit touristique :

Faire le tour de site archéologique Quiza vers CAP IVI, c'est traverser 3 stations impressionnantes où le passé est toujours bien présent. Le circuit touristique fait plus de 8 km parsemé de panneaux d'interprétation installés dans son arrondissement historique, les 3 sites qu'il traverse dont Djebel Aizab et Djailia, Chacun raconte une époque et met en scène les périodes qui l'ont marqués. Ce circuit permet d'entendre parler, à toute heure du jour et en toute saison, du patrimoine de Mostaganem, pour une visite patrimoniale plus en règle, des lecteurs DVD portatif et dépliants offerts au bureau d'accueil de notre musée, qui sert de guide pour ce parcours et propose aussi bien que circuits pédestres que fluviaux à travers des barques romaine pour vivre le moment comme si on est en 3000 ans av-j.c, et pour un tour plus succinct, on s'appuie sur le parcours de la carte officielle établie par l'institut national de cartographie.



↓ Le départ — La trajectoire ⊙ Station à visiter ↓ L'arrivé

La carte de trajectoire du circuit touristique

Nous proposons un modèle de dépliant élaboré suivant les sites archéologiques localisés dans la zone.

II.3. Le dépliant touristique :

Situation géographique :

C'est une ville parmi des plus importantes de la cote Algérienne, située au nord-ouest du pays, se compose de 10 Daira et 32 Communes, limitée par la mer méditerranéenne par le nord, Relizan par le sud, Chlef par l'est et Oran et Mascara par l'ouest, d'une superficie de 2269 km².



L'appellation :

La région a porté son nom Moristaga que les Romains ont donné au site où se trouve la ville actuelle sur l'arc orientale de la baie de Mostaganem, alors que l'occidentale comprend le port d'Arzew. L'appellation « Mostaganem » se compose en deux parties : « Mosta : المصطى » signifie la station hivernale et « Al ghanayim : الغانيم » un pseudonyme pour une personnalité très noble ».

Les découvertes



Pièces de monnaie



Cisternes



Points d'eaux



Moulins

Selon MALVA VINCENT, le site de Quisa est une ville remontant à la période phénicienne avec son port fluvial celui du Chéif connu jusqu'aux côtes de CHAIBIA (port maritime englouti sous la mer »

Plage Chaibia



Quisa



Le site de Quisa présente les caractéristiques d'une ville ayant connu une urbanisation importante. La ville s'étendit du sommet de la colline vers la base en occupant aussi bien les replats que les pentes selon le système de construction en pente très développé dans l'antiquité.

Le tracé du circuit touristique



Legend: Le départ (red dot), La trajectoire (red line), Station à visiter (circle with dot), L'arrêt (green vertical bar).



Faculté de Abd El Hamid Ibn Badis
Département D'architecture Et De Genie Civil

O. Naoum

Sidi-Lakhdar

Création d'un circuit touristique
culturel de Quiza vers CAP IVI

Sidi-Ali

ALGERIE

Mme maref Zoubida | Mr Belkacem Houari | Mr Lebig Bessadi
Mlle Khaciwi Widad

II.4.Conclusion :

D'après les recherches lancées ces dernières années en archéologies, elles ont révélé que Mostaganem a passé par des civilisations très anciennes qui sont matérialisées par des diverses précieuses découvertes qui n'ont jamais été abandonnées de dans vie.

Le traitement des données collectées a permis de réaliser une carte archéologique et de proposer un circuit touristique. Trois catégories de potentialités ont été répertoriées : les potentialités naturelles, les potentialités culturelles et économiques. Ces dernières peu valorisées subissent à des degrés variables diverses pressions susceptibles de les mettre en péril, à cet effet la mise en valeur des sites mises en question et les faire contribuer dans le tourisme mostaganemoise peut remédier à cet état lacunaire, dans une région où aboutit le plus grand oued du pays et où sont réunies de bonnes conditions pour l'établissement humain.

V.CONCLUSION générale

V. Conclusion générale :

Le phénomène de rémanence, où la réoccupation des mêmes lieux par des populations successives, est une réalité avérée pour la quasi-totalité des établissements rencontrés dans la région du bas Chlef, le Quiza et Chaabia est parmi ceux de la région, celui qui présente le mieux cette pérennité, où la présence humaine s'étale quasiment du premier âge du Fer jusqu'à la période musulmane. Comment expliquer cette continuité, si ce n'est par la pérennité, dans la majorité des cas, des mêmes facteurs et conditions favorables qui ont mené à l'implantation, des premiers établissements humains : la sécurité et les moyens de subsistance ? à chausser dans lequel il vit ; son mode de vie dépend énormément de cet environnement et des ressources disponibles, comme peuvent être l'eau, la terre et diverses autres richesses naturelles. C'est d'ailleurs autour de cette ressource, abondante dans la région, que nous retrouvons le plus grand nombre de concentrations humaines. Nous avons vu l'importance stratégique acquise par le site de Quiza et chaibia, devenu un carrefour d'échanges et de tractations commerciales et une ouverture sur la mer, par la position qu'il occupe sur un axe fluvial débouchant à quelques kilomètres seulement dans la mer, pour toute la zone intérieure des hauts plateaux de l'Ouest. Il en est de même pour les sites de l'embouchure qui ont révélé les premiers vestiges préromains de la région du bas Chlef, et dont les fouilles stratigraphiques, actuellement en préparation, ne manqueront certainement pas de souligner le rôle majeur joué par cet établissement durant le premier âge du Fer dans l'orchestration et l'organisation de l'économie et des échanges commerciaux au niveau local, régional et à l'échelle de la Méditerranée ; notamment avec les populations de la côte du sud de la péninsule Ibérique, qui fait face au littoral occidental de l'Algérie²⁴

²⁴ Brahim Boussadia *et alii*226

La bibliographie :

Les livres :

- ✚ plan d'aménagement du territoire_phase I evaluation territoire
- ✚ « Terre des Hommes »
- ✚ *Patrimoine et modernité*
- ✚ Le regard de l'histoire: l'émergence et l'évolution de la notion de patrimoine au cours du XXe siècle en France
- ✚ La convention de Faro sur la valeur du patrimoine culturel pour la société
- ✚ Le patrimoine architectural: Un marché en construction
- ✚ Archéologie préventive Guide pratique de l'aménageur
- ✚ CHARTE INTERNATIONALE POUR LA GESTION DU PATRIMOINE ARCHEOLOGIQUE (1990)
- ✚ LE SCHEMA DIRECTEUR DES ZONES ARCHEOLOGIQUES ET HISTORIQUES.
- ✚ livre : el inventario de los yacimientos paleolicas en la región litoral/l'auteur : brahim boussadia

Les mémoires :

- ✚ Mémoire : complexe touristique à cap ivi (explorer les limites de l'urbain.)/ 2012 présenté par : lhoubi reda,bou rebir chahinez.
- ✚ Mémoire : tourisme balnéaire à mostaganem.
- ✚ Mémoire : tourisme d'affaire pour valoriser l'interface ville-mer à ben abdelmalek ramdan.
- ✚ Mémoire : village touristique abdelmalek ramdan
- ✚ Mémoire numérique : COMMENT PROMOUVOIR LE TOURISME EN ALGERIE/ Présenté par : Melle HAROUAT Fatima Zohra. • Sous la direction de : Mr le Pr. BELMOKADDEM Mostefa.2011-2012
- ✚ Mémoire : complexe touristique el-manara dans le cadre de l'écotourisme CAP IVI – mostaganem/2017,présenté par : tarfaa abdrrezzek,larbaoui elaid
- ✚ Mémoire numérique : COMMENT PROMOUVOIR LE TOURISME EN ALGERIE ?/ Présenté par : Melle HAROUAT Fatima Zohra. • Sous la direction de : Mr le Pr. BELMOKADDEM Mostefa.2011-2012
- ✚ Mémoire numérique : Complexe touristique à Marsat Ben M'hidi
- ✚ Mémoire numérique : tourisme balnéaire (complexe touristique el rayane cap ivi)
- ✚ Mémoire numérique : CENTRE OCÉANOGRAPHIQUE PERLE D'OCÉAN
- ✚ Mémoire de Magister :Politiques de conservation du patrimoine archéologique ,cas du site archéologique de madaure
- ✚ Mémoire numérique : les nouveaux modeles de la muséologie active appliqué à la présentation des sites archéologiques. (cas du site archéologique de Tipasa « Algérie »)
- ✚ Mémoire numérique : Intervention sur le patrimoine urbain ; acteurs et outils Le cas de la ville historique de Tlemcen.

les rapports académique :

- ✚ les différentes documents d'archeologique de mr boussadia
- ✚ Rapport de quiza (la direction de la culture de la wilaya de mostaganem)
- ✚ Rapport de mr Yacine Alim Publié dans El Watan le 12 - 08 – 2004

Les ouvrages numériques :

- ✓ champ de tourisme
- ✓ aménagement de territoire
- ✓ wilaya de Mostaganem

- ✓ Les circuits touristiques au sein des médinas :entre besoins d'attractivité, faisabilité technique,gestion et promotion
- ✓ Chapitre I : EVOLUTION DE LA NOTION DU PATRIMOIN ET DE LA NOTION DU TOURISME/
Chapitre I : Concepts théoriques
- ✓ Patrimoine architectural et urbain des XIX éme et XX éme siècles en Algérie. « **Projet Euromed Héritage II. Patrimoines partagés** »(Boussad AICHE, Farida CHERBI et Leila OUBOUZAR)
- ✓ Les fondements théoriques du cadre légistif du patrimoine culturel en algérie
- ✓ patrimoine architectural et urbain des XIX éme et XX éme siècles en Algérie.
« Projet Euromed Héritage II. Patrimoines partagés »
- ✓ L'intégration architecturale et urbaine des vestiges archéologiques.
- ✓ Secteur de la culture, Centre du patrimoine mondial

Les Sites web :

- <http://journals.openedition.org/etudescaribeennes/9305>
- <http://journals.openedition.org/physio-geo/>
- <http://journals.openedition.org/etudescaribeennes/9305>
- www.bibracte.fr
- <https://fr.wikipedia.org/wiki/Caesar Augusta>
- <http://www.babzman.com/vestiges-archeologiques-dalger-de-la-fouille-au-musee-de-la-place-des-martyrs/>
- <https://www.djazairiss.com/fr/lnr/264236>
- <http://www.babzman.com/des-vestiges-archeologiques-revelent-15-siecles-dhistoire-algeroise>
- <https://fr.wikipedia.org/wiki/Mostaganem>
- <https://fr.slideshare.net/lamine/tourisme-en-algerie-2eme-partie>
- www.circuitsdecouvertcoaticook.org
- http://www.bcmediterranea.org/tangertetouan/sites/default/files/L%27Africa_romana_17_Cravioto-pp.595-608.pdf

Les organismes :

- ❖ Direction générale de la protection civile de la wilaya de Mostaganem
- ❖ Direction du tourisme et l'artisanat de mostaganem
- ❖ Direction du tourisme et l'artisanat de Ain tmouchent
- ❖ La direction de la culture de mostaganem
- ❖ Cadastre de mostaganem.
- ❖ Direction de la conservation des forêts de mostaganem
- ❖ Direction de l'environnement de mostaganem
- ❖ Agence nationale de développement de tourisme(ANDT)
- ❖ Institut des cartes topographiques de Oran
- ❖ département d'archéologie d'Alger
- ❖ musée ahmed zabana/ oran
- ❖ musée d'archéologie de burj turk de mostaganem

Listes des cartes :

Carte 1 : de typologie de tourisme méditerranéen / sources : Mémoire : complexe touristique el-manara dans le cadre de l'écotourisme CAP IVI – Mostaganem

Carte 2 : Estimation du nombre de touriste dans les régions méditerranéennes/source : Mémoire : complexe touristique el-manara dans le cadre de l'écotourisme CAP IVI – mostaganem

Carte 04 : les formes de tourisme en algérie / source : Mémoire numérique : tourisme balnéaire (complexe touristique el rayane cap ivi)

carte 05: la situation de la wilaya de mostaganem / source : ouvrage numérique: wilaya de mostaganem

Carte 06 : wilaya de Mostaganem /

Figure 07: pole tourisme climatique. Dahra/ source : [https://fr.wikipedia.org/wiki/Dahra_\(massif\)](https://fr.wikipedia.org/wiki/Dahra_(massif))

Figure 1 : vallée de chélif/ Source : rapport de la Z.E.T benbdelmalekramdan

Figure 2 : le site de quiza . Mostaganem/

figure21 : bordj turk

Figure 3 : tobbana de turc / source : Mémoire numérique : CENTRE OCÉANOGRAPHIQUE PERLE D'OCÉAN

Figure 23 : bordj el turc à mostaganem/ source : Wikipédia

Figure 4 : le palmier de sidi Lakhdar/source : Wikipédia

Figure 25: Mostaganem /source : Wikipédia

Carte 09 : zet el macta/ source : cadastre de mostaganem

carte 08 : zet el mactaa / source : direction du tourisme et l'artisanat de mostaganem

Carte 10 : ZET stidia plage/ source : direction du tourisme et l'artisanat de mostaganem

Carte 11 : ZET stidia plage / source : cadastre de mostaganem

Carte 12 : oueah sablettes / source : direction du tourisme et l'artisanat de mostaganem

Carte 13 : oueah – sablette /source : cadastre de mostaganem.

Carte 14: ZET kharouba / source : direction du tourisme et l'artisanat de mostaganem

Carte 15: ZET de kharouba / source : cadastre de mostaganem.

carte 16 : ZET CAP IVI / source : direction du tourisme et l'artisanat de mostaganem

Figure 35 : ZET CAP IVI / source : cadastre de mostaganem.

Carte 37 : plan d'aménagement touristique de la ZET CAP IVI/ source : source : direction du tourisme et l'artisanat de mostaganem

carte 38 : plan d'aménagement de Chélif plage/ source : direction du tourisme et l'artisanat de Carte39: zet chlif plage / source : direction du tourisme et l'artisanat de mostaganem mostaganem

carte 19 : ZET DE chlif plage /source : cadastre de mostaganem

Carte 20 : plan d'aménagement de la ZET chlif plage/ source : direction du tourisme et l'artisanat de mostaganem

Carte 21 : ZET sakhra / source : direction du tourisme et l'artisanat de mostaganem

carte 22 : ZET de sakhra / source : cadastre de mostaganem.

Carte 23: zet hadjaj plage/ source : direction du tourisme et l'artisanat de mostaganem

Carte 24: zet de hadjadj plage/ source : cadastre de mostaganem

Carte 25 : ZET ramdane plage/ source : direction du tourisme et l'artisanat de mostaganem

Carte 26 : ZET ramdane plage/ source : cadastre de mostaganem.

Carte 27 : ZET petit port / source : direction du tourisme et l'artisanat de mostaganem

Carte 28 : ZET petit port/ source : cadastre de mostaganem

carte 29 : ZET brahim plage oued roumane / source : direction du tourisme et l'artisanat de mostaganem

carte 30: ZET de brahim plage (oued roumane) / source : cadastre de mostaganem

Carte 31 : zet el asfer / source : direction du tourisme et l'artisanat de mostaganem

Carte 36 : ZET de kefkadous / source : cadastre de mostaganem

Carte 37: ZET zerrifa / source : direction du tourisme et l'artisanat de mostaganem

Carte 38: zet de zeriffa./ source : cadastre de mostaganem

carte 39: LA ZEAT DE BAHARA / source : direction du tourisme et l'artisanat de mostaganem

carte 40: ZET DE BAHARA / source : cadastre de mostaganem

carte 41 :localisation des monuments et sites historique dans la wilaya de Mostaganem. Source : la direction de la culture de la wilaya de Mostaganem

carte 42 :carte de oued chlef.localisation des sites dans la basse de vallé de chlef et délimitation de la zone prospection/source : livre : el inventario de los yacimientos paleolíticos en la región litoral/l'auteur : brahim boussadia

carte 43 :carte répartition des sites archéologique sur la cote et sur les rives de l'oued chlef/source : livre : el inventario de los yacimientos paleolíticos en la región litoral/l'auteur : brahim boussadia

la carte 44 : localisation de site antique de Quiza sur la rive de chlef. source : livre : el inventario de los yacimientos paleolíticos en la región litoral/l'auteur : brahim boussadia

la carte 45 : localisation de site antique de quiza.

La carte 46 : de trajectoire du circuit touristique

Listes des figures :

- Figure 01: casbah d'alger/source : wikipédia
Figure 02 : ruines romaines de Djemila ,source : Wikipédia
Figure 5 : la kalaa des béni hammad, source : wikipedia
Figure05 : Timgad ; source : Wikipédia
Figure 0 6 : tassili. Source : wikipedia
Figure 07 : les ruines romaine de Tipaza. Source : Wikipédia
Figure 08: oasis de Kazan (entre Bechar et Adrar)
Figure 09 : Hoggar, site naturel vierge
Figure 10: porte d'Alger (reflète la richesse maritime)
Figure 11m : Ghardaïa Mzab
Figure 12 : Sahara
Figure 13 : Timgad
Figure 26 : plan d'aménagement du village touristique à stidia / source : direction du tourisme et l'artisansa de mostaganem
Figure 27 : plan de masse de hotel de quatre etoile de village touristique du stidia.
Figure 28 : plan de masse source : direction du tourisme et l'artisansa de mostaganem
Figure 29 : plan de masse de hotel de un etoile. /source : direction du tourisme et l'artisansa de mostaganem
Figure 30 : plan de masse de la zone d'animation et espaces verts. source : direction du tourisme et l'artisansa de mostaganem
Figure 6 : plan de masse d'équipement public : école de voile et de plongée source : direction du tourisme et l'artisansa de mostaganem
Figure 7 : plan d'aménagement des espaces verts source : direction du tourisme et l'artisansa de mostaganem
Figure 8 : plan d'aménagement de camping familial/ : source : direction du tourisme et l'artisansa de mostaganem
Figure 34 : plan de parking. /source : direction du tourisme et l'artisansa de mostaganem
Figure36: plan de masse de la ZET CAP IVI/ source : direction du tourisme et l'artisansa de mostaganem
Figure 39 : Chélif plage / source : direction du tourisme et l'artisansa de mostaganem
Figure46 :site de quiza
Figure47 :site de quiza et le vallé de chlef
Figure48 : le site de quiza/source : photo prise par l'auteur
Figure49 : la topographie de quiza /source : photo prise par l'auteur
Figure50 : la fouille de quiza /source : photo prise par l'auteur
Figure51 : les vestiges archéologiques de la fouille de 2001 de quiza./source : photo prise par l'auteur
Figure52 : cylindre de l'usage du feu /source : photo prise par l'auteur
Figure53 : les découvertes des fouille de quiza.source : doc boussadia(rapport de : dans le bassin du chlef_l'antique de quiza)
Figure54 : les déférentes vestiges archeologiques aux quiza._source : photo prise par l'auteur
Figure56 : citerne à l'ouest du site.source : la direction de la culture de la wilaya de mostaganem
Figure57 : reste d'une citerne antique sur la partie superieure du site,à l'extrémité nord est.. source : la direction de la culture de la wilaya de mostaganem .
Figure58 : l'interieur du citerne. source : photo prise par l'auteur
Figure59 :citerne à l'ouest du site. source : photo prise par l'auteur
Figure 60:citerne à la partie supérieure du site. source : photo prise par l'auteur
Figure 61:citerne à la partie supérieure du site. source : photo prise par l'auteur
Figure 62:élément de pressoir à huile. .. source : la direction de la culture de la wilaya de mostaganem
Figure 63:broyeur moulin
figure 64 : amphore romaine
Figure 63:deux lampes à huile de la période romaine
Figure 64:peinture avec insription phénicienne et inscription romaine
figure65 : boulons pour la porte d'origine de la forteresse.
figure66 : la couronne d'une colonne romaine décorée.
Figure 67 : la phare de cap ivi. source : photo prise par l'auteur
Figure 68 : carte explicatif de circuit touristique/source :www.circuitsdecouvertcoaticook.org
Figure 69 :dépliant touristique./source : pinterest-gtsak.info

Listes des tableaux :

Tableau 01 : définition du patrimoine selon les différentes sciences

Tableaux 02: le tourisme de la rive sud du méditerranéen/ source : source : Mémoire : complexe touristique el-manara dans le cadre de l'ecotourisme CAP IVI – mostaganem

Tableaux 03 : les politiques des pays de rive sud vers un tourisme vacancier / source : Mémoire : complexe touristique el-manara dans le cadre de l'ecotourisme CAP IVI – mostaganem

Tableaux 04 : la typologie de tourisme en l'algérie / source : : complexe touristique el-manara dans le cadre de l'ecotourisme CAP IVI – mostaganem.

Tableaux 5 : les régions touristique en l'algérie / source : ¹ Mémoire numérique : tourisme balnéaire (complexe touristique el rayane cap ivi)

Tableaux 5: les instruments de planification touristique/ source :PDF : aménagement de territoire

Tableaux 6 : les zones expansion touristique en Algérie/ source : Mémoire numérique : tourisme balnéaire (complexe touristique el rayane cap ivi)

Tableau 7 : la fréquentation touristique de la cote mostaganémoise. Source : Direction générale de la protection civile de la wilaya de Mostaganem, 2014

Tableau 8 :des zones expansion touristique suivant la loi n°88-232

Tableau 9 : programme surfacique/direction du tourisme et l'artisansa de mostaganem

tableaux 10 : programme surfacique de la ZET de mostaganem/source : direction du tourisme et l'artisansa de mostaganem

Tableau 11: programme surfacique de la ZET chliff plage /source : direction du tourisme et l'artisansa de mostaganem

Tableau 12: programme surfacique de la ZET de ramdane plage.

Tableaux 13: recensement des sites archéologiques de Mostaganem/ source :le direction de la culture de la wilaya de mostaganem

Annexe :

CADRE REGLEMENTAIRE de ZET :

L'étude est menée conformément à un cadre juridique qui atteste de la volonté de l'Etat de réglementer le tourisme dans une optique de développement durable.

- **La loi n° 03-03 du 17 /02/ 2003** relative aux zones d'expansion et sites touristiques - La loi 02-02 du 05 février 2002 relative à la protection et à la valorisation du littoral.
- **La loi n° 90-25 du 18 novembre 1990**, modifiée et complétée, portant orientation foncière.
- **La loi n°98-04** du 20 Safar 1419 correspondant au 15 juin 1998 relative à la protection du patrimoine culturel.
- **la loi n°03-10 du 19/07/2003** relative à la protection de l'environnement dans le cadre du développement durable - la loi n° 04-03 du 23/06/2004 relative à la protection des zones de montagnes dans le cadre de développement durable.
- **la loi n°90-29** du 1er décembre relative à l'aménagement et l'urbanisme et notamment les articles 16, 18, et 28.
- Le décret exécutif n° **91-176 du 28 mai 1991**, fixant les procédures d'élaboration et d'approbation des plans directeurs d'aménagement et d'urbanisme ainsi que le contenu des documents y afférent.
- Le décret exécutif n° **07-86 du 11/03/2007** fixant les modalités d'établissement du plan d'aménagement touristique des zones d'expansion et sites touristiques
- Le contenu de cette étude, codifié par la loi n° 03.03 relative aux zones d'expansion et sites touristiques se résume comme suit :
- Cette loi a pour objet de définir les principes et règles de protection, d'aménagement, de promotion et de gestion des zones d'expansion et sites touristiques.

Elle a pour objectifs: L'utilisation rationnelle et harmonieuse des espaces et ressources touristiques en vue d'assurer le développement durable du tourisme; L'intégration des zones d'expansion et sites touristiques ainsi que les infrastructures de développement des activités touristiques dans le schéma national d'aménagement du territoire; La protection des bases naturelles du tourisme; La préservation du patrimoine culturel et des ressources touristiques à travers l'utilisation et l'exploitation, à des fins touristiques, du patrimoine culturel, historique, culturel et artistique; La création d'un bâti harmonieusement aménagé et adapté au développement des activités touristiques et la sauvegarde de sa spécificité.

- **La loi 03-02** du 16 Dhou El Hidja 1423 correspondant au 17-02-2003 fixant les règles générales d'utilisation et d'exploitation touristiques des plages stipule dans L'article 14 que l'exploitation touristique d'une plage doit obéir aux prescriptions d'un plan d'aménagement conçu conformément à la configuration générale de la plage et à la répartition des différentes zones d'activités. Selon l'article 2 la présente loi a pour but :
 - La protection et la valorisation des plages en vue de faire bénéficier les estivants de la baignade, de la détente et de toutes les prestations qui s'y rapportent.
 - La réunion des conditions d'un développement harmonieux et équilibré des plages répondant aux besoins des estivants en matière d'hygiène, de santé, de sécurité et de protection de l'environnement,

- L'amélioration des prestations de séjour des estivants,
- La définition d'un système de loisirs intégré et compatible avec les activités balnéaires. En sus des lois précitées, les décrets régissant l'exploitation des ZET complètent les bases légales de gestion et de valorisation de ces potentialités valorisantes. (la direction de tourisme et l'artisanat de mostaganem)

Classement de site de Quizza :

1/Nom du bien

Site de Quizza

2/ Localisation de site:

-wilaya

Mostaganem

- daïra

Ain tadless

- commune

Sidi belattar

3/Nature de bien culturel

Le bien concerne par la présente proposition est un site archéologique de l'époque romain.

a- Descriptif de site

Le site de **Quiza** présente les caractéristiques d'une ville ayant connu une urbanisation importante. La ville s'étendit du sommet de la colline vers la base en occupant aussi bien les replat que les pentes selon le système de construction en pente très développé dans l'antiquité.

A Quiza ,la plupart des ruines sont encore enfouies .cependant plusieurs d'entre elles apparaissent furtivement en dessous des sédiments sans révéler pour autant la nature exacte de leurs fonctions.

La prospection du site a révélé la présence de plusieurs monuments imposants de très bonne facture technique, le plus souvent situés sur les flancs de la colline, est et sud. Des structures de thermes, d'huilerie, des espaces sous terrains et un très grand nombre de citernes construites en sous-sols ont été identifiés. Ces derniers captant les eaux de pluies, marquant l'importance vitale de cette source dans la vie quotidienne des quiz tains aussi bien privée que publique.

Nous nous sommes donc intéressés aux réalisations hydrauliques laissées par les anciens sur le site, pour essayer de comprendre son mode de gestion et sa distribution dans la ville.

b- Aperçu historique

Le site de Quiza est considéré comme l'un des plus anciens ports qu'a connu la région, or San apparition date de la période romaine

Ce dernier se situe à coté des rives d'oued chlef à 3 km de son origine et 8 km de Mostaganem

Les phéniciens l'ont bâti pour le commerce maritime ainsi que le transport des différents points du littoral.

Elle fut prise par les romains dont les traces quittaient restes des constructions enterrées, des restes de colonnes en pierres, une presse à huile et des restes de ménagerie en porcelaine .

La configuration en pente, facteurs climatiques et géodynamiques aidant et malgré la présence de pins plantés, il y a une vingtaine d'années, favorise une forte érosion

c- Etat de conservation	<p>des terrains, créent des voies de ruissellement, démantèlement de couches et formation de nouveaux dépôts sur les replats ou pied de Colline. Cette situation, malheureusement néfaste, contribue à fragiliser et à déstabiliser les structures archéologiques, déjà en mal d'équilibre à cause de leur situation topographique, qui sont enfouies</p> <p>Les seuls monuments visible sont les restes de citernes qui présentent un assez bon état de conservation.</p>
3/ situation géographique	<p>Au nord: les forêts.</p> <p>Au sud: oued chlef, terre fertile,CW60</p> <p>Au est: Chabet Ben Dif Allah.</p> <p>Au west: Chabet Aïn Soltane.</p>
4/Données juridique	Propriété domaniale.
5/ étendue de classement	Le périmètre de site Quiza, s'étend sur une superficie de 08 HA
6/ intérêt qui a justifie son classement	<p>Le site de Quiza occupe une place importante dans la wilaya de Mostaganem de part son histoire La valeur historique dont la période revient à l'époque romaine.</p> <ul style="list-style-type: none"> - Classer le site dans un contexte juridique qui nous permet de le sauvegarder. - - enclencher une opération d'inventaire des sites ainsi que des monuments archéologiques que l'on considère comme priorité. -
7/ servitudes et obligations	La nécessité de sauvegarder de site archéologique "Quiza", et cela par son classement selon les articles 18,19,20,21cité dans la Loi 98/04 relative à la protection de patrimoine culturel.

8/ bibliographie	<p>/ رشيد محمد الهادي بن تونس، نيل المغانم من تاريخ وتقاليد مستغانم، 1، المطاعة العلوية، 1998.</p> <p>* Derradji abdelkader et Boussadia brahim ; Rapport Sur Inventaire Archéologique de la Région Littorale l'Algerie Occidentale.</p>
9/les illustrations photographiques	Voir les photos ci jointes: (01-07)

Les différents rapports des sites archeologique à mostaganem :

Rapport de Quiza ²⁵:

1-localisation :

Localisé à 80 km de l'embouchure de oued chlef et à 4 km de l'ouest de la commune de sidi bel Attar, le site de Quiza est d'une importance capitale pour l'histoire antique de la partie occidentale de l'algérie.

Malgré cette situation ce site ; déjà mentionné dans la littérature ancienne, ne suscita que peu l'intérêt de la part des chercheurs qui ont travaillé sur l'archéologie algérienne, afin d'y remédier et essayer de comprendre la nature de cette occupation antique en la situant dans ces contextes actuel et ancien, nous avons organisé autour d'elle plusieurs randonnées pédestres.

La prospection sur les parties hautes du site ;pente et sommet de la colline, fut très difficile ;à cause de la végétation très dense et du chamboulement issu de l'opération de routage et de reboisement ,réduisant considérablement la visibilité , les observations et l'identification stricto sensu des structures existantes , effectuées durant les années 1980.

Etat conservation au site :

Quiza occupa d'ailleurs une place prépondérante dans le système défensif de la Maurétanie césarienne, le limes inférieur, son emplacement sur l'oued chlef, le chenal des anciens pour certains auteurs et le xulimath pour d'autres, que l'on dit navigable, constitue un facteur économique et socio-culturel très important , ce cours d'eau, en plus des autres voies reliant la cité, favorise l'activité ,la communication et les échanges de divers types, une telle position explique la diversité et la richesse

²⁵ La direction de la culture de mostaganem.

du matériel céramique recueilli sur le site (campanienne, sigillée italique, sigillée gauloise, sigillée africaine...)

Il reste cependant, même si nous croyons réellement aujourd'hui à l'existence dans l'antiquité d'un port fluvial à quiza et même si la topographie s'y prête admirablement, à étayer ces dires par la mise au jour des structures les dépôts sédimentaires très importants de l'oued et une prospection géophysique serait nécessaire²⁶.

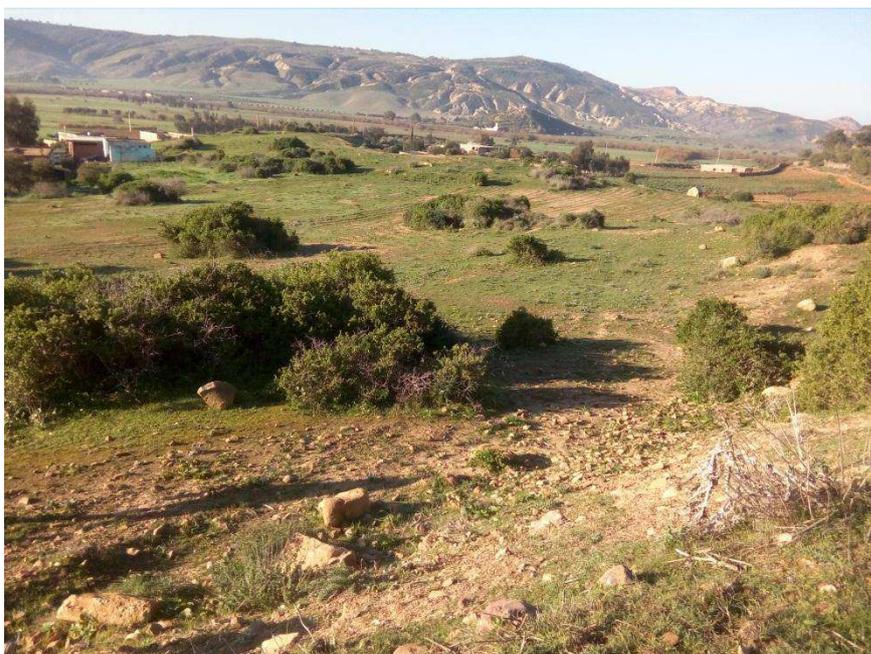


Fig : 24 ; vue sur le flanc est du site antique de quiza.

Localisation :

Le site de quiza délimité respectivement, des deux côtés est ouest par un ravin creusé par le ruissellement des eaux et le cours d'un affluent, aujourd'hui asséché et dont le débit demeure assez important durant les périodes de grandes crues, ces deux sources d'eaux (chabet ben difallah à l'est et chabet insultante à l'ouest) rejoignent, plus bas vers le sud, l'oued chlef qui continue sa course vers l'ouest pour se déverser dans la mer. Le site sa configuration topographique s'inscrit dans un cadre général intéressant à plusieurs titres. Il occupe une position stratégique, culminant sur une colline, qui constitue une défense naturelle dominant la vallée du chlef ou les terres sont d'une grande fertilité, pour le bien de la localité actuelle. Cette position vue la configuration topographique dans laquelle elle s'inscrit, permet aussi, une vue de longue portée pouvant former un relais intéressant, dans un système de communication à distance (voir fig 25)

²⁶Document Boussadia brahim



Fig 25 : la vallée de chlef vue du site antique de quiza.

Géologie :

La colline sur laquelle repose le site antique est de formations géologiques diverses, la base de l'occupation est constitué de deux substrats d'origines différentes, le premier, localisé essentiellement dans la partie est de la colline et constituant un versant de falaise, est une terrasse importante de 4 à 5 m d'épaisseur.

Elle se compose de plusieurs niveaux à galets et à cailloutis qui sont cimentés par une matrice limoneuse argileuse de couleur rougeâtre, par endroit cette terrasse repose en discontinuité sur un substrat rocheux de nature gréseuse. Quant au second, constitué exclusivement de grès, forme l'essentiel de la colline. Ces dernières formations pourraient d'ailleurs, constituer une source importante de matière première, d'où l'hypothèse de traces d'enlèvements visibles, de son exploitation comme d'extraction de matériau de construction dans l'antiquité. Quant à la partie basse du site située sur les rives de l'oued chlef et qui constitue aujourd'hui l'essentiel des terres fertiles de la vallée. Est de formation subactuelle constituée essentiellement de limon. Cette sédimentation qui est de formation locale est rendue possible par la dynamique de l'oued chlef que traduisent ses divers débordements. Certains vestiges, apparents dans l'antiquité, gisent aujourd'hui dans cette partie-là, sous plus de 3 mètres de sédiment. Des travaux récents occasionnés par le message d'alimentation d'eau potable reliant la ville de Mostaganem. Ont laissés apparaître des restes de construction à cette profondeur, constat qui prononcerait la déclivité du terrain jusqu'à l'oued.



Les vestiges :

Le site de Quiza présente les caractéristiques d'une ville ayant connu une urbanisation importante. La ville s'étendit du sommet de la colline vers la base en occupant aussi bien les replats que les pentes selon le système de construction en pente très développé dans l'antiquité.

A Quiza, la plupart des ruines sont encore enfouies. Cependant plusieurs d'entre elles apparaissent furtivement en dessous des sédiments sans révéler pour autant la nature exacte de leurs fonctions. La prospection du site a révélé la présence de plusieurs monuments imposants de très bonne facture technique. Le plus souvent situé sur les flancs de la colline. Est et sud. Nous y avons identifié des structures de thermes.

Dihuilierie, des espaces sous terrains et un très grand nombre de citernes construites en sous sols, ces dernières captant les eaux de pluies, marquent l'importance vitale de cette source dans la vie quotidienne des quizains aussi bien privée que publique.

Nous nous sommes donc intéressés aux réalisations hydrauliques laissées par les anciens sur le site. Pour essayer de comprendre son mode de gestion et sa distribution dans la ville.

2-Rapport de wadrayah :

Avant-propos :

Les travaux d'investigation menés dans la région de Mostaganem depuis de nombreuses années ont permis de construire des référentiels à partir desquels, après avoir défini les caractéristiques culturelles, il est devenu possible de raisonner sur la dynamique de peuplement de cette région encadrant les variations par l'environnement depuis le pléistocène inférieur.

L'appréciation quantitative et qualitative des différentes variations du milieu est basée sur les principaux résultats obtenus lors des différentes campagnes d'investigation et de fouilles.

En ce sens, nos travaux de fouilles systématiques du site acheuléen d'Errayah depuis l'année 2001 nous permettent aujourd'hui de comprendre le substrat technologique de ces populations et par la même, expliquer l'évolution dépeuplée tout au long du pléistocène.

Cette présence culturelle est actuellement établie et ceci malgré l'absence de datation, qui constitue d'ailleurs une préoccupation majeure pour les prochaines étapes de nos recherches.

Cependant, les campagnes de l'année 2009 ont été plus axées sur la paléogéographie de la région.

Introduction :

Dans toute la partie littorale de l'Algérie, les travaux anciens en préhistoire soulignent souvent la rareté des sites acheuléens.

Les travaux de F. Doumergue ont permis de récolter un matériel archéologique acheuléen associés à une faune d'âge pléistocène inférieur dans la localité de Mesra (Aboukir). Le site est constitué de plusieurs occupations, couvrant pratiquement tout le quaternaire, le niveau acheuléen se trouve non loin du cimetière et à proximité d'une ancienne source attestée par un imposant dépôt de travertin.

Cependant, les travaux de recherches et de prospections que nous menons dans la partie littorale de l'Algérie occidentale et en particulier dans la région de Mostaganem, ont ressorti un nombre important de sites archéologiques d'âge acheuléen.

La région de Mostaganem renferme d'important sites préhistoriques (figure 1), les plus anciennes traces d'occupation humaine sont matérialisées dans de nombreux sites et points archéologiques datant du paléolithique inférieur.

Dans l'optique des travaux de recherches et de fouilles systématiques nous avons optés pour le site d'ERRAYAH, qui recèle un matériel archéologique d'une grande importance sur le plan régional pour comprendre le peuplement ancien cette région littorale, l'objectif de notre travail tend à apporter plus de précision sur cette occupation humaine et sa relation avec l'environnement, notamment en ce qui concerne l'évolution géodynamique des dépôts.

La campagne de l'année 2009 s'inscrit dans la continuité des campagnes précédentes, à savoir le décapage du niveau inférieur du secteur III.



Figure 1 : répartition des sites du paléolithique inférieur au Maghreb

1. Localisation géographique :

le site est situé à environ 2 kilomètres au nord-ouest de la daïra de Sidi-ali (figure 2) sur les deux rives de l'oued Boukraa. Ce dernier a été creusé par les différentes phases de ravinement que connaît la région. Ce petit cours d'eau se présente plutôt comme un ravin, d'une longueur d'environ 800 mètres, dont la plus grande largeur est localisée, dès son amorce du côté EST, ce site fossilifère se trouve dans des formations superficielles sableuses de couleur rougeâtre, leur épaisseur est en fonction de l'affleurement du substrat argileux d'âge miocène.



Figure2 : vue générale du site encaissé entre djebel chouachi au nord ouest et djebel toussana au sud est

Délimitation du site :

A l'état actuel des recherches, il est difficile de délimiter le site archéologique avec précision, son extension paraît importante, les différentes campagnes de prospection qui ont précédé ont permis de localiser la présence d'industrie lithique plus au nord (Sidi Affif), à environ 500 mètres à vol d'oiseau, néanmoins, la densité reste faible en plus, l'étude préliminaire de ce matériel place cette industrie dans le monde III.

L'étude technologique du matériel récolté dans cette localité de Sidi Affif montre un débitage levallois dominant, marqué par des outils caractéristiques du paléolithique moyen (discoides des éclats et pointes levallois).

Le contexte lithologique de cette localité est différent de celui du niveau inférieur du site d'Errayah, cependant, il présente des similitudes avec le niveau supérieur du même site.

Les premières fouilles menées sur le site d'Errayah en 2001 par deux sondages situés sur la rive gauche de l'oued Boukraa (secteurs I et II), l'objectif étant de localiser

les sols d'occupation, le substrat a été atteint à moins d'un mètre de profondeur, en plus la densité....



Figure 3 : ravine du site.

3-statigraphie du site :

L'environnement sédimentaire d'errayah est constitué essentiellement d'accumulations sableuses, les formations quaternaires (figure :4) repose en discontinuité sur un substrat argileux marin.

5-contexe culturel :

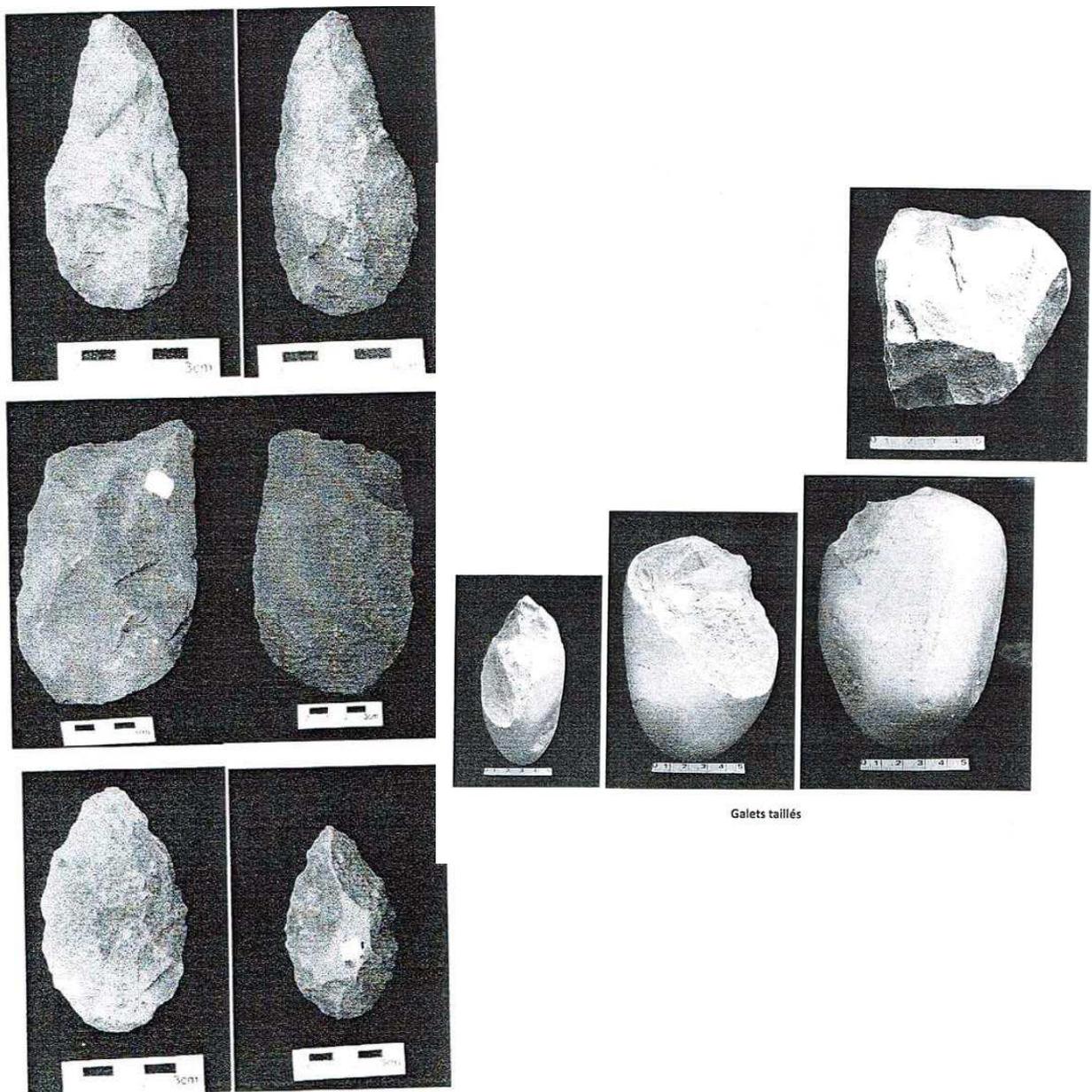
Les premières données archéologiques et environnementales acquises depuis 2001 sur la région de mostaganem, plus particulièrement, sur le site d'errayah ont révélé des témoignages d'une occupation depuis le paléolithique inférieur, avec une présence plus importante dans la parie littorale à partir du paléolithique moyen.

Pour le site d'errayah, deux phases d'occupation ont été mises en évidence, la plus importante concerne le niveau datée de l'acheuléen, représenté par un groupe d'outils (figure :6) très caractéristique (galets tailles, bifaces et hachereaux)

La seconde occupation concerne le niveau supérieur , qui annonce déjà le paléolithique moyen avec développement notable de la technique le Valois (éclats, pointes, discoïdes).

L'étude préliminaire du matériel lithique s'est limitée aux objets récoltés principalement dans le niveau inférieur du secteur III. Ainsi qu'un échantillonnage issu du démantèlement de la couche archéologique du site.

Figure 6 : industries acheuléenne du site d'errayah,mostaganem,1 :chopper,2 :bifaces,3 : hachereau.



Bifaces et hachereau



Pointes et racloirs

11/synthèse des différentes campagnes de fouilles et perspectives :

Les investigations effectuées durant les dernières années ont conduit à une meilleure connaissance de la technologie élaborée par cet homme préhistorique ,l'homme a choisi cet espace en fonction de ses besoins,ila évolue dans milieu de chenal et de marécage, propices au développement d'une activité biologique intense.

Ce milieu est marqué par une sédimentation essentiellement fine, avec une reprise d'écoulement en forme de chenal, la nature lithologique des formations du site d'errayah est représentée surtout par des accumulations sableuses rubéfiées , elles reposent en discontinuité sur une argile marine faisant office d'une surface d'érosion.

Ce substrat argileux favorise et accentue le favorisée le ravinement que connait le site en particulier et la rigion en général.

Les hommes préhistoriques d'errayah ont vécu dans un environnement de chenal ainsi que dans des étendues marécageuses.

L'absence de faune et la difficulté d'établir une chrono-stratigraphique ne permettent pas pour le moment de dater avec précision les deux niveaux archéologiques.

La diversité de l'outillage qui représente les différents groupes d'outils du paléolithique inférieur , ainsi que la qualité du débitage observée sur l'industrie d'errayah,permettent de constater une évolution morphotechnologique des industries.

Le niveau inférieur englobe les différents outils caractéristiques du paléolithique inférieur à savoir des galets taillés,des hachereaux ;des bifaces ainsi que des outils sur éclats.

3-rapport de kharouba :

➤ Fiche technique Kharouba

Destination du site : kharouba

Nature et type de bien : site archeologique composé de plusieurs station proches l'une de l'autre (4 station)

Situation géographique(Localisation):plage de kharouba a 4 km au nord de la ville , commune de mostaganem

Nature juridique : patrimoine de l'état

Historique : station préhistorique, composé de plusieurs vestiges préhistorique de l'époque paleolithique moyen de la civilisation dite atérienne (3 à 20.000 ans av 17.c) certains vestiges de ce site ont été déposés au musée national zabanad'oran.

منطقة خروية:

حاليا سيدي مجدوب هي هضبة تطل على البحر و من أقدم المناطق الحضرية حيث عثر على ادوات بدائية مما يدل على ان تاريخ المنطقة يرجع الى العصر الحجري الاول ما بين 30 و 20.000 سنة ما قبل الميلاد. و تنسب الى سيدي امحمد المجذوب احد الأولياء الصالحين الثلاثة و الذين كانوا يلقبونهم سكان مستغانم (عساسين البحر) كان يحرس الجهة الشمالية. و هذا المكان المقدس تكثر نساء المنطقة زيارته بغية الشفاء و هذا بالدعاء .

بطاقة تعريف الممتلك الثقافي

اسم الممتلك خروية حاليا سيدي المجذوب

طبيعة الممتلك الثقافي و وصفه موقع اثري (ما قبل التاريخ) العصر الحجري الاول ما بين 30 و 20.000 سنة ما قبل الميلاد.

موقعه الجغرافي شاطئ خروية بلدية مستغانم على الجهة الشرقية الشمالية بمخرج المدينة و هي هضبة تطل على البحر الابيض المتوسط و هي بمثابة مجمع اثري +cd

المصادر الوثائقية و التاريخية 1- كتاب مسك الغنائم للشيخ بن تونس (زاوية العلاوية)

3- مغارة ماسرة

اسم الممتلك مغارة ماسرة

طبيعة الممتلك الثقافي و وصفه . موقع اثري قدم قبل التاريخ في العصر الحجري الاول و هو عبارة عن مغارة بدائية للانسان الاول

موقعه الجغرافي . مغارة على بعد 3 كم على بلدية ماسرة

المصادر الوثائقية و التاريخية . 1- كتاب مسك الغنائم للشيخ بن تونس (زاوية العلاوية)

2- كتاب مستغانم و أحوازها الشيخ بن عيسى

الاهمية التي تبرز تسجيله . أهمية تاريخية و سياحية

نطاق التسجيل . كلي

مغارة ماسرة . منطقة تقع 3 كلم من بلدية ماسرة هي منطقة بدائية ترجع الى فترة ما قبل التاريخ . هذا ما تبينه بعض البقايا المندثرة كأدوات استعمال الانسان للدفاع عن نفسه و مغارات كانت بمثابة سكن يقية من شر العوامل الطبيعية . و هناك ايضا وجدت عظام بعض الحيوانات المقرضة امثال الافيال و التماسيح مما يدل على ان المنطقة كانت بحيرة.

5-LES RUINES DE AIN SAL : (2^{ème} et 3^{ème} Siècle /AP-JC) :

Contrairement à l'est , la colonisation Romaine dans l'ouest Algérien est relativement tardive .

Si celle –ci a été déjà largement répandue avant l'ère chrétienne (1^{er} S.AV.JC) dans les hauts plateaux de l'est , (setif , batna et constantine) elle ne l'a été qu'aux environs de la fin du 2^{ème} et le début du 3^{ème} S AP/JC dans la région du dahra et de l'oranie .

Un peu partout et plus particulièrement tout au long du « chélif » , des colonies de dont peu a peu déployées . Elles ci sont notamment des fermes agricoles , des maisons individuelles , des postes de garde militaires et aussi quelques ouvrages maritimes .

Dans le présent article , il est question de deux importants sites de cette époque qui seront présentés : les ruines de Ain Sal et celles de cap IVI .

Sous la rive droite du chélif à 10 Km en amont de l'ancien village du pont du chélif (actuelle bellattar) et à 4Km au nord est de Souk EL Mitove (EX Bellevue) , près d'une ancienne source aujourd'hui tarie .sur un pic ,à une trentaine de mètres au dessus du niveau de la plaine, on trouve une vaste étendue qui regorge de ruines romaines .

Les flancs de ce pic sont couverts de dalles et de débris divers. A son sommet subsistent encore les fondations de constructions, des colonnes très probablement d'un temple , un pagus ,(sorte de poste de garde militaire). Un mur d'enceinte servant de remparts aux différents édifices s'élève en amont du cote de la montagne. Très probablement dont les traces sont toujours visibles.

Tout au long du plateau cité , à l'est de l'actuel village nous trouvons les rides d'une nécropole avec sarcophages en pierres taillées que les anciens colons de Ain Tadless et de souk EL Mitou avaient enlevé pour les utiliser comme abreuvoirs . En somme, ces ruines sont relativement bien conservées.